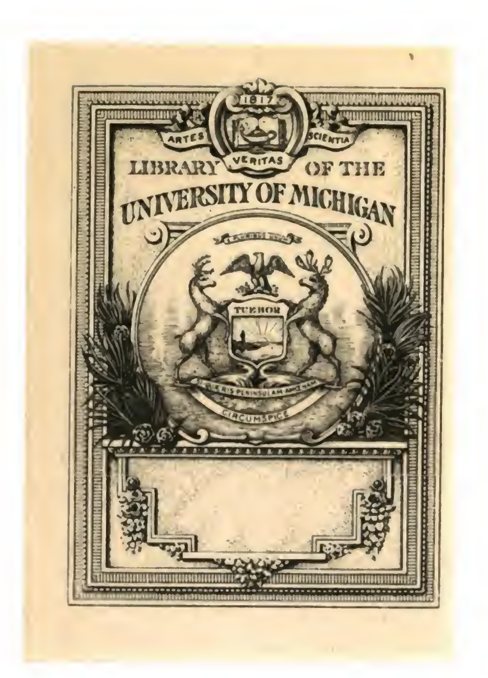

A 535951


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

par V. D. de Musset-Pathay (Barbier, dictionn.re des ouvrages anonymes, t. IV, col. 984, e). M. P. était le père d'Alfred de Musset.

Ce recueil renferme un grand nombre de pièces (lettres ou discours de Henri IV) publiées pour la première fois. Elles avaient été conservées par le président Hénault

VIE
MILITAIRE ET PRIVÉE
DE
HENRY IV,

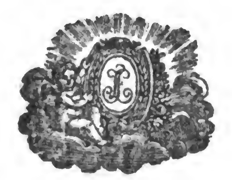
D'après ses Lettres inédites au Baron de BATZ, celles à CORISANDRE D'ANDOUINS, à SULLY, à DUPLESSIS-MORNAY, à BRANTÔME; ses Harangues; son Itinéraire, etc.;

PRÉCÉDÉE

D'une Notice sur CORISANDRE, et d'un Précis des Amours de HENRY IV;

AVEC DES NOTES HISTORIQUES.

Il n'est point de lauriers qui ne couvrent sa tête.
VOLTAIRE.



A PARIS,

CHEZ F. LOUIS, RUE DE SAVOIE, N°. 12.

AN XII. (1803.)

AVERTISSEMENT.

Nous offrons au public une collection de lettres et de discours de Henry IV, dont une grande partie était ignorée.

Les lettres au *baron de Batz* sont inédites, à l'exception de deux. Celles à Corisandre d'Andouins ont été conservées par le président Hénaut. Comme elles ont rapport à beaucoup d'évènemens particuliers et de combats, nous avons ajouté à chacune d'elles des notes dans lesquelles le précis de ces évènemens est rapporté.

Les harangues que nous citons ont été soigneusement confrontées avec les manuscrits originaux. La plus curieuse, celle du 8 janvier 1599, relative à l'édit de Nantes, n'était connue que d'un très-petit nombre de personnes. On n'en avait imprimé que des extraits. Le lecteur, en la lisant, en devinera facilement les raisons. Nous avons rétabli ce discours dans son entier : c'est un monument de la bonté, de la sagesse, de la philantropie de Henry.

Nous ajoutons les lettres les plus intéressantes écrites par ce prince à Sully, à Duplessis-Mornay; quelques extraits des *mémoires originaux* de Sully, et non de ceux publiés par l'abbé de l'Écluse, qui a travesti l'ouvrage de l'ami de Henry IV; enfin, un itinéraire très-curieux de la vie de ce prince, du moment où il fut monté sur le trône.

L'éditeur de ce recueil, composé d'un grand nombre de pièces inédites, sait fort bien qu'il ne résulte aucune espèce de gloire de ce genre de travail; mais Henry IV fut toujours son idole, et il ne s'est proposé d'autre but que de réclamer pour ce prince, le tribut d'amour et d'admiration qu'on lui doit.

V. D. M.

SUR HENRI IV.

SANS blâmer ceux qui ont prodigué à Henry IV les louanges qu'il mérite (1), je crois pouvoir assurer que son éloge ne devait point être fait comme celui des autres héros ; le panégyrique d'un homme qui ne suivit aucun modèle, qui ne marcha sur les traces de personne, ne doit point ressembler aux autres panégyriques. Il n'est pas un grand homme qui n'ait eu plus ou moins d'obligation à l'éloquence de l'écrivain, qui consacrait sa plume à le louer. Le grand art est de jetter un voile sur les vices, de pallier les fautes, de taire les défauts pour faire valoir les vertus, de donner un prix aux actions équivoques ou indifférentes, en supposant des intentions ou des motifs qui pouvaient les justifier. Cet art est inutile pour Henry.

En cachant jusqu'aux faiblesses de leurs héros, les panégyristes en ont fait des êtres d'une perfection idéale. Henry était homme : il devait avoir des faiblesses, appanage de l'humanité : il en eut, et nous ne les tairons point : elles jettent plus d'éclat sur ses grandes qualités.

L'éloge d'un grand homme est dans le récit simple et naif des actions de sa vie : c'est le seul qui soit digne de Henry, c'est le seul aussi que nous nous puissions nous permettre, dédaignant d'employer une

éloquence, souvent trompeuse, et qui d'ailleurs serait toujours au-dessous de son sujet.

D'après ce préambule, nécessaire pour instruire le lecteur du but que nous avons eu en recueillant, sur le meilleur des rois, tous les renseignemens transmis à la postérité, nous allons tracer rapidement le tableau des actions de Henry IV, le prendre à son berceau, et le suivre dans la carrière glorieuse qu'il a parcourue, et l'accompagner jusqu'au jour désastreux où le fanatisme en priva notre patrie.

Le recueil des lettres et des harangues que nous présentons au public, offre, ainsi que les notes qui les suivent, la vie militaire de Henry IV. Nous rassemblons ici des traits détachés qui n'ont entr'eux aucune liaison, et nous sommes loin de dissimuler l'inconvénient qui résulte de cette espèce de désordre. Les lier entr'eux par des réflexions, nous a paru un moyen plus désavantageux encore. Le lecteur le fera mieux que nous, et nous croyons que ces traits n'ont pas besoin de commentaire. Comme M. Thomas est celui qui a peint le plus fidèlement Henry IV, nous allons rapporter ce qu'il en dit. « Henry IV fut véri-
» tablement le héros de la France. Ses talens, ses
» vertus et jusqu'à ses défauts, tout pour ainsi dire,
» nous appartient. Mornay et Sully purent blâmer
» l'excès de sa valeur, mais la nation aimait à s'y
» reconnaître : la politique même le justifiait. Pour
» rassurer ses amis, pour étonner ses ennemis, il
» fallait des prodiges, et il n'avait presque que des
» vertus à opposer à des armées. Sa gaîté au milieu
» des combats, ses bons mots dans la pauvreté et le
» malheur, toutes ces saillies d'une ame vive, et d'un

» caractère généreux, cette foule de traits que l'on
» cite, et qui sont à-la-fois d'un homme d'esprit et
» d'un héros, semblaient peindre en même tems l'i-
» magination française et le caractère national. Enfin,
» ses amours, ses faiblesses, tous ces sentimens, qui le
» plus souvent étaient des passions, et que les graces
» d'un chevalier ennoblissaient encore lorsqu'ils n'é-
» taient que des goûts, ne paraissent pas des défauts
» qu'on pût lui reprocher. La nation, en l'admirant,
» aimait à se persuader qu'on peut mêler la galanterie
» à la grandeur, et que le caractère d'un français fut
» en tout tems d'allier la valeur et les plaisirs. Mais ce
» qui a consacré sa réputation en Europe, c'est sa
» bonté, c'est cette vertu qui ne permit jamais à la
» haine d'entrer dans son cœur; qui fit que, sans po-
» litique et sans efforts, il pardonna toujours, et se
» serait cru malheureux de punir. Ce sentiment si
» précieux qui, dans des momens d'amertume et de
» malheur lui faisait verser les larmes d'un grand
» homme au sein de l'amitié; aimer à voir la cabane
» d'un paysan, à partager son pain, et qui l'empêcha
» de craindre que la misère vînt lui reprocher des
» fautes : voilà ce qui lui a concilié les ames de tous
» les peuples : voilà ce qui le fait bénir à Londres
» comme à Paris ».

Henry VI naquit à Pau, le 13 décembre 1553; il était fils d'Antoine de Bourbon (2) et de Jeanne d'Albret (3). Sa mère avait promis à Henry d'Albret de chanter une chanson en langage Béarnois. Elle tint parole. Henry lui fit un présent, et s'emparant du nouveau-né, il l'enveloppa dans le pan de sa robe, lui fit sucer du vin dans sa coupe d'or, l'envoya

ensuite au château de Corasse en Bearn, situé dans les montagnes. Il voulut qu'on l'habillât et qu'on le nourrît comme les autres enfans du pays, et qu'on l'accoutumât à gravir les rochers. Henry IV fut élevé comme un vrai spartiate.

A l'âge de huit ans, on le mit au collége de Navarre, à Paris, *pour y être institué ez bonnes lettres : il eut pour compagnon le duc d'Anjou, qui fut son roi, et le duc de Guise qui le voulut être.* Il n'y resta qu'un an. Jeanne d'Albret ne voulut pas qu'il demeurât plus long-tems si près de Catherine de Médicis. Elle ramena son fils en Béarn, où il reprit sa première façon de vivre, loin du spectacle des cours. Cette princesse l'entoura d'hommes intruits, tous protestants. C'est ce qui a fait dire à Jean-Jacques, prétend l'abbé Brizard, que le meilleur de nos rois fut le seul qui ne fut pas élevé par des prêtres. La reine avait expressément défendu qu'on laissât approcher de son fils *des valets* ou *des flatteurs*. Cette femme était plus que personne en état de juger des progrès de Henry, en tout genre : elle savait les langues grecque, latine, espagnole. Ses lettres sont d'un style ferme et énergique. Voici la dernière qu'elle écrivit à son fils, peu de tems avant sa mort. « J'ai trouvé votre lettre à mon » gré, je la montrerai à madame (Marguerite de » Valois, sœur du roi,) si je puis. Quant à son por- » trait, je l'enverrai quérir à Paris. Elle est belle, de » bonne grace et bien avisée, mais nourrie en la plus » maudite et corrompue compagnie qui fut jamais. » Je vous l'écris privément. Ce porteur vous dira » comme le roi s'émancipe : c'est pitié ! je ne voudrois » pour chose au monde que vous y fussiez pour y

» demeurer. Voilà, je désire vous marier, et que vous » et votre femme vous vous retiriez de cette corrup» tion ; car encore que je la croyois bien grande, je » la trouve encore davantage. Ce ne sont pas les hom» mes qui prient les femmes, ce sont les femmes qui » prient les hommes ».

« Jeanne d'Albret, dit d'Aubigni, n'avait de femme » que le sexe : l'ame entière aux choses viriles, l'esprit » puissant aux grandes affaires, le cœur invincible » aux adversités ».

En 1563, Henry fut à la cour de France : dans un jeu où chacun choisissait une devise, le jeune prince, âgé de dix ans, choisit pour la sienne deux mots grecs, qui signifiaient *vaincre* ou *mourir*. La reine voulut vainement savoir quel était le sens des deux mots grecques, Henry refusa constamment de le lui dire ; mais l'apprenant d'une autre personne, elle fut choquée de cette maxime, prétendant qu'elle le rendrait opiniâtre.

La Gaucherie, précepteur de Henry IV, bannit d'abord tous les livres de son éducation ; il eut l'art de les lui faire desirer, et sut, au milieu de ses jeux, lui inspirer le desir de savoir.

Henry traduisit dans sa jeunesse les commentaires de César. Le manuscrit a été pendant quelque tems à la bibliothèque nationale ; mais il a été perdu depuis que le secrétaire d'état des Noyers le présenta à Louis XIII.

Ayant dessiné à l'âge de douze ans un vase antique, il écrivit ces mots au bas, *opus principis otiosi*.

On lui demanda à onze ans, après la lecture qu'il venait de faire dans Plutarque, des vies de Camille

et de Corolian, auquel de ces deux Romains il aimerait mieux ressembler? Il préféra Camille.

A quatorze ans et demi, Henry fit sa première campagne : alors il passa à l'école des Coligny, des Mornay, des Lanoue. Depuis ce moment, jusqu'à la paix de Vervins, c'est-à-dire pendant trente ans, il fut presque toujours à cheval, et le *harnois sur le dos.*

Florent Chrétien continua et perfectionna l'ouvrage de la Gaucherie. Henry le conserva près de lui plusieurs années après son mariage. Obligé, pendant la guerre, de se retirer à Orléans, sa patrie, Florent Chrétien se réfugia ensuite à Vendôme, sous la sauvegarde de son élève. Le roi de Navarre lui confia sa bibliothèque, très-peu nombreuse, que les anciens Bourbons avaient dans cette ville, l'une des principales de leur appanage. Mais cette place ayant été prise par les ligueurs, Chrétien perdit son emploi et sa liberté. Henry paya libéralement sa rançon.

Dès sa jeunesse, ayant pris pour emblême un Hercule, symbole des travaux pénibles et glorieux, il y joignit cette devise de son choix : *invia virtuti nulla est via.* Scaliger disait de Henry IV : « Il ne faudroit » pas mal parler latin devant le roi, il s'en apper» cevroit fort bien ».

Il appellait les commentaires de César *la bible des guerriers.*

Exhortant un jour Duperron à réfuter un ouvrage de Mornay, le prélat éludait toujours, disant à chaque fois qu'il attendait des manuscrits de Rome. Comme il visitait avec ce prélat, quelque tems après, ses bâtimens, l'entrepreneur qui n'avait pas encore achevé les travaux, voulait se justifier. « Ah! je vois ce que

» c'est, dit Henry en l'interrompant, vous attendez » des manuscrits de Rome ».

Les ligueurs répandaient le bruit que Henry allait lever de nouvelles impositions pour bâtir des forteresses contre son peuple. Apprenant ce propos, le roi dit *qu'il ne voulait jamais bâtir de citadelles que dans le cœur de ses sujets.*

D'Orléans, mauvais auteur de libelles incendiaires, avait écrit des calomnies contre le roi et la reine-mère. Henry IV, en les lisant, disait : *Oh, le méchant ! mais il est venu en France sous la foi de mon passe-port, et je ne veux point qu'il ait de mal.* Il le fit mettre en liberté.

Demandant un jour à l'envoyé de l'empereur si ce prince avait des maîtresses. « S'il en a, répondit-il, » au moins elles sont secrettes. — Il est vrai, réplique » le roi, il y a des hommes qui n'ont pas assez de » grandes qualités pour cacher leur faiblesse ».

Portant le dauphin sur son dos, un embassadeur entra. — « Monsieur l'embassadeur, avez-vous des » enfans ? — Oui, sire. — En ce cas, je puis achever » le tour de la chambre ».

Pendant la ligue, on avait fait des écuries du collége royal, et les professeurs avaient abandonné la capitale. Lorsque Henry IV fit la paix, il les réintegra tous dans leurs places, et voulut même qu'ils fussent payés de ce qui leur était dû des règnes de Charles IX et de Henry III.

Il appelle plusieurs savans à Paris, entr'autres *Casaubon*, à qui il écrivit cette lettre : « Ayant dé- » libéré de remettre en honneur l'université de Paris, » et d'y attirer pour cet effet le plus de savants

» personnages qu'il me sera possible ; sachant la ré-
» putation que vous avés d'être aujourd'hui de ce
» nombre, je me suis résolu de me servir de vous
» pour la profession des bonnes lettres en ladite
» université, et vous, à cette fin, ordonnés tel appoin-
» tement que je m'asseure que vous vous en contente-
terez. (Janv. 1599.)

Voyant un jour passer un mauvais poète en carosse à six chevaux, au retour d'un voyage en Savoie, où ce rimeur avait fait fortune, Henry dit en riant : Jamais il n'eût fait en France un si beau sixain que celui qui le tire.

Il écrivait au jeune Givry, le héros le plus brave de l'armée : « Tes victoires m'empêchent de dormir,
» comme autrefois celles de Miltiade, Thémistocle.
» Adieu, Givry ; te voilà payé de toutes tes vanités ».

Tout le monde connaît ses billets à Crillon. « Pends-
» toi, brave Crillon, nous avons vaincu à Arques, et
» tu n'y étois pas. Adieu, brave Crillon, je vous
» aime à tort et à travers. J'ai maintenant une des
» plus belles armées que l'on saurait imaginer, il n'y
» manque rien que le brave Crillon ».

On admire, à juste titre, le laconisme de César, *veni, vidi, vici.* Henry IV en offre un exemple presqu'aussi beau, dans sa lettre inédite au B. de Batz, que nous rapportons. (Voyez la lettre XXII, p. 50.) Voulant lui éviter le danger qu'il courait, il lui mande : *hate, cours, viens, vole ; c'est l'ordre de ton maitre et la prière de ton ami.*

Le jour que Sully partit pour son ambassade auprès de la reine Élizabeth, Henry lui dit en lui remettant un *blanc-seing* : « Je me rappelle un proverbe latin,

» mais je ne sais si j'en prononcerai bien les mots :
» *mitte sapientiam et nihil dicas* ».

Henry IV étant encore fort jeune, avait fait mettre ces mots autour de ses jettons : *nihil sine concilio.*

Ayant pris le marquisat de Saluces, le duc de Savoie fit frapper une médaille, avec ce seul mot, *opportunè*. Henry IV partit à la tête de son armée pour le reprendre, et fit frapper une autre médaille, avec ce mot *opportuniùs*.

Il choisissait des sujets pour les médailles destinées à consacrer les évènemens de son règne. En 1606, il prit pour emblême un bouclier, qui reposait sur un faisceau de lauriers, et autour duquel on lisait ces mots : *mihi plebis amor*, (mon égide est l'amour de mon peuple.)

Henry, dit l'abbé Brizard, lisait avec plaisir ce qu'on imprimait sur ses opérations ; car on jouissait, sous son règne, d'une grande liberté de parler et d'écrire, et la vérité qu'il cherchait venait quelquefois le trouver sur son trône. Henry ayant lu un livre intitulé *l'Anti-Soldat*, demanda au secrétaire d'état Villeroi, s'il avait vu cet ouvrage ; et, sur sa réponse négative : « Il faut, dit-il, que vous le voyiés, car » c'est un livre qui parle bien à ma barrette, et encore mieux à la vôtre ». Ce qui prouve la grande liberté de la presse dans ces tems-là, ce sont ces mots du Mercure français, année 1607, page 227.

« C'est la mode en France : il faut que, chaque » année, il y ait quelque plume qui fasse quelque » thèse nouvelle, afin d'amuser toutes les plumes » pour y répondre, et le peuple s'en repait sans qu'il » y ait davantage de bruit ».

On voulut exciter Henry à punir l'auteur d'un écrit rempli de traits hardis contre lui. « Je me ferois » conscience, dit ce prince, de fascher un honnête » homme pour avoir dit la vérité ».

Il choisit Pierre Mathieu pour écrire son histoire particulière, qu'il destinait au dauphin. Un jour l'historien lui lut un passage, dans lequel il était question de son penchant pour les femmes. « A quoy bon ré» véler ces foiblesses, dit le roi ». — Ce sera une leçon utile à votre fils. Après un moment de silence, Henry répliqua et dit : « Oui, oui, il faut dire la vérité toute » entiere. Si on se taisoit sur mes fautes, on ne vous » croiroit pas sur le reste : eh! bien, écrivés-les donc, » afin qu'il les évite ».

La bibliothèque royale était confinée à Fontainebleau, Henry la fit transporter à Paris, et l'enrichit des manuscrits grecs de Médicis.

Fauchet ayant fait une pièce de vers contre le roi, ce prince l'envoya chercher, et, pour se venger de sa petite satyre, le nomma son historiographe, et lui donna six cents écus de pension.

Un poète, pour se faire décharger de la taille, lui présenta ce placet :

Ce poète n'a pas la maille;
Plaise, Sire, à ta Majesté,
Au lieu de le mettre à la taille,
De le mettre à la charité.

Le roi lui donna une récompense, et l'exempta de la taille.

En 1587, Henry marchait contre le duc de Joyeuse, chef de l'armée catholique. Lorsqu'il l'apperçut : « Amis, dit-il à ses soldats, voici un nouveau marié

» dont la dot est encore toute entière dans ses coffres;
» c'est à vous de l'y chercher ». Les deux armées étant sur le point d'en venir aux mains, le roi de Navarre, se tournant vers les princes de Condé et de Soissons, leur dit : « Souvenés-vous que vous estes du sang des
» Bourbons; et vive Dieu, je vous feray voir que
» je suis votre aîné ». — « Et nous, répliquèrent-ils,
» nous vous montrerons que vous avés de bons cadets ». Voyant ensuite qu'on se mettait devant lui pour couvrir sa personne, il s'écria : « A quartier, je vous
» prie, ne m'offusqués pas, je veux paroitre ».

Les fuyards s'étant arrêtés, on s'imagina que c'était l'arrivée de l'armée que commandait le maréchal de Matignon. « Allons, mes amis, dit Henry IV, ce
» sera ce qu'on n'a jamais vu, deux batailles en un
» jour ».

En 1589, Henry III s'étant joint au roi de Navarre, fut excommunié par le saint siége. Comme il en paraissait alarmé, Henry IV lui dit : « Il y a remede,
» et c'est que nous vainquions plus tost; car, si cela
» est, vous aurés absolution : mais, si nous sommes
» battus, nous serons toujours excommuniés, aggravés
» et réaggravés ».

Lorsqu'il se réunit au roi de France, il lui dit : *Monseigneur, deux Henry valent mieux qu'un Carolus*, faisant allusion à Charles de Mayenne, et comparant les pièces de monnoie d'Espagne à celle de France qu'on nommait *Henry*, et qui a été ensuite remplacée par des Louis.

Sixte-Quint disait que le Béarnois aurait le dessus, puisqu'il n'était pas plus long-tems au lit, que le duc de Mayenne à table. Le duc était très-lent; ce qui

faisait dire à Henry: « S'il n'y va pas d'une autre façon, » je suis asseuré de le battre toujours ».

Avant la journée d'Arques, il prétendait qu'il était roi sans royaume, mari sans femme, et guerrier sans argent.

On lui fit remarquer, à la bataille d'Ivry, qu'il ne prenait point de précautions en cas de retraite. « Point » d'autre retraite, répondit-il, que le champ de » bataille ».

Le soir de cette journée, le maréchal d'Aumont arriva au moment où Henry se mettait à table. On l'annonce: le roi se lève, va au-devant de lui, l'embrasse, le fait asseoir à ses côtés en lui disant: « Il » est bien raisonnable que vous soyés du festin, puis- » que vous m'avés si bien servi à mes noces ».

Le vicomte de Turenne, au mariage duquel le roi venait d'assister, s'empare de Stenay dont il porte les clefs à Henry IV. « Ventre-saint-gris, s'écria le prince, » je ferais souvent de semblables mariages, et je serais » bientôt maître de mon royaume, si les nouveaux » mariés me faisaient de pareils présens de noces ».

Des créanciers venaient de saisir l'équipage de la Noue, qui s'en plaignit au roi. « La Noue, lui dit » en public Henry IV, il faut payer ses dettes, je » paye bien les miennes ». Après cela il le tira à l'écart et lui donna ses pierreries, afin qu'il les engageât à la place du bagage qu'on lui avait pris.

Ayant été embrassé à Paris dans une église par une femme fort âgée, il écrivait à Gabrielle: « J'ay reçu » un plaisant tour; une vieille femme, âgée de » 80 ans, m'est venue prendre par la tête, et m'a » baisé. Je n'en ai pas ri le premier ».

Comme on lui représentait que sa trop grande clémence envers ses ennemis, pourrait lui nuire, il répondit: « Si vous et tous ceux qui tenés ce langage,
» disiés tous les jours votre patenôtre de bon cœur,
» vous ne diriés pas ce que vous me dites. De moy,
» je reconnois que toutes mes victoires viennent de
» Dieu; et comme il me pardonne, aussi veux-je
» pardonner ».

Ayant, en 1596, dit à l'assemblée des notables à Rouen, qu'il venait se mettre en tutelle entre leurs mains, *envie qui ne prend gueres aux rois, aux barbes grises et aux victorieux*, il demanda à la duchesse de Beaufort ce qu'elle pensait de son discours. « Je n'ai jamais, répondit-elle, ouï mieux dis-
» courir; j'ay esté seulement surprise d'entendre votre
» majesté parler de se mettre en tutelle. — Ventre-
» saint-gris, répliqua le roi, il est vrai; mais je
» l'entends avec mon espée au côté ».

Henry répondit un jour aux protestans qui lui demandaient des places de sûreté : *Je suis la seule asseurance de mes sujets, et je n'ay encore manqué de foy à personne*. Comme ils objectaient que son prédécesseur leur en avait bien donné, il leur dit : « Le
» temps faisoit qu'il vous craignoit et ne vous aimoit
» point; moi je vous aime et ne vous crains point ».

Plusieurs astrologues s'occupèrent à tirer l'horoscope de l'enfant de Henry IV, Louis XIII; ce qui faisait dire à Henry : *Ils mentiront tant, qu'à la fin ils diront vrai.*

Le duc de Savoie demandant à Henry IV ce que la France lui valait de revenu : *Elle me vaut ce que je veux*, répliqua-t-il. Le duc le pressa de s'expliquer.

« Oui, ce que je veux, reprit le roi, parce qu'ayant
» le cœur de mon peuple, j'en auray ce que je vou-
» dray; et si Dieu me fait la grace de vivre deux
» ans, je veux qu'il n'y ait pas un paysan dans mon
» royaume, qui ne mette, le dimanche, une poule
» dans son pot; et cela ne m'empeschera pas, con-
» tinua-t-il après un instant de silence, d'avoir encore
» de quoy entretenir des troupes pour mettre à la
» raison tous ceux qui choqueront mon autorité ».

Don Pèdre de Tolède, voulant, en 1608, se rendre dans les Pays-Bas, passa par Paris. Henry, sachant que les Espagnols répandaient le bruit qu'il était perclus par la goutte, et qu'il n'avait plus de vigueur, reçut don Pèdre dans la grande galerie de Fontainebleau, lui fit faire rapidement plusieurs tours, et lui dit après l'avoir mis hors d'haleine : « Vous voyés, monsieur, que je
» me porte bien, et que je ne suis pas tellement incom-
» modé de la goutte, que si les Espagnols veulent avoir
» la guerre, je ne sois plus tost monté à cheval, qu'ils
» n'auront mis le pied à l'étrier ».

Quelqu'un disant à Henry IV que le maréchal de Biron jouait fort bien à la paume; le prince qui était instruit de sa conspiration, répondit : « Il est vrai qu'il
» joue bien, mais il fait mal sa partie ».

Henry fit entrer dans ses gardes-du-corps un soldat qui lui avait fait une blessure. Il le montra un jour au maréchal d'Estrée en lui disant : « Voilà le soldat qui
» me blessa à la journée d'Aumale ».

Un ambassadeur d'Espagne lui témoigna un jour la surprise qu'il éprouvait en le voyant environné par une quantité de gentilshommes. « Si vous m'aviés vu un
» jour de bataille, répartit vivement le roi, ils me
» pressaient bien davantage ».

Un

Un jour, au milieu de seigneurs étrangers, Henry frappant sur l'épaule de Crillon : *Messieurs*, dit-il, *voilà le premier capitaine du monde.* « Sire, reprit Crillon, » vous en avez menti, c'est vous qui êtes le plus » brave ».

Le nonce du pape demandait à Henry combien de tems il avait fait la guerre. « Toute ma vie, répondit » le prince, et jamais mes armées n'ont eu d'autre » général que moi ».

Egaré un jour à la chasse, il entre dans une auberge où, trouvant plusieurs personnes, il voulut faire tomber la conversation sur les affaires de l'état. On parla de sa conversion. « Ne sonnez mot de cela, dit » un marchand de bestiaux, la caque sent toujours le » hareng ». Des seigneurs entrèrent et firent reconnaître Henry, qui, avant de sortir, frappa sur l'épaule du marchand en lui disant : « Bonhomme, la caque » sent toujours le hareng à votre endroit, et non pas » au mien; car vous avez encore du mauvais levain » de la ligue ».

Passant au bac de Neuilly, dans lequel se trouvaient beaucoup de paysans, Henry qui se croyait inconnu, vit un homme dont les cheveux étaient blancs et la barbe noire. Il lui demanda la raison de cette différence. — « Sire, c'est que mes cheveux sont de vingt » ans plus vieux que ma barbe ». Le roi trouva cette réponse si plaisante, qu'il la raconta depuis plusieurs fois.

Se promenant un jour dans la forêt de Villers-Cotterets, il rencontra le député des habitans de Puisieux, qui apportait sur son dos un sac d'avoine, dont le poids l'incommodait beaucoup. Henry lui demanda

ce qu'il portait, et où il allait. Le paysan lui conte qu'il porte *l'avoine de redevance*, ajoutant que, si le *roi au long nez* faisait bien, il lui éviterait de porter tous les ans cette avoine sur son dos. Le manant passe son chemin. Le lendemain le roi envoya chercher cet homme, qui ne reconnut pas, sans crainte, son souverain, à qui il avait parlé si cavalièrement la veille. Henry IV lui dit que désormais il enverrait chercher l'avoine à Puisieux.

Un paysan de Béarn parvint à entrer dans le Louvre, et à pénétrer près de Henry, à qui il faisait des signes pour s'en faire reconnaître. Le roi n'eut pas l'air de s'en appercevoir. Les courtisans s'étant retirés, il fait venir son Béarnois dans un cabinet, l'embrasse, et lui demande s'il n'est pas content de le voir tranquille possesseur de ses états? « Vraiment oui, répond le » le paysan, mais me semble que vous êtes devenu » un tantinet fier ».

Après s'être entretenu avec un vigneron du Vendomois, sans en être reconnu, il finit par lui demander combien il gagnait par jour. — Quarante sols. — Que fais-tu de cet argent? — « quatre parts. La première » me nourrit; la seconde paye mes dettes; je place » la troisième, et la quatrième je la jette dans l'eau. » — Comment cela? — Je commence par me nourrir » du quart de mon gain : le second quart sert à nourrir » mon père et ma mère qui m'ont élevé : le troi- » sième est employé à élever mes enfans qui me » nourriront un jour, et la dernière part est pour mon » roi, qui n'en touche rien, ou presque rien : partant » perdu pour lui et pour moi ».

Allant à la chasse dans la forêt de Vendôme, et

s'étant écarté de sa suite, Henry rencontre un paysan assis au pied d'un arbre. — Que fais-tu là? — Ma finte, » j'étions là pour voir passer le roi. — Tu serais donc » bien aise de le voir? — Vantez bin que oui, » monsieur. — Si tu veux monter sur la croupe de mon » cheval, je te le montrerai. — Lepaysan monte, et » chemin faisant demande comment il pourra reconnaître le roi. — Tu n'auras qu'à regarder celui qui » aura son chapeau, pendant que tous les autres auront la tête nue ». Arrivé au rendez-vous de chasse, le roi est salué par tous les seigneurs qui s'y trouvent: » Hé bien, qui est le roi? — Ma finte, monsieur, » il faut bin que ce soit vous ou moi, car il n'y a que » nous deux qui avions le chapeau sur la tête ».

« On m'accuse, disait-il, d'être chiche: je fais trois » choses bien éloignées d'avarice: je fais la guerre, » je fais l'amour, et je bâtis ».

Un courtisan sollicitait la grace de son neveu, qui avait commis un assassinat. « Je suis bien fasché, ré- » pondit Henry, de ne pouvoir vous accorder ce que » vous demandez. Il vous sied bien de faire l'oncle, » à moi de faire le roi: j'excuse votre demande, » excusez mon refus ».

M. de Noailles avait écrit sur le lit de Marguerite de Bourbon, comtesse de Clèves:

Nul heur, nul bien ne me contente,
Absent de ma divinité.

Le roi ajouta de sa main:

N'appellez pas ainsi ma tante;
Elle aime trop l'humanité.

Il disait un jour à ses amis: «Vous ne me connaissez
» pas encore vous autres ; mais je mourrai l'un de ces
» jours, et quand vous m'aurez perdu, vous connaîtrez
» ce que je valois. Il faut quitter sa maison, sa femme,
» ses enfants : *linquenda tellus, et domus et placens*
» *uxor* ».

La reine fit un ballet composé des quinze plus belles femmes de la cour. Henry IV dit au nonce du Pape, qui se trouvait à cette fête : « Monsieur le nonce,
» je n'ai jamais vu de plus bel escadron, ni de plus
» périlleux que celui-là ».

Un capitaine Gascon demanda un jour au roi son congé en ces termes laconiques: « Sire, trois mots,
» argent, ou congé ». — Henry lui répliqua sur-le-champ: Capitaine, quatre : ni l'un ni l'autre. Revenu de sa première vivacité, il accorda congé et argent.

En voyant la délicatesse de construction des clochers d'Orléans, il demandait s'ils avaient des étuis.

Quelqu'un présenta à Henry l'anagramme de son nom. Le roi lui demanda quelle était sa profession. —
« Sire, ma profession est de faire des anagrammes,
» mais je suis fort pauvre. — Il n'est pas étrange, car
» vous faites un pauvre métier ».

Les députés de Provence étant venus à Lyon pour complimenter le roi, le harangueur resta court. « Je
» vous entends, dit Henry, vous voulez me dire que
» la Provence est à moi, et non au duc de Savoye ».
— La même chose arriva au président de Rouen. Le prince dit à ceux qui l'accompagnaient: — « Les Nor-
» mands sont sujets à manquer de parole ». Nous ne citerons pas les bons mots de Henry IV dans plusieurs circonstances semblables, parce qu'ils sont connus de tout le monde.

Dînant un jour chez Zamet, ce dernier lui faisait voir les distributions de sa maison, lui disant : « Sire, j'ai » ménagé ces deux salles et ces trois cabinets, de ce » côté ». — Oui, oui, dit le roi, qui savait combien il avait volé, et de la rognure, tu en as fait des gants.

Le duc de Mayenne importunait le roi pour le paiement de sommes promises.—Monsieur, lui dit Henry, il me serait plus aisé de vous donner une nouvelle bataille d'Ivry, que de l'argent.

Le tailleur du roi avait fait imprimer des réglemens, qu'il prétendait nécessaires au bien de l'état ; il les présenta hardiment au prince, qui dit devant lui, à l'un de ses valets-de-chambre : — « Allez chercher mon » chancelier ; qu'il vienne me prendre la mesure d'un » habit ; voici mon tailleur qui fait des réglements «.

Henry invitait les seigneurs à faire valoir leurs terres par eux-mêmes, et à s'y retirer, prétendant que *le meilleur fonds que l'on puisse faire, était le bon ménager.* Il riait de tous ceux qui venaient étaler à la cour des habits magnifiques, et *qui portaient*, disait-il, *leurs moulins et leurs bois de haute futaie sur le dos.*

Il fit défense de porter ni or ni argent sur les habits, *excepté pourtant*, était-il dit dans le réglement, *aux filles de joie et aux filoux, en qui nous ne prenons pas assez d'intérêt pour leur faire l'honneur de donner notre attention à leur conduite.*

En rendant justice au jugement, et au sens droit du connétable de Montmorency, et du chancelier, il les raillait de leur ignorance, et avait coutume de dire : « Avec mon compère, qui ne sait pas lire, et

» mon chancelier, qui ne sait pas le latin, il n'y a
» rien que je ne sois en état d'entreprendre ».

Un médécin protestant s'étant converti, Henry IV dit à Sully : « Mon ami, ta religion est bien malade,
» les médecins l'abandonnent ».

Un des projets auquel il voulait travailler avec plus d'ardeur, était de retrancher les longueurs et les chicanes des procès. Toutes les fois que son chancelier et Achilles de Harlai, premier président du parlement, le venaient voir, il les conjurait d'en trouver les moyens, afin que son peuple ne fût plus tourmenté par *une guerre d'écritoire.*

En parlant des prélats de mauvaise vie, il disait :
« Je voudrais bien faire ce qu'ils prêchent ; mais ils
» ne pensent pas que je sache tout ce qu'ils font ».

Il prétendait qu'il ne fallait pas pour bien régner qu'un roi fît tout ce qu'il pouvait faire. — Il disait encore qu'un roi était comme un apothicaire, qui avec des poisons compose d'excellens antidotes.

Dans presque toutes ses lettres aux gouverneurs des provinces, on trouve ces mots: « Ayez soin de mon
» peuple; ce sont mes enfans; Dieu m'en a commis
» la garde, j'en suis responsable ».

M. d'O l'ayant laissé manquer d'argent, même pour les besoins urgens de la vie, il demanda à l'un de ses valets-de-chambre combien il avait de chemises.
— « Une douzaine, sire; encore y en a-t-il de déchi-
« rées. — Et de mouchoirs, n'est-ce pas huit que j'en
» ai pour cette heure ?— Il n'y en a que cinq, répondit
» le valet-de-chambre ». Alors M. d'O lui dit qu'il avait commandé pour six mille écus de toile en Flandre.

— « Cela va bien, repliqua le roi, on me veut faire » ressembler aux écoliers qui meurent de froid dans » le collége, et qui ont des robes fourrées en leur » pays ».

Les huguenots croyaient qu'il serait toujours de leur religion; les ligueurs souhaitaient qu'il ne se convertit point, et le tiers-parti pensait qu'il ne pouvait se remarier — « Je les ai trompés tous trois, disait Henry: » j'ai quitté le huguenotisme, je suis bon catholique: » je me suis remarié, et j'ai des enfants qui me succéderont, s'il plaît à Dieu ».

On lui dit un jour d'un ligueur fort brave, qu'encore qu'il eût obtenu de lui son pardon, et même quelques bienfaits, il ne l'aimait pourtant pas. — « Je lui veux » repliqua-t-il, faire tant de bien, que je le forcerai » de m'aimer malgré lui ». — Il disait à ceux qui lui reprochaient son indulgence, *qu'on prenait plus de mouches avec une cuillerée de miel, qu'avec vingt tonneaux de vinaigre.*

Un prélat lui parlant un jour de la guerre, il lui demanda de quel saint était l'office, ce jour là, dans son bréviaire.

Les huguenots du Poitou lui ayant envoyé des députés, il leur dit: *Adressez-vous à ma sœur, car votre état est tombé en quenouille.* Cette princesse était restée protestante.

Un seigneur qui avait long-tems balancé pendant les troubles, sans prendre aucun parti, l'étant un jour venu trouver, comme il jouait avec ce prince, il lui dit: « Approchez, monsieur, soyez le bien venu; si » nous gagnons, vous serez des nôtres ».

Un avocat vint un jour présenter à la reine un *panégyrique de la Vierge Marie*, le roi lui dit : Combien de causes avez-vous plaidées ? — Cinq. — Combien en avez-vous gagnées ? —Deux, sire.—Se retournant vers madame de Guise, Henry lui dit : « Ma » cousine, je veux vous donner cet homme pour » avocat. — Sire, je remercie votre majesté ; car, » puisque de cinq causes il en perd trois, il ne ferait » pas bien mes affaires. — Ventre-saint-gris, vous ne » dites pas aussi qu'étant avocat de la Vierge, il » gagnera dorénavant toutes ses causes ». — Tout le monde rit, excepté le pauvre avocat, qui ne fut plus tenté de faire des homélies.

On connaît cette lettre à Gabrielle : « Mes belles » amours, deux heures après l'arrivée de ce porteur, » vous verrés un cavalier qui vous aime fort, que » l'on appelle *roi de France et de Navarre ;* titre » certainement honorable, mais bien pénible : celuy » de votre sujet est bien plus délicieux : tous trois » ensemble sont bons à quelque sauce qu'on les puisse » mettre, et n'ay résolu de les céder à personne ».

Après la mort de sa maîtresse, il écrivait celle-ci à sa sœur : « Les regrets et les pleurs m'accompagne» ront jusqu'au tombeau. La racine de mon amour » est morte, elle ne rejettera plus ; mais celle de mon » amitié sera toujours verte pour vous, ma chère » sœur, que je baise un million de fois ».

Il mandait un jour à Sully : « Mon amy, j'ache» terois votre présence de beaucoup ; car vous estes » le seul à qui j'ouvre mon cœur : il n'y va ny de » l'amour, ny de la jalousie, c'est affaire d'estat. » Hastés-vous ; venés, venés, venés. Ma femme,

» mes enfans, tout le ménage se porte bien. Ils vous » aimeront autant que moy, ou je les déshériteray ».

Ces fragmens et plusieurs des lettres que nous rapportons dans ce recueil, ainsi que les harangues, nous ont fait faire une réflexion que nous soumettons au lecteur; c'est que si l'on se reporte au siècle où vivait Henry IV, si l'on considère son style plein d'énergie et de naïveté, on n'hésitera point à lui donner parmi les littérateurs de ce tems un rang honorable. Voltaire a eu raison de dire :

Il n'est point de lauriers qui ne couvrent sa tête.

Mais ce genre de gloire est effacé par les autres; et si je le réclamais pour Henry, ce ne serait que par une justice rigoureuse, et parce que je pense que beaucoup d'hommes de lettres n'écrivaient pas aussi bien que lui. Tout le monde connaît sa chanson sur la belle Gabrielle; en voici une encore de Henry IV, bien moins répandue, et rapportée par MM. Brizard et la Borde.

Viens, aurore,
Je t'implore :
Je suis gaî quand je te vois,
La bergère,
Qui m'est chère,
Est vermeille comme toi.

Pour entendre
Sa voix tendre,
On déserte le hameau;
Et Tityre,
Qui soupire,
Fait taire son chalumeau.

Elle est blonde,
Sans seconde;

Elle a la taille à la main.
Sa prunelle,
Étincelle,
Comme l'astre du matin.

De rosée
Arrousée
La rose a moins de fraîcheur.
Une hermine
Est moins fine ;
Le lys a moins de blancheur.

D'ambroisie
Bien choisie,
Hébé la nourrit à part ;
Et sa bouche,
Quand j'y touche,
Me parfume de nectar.

Nous venons de citer, sans les accompagner de commentaires ni de réflexions, quelques traits détachés de la vie de Henry IV : toute observation eût été superflue. *La vie d'un homme de lettres est dans ses ouvrages*, a dit le chantre de Henry-le-Grand. La vie du chef d'un état est dans le récit pur et simple de ses actions : c'est le seul éloge qui convienne au père de Louis XIII. Il ne nous reste qu'à parler de sa mort. Tout le monde en connaît les détails. Un crime épouvantable l'enleva à la France le 14 mai 1610. On ne sait point au juste ce qui put engager Ravaillac à poignarder ce bon prince. *Les juges qui l'interrogèrent*, dit Péréfixe, *n'osèrent en ouvrir la bouche, et n'en parlèrent jamais que des épaules.*

Ce prince était dans la 58me. année de son âge. Selon le père *d'Avrigny*, « la consternation que causa » sa mort fut égale à l'amour de ses sujets, et jamais

» sujets n'aimèrent plus leur prince. Je parle du plus
» grand nombre ; car, à la honte de son siècle, quoi-
» qu'il possédât dans un haut degré toutes les qua-
» lités qui font les bons princes, aussi bien que celles
» qui font les grands rois, il n'y a point eu de tyran
» contre qui l'on ait plus souvent conspiré ».

Henry IV avait le front large, les yeux vifs, le nez aquilin, le teint vermeil, l'air martial, et cependant la physionomie douce et heureuse. On a fait un parallèle entre lui et César ; mais ce dernier gagnerait trop à la comparaison. Il combattit contre ses compatriotes ; Henry défendait ses droits.

Sous son règne les arts furent encouragés. On fit des glaces dans le goût de celles de Venise ; on planta des mûriers ; on s'occupa des vers à soie : la Seine fut jointe à la Loire par le canal de Briare, Paris fut agrandi et embelli. Henry fit construire la place Royale, restaurer les ponts, unir le faubourg Saint-Germain à la capitale, bâtir le Pont-Neuf, augmenter Fontainebleau. Toutes dettes payées, il laissa quinze millions dans ses coffres. Il avait le projet de ne faire de l'Europe qu'une république gouvernée par des lois communes, et, pour faire cesser toutes les persécutions, de tolérer les trois principales religions. Il régna 22 ans.

Qu'on nous permette de terminer cette notice imparfaite par un tableau que nous avons offert ailleurs au public.

« Considérons le Français vivant sous Louis XI et
» Charles IX, et voyons s'il est plus heureux que sa
» postérité ne le fut sous Henry IV. Sous le premier,

» il craignait de prononcer un mot; il avait devant
» lui des cachots prêts à le recevoir, des tortures pré-
» parées, des bûchers qui semblaient l'attendre : il
» était obligé de pratiquer des minuties, de visiter des
» reliques, de baiser des ossemens. Sa sûreté dépen-
» dait de sa dissimulation, de sa fausseté. Au milieu
» de ses compatriotes, frappés comme lui de terreur,
» il était comme dans un pays ennemi, environné
» d'espions, occupé d'étudier tous ses mouvemens,
» tous ses gestes, et d'enchaîner sa langue; il craignait
» même qu'on ne devinât sa pensée. Sous Charles IX,
» il se cachait avec soin, tremblant de voir son asyle
» violé pendant la nuit par une troupe d'assassins qui
» venaient le mettre à mort sans jugement préalable.
» Terminons ce tableau déchirant, renouvelé, de nos
» jours, par le fanatisme politique, et passons au sui-
» vant. Honneur au roi philosophe qui, prétendant que
» la France *valait bien une messe*, montrait le prix
» qu'avaient, à ses yeux, certaines pratiques de deux
» religions rivales, et se gardait bien de persécuter
» l'une par l'autre. On respire sous ce règne; on est
» plus libre; on se livre aux douces émotions de la
» nature : les liens des familles sont resserrés; on ne
» craint point de trouver un ennemi dans son frère ou
» son parent : on peut, à son choix, aller dans le tem-
» ple, à l'église, ou rester chez soi. La terre se pare
» sous la main de l'agriculteur; les moissons se suc-
» cèdent; le commerce est florissant; les lettres renais-
» sent; le domaine des sciences commence à se peu-
» pler, et Malherbe ouvre le temple des Muses.
» Mécontent quand il reste du bien à faire, Henry,
» à qui tous les hommes sont chers, veut faire le

» bonheur de l'Europe, et médite un projet de paix
» pour tous les peuples qui l'habitent; mais, au mo-
» ment où il s'en occupe, le poignard d'un frénétique
» le frappe, et la France est privée de son bien-
» faiteur. J'imiterais ceux que je blâme si j'accusais,
» comme on l'a fait, une religion de ce crime affreux.
» Les vrais philosophes de ce tems pleurèrent le héros,
» sans accuser aucun parti ».

Rex lugendus orbi, sed nulli flebilior quàm Gallis.

NOTICE
SUR CORISANDRE,
Avec un précis des amours de Henry IV.

DIANE (1) était fille d'un gentilhomme nommé d'*Andouins*, fameux par sa bravoure. Elle était connue sous le nom de la belle *Corisandre*, et portait le titre de *vicomtesse de Louvigny*. Elle épousa, en 1567, *Philibert de Grammont, comte de Guiche*, gouverneur de Bayonne. Il eut un bras emporté d'un coup de canon en 1580, au siége de la Fère (2), où commandait, pour Henry III, le maréchal de Matignon, et mourut des suites de sa blessure. Henry IV aima *Corisandre*, pendant plusieurs années. En 1586 il se déroba de son camp pour aller lui offrir des drapeaux pris devant Castels, dont le maréchal de Matignon fut obligé de lever le siége. Après la bataille de Coutras, au lieu de s'avancer vers Paris, Henry congédia ses troupes, pour aller voir la comtesse de Guiche, et perdit ainsi le fruit de sa victoire.

La passion du roi augmentant, il résolut d'épouser Corisandre, et lui donna une promesse de mariage,

(1) C'est le nom mystique qu'on lui donne dans l'opuscule intitulé : *Amours du Grand Alcandre.*

(2) Pendant le siége de la Fère, la saison fut si belle, et les assiégeans y étaient tellement dans l'abondance, qu'on l'appella le *siége de velours*.

signée de son sang ; il demanda à Daubigné son avis sur cette démarche qu'il se proposait de faire. Voici comment Daubigné raconte cette affaire.

« A quelque temps de là, le roi de Navarre ayant » fait mettre à ses côtés M. de Turenne et moi, nous » fit part, en se promenant avec nous, des angoisses » et perplexités où il se trouvait, au sujet du dessein » qu'il avoit formé d'épouser la comtesse de Guiche, » à laquelle même il avoit déjà donné une promesse » absolue de mariage, et nous enjoignit de penser » toute la nuit au conseil qu'il nous demandoit pour » le lendemain, sur cette épineuse affaire. Le vicomte » de Turenne y rêva effectivemeut pendant la nuit ; » mais connoissant combien il étoit chatouilleux de » parler sur un tel sujet, il résolut d'esquiver le coup, » et fit naître pour cela une nécessité absolue de s'en » aller à Marans.

» Pour moi, que ma qualité d'écuyer retenoit auprès » de mon maître, je me déterminai à remplir mon » devoir en fidèle serviteur. Le roi de Navarre sor- » tant donc le lendemain matin de la ville où nous » étions, sous prétexte d'aller à la promenade, s'ac- » costa de moi, et ayant ordonné au reste de sa suite » de s'éloigner, me fit un discours étudié qui dura » plus de deux heures, dans lequel il cita l'exemple » de plus de trente princes des siècles passés et du » courant, qui s'étoient bien trouvés de s'être mariés, » pour leur plaisir, à des femmes de moindre étoffe » que la leur. Ensuite il discourut de plusieurs évè- » nemens, qui faisoient voir que les grandes alliances » avoient été aussi ruineuses aux souverains qu'à » leurs états, concluant par l'injustice de ceux qui

» étant sans passion, vouloient régler toutes les dé-
» marches d'un homme passionné; enfin, poursuivit
» mon maître, j'ai besoin, Daubigné, à cette fois
» que tu me dises, avec ta fidélité accoutumée et
» selon les préceptes de ta sévère morale, tes senti-
» mens, et que tu me conseilles, dans cette occasion
» où il y va du tout pour moi, ce que je dois faire.

» Comme j'avais bien étudié ma leçon pendant la
» nuit, et voyant que le roi de Navarre m'ordonnait
» de lui parler avec franchise, je commençai ma
» réponse par blâmer les mauvais serviteurs qui s'ap-
» puyoient de tels exemples et de tels évènemens,
» pour flatter les desirs de leurs maîtres. Je lui
» dis qu'ils étoient inexcusables, parce qu'ils fomen-
» toient de propos délibéré une passion condamnable.

» Sire, ces exemples, ajoutai-je, sont beaux, mais
» ils ne font rien pour vous; car ces princes que vous
» venez d'alléguer, étoient dans un état paisible; ils
» n'avoient point d'ennemis, et ils n'étoient point er-
» rants comme vous, qui ne conservez votre vie et
» ne soutenez votre fortune que par votre courage,
» votre propre vertu, et la réputation que vous avez
» acquise. Il faut, sire, que vous vous envisagiez sous
» quatre points de vue différents, qui sont de Henry
» de Bourbon, du roi de Navarre, de présomptif
» héritier de la couronne de France, et de protec-
» teur des églises des réformés. Chacune de ces qualités
» a ses serviteurs particuliers que vous devez payer
» de différentes monnoyes, selon leurs desseins et
» leurs intérêts. Vous devez confier à ceux qui servent
» Henry de Bourbon le salut de votre personne et
» le soin de votre maison; aux serviteurs du roi de
Navarre,

» Navarre, les charges et les places de votre état :
» aux partisans du successeur apparent au royaume
» de France, vous devez les repaistre de belles espé-
» rances, attendu que c'est le but qui les attache à
» votre fortune. Mais le payement de ceux qui vous
» regardent, comme le défenseur de leur religion,
» est plus difficile à faire ; car il est besoin de con-
» tenter ces derniers, par un grand zèle pour leur
» cause, par de bonnes actions et par de beaux
» exemples; puisque, si vous êtes leur supérieur dans
» de certains points, ils ne laissent pas aussi à d'autres
» égards d'être vos compagnons, pourvu toutefois
» qu'ils prennent la meilleure part dans les dangers,
» en vous y laissant la moindre. Je ne vous soupçonne
» pas, haïssant la lecture comme vous faites, d'avoir
» de vous-même allégué les mauvais exemples que
» vous venez de citer : comme cette étude est indigne
» de vous, c'est le fruit de celles de quelques ser-
» viteurs infidèles, dont les vues intéressées sont de
» vous complaire en tout, de captiver vos bonnes
» graces au risque de causer votre ruine, et de flatter
» votre amour aux dépends de votre honneur.

» Or, j'ai été trop amoureux, pour entreprendre
» de combattre votre amour par votre exemple : vous
» êtes possédé d'une passion violente, ainsi il est
» inutile de délibérer sur les moyens de l'éteindre
» dans votre cœur; mais ils est permis de dire que,
» pour jouir de vos amours, vous devez vous rendre
» digne de votre maîtresse ; c'est-à-dire qu'il faut que
» votre amour vous serve d'aiguillon, pour embrasser
» sérieusement le soin de vos affaires. Ce doit être
» là votre premier but, il y va du tout pour vous,

c

» *aut Cæsar, aut nihil.* Rendez vous assidu dans votre
» conseil que vous abhorrez ; employez plus d'heures
» dans la journée que vous ne faites aux choses né-
» cessaires; donnez en toutes occasions la préférence
» aux actions essentielles sur les bagatelles; efforcez-
» vous de surmonter les foiblesses que vous avez dans
» votre domestique, lesquelles ne vous font pas hon-
» neur, et puis, quand vous aurez triomphé de vos
» ennemis, captivé le cœur de tous les François, et
» assuré votre vie et votre fortune, vous pourrez alors,
» si vous le trouvez bon, faire ce qu'ont fait tous ceux
» dont vous me rapportez les exemples. M. le duc
» d'Alençon est mort, et vous n'avez plus qu'un degré
» à monter pour parvenir au trône de France : que la
» crainte frivole de donner une jalouse envie contre
» vous, ne vous fasse point faire présentement à demi
» ce que vous pouvez faire en entier; si vous n'avez
» un pied levé pour saillir au lieu où vous aspirez
» avant qu'il soit vuide ; un seul coup vous en fera
» tomber quand il le sera, si ce même pied n'y est
» pas déjà un peu entré. En un mot, sire, si dans ces
» conjonctures vous devenez l'époux de votre maî-
» tresse, vous vous barrez pour jamais le chemin
» qui peut vous conduire un jour au trône de la mo-
» narchie française. «

» M'étant tu à ces derniers mots, mon maistre me
» remercia d'une manière très-affectueuse, de tout
» ce que je venais de lui représenter, et me promit,
» même avec serment, que de deux ans il ne passe-
» roit outre avec la comtesse de Guiche.

Henry profita du conseil de ce fidèle serviteur. La beauté de Corisandre s'effaça. *Elle devint trop grasse*

et si rouge de peau, disent les historiens du tems, *que le roi s'en dégoûta*: il eut d'elle un enfant appellé *Antonin*, à qui il offrit de le reconnaître; mais Antonin répondit qu'il aimait mieux être gentilhomme que bâtard d'un roi.

Corisandre rendit de grands services à Henry. Elle fit pour lui la guerre à ses dépens, et lui envoya à différentes fois des levées de 20 à 24 mille Gascons, qu'elle avait enrolés à ses frais.

En 1594, Corisandre était à Chartres. Henry, dont la sœur voulait épouser le comte de Soissons, et à qui ce mariage déplaisait, envoya Sully à Chartres, pour tâcher de retirer les promesses qu'ils s'étaient faites mutuellement. Corisandre jouait le rôle de confidente, et donnait ses avis. Sully tendit un piége, dans lequel on donna. Il persuada au comte de Soissons et à la sœur de Henry de lui remettre les promesses, et de se fier en la bonté du roi. Corisandre les avait laissées dans le Béarn. Comme il eût été trop long de les faire venir, Sully engagea les deux amans à dresser un acte, par lequel ils renonçaient à se marier, et annullaient formellement les promesses qu'ils s'étaient faites. Muni de cet acte, Sully fut à Rouen : le mariage ne se fit pas, et la sœur du roi devint duchesse de Bar.

On ne voit plus paraître Corisandre dans l'histoire de Henry, depuis cette époque : elle survécut à ce prince, et mourut vers l'an 1624, laissant le comte de Guiche, *Antoine de Grammont*, et une fille qui épousa *Nompar de Caumont, comte de Lausun. Sully* prétend dans ses *œconomies royales*, *qu'elle avait honte* qu'on dît que le roi l'eût *aimée, sur-tout depuis que sa laideur*

éloignait ceux qui auraient pu la consoler de l'inconstance de Henry.

Avant Corisandre, Henry avait aimé mademoiselle de Tignonville, et des femmes de la suite de la reine-mère, qui s'était fait escorter pendant sa promenade dans le Béarn, d'italiennes et de françaises, avec le secours desquelles elle comptait séduire le roi de Navarre; mais alors même il faisait marcher la gloire avant l'amour.

A Corisandre succéda madame de Guercheville. Se promenant sur les frontières de la Normandie, Henry passa par la maison d'*Antoinette de Pons, marquise de Guercheville*, veuve alors de *Henry de Silly*, *comte de la Rocheguyon*, mort en 1586, et dont elle avait des enfans. En secondes noces elle épousa *Charles Duplessis, sieur de Liancourt, gouverneur de Paris.* Cette jeune veuve, élevée à la cour, avait plus de graces, et des manières plus agréables que Corisandre; mais elle fut sage, et ne cèda point à la passion de Henry.

Il oublia ces deux dames pour *Marie de Beauvilliers, abbesse du Mont-de-Mars*, (Montmartre) qu'il vit en 1590, pendant le second siége de Paris, et qu'il fit conduire à Senlis.

Quelque tems après, Roger de *St.-Lary Bellegarde* qui *aimait Gabrielle d'Estrées*, fille de J. d'Estrées, marquis de Cœuvre, ayant mené Henry voir sa maîtresse, celui-ci en devint amoureux et ne pensa plus à l'abbesse. Gabrielle, qui préférait St-Lary au roi, se retira à Cœuvre, près de Soissons. Henry se déguisa en paysan pour aller la voir. Il en fut mal reçu, mais elle ne tint pas long-tems rigueur. On la maria

à Nicolas d'Amerval, sieur de Liancourt; mais ce mariage fut déclaré nul, par l'officialité d'Amiens, le 24 décembre 1594. Gabrielle suivit Henry IV, à qui elle fit quelques infidélités pour Bellegarde.

Gabrielle mourut le 10 avril 1599 : il en eut *César de Vendôme, mort en* 1665;

Alexandre de Vendôme, grand Prieur de France, empoisonné au château de Vincennes, en février 1629;

Et *Catherine Henriette*, mariée à Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf.

A Gabrielle succèda *Henriette de Balzac-d'Entragues*, connue sous le nom de *Marquise de Verneuil* : convaincue en 1604 d'avoir des intelligences à la cour d'Espagne, elle fut arrêtée et confinée dans un couvent. Henry qui accordait facilement des promesses de mariage, en avait fait une à la marquise. Le roi d'Espagne, Philippe III, voulait avoir cette promesse pour faire naître de nouveaux troubles dans le royaume.

Henry IV aima successivement la comtesse de Moret, et Charlotte des Essarts, et Marie Babou, vicomtesse d'Estauge, cousine de Gabrielle. Ayant fait grace à madame de Verneuil, il la revit assez souvent, et continua de lui faire la cour. Celle-ci, sachant que ce prince et la reine étaient tombés dans l'eau, en allant à St.-Germain, dit en revoyant Henry : « J'eusse » été contente de vous voir sauve, mais j'aurois crié » pour le reste : *La royne boit* ».

Le roi s'attacha aussi à Catherine de Rohan, depuis duchesse de Deux-Ponts, qui lui dit, sur les instances qu'il lui faisait, qu'elle était trop pauvre pour être sa femme, et de trop bonne maison pour être sa.... maîtresse.

Les dernières amours de Henry furent pour Charlotte de Montmorency, princesse de Condé, la plus belle femme de la cour. Le mari inquiet l'emmena brusquement dans les cours étrangères, ce qui jetta Henry dans des regrets qui n'étaient plus de son âge. Il n'était pas guéri de cette passion malheureuse, lorsque la main du crime l'enleva aux adorations de la France, à l'admiration de l'Europe, au bonheur de l'Univers qu'il voulait établir par une paix perpétuelle.

NOTES.

(1) MM. Gaillard, Thomas, La Harpe, le Clerc et nombre d'autres écrivains, ont fait l'éloge de Henry : je suis loin de contester le talent à ces panégyristes; mais je pense que cet éloge était plus difficile à faire que celui de tout autre. Une remarque qui peut paraître singulière, mais qui n'en est pas moins vraie, c'est que plus un héros offre de perfections, moins il présente de ressources à celui qui veut tracer son éloge. Dans ce cas, il ne faut être qu'historien. J'en appelle à tous ceux qui écrivent. Toutes les fois qu'on fait taire l'imagination, qu'on renonce aux prestiges de l'éloquence, on est froid, monotone, ennuyeux.

(2) Nous ne parlerions peut-être pas d'Antoine *de Bourbon*, père de Henry IV, si le seul défaut qu'ait eu ce grand homme ne lui eût été comme transmis par son père. Notre intention n'est pas de justifier l'un par l'autre; mais on conviendra du moins que l'exemple d'un père peut influer sur un fils, porté naturellement à excuser dans ses écarts l'auteur de ses jours.

Antoine aimait beaucoup les femmes, et s'il eût eu les grandes qualités de son fils, la chronique scandaleuse aurait eu soin de recueillir quelques anecdotes de sa vie (*a*). En voici une que la tradition

du pays où elle s'est passée nous a transmise, et dont il existe encore des traces. Pendant les divers séjours que la cour de France faisait à Blois, Antoine, que la représentation fatiguait peut-être (1), avait loué une maison sise à deux lieues de Vendôme, sur le bord d'une petite rivière, et près d'un hameau appellé le *Gué du Loir.* Cette maison porte le nom *de la Bonne Aventure*, et appartenait encore, il y a deux ans, aux descendans de messieurs de Musset, qui en étaient propriétaires à cette époque. Ils ont encore le bail passé par leurs ancêtres à Antoine de Bourbon. Antoine y avait rassemblé des demoiselles de moyenne vertu, pour lesquelles il s'absentait fréquemment de Blois. Le poète Ronsard, qui habitait la *Poissonnière*, à 4 lieues environ de la Bonne Aventure, fit contre le roi de Navarre une chanson, dont le refrain était *la Bonne Aventure-au-gué, la Bonne Aventure*. Beaucoup d'autres ont été faites depuis sur le même air, avec le même refrain. Tout le monde connaît d'autant mieux l'un et l'autre, qu'il n'est presque personne qui n'en ait été bercé dans son enfance; mais, comme l'origine en était inconnue, j'ai cru qu'on ne l'apprendrait point avec indifférence, et c'est ce qui m'a fait rapporter cette anecdote sur le roi de Navarre.

Le goût pour le beau sexe fut donc héréditaire chez Henry. Je ne prétends pas que ce soit une excuse; s'il fallait le justifier, je répéterais les paroles de ce prince à l'envoyé de l'empereur Rodolphe : paroles que j'ai rapportées.

(3) Jeanne d'Albret, femme d'Antoine de Bourbon, était fille et héritière de Henry d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite de Valois, sœur de François Ier, et veuve du duc d'Alençon. Henry d'Albret était fils de Jean d'Albret, lequel étoit roi de Navarre par sa femme Catherine de Foix, sœur du dernier roi, décédé sans enfans.

Ferdinand, roi d'Arragon, envahit la haute Navarre, située au-delà des Pyrénées. Il ne resta à Jean d'Albret que la basse Navarre. Il possédait encore les pays de Béarn, d'Albret, de Foix, d'Armagnac, de Bigorre, et quelques seigneuries.

(1) Le rôle de courtisan doit être beaucoup plus ennuyeux pour un roi que pour tout autre.

Henry d'Albret n'eut qu'une fille nommée *Jeanne*, que l'on appellait la *mignonne des rois*, parce que le roi Henry, son père, et François Ier. l'aimaient beaucoup. Charles-Quint la fit demander pour son fils Philippe II, pour pacifier leurs différends touchant le royaume de Navarre ; mais François Ier., ne voulant pas introduire en France un tel ennemi, fit venir Jeanne d'Albret à Châtelleraut, et la fiança au duc de Clèves, qui y renonça. On la maria alors au duc de Vendôme. Les noces furent célébrées à Moulins en 1547, année de la mort de François Ier.

Jeanne d'Albret eut d'abord deux enfans, qui moururent en bas âge. Le premier fut étouffé par l'imprudence de sa gouvernante ; le second tomba d'une fenêtre du château de Vendôme.

Il y avait huit générations de mâle en mâle depuis St.-Louis jusqu'à Antoine, qui était duc de Vendôme, roi de Navarre, et père de Henry IV.

La terre de Vendôme était passée dans la famille de Bourbon, en 1364, par le mariage de Catherine de Vendôme, sœur et héritière de Bouchard, dernier comte de Vendôme, avec Jean de Bourbon, comte de la Marche. Cette terre fut érigée en duché par le roi François Ier., l'an 1515.

(*a*) Antoine avait eu d'Isabelle La Beraudière de la Guiche (autrement appelée La Rouët, l'une des filles d'honneur de la reine-mère), un fils naturel nommé Charles, que Henri IV fit archevêque de Rouen, et qui mourut à Marmoutier en 1610.

Le 15 octobre 1562, au siége de la ville de Rouen, occupée par les huguenots, Antoine fut blessé à l'épaule, comme il satisfaisait un besoin naturel. La ville fut prise. Il y entra triomphant, porté dans son lit, et mourut au bout de 35 jours, non pas tant des suites de sa blessure, que des suites de son incontinence. Il n'avait que 42 ans.

HENRY IV.

LETTRE PREMIÈRE.

.... 1577.

A MANAUD, baron de Batz.

MONS. de Batz. Je vous veux bien faire savoir qu'etes sur l'état de la défunte Royne ma mere, de ceux-la à elle appartenans, et de tous tems bons amis et serviteurs des siens. Par quoi fesant état de votre bonne volonté, je vous prie de faire et croire ce que vous dira Mr. Daros de ma part, et serai bientôt à même de connoître les véritables gens de cœur qui se voudront acquérir honneur pour bien faire avec moi : entre lesquels je fais état de vous trouver toujours.

Votre bon maitre et ami, HENRY.

P. S. Je vous prie m'assurer vos amis et me venir voir à mon passer à Auch, partant de ce pays de la Rochelle.

Après les catastrophes qui suivirent la mort de Jeanne d'Albret, Henry IV, échappé de sa cour et arrivé à la Rochelle au mois de mai 1577, s'empressa de s'assurer de la noblesse de son pays. La lettre ci-jointe est la première qu'il écrivit à cette occasion.

Les lettres adressées à Manaud de Batz sont autographes, c'est-à-dire écrites de la main de ce prince. Jamais il n'a signé Henry de Bourbon, mais seulement Henry.

LETTRE II.

.... 1577.

Au même.

Mons. de Batz. Pour ce que je ne puis songer à ma ville d'Euse qu'il me souvienne de vous, ni penser à vous qu'il ne me souvienne d'elle, je me suis délibéré vous établir mon gouverneur en jcelle et pays d'Eusan. A donc aussi me souviendra quant et quant d'y avoir un bien sur ami et serviteur, sur lequel me tiendrai reposé de sa sureté et conservation : pour tout ce dont je vous ai bien voulu choisir; mais d'ici à ce qu'ayez reçu certaines lettres et instructions, vous en aller en ladite ville et y amener assez de vos amis pour y être le maitre et empecher que l'on n'y remue. Dieu vous ait, Mons. de Batz, en sa sainte garde.

Votre affectionné ami, Henry.

Henry s'étant rendu de la Rochelle à Auch, y trouva rassemblée la principale noblesse de cette province.

Il avait desiré d'en être escorté dans ce voyage qu'il avait entrepris pour faire reconnaître les villes de son patrimoine et les affermir à son obéissance. Suivi de deux mille chevaux, il fut obligé de forcer les portes de plusieurs places de ses propres états. Les catholiques y avaient formé contre lui des partis redoutables; mais rien ne fut aussi étrange que ce qui lui arriva à Euse, place alors très-importante, et l'une des clefs de la Gascogne.

Lorsqu'Henry IV approcha, les jurats vinrent en chaperons lui en présenter les clefs. Ce prince mit pied à terre, et suivi des barons de *Batz* et de *Roquelaure* qui étaient du pays, et de deux de ses gardes nommés *Cumont* et *Ferrabouc*, il entra dans la ville pour recevoir le serment de fidélité des habitans. A peine eut-il passé les portes qu'il entendit crier en gascon : *Coupat ton rast et ton rey y es !* Aussi-tôt la herse tombe, et Henry, séparé de sa troupe, se trouve, lui cinquième, en face de deux cents soldats et d'une nombreuse bourgeoisie armée qui l'assaillirent brusquement. De tous côtés on criait : *Tirez à la jupe verte !* c'était Henry IV qui la portait. Il reçut plusieurs coups de feu dans ses armes; un entr'autres à bout portant lui enfonça deux côtes. L'intrépidité d'Henry et de sa petite troupe en imposa tellement qu'ils abandonnèrent, presque sans résistance, une tour voisine, dans laquelle ce prince s'enferma avec ses compagnons jusqu'à ce que ses gens, accourus au premier bruit, eussent brisé la herse. Dès qu'ils furent entrés, les rebelles se jetèrent à genoux et demandèrent la vie. La clémence fut le premier mouvement d'Henry IV. Il eut cependantbien de la peine à les sauver de la fureur et de l'indignation de

ses troupes; il ne put même empêcher qu'on ne pendît, sous ses yeux, celui qui l'avait tiré à bout portant, et qui fut livré par les habitans comme un des principaux auteurs de la trahison; mais, tandis qu'on le pendait, la corde ayant cassé, Henry s'écria : *Grace à celui que le gibet épargne !* Tant de bonté lui assura si bien le cœur des habitans d'Euse, que cette ville fut la seule de ce pays qui lui resta toujours fidelle. Peu de tems après il en donna le gouvernement au baron de Batz.

LETTRE III.

.... 1578.

Au même.

Mons. de Batz. C'est merveille que la diligence de votre homme et la vôtre : tempis, que n'ayez pu pratiquer ceux du dedans à Florence. La meilleure place m'est trop chere du sang d'un seul de mes amis. Mais puisqu'est cette fois votre envie de pratiquer la muraille, bien volontiers. Pour ce, ne vous enverrai le monde ni le pétard que me demandez; mais bien vous le menerai, et y seront les bons de mes braves. Par ainsi, ne bougez de la thuilerie où vous irons trouver. Sur ce, avisez le bon endroit pour notre coup : de quoi et du reste pour bien faire se repose sur vous

Le bien vôtre à jamais, HENRY.

Ces paroles d'Henry : *La meilleure place m'est trop chere, etc.*, réfutent complètement l'inculpation de *Mornay*. — Celui-ci disait du baron de Batz, qu'*il ne*

pouvait imaginer comme un homme aussi déterminé aux armes, fût aussi timide au conseil.

On sait la réponse d'*Henry IV, qu'un véritable gentilhomme était le dernier à conseiller la guerre, et le premier à la faire.*

Mornay, protestant outré, détestait les catholiques, sur-tout ceux qu'Henry approchait de lui.

Catherine de Médicis vint en 1578 établir sa cour en Gascogne, sous prétexte de traiter de la paix avec les protestans, mais, au fond, pour leur enlever Henry IV. Cette artificieuse princesse avait amené à sa suite les plus belles personnes, et avait même fait venir d'Italie les plus consommées dans l'art de séduire. Les célèbres *Fosseuse, Dayelle*, et de l'*Avergne* furent tour-à-tour l'objet de la galanterie d'Henry IV. Des fêtes brillantes réunissaient la noblesse des deux partis, et des bals masqués succédaient la nuit aux amusemens du jour. C'était là sur-tout que la politique habile de *Catherine de Médicis* s'unissait à la galanterie de ses femmes pour travailler à la ruine des protestans et à la défection de leurs chefs. *Ussac*, gouverneur de la Réole, fut le premier séduit. Vieux et mal fait, il eut la faiblesse de devenir amoureux d'une des filles de la reine, et de livrer sa place. Le roi fut sur-le-champ s'en plaindre à la reine et lui redemander cette ville. *Catherine de Médicis* s'en défendit par des plaisanteries, et l'invita à une fête qu'elle donnait ce même jour à Auch. Henry IV, trompé, sut dissimuler cette offense. Il se rendit au bal, causa avec la reine et suivit sous le masque Mlle. *de Fosseuse*, dont on le croyait très-épris; mais plus occupé de représailles, il avait dès le matin dépêché le baron de Batz pour surprendre

Florence, ville du parti catholique. Ayant tenté vainement d'y établir quelque intelligence, le baron de Batz se mit en embuscade, et fit rendre compte au roi de Navarre du projet qu'on avait formé d'enlever la place; mais ce prince lui ordonna de l'attendre.

L'heure venue, Henry IV laissa au bal d'Auch un gentilhomme de sa taille, à qui il fit prendre son masque, et vola vers *Florence*, à la tête d'une troupe d'élite. Il enleva cette place la même nuit, malgré la vive résistance que fit la citadelle, et reprit au grand galop le chemin d'Auch, où il rentra avec le jour. S'étant désarmé promptement, il se trouva près de la reine lorsque des fuyards épouvantés vinrent porter la nouvelle de la prise de *Florence* par *Henry IV* en personne. *Catherine de Médicis*, qui croyait que ce prince avait passé la nuit au bal et sous ses yeux, prit leur récit pour une extravagance. *Henry* feignit de son côté, de se prêter à son illusion. Dès qu'elle fut dissipée, la reine lui dit : *Vous avez fait chou pour chou; mais le nôtre est mieux pommé.*

LETTRE IV.

.... 1578.

Au même.

Mons. de Batz. C'est vrai qu'un gros vilain homme m'a voulu mettre en suspicion votre fidélité et affection. Or, à tel que me faut entendre est bien mon oreille ouverte, mais lui sont bouchés mon cœur et ma croyance comme en cette occasion. En quel autre que vous pourrois-je tenir ma confiance pour la conservation de ma ville d'*Euse*, là où ne puis donner autre modele que le brave exemple de vous-même; et tant que vous souviendra du miracle de ma conservation qu'y daigna Dieu opérer principalement par votre valeur et bonne résolution, ne pourrez oublier votre devoir. Par quoi vous prie-je de vous en souvenir chaque jour pour l'amour de moi qui m'en souviendrai toujours pour le reconnaître envers vous et les vôtres. Sur ce n'ai autre exprès commandement à vous bailler, que de faire très-certain état de l'amitié du bien vôtre. HENRY.

L'aventure de *Florence* ayant averti *Catherine de Médicis* d'avoir recours à d'autres moyens, elle employa tous ses artifices à rendre suspects à *Henry IV* ses plus fidèles serviteurs. Rien n'était plus actif que cette princesse dans ses intrigues; mais Henry donnait rarement dans ses piéges. En voici ici un exemple.

LETTRE V.

.... 1578.

Au même.

Mons. de Batz. J'ai entendu avec plaisir les services que vous et Mons. de Roquelaure avez faits à ceux de la religion, et la sauveté que vous particulierement avez donnée dans votre château de *Suberbies*, à ceux de mon pays de Béarn. De quoi je vous veux bien remercier, et prier de croire que combien que soyez de ceux-là du pape, je n'avais aucune méfiance de vous dessus ces choses. Ceux qui suivent tout droit leur conscience sont de ma religion, et moi, je suis de celle de tous ceux-là qui sont braves et bons. Sur ce ne ferai la présente plus longue, si non pour vous recommander la place qu'avez en main, et d'être sur vos gardes : pour ce que ne peut faillir que n'aiez bientôt du bruit aux oreilles. Mais de cela je m'en repose sur vous, comme le devez faire sur

Votre plus assuré et meilleur ami,

HENRY.

Henry IV ayant abandonné en 1578 le séjour de *Pau* pour celui de *Nérac*, par complaisance pour la reine, sa femme, qui avait pris le Béarn en aversion, les protestans y furent cruellement persécutés par-tout où les catholiques se trouvèrent les plus forts. Ils se réfugièrent dans les contrées voisines chez le petit nombre de catholiques qui pensaient alors que la religion ne les dispensait point de la fidélité qu'ils devaient à leur souverain.

Cette lettre est de l'an 1578 : Henri IV n'avait alors que vingt-quatre ans.

LETTRE VI.

.... Mai 1580.

A Madame de Batz.

MADAME de Batz, je ne me dépouillerai pas, combien que je sois tout sang et poudre, sans vous bailler bonnes nouvelles, et de votre mari, lequel est tout sain et sauf. Le capitaine *Navailles* que je dépêche par delà, vous déduira comme avons eu bonne raison de ces paillards de *Cahors*. Votre mari ne m'y a quitté de la longueur de sa hallebarde, et nous conduisoit bien Dieu par la main, sur le bon et étroit chemin de sauveté; car force des nôtres que fort je regrette, sont tombés à côté de nous. A ce coup, ceux-là que savez et qu'avez dans vos mains, seront des nôtres : à ce sujet, je vous prie de bailler à mondit Navailles, lettres et instructions qui lui seront nécessaires dont je vous reprie bien fort lui aider à me gagner ceux-là et leurs amis, les assurant du bon parti que leur ferai, et de telle manière que desirerez ; je vous reconnoitrai ce service d'aussi bon

cœur que je prie Dieu, ma cosine, qu'il vous ait en sa sainte garde.

Le bien vôtre à vous servir, HENRY.

Les hostilités recommencèrent en 1580 par l'intrigue des deux reines, et cette reprise d'armes fut appelée *la guerre des amoureux*. Les protestans furent d'abord prequ'anéantis; mais on sait la manière brillante dont Henry IV releva leur parti. A la tête de 1,500 hommes seulement, il en attaqua 5,000 dans *Cahors*, place de son obéissance, qui avait osé lui fermer ses portes. Il les brise avec des pétards : aussi-tôt on fond sur lui avec fureur; on cherche à l'envelopper, et de tous côtés on crie : *Tirez au panache blanc*. Cinq jours et cinq nuits de combats et de prodiges l'avaient rendu maître de quelques quartiers, lorsque le jour naissant vint offrir à ses yeux un spectacle formidable. Seize barricades formaient dans la grande rue un amphithéâtre hérissé de piques et de soldats : l'effroi s'empare des plus braves, et ils proposent à Henry IV, ou de faire une retraite honorable, ou de réduire la ville en cendres. *Se peut-il, répond ce prince, que d'aussi braves gens ignorent leurs forces?* Il donne le signal de l'attaque, et se met au premier rang. Malgré la plus vive résistance tout fut enfoncé jusqu'à la dernière barricade. Ce fut là que tous les efforts se réunissent de part et d'autre. Henry IV, muni d'une hallebarde, disputa long-tems les débris : la brèche ouverte, il s'élance le premier; et, seul au milieu des ennemis,

il s'écrie : *Grace à tous ceux qui mettront bas les armes*. Ce trait de hardiesse et de magnanimité les fit tous tomber à ses pieds.

Pendant ces combats, Henry IV n'avait dormi que deux heures, la quatrième nuit, tout armé, en plein air et sur des piques. Mais, moins pressé de goûter du repos que de préparer tous les fruits de sa victoire, il passa la nuit suivante à expédier des couriers. On rapporte ici une des lettres qu'il écrivit. Elle est adressée *à sa cosine madame de Batz, à Batz.*

LETTRE VII.

.... 7 Décembre 1580.

A Corisandre des Andouin (1).

Il n'est rien de si vray qu'ils m'apprestent tout ce qu'ils peuvent. Ils pensoient que j'allasse de Grenade vous voir. Il y avoit au moulin de Montgaillard cinquante arquebusiers qui prirent mon laquais, et le retirerent jusqu'à ce qu'ils eussent sceu que j'étois party de Grenade pour venir icy. Ne craignez rien, mon ame. Quand cette armée qui est à Noguaro m'aura montré son dessein, je vous irai voir, et passerai, sur les ailes d'amour, hors de la connoissance de ces misérables terriens, après avoir pourvu, avec l'aide de Dieu, à ce que ce vieux renard n'exécute son dessein. Il est venu un homme de la part de la dame aux chameaux, me demander un passe-port pour passer cinq cents tonneaux de vin, sans payer aucun droit pour sa bouche, et ainsy est escrit en une patante. C'est se déclarer yvrognesse en parchemin.

(1) *Voyez* dans le précis des amours d'Henry IV, une notice historique sur Corisandre.

De

De peur qu'elle ne tombât de si haut que le dos de ses bêtes, je lui ai refusé. C'est estre gargouille à toute outrance. La Royne de Tarnasset n'en fit jamais tant. Si me croyois, toute cette feuille seroit remplie de bons contes; mais la crainte que j'ay que ceux de St.-Sever y participassent, me fait finir en vous suppliant de croire que vous seray fidele jusqu'au tombeau. Sur cette vérité, ma chère maîtresse, je vous baise un million de fois les mains. Ce sept, à dix heures du soir.

Cette lettre est de la fin de l'année 1580. Les actions dont Henry IV rend compte à sa maîtresse, n'ont point été recueillies par les historiens, parce que, comme nous l'avons dit dans une autre note, elles n'étaient pas d'un intérêt général.

Il y a apparence que la dame aux chameaux est sa belle-mère, qui passait sa vie à *faire des traités et à les défaire, et qui n'avait ni foi ni loi.* Elle était venue l'année précédente, comme on l'a dit dans les notes aux lettres du baron de Batz, pour tâcher de séduire Henry. Mais il prit le plaisir qu'elle lui offrit, fit l'amour à quelques-unes des femmes dont elle était accompagnée, et s'en tint là. Cette artificieuse princesse avait amené avec elle des Italiennes et des princesses, afin de corrompre le roi de Navarre, qu'elle savait être galant et de *complexion amoureuse;* mais elle ignorait que ce roi sacrifiait l'amour à sa gloire, quand il ne pouvait concilier l'une et l'autre.

LETTRE VIII.

...... 9 Décembre 1580.

A Corisandre.

Mon ame, ce laquais qui me revint hier, fut pris près de Montgaillard, mené à M. de Poyane, qui lui demanda s'il n'avoit point de lettres; il lui dit qu'oui, une que vous m'écriviez : il la prit, l'ouvrit, et la lui rendit après. Le sieur Duplessis est arrivé, et le reste de ma troupe de Nérac. Je vous iray voir de façon que je ne craindray sa garnison de St.-Sever. Il y a encor un homme qui vient de l'armée étrangère à Casteljalous, qui arrivera ce matin : je vous porteray toutes nouvelles et le pouvoir de faire vuider les forts. Dimanche, il se fit près de Moneurt une jolie charge, qui est certes digne d'être sceüe. Le gouverneur, avec trois cuirassiers et dix arquebusiers à cheval, rencontra le lieutenant de la Bruyere, gouverneur de Masdagenoys, qui en avait douze et autant d'arquebusiers, tous à cheval; le nôtre se voyant foible et comme perdu, dit à ses compagnons :

il les faut tuer, ou périr. Il les charge de façon qu'il tue le chef et deux gens d'armes, et en prend deux prisonniers; les met à vauderoute, gagne cinq grands chevaux et tous ceux des arquebusiers, et n'eut qu'un blessé des siens. Je fais la nuit force dépêches; demain à midy elles partiront et moi aussy pour vous aller manger les mains. Bonjour, mon souverain, aimez Petyot. Ce 9 décembre. Faites tenir, s'il vous plaît, la lettre à Tacht. Je lui mande de se trouver chez vous : j'ay affaire à luy.

Il y eut à la fin de l'an 1580 et une partie de l'année suivante 1581, une infinité de petites actions, dont quelques-unes étaient, à la vérité, fort meurtrières; mais elles n'avançaient la cause d'aucun des deux partis. Henry défit deux ou trois détachemens des troupes du maréchal de Biron, qui fut obligé de les tenir renfermées à Marmande en Agenois.

On voit dans cette lettre que Corisandre, malgré son sexe, prenait dans cette guerre un parti actif, puisqu'Henry lui donnait *pouvoir de faire vuider les forts.*

Ce Poyane, dont il est parlé dans cette lettre, est le même qui, poursuivant Henry, comptait si bien le prendre, qu'il le fit prier de se rendre et de lui *donner la préférence.* (Voyez la note de la lettre au baron de Batz.)

LETTRE IX.

.... 1er. Février 1581.

Au Seigneur de BOURDEILLE *(* BRANTÔME.*)*

MON cousin, par la dépêche que monsieur vous fait présentement, vous connoitrez comme nous travaillons à parachever les choses commencées, vous ayant nommé et commis à l'exécution des édits, articles et conférences de la sénéchaussée de Perrigord, et avec vous le sieur de Campaignac de la part de la religion réformée, afin de procéder tous deux ensemble, et d'une commune main, à l'effet de ce qui a été résolu.

Et d'autant qu'êtes un des plus zélés et affectionnés au bien de ladite paix et tranquillité publique, m'assurant que vous vous employerez sincerement et franchement en si bonne œuvre, je vous prie, mon cousin, suivant l'instruction qui vous est envoyée, vous acheminer incontinent au lieu qui vous est mandé, pour, avec le sieur Campaignac, que vous avertirez, procéder au fait de votre

commission, et à l'établissement de ce qui sera nécessaire pour le repos d'un chacun, sous l'obéissance des édits du Roi mon seigneur; en quoi je m'assure que vous vous comporterez avec l'équité et droiture requises, et d'autant plus fidelement que vous savez et connoissez le bien principal de la paix, consister non aux édits, mais en l'exécution d'iceux : ce que nous attendons de vous, avec un bon et ample procès-verbal de tout ce que ferez.

Et, sur ce, je prie Dieu, mon cousin, vous avoir en sa sainte et digne garde. De Cadillac, ce 1er. jour de février 1581.

Cette lettre fut écrite à l'occasion de l'édit de pacification. M. de Bourdeille, plus connu sous le nom de Brantôme, était sénéchal du Périgord. Voici la suscription que porte la lettre : *A mon cousin monsieur de Bourdeille, chevalier de l'ordre du roi mon seigneur, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, et sénéchal de Périgord.*

Monsieur, dont il est parlé dans cette lettre, était le duc d'Alençon, frère du roi. Il mourut trois ans après.

LETTRE X.

.... 18 Février 1581.

A Corisandre.

Vous ne trouvés pas le chemin dangereux pour faire plaisir au moindre de vos amis ; mais s'il me faut écrire pour me donner du contentement, les chemins sont trop dangereux : voilà le témoignage que j'ay de la part que je possede en vos bonnes graces. J'écris la lettre à Meryteyn, que demandez, et vous l'envoye toute ouverte ; je crois qu'il se mécontentera, mais j'aime mieux votre bonne grace que la sienne. J'avois bloqué le Masdagene, mais je n'y avois mené l'artillerie, craignant que l'armée du mareschal ne me la fît lever de devant avec diligence, le grand prieur de Toulouse estant joint avec l'armée du Languedoc à lui. Je vais monter à cheval avec trois cents chevaux, et donneray jusqu'à la tête de leur armée; ce sera grand cas si je n'en fais quelque chose. Je finis, croyant certainement que ne me voulés point de bien : il est en vous de m'en donner

telle impression qu'il vous plaira. Je vous baise un million de fois les mains. Ce 18 février.

Les reproches que fait ici Henry IV à Corisandre étaient injustes. Elle le servait par ses intrigues et son argent, comme le prince en est convenu dans la suite.

Le grand-prieur de Toulouse et le maréchal de Biron ayant réuni leurs troupes, les dangers s'accumulèrent sur la tête du roi de Navarre. Malgré sa valeur et son étonnante activité, il était perdu, si ses ennemis s'étaient entendus. Il y eut jusqu'à trois armées contre lui; mais le maréchal de Biron, qui n'aimait ni la ligue ni le duc de Mayenne, ne voulut jamais pousser Henry qu'il estimait, à la dernière extrémité. Mayenne faisait des fautes, et Joyeuse n'avait aucune capacité. Henry, comptant sur les négligences du premier, disait : « Le duc de Mayenne n'est » pas un si mauvais garçon, qu'il ne me permette de » me promener en Guyenne ».

LETTRE XI.

.... 1er. Mars 1581.

A la même.

J'AI reçu une lettre de vous, ma maitresse, par laquelle vous me mandés que ne me voulés mal, mais que vous ne pouvés vous asseurer en chose si mobile que moy. Ce m'a esté un extrême plaisir de sçavoir le premier, et vous avés grand tort de demeurer au doute qu'estes. Quelle action des miennes avés-vous connu muable, je dis pour votre regard? Votre soupson tournoit, et vous pensiez que ce feut moy. J'ai demeuré toujours fixe en l'amour et service que je vous ay voués, Dieu m'en est tesmoin. Vous avés opinion que l'homme de de là est piqué, aussy l'est-il, mais c'est de force : il fait gloire d'avoir atteint la perfection de dissimuler, je lui rabats cette opinion tant que je puis : il ne le faut estre qu'en affaire d'état, encore la faut-il accompagner de prudence. Hier, le mareschal et le grand-prieur vinrent nous présenter la bataille, sachant bien que

j'avois congédié toutes mes troupes; ce fut au haut des vignes du côté d'Agen. Ils estoient cinq cents chevaux, et près de trois mille hommes de pied. Après avoir esté cinq heures à mettre leur ordre, qui fut assés confus, ils partirent, résolus de nous jetter dans les fossés de la ville, ce qu'ils devoient véritablement faire, car toute leur infanterie vint au combat. Nous la reçûmes à la muraille de ma vigne, qui est la plus loin, et nous nous retirâmes au pas, toujours escarmouchant, jusqu'à cinq cents pas de la ville, où estoit notre gros, qui pouvoit estre de trois cents arquebusiers. On les ramena de là jusques où ils nous avoient assaillis. C'est la plus furieuse escarmouche que jamais j'aye veue, et du moindre effet; car il n'y a eu que trois soldats blessés, tous de ma garde, dont les deux n'ont rien. Il y demeura deux des leurs, dont nous eûmes la dépouille, et d'autres qu'ils retirerent à notre veue, et force blessés que nous voyons amener. Mon ame, tenez-moy en votre bonne grace, c'est ce que je desire le plus au monde. Je vous baise un million de fois les mains. Ce 1er. mars.

Il paraît que Corisandre se justifia des reproches que lui faisait Henry IV, en l'accusant à son tour d'inconstance et d'infidélité. La constance en amour n'était pas, il est vrai, une des vertus du roi de Navarre, et les craintes de la comtesse de Guiche ne furent que trop justifiées dans la suite.

Il y a apparence que l'*homme de de là* est le roi de France : Henry n'était pas payé pour croire à sa franchise.

Après la prise de Cahors, Henry aurait bien voulu faire de nouveaux progrès et profiter de ses succès ; mais ses troupes étaient inférieures en nombre à celles du maréchal de Biron : d'ailleurs il venait d'en congédier la plus grande partie.

L'affaire dont il rend compte dans cette lettre, se passa sous les murs d'Agen. Cette ville avait été fort attachée à Henry. Il la perdit à la suite d'un bal dans lequel les jeunes gens éteignirent les lumières ; les bourgeois d'Agen, indignés de ce désordre, livrèrent la ville aux ennemis. Cet évènement était arrivé quelques années avant l'action dont il est parlé, et Henry était alors fort jeune.

LETTRE XII.

.... 10 Août 1581.

Au Seigneur de BOURDEILLE.

MON cousin ; j'ai été fort aise d'entendre de la bonne affection et diligence que vous avés montrées depuis la prinse de Périgueux, pour empecher ou modérer les mauvais effets des preneurs contre ceux qui étoient dedans, dont je vous remercie; mais je suis fort marri d'avoir sçu que votre bonne intention n'a pu être effective selon votre dessein, d'autant que la plupart des maisons de ceux de la religion ont été pillées et saccagées, et plusieurs faits prisonniers : et y en a encore auxquels on veut faire payer rançon, comme on a déjà fait faire aux autres , entre lesquels est le sieur Sauliere, qu'on ne veut élargir sans cela, quelque grande perte qu'il ait faite de ses meubles et titres ; qui seroit son entière ruine et celle de ses enfants.

Je ne puis croire que le Roi mon seigneur , ne reprouve grandement la prinse de ladite ville, comme étant advenue par trop grand

attentat, fait au préjudice de son service et de la paix et tranquillité publique.

Je ne puis aussi pour mon devoir et pour mon honneur (m'ayant ladite ville été donnée en Gaule comme une des principales suretés de ceux de la religion de Guyenne, qui déjà m'en ont fait de grandes plaintes), que je n'en poursuive la raison et réparation envers sa majesté.

Puisque ce fait concerne tout un général, dont j'ai la charge, il me seroit fort mal convenable si j'en voulois faire mon propre particulier, comme vous désirez que je fasse, en me priant de pardonner et oubliant telle faute. C'est au roi, mondit Seigneur, comme celui qui, pour le bien et repos de son royaume, y a le principal intérêt, de pourvoir sur ce point.

Je vous prie donc, mon cousin, considérer que ne puis autre chose là-dessus que d'attendre la volonté et intention de sa majesté, pour me ranger et conformer selon icelle. Cependant, puisqu'il y a encore dedans la ville des prisonniers, et plusieurs meubles pillés appartenans à ceux de ladite religion, je vous prie de rechef, faire le tout rendre, et mettre en liberté tous lesdits prisonniers, principalement ledit Sauliere, de sorte qu'il n'en

puisse être fait aucune plus grande plainte.

Je m'assure que, comme vous avez fait délivrer la Touscade et Charon, vous pouvez en faire le semblable dudit Sauliere et autres prisonniers, et leur faire restituer ce que pris leur a été. C'est chose qui dépend de votre pouvoir et autorité, et dont vous vous devez faire croire.

En ce faisant, vous ferez beaucoup pour les preneurs et défauteurs, en ce que par ce moyen leur faute sera estimée moins grièvе : et je m'assure que ce sera chose fort agréable à sadite majesté, et j'en recevrai un tel plaisir et contentement, que je ne faudrai de m'en souvenir pour m'en revancher en votre endroit, s'offrant l'occasion, et espérant qu'ainsi ferez, je prierai Dieu vous avoir, mon cousin, en sa très-sainte et digne garde.

Écrit à Nérac, le 10 d'août 1581.

P. S. Depuis la présente écritte, j'ai reçu une lettre du Roi sur ladite prinse, laquelle il reprouve, comme vous verrez, qu'il voudroit d'autant plus exciter à moyenner la délivrance dudit Sauliere, et restitution de ce qui a été pris et pillé.

Votre bon cousin et affectionné ami,

HENRY.

Périgueux était une des villes de sûreté accordées en vertu de l'édit de pacification. Les catholiques s'en emparèrent à l'improviste. Ce fut à cette occasion que Henry IV écrivit à Brantôme, pour se plaindre de l'infraction du traité rompu sans le consentement du roi de France.

LETTRE XIII.

Nérac, 23 Novembre 1581.

A M. Duplessis.

Mons. Duplessis, j'envoie le sieur Chartier présent porteur, expressément vers monsieur, pour les affaires qu'il vous communiquera; sur quoi je vous prie le croire de ce qu'il vous dira de ma part, comme moi-même, traitant avec lui confidemment, comme avec celui que je n'estime moins mon fidele serviteur que de monsieur. Et, me remettant à sa suffisance, je ne vous ferai cette-ci plus longue, que pour vous assurer que votre livre a été bien reçu et recueilli, et grandement loué et estimé des meilleurs esprits, dont je suis fort aise, tant pour le fruit qu'il fera, que pour sortir de la boutique d'un auteur que j'aime et desire lui faire paroitre mon amitié, des effets de laquelle je vous prie faire état pour jamais. Je fais tout ce que je puis pour exécuter la paix; de quoi j'espère un bon succès, non-seulement en ce pays, mais au plus lointain qui desire la pacification

d'icelui, ainsi que vous pourra faire entendre ledit Chartier, qui me gardera d'en dire autre chose, priant Dieu, Mons. Duplessis, vous avoir en sa sainte garde. De Nérac. Votre bien bon maitre et ami.

Le livre dont parle Henry IV dans cette lettre, est intitulé : *De la Vérité de la Religion chrétienne ;* M. Duplessis-Mornay en est l'auteur. Fidèle au culte dans lequel il était né, il résista aux promesses, aux menaces, et à l'exemple de son maître.

LETTRE XIV

LETTRE XIV.

..... 14 Janvier 1582.

A M. Duplessis.

Mons. Duplessis, avant la réception de votre lettre, et celles que m'ont écrites M. le prince d'Orange et messieurs des états des Pays-Bas, j'étois sur le point de vous en envoyer une des miennes pour vous prier de me venir trouver, suivant la promesse que vous m'aviez faite. Mais puisqu'ils ont si grand besoin de vous en la conduite et direction de leurs affaires, et qu'ils me prient avec une si grande affection vous permettre de demeurer de par de-là quelque tems, je leur accorde qu'ils puissent vous y retenir six mois durant, si tant ils en ont besoin. Parquoi je vous prie de les satisfaire, et vous accommoder en cela à leurs desirs et intentions; et ce faisant, je vous en saurai aussi bon gré que si c'étoit pour mes affaires particulières. Mais je vous prie, le terme expiré, de me venir retrouver, et croire que vous serez le très bien venu. Cependant, faites-moi ce plaisir de continuer

à m'écrire tout ce que vous apprendrez de plus important, sous cette assurance que vous pouvez faire autant d'état de mon amitié que de personne de ce monde, et que je la vous ferai paroître en tout ce que j'en aurai le moyen, et que vous le sauriez desirer de moi, qui prie Dieu de vous avoir, M. Duplessis, en sa sainte garde. A Nérac le 14 janvier 1582.

Votre bien affectionné, HENRY.

P. S. M. Duplessis, si avec le gré et consentement de Messieurs des états de ce pays-là, vous pouviez revenir plutôt, j'en serois fort aise.

Ayant besoin de M. Duplessis, son *conseiller* et *chambellan*, Henry le priait de venir le rejoindre lorsqu'il reçut les lettres dont il est mention, et qui lui firent accorder un délai de six mois.

LETTRE XV.

.... 6 Mars 1683.

A monsieur l'archevêque de Rouen, depuis cardinal de Vendôme.

Mon cousin, j'ai reçu votre lettre, et crois volontiers que l'affection que me portés et à la grandeur de notre maison, vous fait parler. Le bruit que vous dites de mon intention d'aller à la cour, est très-vrai. Toutes les fois que je verrai plus d'utilité pour le service du roi, à y aller que demeurer ici, je serai prêt à partir; et les choses, graces à Dieu, s'acheminent tellement en ces quartiers, que j'espère que ce sera bientôt. Mais sur ce que vous ajoutés que, pour être agréable à la noblesse et au peuple, il faudroit que je changeasse de religion, et me représentés des inconvéniens si je fais autrement; j'estime, mon cousin, que les gens de bien de la noblesse et du peuple auxquels je desire faire approuver mes actions, m'aimeront trop mieux, affectionnant une religion, que n'en ayant du tout point; et ils auroient occasion

de croire que je n'en eusse point, si sans considération autre que mondaine (car autre ne m'allégués dans vos lettres), ils me voyent passer de l'une à l'autre. Dites, mon cousin, à ceux qui vous mettent telles choses en avant, que la religion, s'ils ont jamais sçu ce que c'est, ne se dépouille pas comme une chemise; car elle est au cœur, et, graces à Dieu, si avant imprimée au mien, qu'il est aussi peu en moi de m'en départir, comme il étoit au commencement d'y entrer, étant cette grace de Dieu seul, et non d'ailleurs.

Vous m'allégués qu'il peut mésavenir au Roy et à Monsieur. Je ne permets jamais à mon esprit de pourvoir de si loin à choses qu'il ne m'est bienséant, ni de prévenir, ni de prévoir; et n'assignez oncques ma grandeur sur la mort de ceux auxquels je dois mon service et ma vie. Mais, quand Dieu en auroit ainsi ordonné (ce que n'avienne) celui qui auroit ouvert cette porte, par la même providence et puissance nous sauroit bien applanir la voie; car c'est lui par qui les rois regnent, et qui a en sa main le cœur des peuples. Croyez-moi, mon cousin, que le cours de votre vie vous apprendra qu'il n'est que de se remettre en Dieu qui conduit toutes choses, et qui ne punit jamais rien

plus séverement, que l'abus du nom de religion. Voilà, mon cousin, mon intention en laquelle j'espère que Dieu me maintiendra.

On voit, par cette lettre, qu'Henry IV avait le projet de se réunir au roi de France, bien long-tems avant qu'il ne l'exécutât : ce qui n'arriva qu'en 1589 au mois d'avril. Ceux qui connaissent l'histoire, savent qu'il n'y eut pas de la faute du roi de Navarre.

LETTRE XVI.

. . . . 1584.

A M. Duplessis.

J'ai reçu ce soir, la lettre et le mémoire que m'avés envoyés. J'eusse desiré que me l'eussiés apporté vous-même. J'avois dit à M. de Clervant que je voulois que vinssiés quant et mon train ; mais Lafon m'a dit que retourniés à Montauban. Aussi, votre lettre ne parle pas comme homme qui veuille venir. Vous devriés être plus affamé de me voir, sachant comme je vous aime. Je ne puis me passer de vous, M. de Clervant n'y étant. Venés-vous-en, je vous prie, aussi vuide de passion, que vous êtes plein de vertu. Je sais que vous m'aimés, et qu'ayant parlé à moi, vous reconnoitrés des erreurs que vous avés faites, qui ne sont bienséantes ni aux uns, ni aux autres. Si je n'eusse été parti quand vous arrivâtes, les choses ne se fussent remises. Vous me faites tous un grand desservice de laisser les choses, en l'état qu'elles sont, tirer en longueur. Je vous en parlerai

à tous franchement. Venés donc vîtement. Adieu, M. Duplessis, c'est votre plus affectionné maitre et ami.

Henry IV, ayant besoin de M. Duplessis-Mornay, lui écrivit pour le presser de venir. Les reproches pleins d'amitié, que lui fait le prince, donneront une idée de son caractère.

LETTRE XVII.

...... 22 Décembre 1585.

A Corisandre.

Vous me pensiés soulagé pour estre retiré en nos garnisons. Vraiment, s'il se faisoit encore une assemblée, je deviendrois fou. Tout est achevé, et bien, Dieu mercy. Je m'en vais à St.-Jean, assembler nos troupes pour visiter M. de Nevers, et peut-estre lui faire un signalé déplaysir, non en sa personne, mais en sa charge. Vous en oyrés parler bientôt. Tout est en la main de Dieu, qui a toujours béni mes labeurs. Je me porte bien par sa grace, n'ayant rien sur le cœur, qu'un violent desir de vous voir. Ne sçais quand seray si heureux. S'il s'en présente occasion, je luy montreray bien qu'elle est échue. Je ne vous prieray point de m'aimer, vous l'avés fait que vous n'en aviez pas tant d'occasion. Il y a deux choses de quoy je ne douterai jamais de vous, de votre amour et de sa fidélité. J'attends Lyceran : les bons amis sont rares. Vrayment, j'acheterois bien cher

trois heures de parlement avec vous. Bon soir, mon ame. Je voudrois estre au coin de votre foyer pour réchauffer votre potage. Je vous baise un million de fois. C'est le 22 décembre.

Le 13 mars 1585, le cardinal de Bourbon s'étant, par un acte public et fait à ce dessein, qualifié de premier prince du sang, cette insolente déclaration fit faire des réflexions à Henry III qui, voyant que son intérêt était de se lier avec le roi de Navarre, lui envoya le duc d'Epernon pour l'inviter à venir à sa cour, et à réunir sa cause à la sienne : il le priait en même tems d'abjurer sa religion. Henri IV assembla son conseil, qui était composé d'un aussi grand nombre de catholiques que de protestans. Chacun parlait suivant ses intérêts : il y eut de grandes contestations à ce sujet. Les ministres protestans triomphèrent à la fin, et Henri répondit honnêtement au duc d'Epernon, mais refusa de se rendre à la cour de France.

Il y eut tant de débats à cette assemblée, qu'Henry IV dit que *s'il y en avait encore une, il deviendrait fou.*

LETTRE XVIII.

Présumée être de 1586.

A la même.

Dieu a béni mon labeur : j'ay pris Damazan, sans perdre qu'un homme. Je monte à cheval pour aller reconnoitre le Mas d'Agen. Je ne sçais si je l'attaquerai. Mon cousin prend le tems cependant d'aller à Navarre. Regardés où il vous semble que le deviés voir. Mon opinion est que ce doit estre avec ma sœur ou chés vous, car il fait état de vous voir et d'y passer. Il ira demain, qui est dimanche, coucher à Hagemau. Briquesiere vous aura dit le désir que j'ay d'estre dans vos bonnes graces, et continueray toute ma vie dans ce désir. Sur cette vérité, je baise, ma chère, un million de fois, vos blanches mains. De Casteljalous, ce 20.

Castel-Jaloux, ou, suivant d'autres géographes, Castel-Galoux, est une ville de la principauté d'Albret, située à peu de distance d'Auch. Henry empêcha le maréchal de Villars de s'en emparer en 1577.

Le cousin dont parle Henry est le comte de Soissons, qu'il n'aimait pas et qu'il estimait encore moins.

Hagemau ou Hagetmau, capitale de la Chalosse, petit pays en Gascogne, dans l'évêché d'Aire, était la demeure de Corisandre : du moins, d'après les mémoires du tems, Henry fut souvent voir sa maîtresse dans cette ville.

LETTRE XIX.

.... 1586.

A la même.

Je ne vous sauray dire le regret que m'a porté la nouvelle de la mort de M. de la Barre; je vous jure que je n'eusse pas cru l'aimer tant : je sçais le regret qu'en aurés eu tant pour lui que pour votre sœur. Voilà les effets de cette malheureuse guerre ; je l'appelle ainsy, quand je perds mes bons serviteurs. Le lendemain, j'ai appris la mort de Quasy, qui fut tué à Castillon, sur la brêche, le 22, en repoussant un assaut qui dura quatre heures, où les ennemis furent battus avec grande perte. La peste tourmente les nôtres plus que les ennemis. Je crains qu'elle les contraindra faire ce que la force n'eût sceu. Dieu y veuille pourvoir. M. de Chatillon a défait en Gévaudan un régiment de M. de Joyeuse, pris les enseignes et tué trois cents hommes. L'on me mande aussy que Laverdin y est blessé à la mort, s'il n'est mort. Aussonne triomphe. Nos gens y font

fort bien. Je viens d'envoyer trois cents hommes à Royan, que le mareschal de Biron fait semblant d'assiéger, ce que je ne crois pas qu'il fasse. Canisi a esté gâté à Castillon. Il a eu une arquebusade qui lui rompt les machoires. Tenés-moy en votre bonne grace, mon menon, et vivés assurée de ma fidélité; si elle peut, elle s'affermira. Je baise les mains à petite sœur. Adieu, mon ame, je te baise les pieds un million de fois. Grande, Cherche et Lambert trouveront icy mes recommandations. Envoyés-moi Lyceran.

Henry IV déplore la mort d'un de ses braves officiers, qui fut tué dans l'une de ces petites attaques que l'on se faisait alors. Ce *Quasy*, s'entendant défier devant Marmande, s'avança, renversa son ennemi, perdit son cheval, et regagnait le gros de sa brigade à pied, lorsqu'il fut attaqué par le parti entier irrité de la mort de leur camarade; mais Sully réussit à le sauver. C'était en 1580. Mais ce même officier trouva en 1586 la mort à Castillon, petite ville de la Gascogne, dans l'évêché d'Aire-sur-la-Dordogne, qui fut prise par le duc de Mayenne, à qui elle coûta un million. Le vicomte de Turenne la prit avec une échelle qui coûtait 3 liv., et par laquelle on la surprit: ce qui fit plaisanter aux dépens du duc de Mayenne. Cette lettre doit être de 1586: du moins le présumons-nous d'après les évènemens qui y sont rapportés. Mais Henry

n'ayant point fait mention (comme il a coutume cependant de le faire) du mois et du jour où il écrivait, nous ne pouvons donner à cette lettre une date plus précise.

LETTRE XX.

.... 8 Mars 1586.

A la même.

DIEU sçait quel regret ce m'est de partir d'icy sans vous aller baiser les mains : certes, mon cœur, j'en suis au grabat. Vous trouverés étrange , et dirés que je ne me suis point trompé , ce que Lyceran vous dira; le diable est décheisné. Je suis à plaindre , et c'est merveille que je ne succombe sous le faix. Si je n'estois Huguenot , je me ferois Turc. Ah ! les violentes espreuves par où l'on sonde ma cervelle ! Je ne puis faillir d'estre bientôt un fol ou habile homme. Cette année sera ma pierre de touche. C'est un mal bien douloureux que le domestique. Toutes les gèhênes que peut recevoir un esprit, sont sans cesse exercées sur le mien ; je dis toutes ensemble. Plaignés-moi , mon ame, et n'y portés point votre espèce de tourment, c'est celui que j'appréhende le plus. Je pars vendredy , et vais à Clayrac. Je retiendrai votre précepte de me taire. Croyés que rien

qu'un manquement d'amitié ne peut me faire changer la résolution que j'ay d'estre éternellement à vous, non toujours esclave, mais oui bien forçat. Mon tout, aimés-moi. Votre bonne grace est l'appuy de mon esprit au choc de mon affliction. Ne me refuse ce soutien. Bon soir, mon ame, je te baise les pieds un million de fois. De Nérac, le 8 mars à minuit.

Cette lettre est écrite de Nérac dans le moment où Henry, enveloppé de tous côtés par l'armée du duc de Mayenne, ne savait comment lui échapper. Nous allons rendre compte, dans la note suivante, des dangers que courut le roi de Navarre en cette circonstance. Nous renvoyons donc le lecteur aux détails intéressans qu'elle contient.

Henry avait raison de dire qu'il ne pouvait manquer de passer pour un fou ou pour un habile homme. S'il eût succombé, on l'aurait taxé de folie, pour n'avoir pas voulu accepter les propositions que lui avaient faites la reine-mère dans sa promenade en Guyenne, et le duc d'Épernon de la part d'Henry III.

C'est un mal bien douloureux que le domestique. Henry IV avait une femme célèbre par ses galanteries. Elle le quitta tout-à-fait, et fut choisir un plus grand théâtre pour ses intrigues, que la cour du roi de Navarre. Le mariage entre ce prince et sa femme fut rompu dans la suite.

LETTRE XXI.

LETTRE XXI.

. . . . 1586.

A M. de BATZ, *Gouverneur de la ville d'*EUSE, *en Armagnac.*

MONS. de Batz, ils m'ont entouré comme la bête, et croyent qu'on me prend aux filets. Moi, je leur veux passer à travers, ou dessus le ventre. J'ai élu mes bons, et mon Faucheur (1) en est. Grand damné, je te veux bien garder le secret de ton cotillon d'Auch à ma cosine : mais que mon Faucheur ne me faille en si bonne partie, et ne s'aille amuser à la paille, quand je l'attends sur le pré.

Écrit à Hagetmau, ce matin à dix heures.

HENRY.

(1) *Henry IV* l'avait surnommé *le Faucheur*, à l'occasion de l'affaire d'*Euse*.

Nota. Deux heures après, le danger croissant, Henry se détermina à monter à cheval ; mais auparavant il adressa encore au baron de Batz le billet suivant.

LETTRE XXII.

.... 1586.

Au même.

MON Faucheur, mets des ailes à ta meilleure bête. J'ai dit à Montespan de crever la sienne pour t'aller engarder de passer à *Vic*, ne d'entrer à *Laverdeim*. Pourquoi ? tu le sçauras de moi, demain, à Nérac; mais par tout autre chemin, cours, viens, vole, c'est l'ordre de ton maître, et la prière de ton ami,

HENRY.

Écrit à Hagetmau, à midi.

Les particularités sur la prise de Fleurence et celle de Cahors sont fort étendues *dans la Compilation du Béarn*, par le père *Mirasson*. Les détails suivans sur la fameuse évasion de Nérac, sont extraits principalement des mémoires de *Laroque*, garde-du-corps d'Henry IV, qui accompagna ce prince dans cette occasion.

Le roi de Navarre s'oubliait auprès de Corisandre des Andouin, lorsque le duc de Mayenne, venant

occuper l'une et l'autre rive de la Garonne, le sépara de son armée et l'investit dans le Béarn. Il compta si positivement sur la prise de son jeune ennemi, qu'il s'empressa de demander la confiscation de ses biens au pape, comme celle d'un prince hérétique; au roi de France, comme celle d'un sujet rebelle.

L'enceinte où Henry IV se trouvait enveloppé se resserrait sur lui; déjà des corps de troupes arrivaient. Alors il congédia deux cents gentilshommes qui étaient venus le joindre, dispersa ses gardes, et, lui troisième, il traversa le Béarn et l'Armagnac au milieu des partis ennemis, tantôt attachés à ses traces, tantôt dispersés sur les passages: il avait fait choix de vingt-quatre de ses braves, et leur avait donné rendez-vous à Nérac. Les deux lettres ou billets rapportés ici sont relatifs à ce fait.

Les termes étaient pressans et les circonstances critiques: aussi le premier soin de Henry IV, en arrivant à Nérac, fut d'achever ses dispositions avant même de prendre aucune nourriture, quoiqu'il eût été vingt-trois heures à cheval sans manger. Il imagina de faire lier des chevaux, et de les faire descendre à bras par les escaliers des deux tours du château, du côté escarpé et qui se trouvait en face des quartiers ennemis. Il était difficile de soupçonner que ce fût à travers leur armée qu'il voulût chercher un passage.

A peine cette manœuvre finie, on vint l'avertir qu'il paraissait déjà plusieurs détachemens ennemis sur les hauteurs voisines, et, une heure après, toutes les portes de la ville se trouvèrent investies. Henry IV disposa la bourgeoisie armée sur les murailles, et affecta de se montrer aux flambeaux. *Poyanne*, l'un des capitaines

attachés à sa poursuite, n'imaginant pas qu'il espérât pouvoir s'évader, le fit prier de ne pas s'opiniâtrer à une défense impossible; il le pressait de se rendre prisonnier, et lui demandait instamment la préférence.

Tandis que les ennemis se rassemblaient avec empressement sous les murs de *Nérac*, Henry, pour mieux les y attirer, fit faire des décharges d'artillerie comme dans une vive attaque. A cet appel tous les corps de troupes qui tenaient la campagne accoururent. Parmi le désordre Henry se jetta tout-à-coup dans les champs, suivi de ses *braves* et de soixante de ses gardes qui, par divers chemins, l'avaient rejoint à *Nérac*. Il avait publié qu'il allait à Leytoure; mais, bientôt quittant cette route, il marcha vers la Garonne, servant de guide à sa troupe, au milieu des ténèbres. A chaque instant il rencontre des partis ennemis, toujours volant vers Nérac, au bruit de l'artillerie. Tantôt il s'arrête en silence et les laisse passer, tantôt il les évite. Prêt à donner deux fois dans de gros détachemens, il revient sur ses pas, leur servant d'avant-garde jusqu'à ce qu'il trouve l'occasion d'un détour favorable. Arrivé sur les bords du fleuve, il les trouva abandonnés, comme il l'avait prévu; mais, appercevant, à la clarté des feux, l'ébranlement général de l'armée de l'autre côté de la rive, il se retira vers Caumont, à travers les landes et les forêts, dont il connaissait les moindres détours. Entré dans ce château pour y donner haleine à sa troupe, il y prenait lui-même quelques instans de sommeil quand on vint l'éveiller en sursaut: un gros détachement survenait. Henry remonta très-précipitamment à cheval, fit sortir une partie de ses gardes par le côté où ils pouvaient être apperçus, afin d'occuper l'ennemi à leur

poursuite, et, par une route opposée, il s'enfonça de rechef dans les bois, tourna vers *Damasan*, et, au milieu de la nuit, se retrouva sur les bords de la Garonne entre les deux lignes des ennemis. Il avait prévu qu'au milieu de leur armée leurs bateaux de communication serae nt mal gardés, et qu'il lui serait facile d'en surprendre quelqu'un.

L'évènement justifia cette conjecture. A peine touchait-il l'autre rive, qu'il apperçut, au jour naissant, divers détachemens qui l'avaient poursuivi, et qui le reconnurent. Henry les salua; puis, s'éloignant rapidement, il marcha droit à l'armée du *duc de Mayenne*, en affronta successivement tous les quartiers, faisant répondre aux *qui-vive* par des chansons : il longea les murailles de *Marmande* et de la *Sauvetat*, couvertes d'ennemis. Les gens de cette dernière place furent les premiers qui prirent quelque défiance. Ils firent sortir des troupes; mais le roi de Navarre leur échappa bientôt dans les détours de la campagne; et, sur le déclin du jour, il entra dans Sainte-Foy, où étaient les premiers quartiers de son armée.

Le *duc de Mayenne* confus alla porter ses plaintes à la cour contre son armée, et accuser de trahison presque tous ses officiers, principalement le vicomte *d'Aubeterre*.

Ainsi s'ouvrit cette campagne si brillante pour le roi de Navarre, par laquelle commença la guerre, qu'on appella des *trois Henry*.

LETTRE XXIII.

.... 20 Mai 1586.

A Corisandre.

La maladie commence tellement à prendre parmy nos troupes, qu'elle nous fera plustot quitter la campagne que nos ennemis. Je suis sur le point de vous recouvrer un cheval qui va l'entre-pas, le plus beau que vous vistes jamais, et le meilleur. Il a force panaches et des aigrettes. Bonniere est allé à Poitiers, pour acheter des cordes de luth pour vous. Il sera ce soir de retour. J'eus hier des nouvelles de la cour. M. de Guise y est encore. Le prince de Parme ayant assiégé une ville, il a esté contraint par les Anglois de la quitter : le combat a esté grand, et il est mort deux mille cinq cents hommes; quinze cents Espagnols naturels, d'où il y a vingt-deux capitaines; le reste sont des Anglois. Je ne me porte guère bien, et crains fort de tomber malade. Le mareschal de Biron fait ce qu'il peut pour assembler des forces; il ne nous fera point quitter la campagne, s'il ne

lui en vient de France en Gascogne. Mon cœur, souvenés-vous toujours de *Petyot;* certes, sa fidélité est un miracle. Il vous souhaite mille fois le jour dans les allées de Lyranuse; vous pouvés penser, s'il ne vous baille pas Rosambeau pour vous garder d'ennuyer. Certes, il faudroit que le lieu fût bien sauvage où vous vous ennuyeriez ensemble. Ceux que nous cherchions hyer s'en sont allés; ils ne sont encore échappés. Adieu, mon cœur, je te baise un million de fois les mains. Aimés-moi plus que vous-même. Ce 20 may, de Lusignan.

Dans cette campagne Henry eut à se mesurer contre le maréchal de Biron, homme de guerre, plus habile et plus grand capitaine que ne l'était le duc de Mayenne, à qui Henry venait d'échapper, quoique ce duc eût un bien plus grand nombre de troupes que le roi de Navarre.

Il y eut cette année dans l'armée de Henry une dyssenterie qui le privait de beaucoup de soldats.

LETTRE XXIV.

Présumée être du 17 Juin 1586.

A la même.

Il vient d'arriver un de vos laquais qui a esté prisonnier dix jours au Brouage : l'on lui a retenu vôtre lettre et celle de ma sœur : toutes fois, craignant la façon dont St.-Luc s'est asseuré que je m'en ressentirois, il me les renvoye par un des siens, qui ne doit arriver que ce soir. Le vaisseau où estoit venu ce porteur part dans une heure, ce qui me le fait renvoyer, ayant retenu Esprit pour des raisons dont vous oyrés bientôt parler. J'eus hier des nouvelles d'Allemagne ; notre armée sera le dernier de juillet, à l'ancien calcul, à la place Montre, qui est en France. La charge de cheval, de bled, en Champagne et Bourgogne, vaut cinquante livres ; à Paris, trente : c'est pitié de voir comme le peuple meurt de faim. Si avés bésoin d'un cheval de coche, il y en a un dans ma troupe, tout comme les vôtres, fort beau. J'arrivay au

soir de Marans, où j'étois allé pour pourvoir à la seureté d'icelluy : ah ! que je vous y souhaitay ! c'est le lieu le plus selon votre humeur que oncques ayes veu. Pour ce seul respect, suis-je après l'échanger. C'est une isle renfermée de marais bocageux, où de cent en cent pas il y a des canaux, pour aller charger le bois par bateau; l'eau claire, peu courante, les canaux de toutes largeurs, des bateaux de toutes grandeurs : parmi ces déserts, mille jardins où l'on ne va que par bateaux : l'isle a deux lieues de tour; ainsy environnée, passe une riviere par le pied du château, au milieu du bourg, qui est aussi logeable que Pau. Peu de maisons qui n'entre de sa porte dans son petit bateau. Cette riviere s'estend en deux bras qui portent non-seulement de grands bateaux, mais les navires de cinquante tonneaux y viennent. Il n'y a que deux lieues jusqu'à la mer; certes, c'est un canal, non une riviere : contremont vont les bateaux jusqu'à Niort, où il y a douze lieues : infinis moulins et meuniries insulées; tant de sortes d'oiseaux qui chantent, de toutes sortes; de ceux de mer; je vous en envoye des plumes. Du poisson, c'est une monstruosité que

la quantité, la grandeur et le prix. Une grande carpe, trois sols, et cinq un brochet. C'est un lieu de grand traffic, et tout par bateau; la terre très-pleine de bled et très-beau. L'on y peut être plaisamment en paix et seurement en guerre. L'on s'y peut réjouir avec ce qu'on aime, et plaindre une absence: ah! qu'il y fait bon chanter! Je pars jeudy pour aller à Pons, où je seray plus près de vous; mais je n'y fairai guere de séjour. Je crois que mes autres laquais sont morts, il n'en est revenu nul. Mon ame, tenés-moy en votre bonne grace; croyés ma fidélité estre blanche et hors de tache; il n'en fut jamais sa pareille. Si cela vous porte contentement, vivés heureuse. Votre esclave vous adore violament. Je te baise, mon cœur, un million de fois les mains.

Henry étant venu plusieurs fois à Marans, et ce gros bourg ayant été pris et repris des deux partis, la date de cette lettre devient assez difficile à établir, d'autant plus qu'elle ne contient aucun évènement important. Ce n'est qu'une description; elle n'en est pas moins précieuse. On peut comparer le genre descriptif de ce tems, avec celui du nôtre.

Ce fut en 1586, que Henry vint de la Guyenne à



Marans et à la Rochelle. Comme il était alors, suivant Sully, dans le fort de sa passion pour la belle Corisandre, il y a apparence que cette lettre fut écrite dans ce voyage.

Marans fut ensuite assiégé par le maréchal de Biron, et rendu par un traité.

Le sieur de Laverdin s'en empara, y laissa pour gouverneur Descluseaux, qui y fut attaqué par le roi de Navarre, lequel l'envoya prisonnier à la Rochelle.

En 1587, Henry se rendit à Marans pour traiter avec la reine-mère, qui y était venue pour tâcher de le séduire; mais cette reine voyant *venir Henry avec l'intention de la tancer, non pas de la croire, recula, et finalement laissa le Poitou pour revenir en cour.*

Ayant recours à ses finesses ordinaires, cette princesse vint dans la Saintonge et le Poitou, et s'aboucha avec Henry, à Coignac, à St.-Brix et à St-Maixent. Tantôt elle voulait le séduire, et tantôt elle entreprenait de le faire trembler.

Ils se virent à St.-Brix le 25 septembre : la reine lui demanda ce qu'il voulait. Henry lui répondit en regardant les filles qu'elle avait amenées : il n'y a rien là que je veuille, madame.

Impatienté de ce que la reine ne finissait rien, il se rendit bien armé à Marans : Catherine eut peur, et partit précipitamment de cette ville pour retourner à la cour.

Ce qui nous fait dater cette lettre de 1586, c'est que Henry séjourna quelque tems dans cette ville, où il fut assez tranquille. Il était alors très-amoureux de Corisandre, et cette lettre-ci se ressent de la passion qu'il éprouvait.

LETTRE XXV.

.... 25 Juin 1587.

A la méme.

Je m'estois acheminé dans ce lieu de Montguyon, pensant faire quelque bel effet sur nos ennemis. Il a fait un temps si enragé, qu'il a rompu tous nos desseins. Je m'en retourne à la nuit coucher à Barbésieux, et demain à Pons. Que vous me faites plaisir d'aller à Pau! Ah ma chere maîtresse, combien acheterois-je de m'y pouvoir trouver! un tel contentement est hors de prix. Je vous envoye les copies des lettres que la royne d'Angleterre escrivit au roy et à la royne, sa mere, sur la paix de la Ligue. Vous y verrés un brave langage et un plaisant style. Mon cœur, ne la puis faire plus longue, parce que vais monter à cheval. Bon jour, ma vie, je te baise un million de fois les mains. Ce 25 juin, de Montguyon.

Henry IV, ayant ramassé tout ce qu'il put trouver

de soldats dans le Poitou, mande au prince de Condé, au comte de Soissons, et à MM. de la Trémouille et de Turenne, de lui envoyer tout ce qu'ils avaient de gens de guerre avec eux. Il s'en fallait beaucoup que tous ces secours égalassent les troupes du duc de Joyeuse. Il s'avance avec sa petite armée vers Montlieu, Montguyon et la Roche-Chalais, villes situées sur les confins de la Saintonge, de la Guyenne et du Périgord. Il était toujours côtoyé par le général ennemi. Ce fut à la fin de cette campagne que se donna la célèbre bataille de Coutras.

LETTRE XXVI.

.... Octobre 1587.

Au Roi de France, Henry III.

SIRE, mon seigneur et frere, remerciés Dieu: j'ai battu vos ennemis et votre armée. Vous entendrés de la Barthe si, malgré que je sois l'arme au poing au milieu de votre royaume, c'est moy qui suis votre ennemi, comme ils le vous disent. Ouvrés donc vos yeux, sire, et connoissés qui sont-ils. Est-ce moy, votre frere, qui peux estre ennemi de votre personne? moi! prince du sang de votre couronne? moy! françois de votre peuple? Non; sire, vos ennemis ce sont ceux-là qui, par la ruine de notre sang et de la noblesse, veulent la vôtre et au par-dessus votre couronne. Certes, si n'y eût Dieu mis la main, c'étoit fait de vous en ce lieu de Coutras, et ils vous eussent en nous tué, sire, comme en votre cœur ils nous ont tués; car par après, resté seul de tant de roys et princes, de quel sommeil eussiés dormi entre ces épées rouges de votre sang, ou même entre pires choses que

ces épées. Avisés promptement à cette besogne, si encore en est temps, car le tout est caché dans les abymes de la volonté de Dieu; mais devant luy je proteste de la justice de mes armes, et de tout ce sang dont un jour vous faudra luy rendre compte.

Bandés, sire, cette plaie de votre peuple; baillés-luy la paix, baillés-la à Dieu, à votre frere, à votre conscience. Vainqueur, c'est moy qui vous la demande; ou, s'il faut guerre, laissés-la moy rendre à ceux-là qui seuls vous la font et à nous, et me les baillés à mener à cette heure qu'ils savent quel je suis. La Barthe, un des plus hommes de bien qui soyent en la chrétienneté, et que par-devers vous je dépesche avec simple lettre de créance; pour ce qu'est sa fidélité, du reste m'en asseure, et aussi pour ce qu'autrement ne puis faire, vous fera entendre que je ne veux que le repos de tous et la conservation des miens. Et de quoy votre Pape se mesle de vouloir oster ce que de Dieu je tiens? Par quoy luy a Dieu été et luy sera toujours contraire en si méchante œuvre. Lequel Dieu vivant je prie, sire, qu'il vous rouvre le clair entendement qu'il vous a baillé, et qu'il a permis estre troublé par les

grands péchés de ce royaume, et celui de la grand'part de votre noblesse, à tel point aveuglée par les Lorrains; alors verriés à plein, sire, qu'en toute cette pauvre France n'est pas un seul cœur françois ennemi de son roy. La grande source de ce poison seroit découverte, et vous, sire, verriés qu'icy sommes, plus que ne pensés, vos véritables serviteurs et sauveurs de votre couronne.

Les détails qui suivent sur la bataille de *Coutras*, sont pris de *Daubigné* et de *Laroque;* c'est aux archives de *Navarre à Pau*, qu'est la lettre ci-jointe, écrite sur le champ de bataille par *Henri IV*, au roi de France, *Henri III.*

Le duc de *Joyeuse* étant venu prendre le commandement de l'armée à la place du *duc de Mayenne*, s'était aussi fait attribuer la confiscation des états d'*Henry IV*, et il reçut un renfort considérable avec ordre d'attaquer par tout; mais le roi de Navarre ne voulait rien confier au hasard, et ne songeait qu'à conserver ses forces en évitant une bataille, résolu cependant de l'accepter si l'ennemi le serrait de trop près.

Sur ces entrefaites, le duc de *Joyeuse* qui le pressait, entreprit de lui couper le passage des deux rivières, *l'Isle* et *la Drone;* mais il ne put empêcher que *Henry IV* passât, malgré lui, *la Drone* à gué devant *Coutras*, et le lendemain les deux armées se trouvèrent en présence.

Celle

L'armée du *roi de Navarre* était fort inférieure à celle du *duc de Joyeuse* , la plus brillante qu'on eût vue depuis long-tems ; mais la confiance de *Henry* en ses troupes était entière. Il avait avec lui le *Prince de Condé*, le *comte de Soissons*, et de vieux guerriers, précieux débris des batailles de *Jarnac* et de *Moncontour*. Dès qu'on se fût formé de part et d'autre, *Henri* monta sur une petite éminence d'où il observa les dispositions des ennemis. Tout-à-coup il envoya ses ordres , et en un clin-d'œil osa intervertir son front de bataille, sous les yeux même des ennemis, au grand étonnement de ses capitaines; mais au plus grand étonnement de *Joyeuse* qui s'arrêta, ne sachant ce qu'annonçait une pareille manœuvre. Dès que *Henry* eût vu deux de ses escadrons arrivés à une certaine hauteur, il se tourna vivement vers le prince de *Condé* et le *comte de Soissons*. *Souvenez-vous*, leur dit-il, *que vous êtes Bourbons*, *et vive Dieu*, *vous allez voir que je suis votre aîné.*

Il descendit aussi-tôt dans les rangs de son armée. Avant la charge, les ministres *Sade*, *Chandieu* et *d'Amours*, firent la prière, que toute l'armée entendit à genoux. Les catholiques se mirent à rire; un jeune seigneur d'entr'eux s'écria : *ils ont peur*, *ils se confessent !* Quelqu'un qui avait servi dans les armées des protestans, lui répondit : *ne vous y fiez pas*, *s'ils prient Dieu*, *c'est qu'ils ont envie de bien faire.*

Le signal donné, quelques gentilshommes se jettèrent devant *Henry* , pour couvrir sa personne. *A quartier*, cria-t-il, *ne m'offusquez pas*, *je veux paraître aujourd'hui*, et en même tems il se jetta le premier dans la mêlée. Le baron de *Fumel* et *Château-*

Renard, l'ayant serré de près, il saisit ce dernier au corps, en lui criant: *rends-toi, Philistin. Henry* avait ordonné à sa cavalerie et à toute son aîle gauche de lâcher pied devant la cavalerie ennemie, et de se replier sur certains points indiqués: il avait même dégarni cette aîle pour doubler ses forces à celle où il combattit, dans le projet de faire perdre aux ennemis, de ce côté, tout le terrein qu'ils gagneraient de l'autre. C'était la manœuvre qu'il avait préparée de l'éminence. Par ce mouvement il déplaça la face du combat, se mit à l'abri de l'artillerie des ennemis en se couvrant d'eux-mêmes, et les livra à la sienne dont le ravage fut terrible. Par la même manœuvre il leur avait encore mis à dos le large de la plaine, ayant prévu que dans la première position, leur fuite les aurait rassemblés entre quelques montagnes et la rivière, et que ce hasard, vu la supériorité de leur nombre, pourrait lui vendre cher la victoire.

Peu de grandes batailles ont été aussi promptes que celle de *Coutras*: en moins d'une heure, les ennemis furent enfoncés de toutes parts et dispersés dans la plaine. On les poursuivit jusqu'à trois lieues. *Joyeuse* et son frère restèrent parmi les morts avec 6000 des leurs, et 400 gentilshommes. La victoire ne coûta au vainqueur que peu de soldats, et cinq gentilshommes, seulement.

Telle fut la première bataille rangée gagnée par Henry, le 20 octobre 1587; et quoiqu'elle lui acquît la confiance et la réputation dont il avait si grand besoin, il ne montra qu'une vive affliction de la perte de tant de braves français *qui s'étaient*, disait-il, *aveuglément sacrifiés pour servir l'ambition des princes Lorrains.*

On lui présenta les prisonniers avec cinquante-six enseignes et vingt-deux guidons. Ce spectacle ne le rendit ni plus vain ni moins modéré : il renvoya presque tous les officiers sans rançon, fit rendre par le vicomte de *Turenne* des honneurs funèbres aux deux *Joyeuse*, et députa sur-le-champ *la Barthe* au roi de France, pour lui demander la paix, et le supplier d'épargner le sang de la noblesse.

LETTRE XXVII.

.... 1587.

A M. de Batz.

Mons. de Batz, je suis bien marri que ne soïés encore rétabli de votre blessure de Coutras, laquelle me fait véritablement plaie au cœur, et aussi de ne vous avoir pas trouvé à Nérac, d'où je pars demain, bien faché que ce ne soit avec vous. Et bien me manquera mon Faucheur par le chemin où je vas; mais, avant de quitter le pays, je vous le veux bien recommander. Je me méfie de ceux de Saint-Justin. Vous m'avés bien purgé ceux d'Euse; mais ceux de *Cazéres* et de *Barcelone* sont de vilains remuans; et je n'ai nulle assurance au capitaine *la Barthe*, qui a par là une bonne troupe et qui m'a cependant juré son ame: beaucoup m'ont trahi vilainement, mais peu m'ont trompé. Cettui-cy me trompera s'il ne me trahit bientôt. De plus, ces misérables que j'ai déchassés d'Aire, tiennent les champs. De tout ce serai-je tout inquiet jusqu'à tant je vous sçache sur pied avec votre troupe,

éclairant le pays. Mon ami, je vous laisse en main ces affaires; et, quoique soit en vous ma plus seure confiance pour ce pays, toutesfois vous aimerois bien mieux là où il va et près de lui . . .

Votre affectionné ami, HENRY.

Après la bataille de *Coutras*, *Henri* alla dans ses états afin de pourvoir à leur sûreté, et de se livrer aux préparatifs de la guerre qu'il devait porter aux autres extrémités du royaume.

LETTRE XXVIII.

...... 8 Décembre 1587.

A Corisandre.

Monglas vient d'arriver. Il me hate plus que les autres et avec des raisons qui sont fort à craindre, et qui ne se doivent escrire. Elles vous seront dites. Il n'y a eu nul combat depuis celuy d'auprès de Montargis. Le duc du Maine s'est retiré à son gouvernement, et M. d'Aumale chez luy. Paris n'a voulu recevoir les Suisses du roy ni M. de Guise aussi, qui s'est présenté au fauxbourg. J'ay l'ame fort travaillée et non sans cause. Regardez si la rançon de Navaille pourroit estre modérée par votre faveur. Je vous supplie, employés-vous-y pour l'amour de Tacht et de moy. Ce porteur passe par Saint-Sever, et y repassera au retour. Tenés-moi en votre bonne grace comme celuy qui vous sera fidele jusqu'au tombeau.

Du Mont, ce 8 décembre.

J'ay deux petits sangliers privés et deux faons de biche. Mandés-moy si les voulés.

Le jeudi 29 juin 1587, les ducs de Guise et du Maine défirent à Vimory, près Montargis, les Reistres. Cette défaite fut publiée et imprimée à Paris avec les *adjonctions accoutumées*. Mais, cette même année, le duc de Guise fit sur les villes de Sédan et de Jamets une entreprise qui ne réussit pas. Le duc de Bouillon, ayant rassemblé beaucoup de noblesse, lui tomba sur les bras dans le tems qu'il était occupé à reconnaître deux forts près de Sédan ; il l'obligea à une retraite précipitée, dans laquelle le duc, suivant M. de Thou, abandonna son manteau, et perdit le fourreau de son épée.

Le peuple de Paris, aux yeux de qui celui qui perd a tort, ne fut pas plus avare de plaisanteries envers Guise, qu'il ne l'avait été de louanges.

Mont, d'où Henry écrit cette lettre, est une petite ville de l'Armagnac, et St.-Sever est dans la Gascogne.

LETTRE XXIX.

.... 12 Janvier 1588.

A la même.

Hyer revint Pychery, qui me porta une courte lettre de vous, et me dit qu'on luy en avoit prise une autre. Tout fut ouvert; regardez ce que me mandiés? Il me vint hier un homme de Paris, avec amples avis de tout. Le roy y est arrivé fort applaudi du même peuple, disant tout haut que les ligueurs ne faisoient que menacer, mais que le roy avoit chassé les étrangers. La royne mere n'a montré joie de son arrivée, ains dit partout que, sans le roy, M. de Guise les eût défaits. Il y a des particularités que je ne puis escrire, pour avoir perdu le chiffre que j'avois avec vous. Guitry et Clervant n'ont voulu signer la capitulation, et ont répondu qu'ils aimoient mieux perdre leur bien que de manquer à servir leur maître. Ils sont à Genêve; je les auray au premier jour. La capitulation consiste en trois points: ceux qui voudront obéir aux édits, demeureront

libres dans leurs maisons; ceux qui ne le voudront faire, et promettront de ne porter plus les armes, jouiront de leurs biens en pays étrangers; ceux qui ne fairont ny l'un ny l'autre, seront conduits hors du royaume de France en seureté. Tygnonville sera demain icy. Il ne vient encore nulle armée sur nos bras. Mon cœur, tenés-moy en votre bonne grace, et vous asseurés toujours de ma fidélité qui sera inviolable. Je vous baise un million de fois les mains, et à ma petite sœur. Ce 12 janvier.

Henry fait remarquer la légéreté du peuple de Paris, qui applaudit au roi de France, qu'il avait insulté et qu'il insulta bien plus encore dans la suite.

Henry III lui-même n'aimait point la ligue, et se moquait souvent des ligueurs. Les ayant un jour harangués, il fut interrompu par des applaudissemens; mais il termina son discours par une demande de six cent mille écus. « A quoi ils perdirent la parole, et, s'en retour-» nant tout fâchés, dirent qu'*ils voyaient bien qu'à* » *la queue gisait le venin* ».

Ce fut au mois de mai de cette année 1588 que, dégoûté des troubles de Paris, abreuvé des insolences de Guise, qui était venu dans cette ville contre son ordre, il monta à cheval aux Tuileries pour sortir de la capitale. Du Halde lui ayant mis son éperon à l'envers: « C'est tout un, dit le roi, je ne vais pas voir ma

» maîtresse; j'ai un plus long chemin à faire ». Étant à cheval, il se retourna vers la ville, et jura de n'y rentrer que par la brèche. Ce prince a montré quelquefois, mais trop rarement, qu'il était capable de fermeté. On a dit que les mœurs du tems pourraient peut-être excuser ses vices!... Comme s'il ne dépendait pas des souverains de réformer, ou de modifier du moins, les mœurs du siècle dans lequel ils vivent!

LETTRE XXX.

.... 14 Janvier 1588.

A la même.

Il ne se sauve point de laquais, ou, pour le moins, fort peu qui ne soient dévalisés, ou les lettres ouvertes. Il est arrivé sept ou huit gentilshommes de ceux qui estoient à l'armée étrangere, qui asseurent, comme est vray, (car l'un est M. de Monlouet, frère de Rambouillet, qui estoit un des députés pour traiter) qu'il n'y a pas dix gentilshommes qui ayent promis de ne porter les armes. M. de Bouillon n'a point promis; bref, il ne s'est rien perdu qui ne se recouvre pour de l'argent. M. de Mayenne a fait un acte de quoy il ne sera guere loué; il a tué Sacremore, lui demandant récompense de ses services, à coups de poignard: l'on me mande que, ne le voulant contenter, il craignit qu'estant mal-content, il ne découvrît ses secrets qu'il savoit tous, même l'entreprise contre la personne du roy, de quoy il estoit chef de l'exécution. Dieu les veut vaincre

par eux-mêmes, car c'étoit le plus utile serviteur qu'ils eussent; il fut enterré qu'il n'estoit pas encore mort. Sur ce mot, vient d'arriver Morlans et un laquais de mon cousin, qui ont esté dévalisés des lettres et des habillemens. M. de Turenne sera icy demain; il a prins autour de Syjac 18 forts en trois jours. Je feray peut-estre quelque chose de meilleur, bientôt, s'il plaît à Dieu. Le bruit de ma mort, allant à Pau et à Meaux, a couru à Paris, et quelques prescheurs, en leurs sermons, la mettoient pour un des bonheurs que Dieu leur avoit promis. Adieu, mon ame. Ce 14 janvier.

Sur la fin de l'année 1587, fut tué lâchement par le duc de Mayenne, la Birague, connu sous le nom du capitaine Sacremore. De pareilles actions ne pouvaient que fortifier le parti de Henry, qui traitait mieux ses confidens et ses défenseurs.

Voici comment l'Étoile raconte la mort du capitaine *Sacremore*, bâtard de la maison de Birague, dont le véritable nom était *Charles de Birague*.

« En ce même tems vinrent à Paris les nouvelles » de la mort du capitaine Sacremore, tué à Dijon par » le duc de Mayenne, son bon maître, à cause de » quelques fâcheux propos que ledit *Sacremore* avait » tenus audit duc, touchant le mariage d'entre ledit » Sacremore et M.lle de Villars, fille aînée de

» M.me Dumayne, qu'il était en propos de marier
» à un autre, et que *Sacremore* maintenait lui avoir
» été promise par le duc de Mayenne et sa femme;
» et bien davantage, ladite fille s'être obligée, par
» un plus fort lien, de l'épouser : sur quoy ledit duc
» le tua ».

Il y a apparence que ce ne fut pas le seul motif de cette action cruelle, et que Henry avait raison de soupçonner que le duc craignait que *Sacremore*, s'il se brouillait avec lui, ne divulguât ses secrets.

LETTRE XXXI.

.... 22 Janvier 1588.

A la même.

Depuis que le laquais de ma sœur partit hyer, il m'est venu avis de l'extrémité en laquelle est une ville du haut Languedoc, nommée Brugnerolles, qui est assiégée par le grand-prieur de Toulouse, qui est frere du feu duc de Joyeuse. Les églises de Montmorency m'ont fort pressé de les assister de mes troupes, et, pour m'y convier, m'ont asseuré que l'ennemi est résolu de donner plutôt une bataille que quitter le siége. Mon devoir et ce mot de bataille m'ont fait promptement résoudre à y aller. Je pars demain avec 300 chevaux et 2000 arquebusiers pour y aller en diligence, faisant suivre le reste des troupes; après me joignant aux troupes qu'a là M. de Montmorency, nous serons de six ou sept cents chevaux et cinq mille hommes de pied : les ennemis sont même nombre. Dieu nous aidera à l'endroit du

cadet, comme il a fait de l'aisné. Je n'oublierai pas mes commodités de faire parler au comte de Guermaing. Envoyés-moy Lyceran, je vous manderay par lui les extrêmes peines où je suis; je ne sçais comme je les puis supporter. Croyés que votre esclave vous sera fidele jusqu'au tombeau. Adieu, mon ame, je vous baise un million de fois.

C'est le 22 janvier.

Le duc de Joyeuse avait trouvé la mort, le 20 octobre, à la bataille qui fut donnée près de Coutras, ville de la Guyenne, située sur les confins du Périgord, au confluent des rivières de Lille et de Droune. Le frère cadet du duc faisait semblant de vouloir, ou desirait effectivement une bataille. Henry, plein de confiance en la bonté de sa cause et dans le secours de Dieu, dit qu'*il l'aidera à l'endroit du çadet, comme il a fait de l'ainé*.

Brugnerolles ou *Brucquerolles*, ville du diocèse de Carcassonne, et à 4 lieues de cet évêché. Elle fut assiégée en 1587 par M. de Joyeuse, et prise en janvier 1588 après un siége de sept mois. Les assiégés avaient dressé un chien, qui sautait les tranchées, portant au col une lettre dont il rapportait la réponse. Pour le faire repartir, on faisait auprès de cet animal une décharge de mousqueterie.

LETTRE XXXII.

.... 12 Mars 1588.

A la même.

PLUS je vais en avant, et plus il me semble que vous tachiez à me faire paroître combien peu je suis non-seulement en votre bonne grace, mais encore en votre mémoire. Par cela quais vous avés escrit à votre fils, et non à moy. Si je ne m'en suis rendu digne, j'y ay fait tout ce que j'ai peu. Les ennemis ont pris l'isle de Marans devant mon arrivée, de façon que je n'ay peu secourir le chasteau, ce que j'amenois de Gascogne n'estant arrivé. Vous oyrés dire bientôt que je l'auray repris, s'il plait à Dieu. Croyés que n'aurés jamais un plus fidele serviteur que votre esclave, qui vous baise un million de fois les mains. Ce 12 de mars.

- Le sieur de Laverdein s'empara, au commencement de 1588, de l'île, bourg et château de Marans; mais, au bout de deux mois, Henry se présenta devant

le

le château, et somma *Descluseaux*, gouverneur, de se rendre; ce qu'il fit, *se mettant à sa merci.* Il fut envoyé à la Rochelle. Depuis ce tems Marans demeura en paix. (Voyez la note sur *Marans.*)

LETTRE XXXIII.

.... 13 Mars 1588.

A la même.

Il m'arriva hyer, l'un à midy, l'autre au soyr, deux courriers de St.-Jean-d'Angely. Le premier rapportoit comme Belcastel, page de madame la princesse, et son valet de chambre, s'en estoient fuis soudain, après avoir vu mort leur maître, avoient trouvé deux chevaux valant deux cents écus, à une hôtellerie du fauxbourg, que l'on y tenoit il y avoit quinze jours, et avoient chacun une malette pleine d'argent. Enquis, l'hôte dit que c'estoit un nommé Brillant qui luy avoit baillé les chevaux, et luy alloit dire tous les jours qu'ils fussent bien traités; que, sy il bailloit aux autres chevaux quatre mesures d'avoine, qu'il leur en baillât huit, qu'il payeroit aussy le *double*. Ce Brillant est un homme que madame la princesse a mis dans sa maison et luy faisoit tout gouverner. Il fut tout soudain pris, confessa avoir baillé

mille escus au page, et luy avoir acheté ses chevaux par le commandement de sa maitresse pour aller en Italie. Le second confirma et dit de plus que l'on avoit fait escrire une lettre par ce Brillant au valet de chambre, qu'on sçavoit estre à Poitiers, par où il luy mandoit estre à deux cents pas de la porte, qu'il vouloit parler à luy. L'autre sortit soudain : l'embuscade qui estoit là le prit, et fut mené à St.-Jean. Il n'avoit esté encore ouï, mais bien disoit-il à ceux qui le menoient : Ah ! que madame est méchante ! que l'on prenne le tailleur ! je dirai tout sans gehenne ; ce qui fut fait : voilà ce que l'on en sçait jusqu'à cette heure. Souvenés-vous de ce que je vous en ay dit autrefois. Je ne me trompe guere en mes jugemens. C'est une dangereuse bête qu'une mauvaise femme. Tous ces empoisonneurs sont papistes ; voilà les instructions de la dame. J'ay découvert un tueur pour moy ; Dieu m'en gardera, et je vous en manderay bientôt davantage. Les gouverneurs et capitaines de Taylebourg m'ont envoyé deux soldats, et escrit qu'ils n'ouvriroient leur place qu'à moy ; de quoy je suis fort aise. Les ennemis les pressent, et ils sont sy empressés à la

vérification de ce fait, qu'ils ne leur donnent nul empeschement : ils ne laissent sortir homme vivant de St.-Jean, que ceux qu'ils m'envoyent. M. de la Trimouille y est, luy vingtième seulement. L'on m'a escrit que, sy je tardois beaucoup, il y pourroit avoir du mal, et grand. Cela me fait hâter, de façon que je prendray vingt maitres, et m'y en iray jour et nuit pour estre de retour à Ste.-Foy à l'assemblée. Mon ame, je me porte assez bien du corps, mais fort affligé de l'esprit. Aimés-moy et me le faites paroître, ça me sera une grande consolation. Pour moy, point ne manqueray à ma fidélité. Sur cette vérité, vous baise un million de fois les mains.

D'Aynset, ce 13 mars.

Cette lettre, ainsi que la suivante, avec laquelle elle a une liaison nécessaire, ont rapport à l'empoisonnement de Henry, prince de Condé, qui mourut à Saint-Jean-d'Angély, le samedi 5 de mars 1588. Elles furent écrites toutes les deux à quelques jours l'une de l'autre, et jettent un grand jour sur cet évènement. D'après celle-ci, les soupçons planent sur Charlotte de la Trimouille, sa femme. Il fallait qu'ils fussent publics, puisque, comme on le verra dans la note suivante, les juges de St.-Jean-d'Angély décrétèrent la princesse, malgré son rang.

L'homme dont parle Henry, et qui s'appellait *Jean-Ancelin Brillant*, était contrôleur de la maison de Condé : il avait été avocat au parlement de Bordeaux. Il fut écartelé à Saint-Jean-d'Angély, sans appel, par sentence du prévôt. Par cette même sentence la princesse de Condé fut condamnée à garder la prison jusqu'après son accouchement. Elle accoucha, en prison, de Henry de Condé, qui depuis fut premier prince du sang. Quoiqu'elle en eût appellé à la cour des pairs, elle resta prisonnière, sous la garde de Sainte-Même, dans Saint-Jean-d'Angély jusqu'en 1596. A cette époque, Henry IV fit supprimer les procédures.

Le page se sauva; il fut pendu en effigie. On emprisonna plusieurs personnes, et le procès fut poursuivi avec assez de vigueur.

Le cardinal de Bourbon, oncle du prince de Condé, dit à Henry III : *Voilà*, sire, *ce que c'est que d'être excommunié ! — Je crois*, répondit le roi, *que cela ne lui a pas servi, mais autre chose lui a bien aidé. Si n'est-il besoin que tous ceux excommuniés en meurent?*

Il paraît que notre héros avait soupçonné que le prince de Condé serait un jour victime de sa femme. On est autorisé à le croire d'après ces mots: *Souvenez-vous de ce que je vous en ai dit autrefois*: « *C'est une* » *mauvaise bête qu'une dangereuse femme* ».

On attenta souvent à la vie de Henry, avant même qu'il arrivât au trône. A Nérac, on découvrit un assassin, *Lorrain de nation*, qui y avait été envoyé par la ligue.

LETTRE XXXIV.

.... 15 Mars 1588.

A la même.

Je vous escrivis hyer tout ce que je sçavois. Il est arrivé depuis des nouvelles de la cour. Le duc d'Espernon a querelle avec le mareschal d'Aumont, et son frere avec Crillon. Leur dispute est si violente, qu'on ne peut les accorder : l'autorité du roy y interviendra. Cependant la ligue se remue fort. Ce nous est autant de loisir. Je serai jeudy à Saint-Jean, d'où je vous manderay toutes nouvelles. L'on a trouvé sur le valet de chambre des perles et des diamans qui ont été recognus. Je fais aujourd'huy douze lieues, et tout en pays ennemy. Bon jour, mon ame, asseurés-vous de la fidélité de votre esclave : il ne vous manquera jamais. Il vous baise un million de fois les mains. Ce 15 mars.

Henry partit pour St.-Jean-d'Angély, après avoir écrit cette lettre.

A cette époque, les seigneurs de la cour se brouillaient souvent : on sait combien de duels il y a eu entre les mignons de Henry III. Ce prince était souvent occupé du soin d'appaiser leurs querelles, et son autorité fut, plus d'une fois, insuffisante.

LETTRE XXXV.

...... 17 Mars 1588.

A la même.

J'ARRIVAY hyer soir en ce lieu de Pons, où il m'arriva des nouvelles de St.-Jean, par où les soupsons croissent du côté que les avés peu juger. Je verray tout demain : j'appréhende fort la vue des fideles serviteurs de la maison, car c'est, à la vérité, le plus extrême deuil qui se soit jamais veu. Les prescheurs romains preschent tout haut par les villes d'icy autour, qu'il n'y en a plus qu'un à avoir; canonisent ce bel acte et celuy qui l'a fait; admonestent tous bons catholiques de prendre exemple à une si chrétienne entreprise; et vous estes de cette religion ! Certes, mon cœur, c'est un beau sujet pour faire paroitre votre piété et votre vertu : n'attendés pas à une autre fois à jetter le froc aux orties; mais je vous dis vray. Les querelles de M. d'Espernon avec le mareschal d'Aumont et Crillon troublent

fort la cour, d'où je sçauray tous les jours des nouvelles, et vous les manderay. L'homme de qui vous a parlé Briquesieres m'a fait des méchants tours, que j'ai sçus et avérés depuis deux jours. Je finis là, allant monter à cheval. Je te baise, ma chere maitresse, un million de fois les mains. Ce 17 mars.

Cette lettre est encore relative à la mort de son cousin, Henry Ier., prince de Condé. En voilà plusieurs sur cet évènement. Le prince avait eu des torts réels envers notre Henry; il l'avait abandonné dans le tems du plus pressant besoin; il lui avait même, d'après le témoignage de Sully, débauché ses serviteurs; mais le roi de Navarre l'aimait beaucoup sans pouvoir l'estimer.

Le duc d'Epernon appelé par l'Etoile *premier mignon* de Henry III, était, *malgré cela*, d'un caractère altier. Il eut souvent des querelles dans sa vie, avec Villeroy, Crillon, d'Aumont, etc.

Pons était une ville et seigneurie, en Saintonge, sur la Seugne.

LETTRE XXXVI.

.... 21 Mars 1588.

A la même.

ÉTANT arrivé à Taylebourg, je trouve que Laverdin avoit pris l'isle de Marans avec son armée qui est de quatre ou cinq mille hommes; qu'il ne restoit plus que le chasteau, qu'il battoit de deux pieces : soudain je m'acheminai en ce lieu de la Rochelle, pour tâcher à les secourir et assembler mes troupes, lesquelles j'estime assés fortes pour faire un grand échec à Laverdin : je ne crains sinon que ledit chasteau soit mal pourvu et qu'il se rende, ne sachant point de mes nouvelles. J'ay repris un des forts, et suis jour et nuit à faire faire des ponts, car l'eau est haute au marais. Il fut tué hyer deux Albanois, et pris deux qui vouloient reconnoitre notre pont. Depuis que je suis icy, je n'ay couché qu'une heure, estant toujours à cheval pour le fait de la procédure de feu M. le prince. De plus en plus

l'on découvre la méchanceté, et tout du côté que vous pûtes juger par ma derniere. Mon ame, tenés-moy en votre bonne grace, et n'entrés jamais en doute de ma fidélité; que je sache souvent de vos nouvelles. Adieu, mon cœur; votre esclave vous baise un million de fois les mains.

Ce 21 mars 1588.

Cette lettre est écrite de la Rochelle. Henry séjourna dans cette ville à différentes fois. Retenu par la reine mère, pendant plusieurs années, depuis le massacre de la St.-Barthélemy, il parvint à s'échapper au mois de Février 1576, et fut à Tours, de là à Parthenay et ensuite à la Rochelle : il se rendit la même année en Béarn.

En 1586, après s'être échappé devant Nérac, comme on l'a vu dans une note à une des lettres au B. de Batz, il s'achemina vers la Rochelle par Pons et St.-Jean-d'Angély. Ce fut dans cette année qu'il prit Talmont, Chisay dans le haut Poitou, sur la Boutonne; Sansay, St.-Maixent, Fontenay-le-Comte, Maillesais, Mauléon. L'arrivée du duc de Joyeuse le força de s'enfermer dans la Rochelle, après l'avoir empêché de prendre Niort et Parthenay; il en sortit bientôt : il y retourna plusieurs fois. Ce qui donne une date certaine à cette lettre, ce sont ces paroles de Henry : *Je suis toujours à cheval pour la procédure de feu M. le Prince.* Le prince de Condé étant mort à St.-Jean-d'Angély,

le 5 mars, Henry se rendit à la Rochelle le 17 mars 1588.

Taillebourg, ville sur la Charente, appartenait alors à la maison de la Trimouille. Elle avait un château fort.

LETTRE XXXVII.

.... A la fin de Mars 1588.

A la même.

Pour achever de me peindre, il m'est arrivé un des plus extrêmes malheurs que je pouvois craindre, qui est la mort subite de M. le prince. Je le plains comme ce qu'il devoit m'estre, non comme ce qu'il m'estoit. Je suis, à cette heure, le seul but où visent tous les perfides de la messe. Ils l'ont empoisonné, les traitres! si est-ce que Dieu demeurera le maitre, et moy, par sa grace, l'exécuteur. Ce pauvre prince (non de cœur), jeudy, ayant concouru la bague, soupa se portant bien; à minuit luy prit un vomissement très-violent, qui lui dura jusqu'au matin. Tout le vendredy, il demeura au lit; le soir, il soupa, et, ayant bien dormi, il se leva le samedy matin, dina debout, et puis joua aux échecs; il se leva de sa chaise, se mit à promener par sa chambre, devisant avec l'un et l'autre; tout d'un coup il dit: Baillés-moy

ma chaise, je sens une grande foiblesse. Il ne fut pas assis, qu'il perdit la parole, et soudain après il rendit l'ame assis. Les marques du poison sortirent soudain. Il n'est pas croyable l'étonnement que cela a apporté en ce pays-là. Je pars dès l'aube pour y aller pourvoir en diligence : je me vois en chemin d'avoir bien de la peine. priés Dieu hardiment pour moy. Si j'en échappe, il faudra bien que ce soit luy qui m'ait gardé jusqu'au tombeau, dont suis peut-estre plus près que ne pense. Je vous demeureray fidele esclave. Bon soir, mon ame, je vous baise un million de fois les mains. Mars 1588.

Cette lettre est écrite quelques jours après la mort de Henry de *Bourbon*, *prince de Condé*, qui fut empoisonné à St.-Jean-d'Angély par *Belcastel*, page, dont il est parlé dans la lettre précédente. Cette mort causa à Henry IV un violent chagrin. Il écrivit à Henri III pour le prier de faire arrêter ce page ; mais il ne paraît pas qu'on en ait rien fait.

On prétend que le page commit ce crime à la sollicitation de madame de Condé, qui fut constituée prisonnière. (Elle était de la maison de la Trimouille.) On ouvrit le corps du prince de Condé ; le rapport des chirurgiens montre combien le poison avait été violent. La princesse de Condé fut pareillement accusée d'avoir

fait commettre ce crime. Les juges de St.-Jean-d'Angély la décretèrent de prise de corps, mais, comme princesse du sang, son procès fut évoqué au parlement de Paris, le 26 avril 1596; elle fut déclarée innocente par arrêt de la cour.

Dans sa lettre à Corisandre, Henri donne quelques détails intéressans qui ne nous ont point été transmis par les historiens du tems.

Brillaud ayant recusé *Réné Cumont*, lieutenant particulier de St.-Jean-d'Angély, Henry nomma *Jean Valette* avec d'autres commissaires, pour instruire ce procès plus à fond.

LETTRE XXXVIII.

.... 21 Octobre 1588.

A la même.

Dieu a plus fait que les hommes n'espéroient ny moy-mesme, certes, comme vous le verrés par la lettre que je vous escrivis. Il nous envoya un temps horrible qui estonnoit tout le monde; mais, d'autre part, il rendoit les plus braves de ceux du dedans malades, et augmentoit l'estonnement des foibles de cœur; de façon qu'au soir il m'inspira, après l'avoir prié, de les envoyer sommer à dix heures de nuit, contre tout ordre de guerre, ayant tiré la journée cinquante coups de canon sans effet. Au premier son de trompette, ils parlerent, et nouâmes sy bien le traité, qu'à dix heures ils se sont rendus, et suis dedans par la grace spéciale de Dieu. C'est un lieu de grande importance et fort. Dans mardy, nous tenterons, je crois, le grand fait : Celuy, dirai-je comme David, qui m'a donné jusqu'icy la victoire

victoire sur mes ennemis, me rendra cette affaire facile. Ainsy soit-il par sa grace. Mon cœur, je suis plus homme de bien que ne pensés. Votre derniere despêche me rapportera la diligence d'escrire, que j'avais perdue. Je lis tous les soirs votre lettre. Si je l'aime, que dois-je faire pour celle d'où elle vient ? Jamais je n'ay eu une telle envie de vous voir que j'ay. Sy les ennemis ne nous pressent après cette assemblée, je veux dérober un mois. Envoyez-moy Lyceran, disant qu'il va à Paris. Il y a toujours mille choses qui ne se peuvent escrire. Dites la vérité, que vous faisoit Castille, devant que lui voulussiez mal ? Ah! mon ame, vous estes à moy! faites pour Dieu ce que votre lettre porte. Sera-t-il bien possible qu'avec un si doux couteau j'aie coupé le fil de vos bisarreries! je le veux croire. Je vous fais une prière, que vous oubliiés toute haine qu'ayiez voulue à qui que ce soit des miens; c'est un des premiers changemens que je veux voir en vous. Ne craignés ni croyés que rien puisse jamais ébranler mon amour; j'en ai plus que je n'en eus jamais. Bon soir, mon cœur; je m'en vais dormir, mon ame estant plus légère de soins que je n'ay fait

depuis vingt jours. Je baise vos yeux par millions de fois. Ce 21 octobre.

Il s'agit ici de la prise du château de *Beauvoir sur mer*, en bas Poitou, place importante par sa situation, et par les îles circonvoisines qui en dépendent. Henry ne perdit que deux hommes à l'attaque, et força ou surprit la capitulation, ainsi qu'il le raconte si énergiquement. C'était l'anniversaire de la bataille de *Coutras*.

Mémoires de la ligue, 1589. *tom.* 2.

LETTRE XXXIX.

...... 31 Décembre 1588.

A la même.

Renvoyés-moy Briquesieres, et il s'en retournera avec tout ce qu'il vous faut, hormis moy. Je suis très-affligé de la perte de mon petit qui mourut hyer : à votre avis, ce que seroit d'un légitime ! il commençoit à parler. Je ne sçais si c'est par acquit que vous m'avés escrit pour Doisit; c'est pour quoy je fais la réponse que vous verrés sur votre lettre, par celuy que je desire qui vienne; mandés-m'en votre volonté. Les ennemis sont devant Montégu, où ils seront bien mouillés, car il n'y a couvert à demi-lieue autour. L'assemblée sera achevée dans douze jours. Il m'arriva hyer force nouvelles de Blois; je vous envoye un extrait des plus véritables. Tout à cette heure me vient d'arriver un homme de Montégu. Ils ont fait une très-belle sortie, et tué force ennemis. Je mande toutes mes troupes, et espere, si ladite place

peut tenir quinze jours, y faire quelque bon coup. Ce que je vous ay mandé, de ne vouloir mal à personne, est requis pour votre contentement et le mien : je parle à cette heure à vous-même, étant mienne. Mon ame, j'ay un ennuy estrange de vous voir. Il y a icy un homme qui porte des lettres à ma sœur du roy d'Écosse. Il me presse plus que jamais du mariage ; il s'offre à me venir servir avec six mille hommes à ses dépens, et venir luy-même offrir son service : il s'en va infailliblement estre roy d'Angleterre. Préparés ma sœur de loin à luy vouloir du bien, luy remontrant l'estat auquel nous sommes, la grandeur de ce prince avec sa vertu. Je ne luy en escris point ; ne luy en parlés que comme discourant, qu'il est temps de la marier, et qu'il n'y a party que celuy-la, car de nos parens c'est pitié. Adieu, mon cœur, je te baise cent millions de fois.

Ce dernier décembre.

La ville de Montaigu fut prise et reprise par les deux partis, comme presque toutes celles qui étaient sur le théâtre de la guerre. Celles qui passaient alors pour être

le mieux fortifiées, n'étaient point à l'épreuve du canon, et ne pouvaient opposer de résistance.

Henry prévoit dans cette lettre que Jacques, roi d'Ecosse, réunira sur sa personne les couronnes d'Ecosse et d'Angleterre. La reine Elizabeth, n'ayant point d'enfans, et ne voulant point en avoir de peur de se donner un maître, Jacques devait lui succéder. C'est ce roi que Henry appelait *Maître Jacques.* S'il avait épousé la sœur de Henry, elle eût été reine d'Angleterre; voilà pourquoi le roi de Navarre recommande à Corisandre de *bien préparer sa sœur à lui vouloir du bien.* Cette anecdote est d'autant plus précieuse, qu'elle n'est consignée dans aucun historien de ce tems, les lettres à Corisandre n'étant point connues.

Henry regrette encore, dans cette lettre, l'enfant qu'il avait eu de Corisandre, et qui mourut en bas âge.

Car de nos parens c'est pitié! ces mots ont trait à la conduite double et peu loyale du comte de Soissons, à qui Henry, sur les instigations de Corisandre, avait promis sa sœur, et qui s'était ménagé des intelligences dans le parti de la ligue pour perdre Henry. (*Voyez les amours du Grand Alcandre, et l'histoire de M. de Thou.*)

LETTRE XL.

.... 1er. Janvier 1589.

A la même.

Ne vous manderay jamais que prises de ville et fort. En huit jours se sont rendus à moy St.-Maixent et Maillesaye, et espere devant la fin du mois vous oyrés parler de moy. Le roy triomphe ; il a fait garotter en prison le cardinal de Guise, puis montre sur la place, vingt-quatre heures, le président de Neuilly et le prévôt des marchands pendus, et le secrétaire de M. de Guise et trois autres. La royne, sa mere, lui dit : Mon fils, octroyés-moy une requête que je vous veux faire.—Selon ce que sera, madame. — C'est que vous me donniés M. de Némours et le prince de Guise; ils sont jeunes, ils vous fairont un jour service. — Je le veux bien, madame; je vous donne les corps et en retiendray les têtes. Il a envoyé à Lyon pour attraper le duc de Mayenne; l'on ne sçait ce qu'il en est réussi. L'on se bat à Orléans, et encore plus près d'ici, à Poitiers,

d'où je ne seray demain qu'à sept lieues. Si le roy le vouloit, je les mettrois d'accord. Je vous plains s'il fait tel temps où vous êtes qu'icy; car il y a dix jours qu'il ne dégelle point. Je n'attends que l'heure de ouïr dire que l'on aura envoyé étrangler la royne de Navarre: cela, avec la mort de sa mere, me fairoit bien chanter le cantique de Siméon. C'est une trop longue lettre pour un homme de guerre. Bon soir, mon ame, je te baise un million de fois. Aimés-moy comme vous en avés sujet : c'est le premier de l'an. Le pauvre Caramburu est borgne, et Florimont s'en va mourir.

Corisandre est la seule de ses maîtresses à laquelle Henry ait rendu un compte exact de ses opérations militaires. Il n'est aucune lettre qui ne fasse mention d'un combat, ou de la prise d'un fort, ou d'un château. Aussi Corisandre est-elle la seule qui, bien loin de lui rien coûter, ait fait pour lui des sacrifices d'argent considérables.

Après avoir réduit la Rochelle et le château de Chisé, Henry voulut attaquer la ville et le château de St.-Maixent; ayant appris que les habitans avaient refusé la garnison que M. de Malicorne leur voulait envoyer, il investit la place à la pointe du jour, et fit placer l'artillerie avec une telle diligence, que les habitans qui ne s'attendaient rien moins qu'à un siége,

et qui *avaient les esprits portés plutôt à trafiquer avec les deux partis, qu'à guerroyer contre aucun, entrèrent incontinent en capitulation ; la ville paya la garnison pendant deux mois.* Henry prit ensuite Fontenay et Maillezais. Ce dernier bourg était alors un évêché et une abbaye. Le siége épiscopal a été depuis, sous Louis XIII, transféré à la Rochelle.

Henry était dans l'erreur sur l'exécution du président de Neuilly, et la Chapelle-Marteau, prévôt des marchands. Le roi de France se contenta de les tenir en prison ; c'étaient deux ligueurs outrés, qui avaient fait massacrer beaucoup de protestans, et même quelques catholiques.

Ceux qui connaissent l'histoire de France n'ignorent pas à quels excès se portait la ligue. Un prédicateur de ce tems, qui frémissait de voir arriver au trône le roi de Navarre, avait pris pour texte de son sermon,

Eripe nos, Domine, de luto fecis.

qu'il traduisait ainsi ; *Débourbonnez-nous, Seigneur !*

Ceux qui sont au fait des *déportemens* et de la conduite scandaleuse de la première femme de Henry, ne seront point surpris du souhait, assez peu conjugal, qu'il fait ici de la savoir étranglée.

LETTRE XLI.

Lettre du roi de Navarre aux trois États du royaume, écrite de Chatelleraut, le 4 mars 1589.

MESSIEURS, quand il me ressouvient que, depuis quatre ans, j'ay été l'argument des tragédies de France, le discours de nos voisins, le sujet des armes civiles; quand je considere que sur un avenir, aussi éloigné de la pensée des François comme de mon désir, on a fait sentir à ce royaume la présence d'infinies calamités; que, sur la vaine et imaginaire crainte de ma succession à cet estat, on a désigné et basti l'usurpation; quand, de ces yeux que Dieu m'a principalement donnés pour les avoir toujours ouverts au bien de ma patrie, je suis contraint de la voir en feu, ses meilleures villes en cendres; et qu'encore, au lieu d'étouffer ces flammes, d'aider à sauver ce qui reste d'entier, comme je désire et voudrois l'avoir fait et n'estre plus, on me force, malgré moy, de brûler

moy-même, et de rendre ma défense presqu'aussy fâcheuse que les violences que font ceux qui m'attaquent; ou je serois de tous les insensibles le plus insensible qui fût jamais, ou bien il faut, pour la considération du public, que mon ame reçoive mille fois le jour, des peines, des afflictions, des gehennes, que nulles peines, nulles afflictions, nulles gehennes ne sauroient égaler, principalement quand je sçais que de tous ces malheurs les méchans me font le prétexte, les ignorans la cause, et que moy-même, encore que je me puisse pardonner, je m'en dis moy-même l'occasion. Mais Dieu a moult fait pour moy; et certes, si j'estois autre que je ne suis, j'aurois autant de raison de me plaire au particulier de ma condition, comme le souvenir de la publique m'est désirable. Messieurs, je ne le puis. Jamais mon pays n'ira après moy; son utilité précédera toujours la mienne, et toujours on verra mon mal, mon dommage, mes afflictions courir devant celles de ma patrie; mais, pour le moins, je ne me puis céler ce contentement que j'ay d'avoir, à toutes les occasions qui se sont présentées, fait connoître, et par mes actions, et par

mes paroles, combien j'avois de regret aux miseres auxquelles nous nous allions embarquer, si les exemples du passé ne nous rendoient plus sages pour l'avenir. Vous le sçavés, et je crois qu'il n'y a personne si passionnée aujourd'huy, qui me puisse dénier ce témoignage. Ce qui me console tant, que certainement j'estime qu'outre la justice de ma cause, rien n'a tant fléchi le courroux de Dieu contre moy, rien ne l'a tant ému à me défendre, que cela.

Or, s'il lui eût plu tellement toucher le cœur du roy mon souverain seigneur, et les vôtres, qu'en l'assemblée que quelques-uns de vos députés ont faite à Blois près sa majesté, j'eusse été appellé, comme certes il me semble qu'il se devoit, et qu'il m'eût été permis librement de proposer ce que j'eusse pensé être de l'utilité de cet estat; j'eusse fait voir comme quoy j'en avois non-seulement le désir au cœur, la parole à la bouche, mais encore les effets aux mains.

Puisque cela n'est pas fait (ce que, peut-être, la France comptera pour une de ses fautes, n'y ayant de si bon médecin que celui qui aime le malade), je veux donc au moins vous faire entendre à ce dernier coup,

et ce que je pense être de mon devoir, et ce que j'estime nécessaire au service de Dieu, du roy mon souverain, et au bien de ce royaume, afin que tous les sujets de cette couronne en soyent instruits, et que tous, pour ma décharge, sachent mon intention, et par mon intention mon innocence.

Je vous représenteray premierement mon estat, non pour me glorifier; toutes et quantes fois que je le feray, Dieu m'abaissera: non pour vous dire que je parle à cheval et bien à mon aise; le même Dieu sçait en quoy gist mon contentement, en quoy je me fie, en quoy je mets mon principal appui; mais pour vous représenter deux choses. L'une, la condition de ces misérables guerres; l'autre pour vous faire juges si ce que je dis maintenant, je le dis de peur; si c'est l'appréhension de ma ruine qui me fasse ployer, ou, au contraire, si c'est le vray sentiment des miseres de mon pays, l'amour de la paix, la grandeur de la France qui me poussent à ce langage.

Je ferois le soldat, si je vous disois par ordre, quelles armées, depuis quatre ans, sont venues à moy; vous penseriez que je voulusse compter mes vaillances. Non, ce

n'est pas mon intention. Que plût à Dieu que je n'eusse jamais été capitaine, puisque mon apprentissage se devoit faire à tels dépens. J'aurois bien plutôt fait de vous demander quels chefs la France a encore de reste après ceux qui sont venus contre moy. J'ay vu en quatre ans dix armées, dix lieutenans du roy ayant derriere eux les forces et l'appui du premier royaume de la chrétienté. Vous estimés que ce me soit gloire; tant s'en faut : je vous diray, pour vous faire perdre cette opinion, que, de ces dix armées, je n'ai eu affaire, en effet, qu'à une que j'ai combattue et défaite; mais, en toutes les autres, je n'ai eu quâsi point de peine; elles se sont fondues avant que de me voir.

Mais, en effet, quel est leur effet? Sachez-le de vos députés. Considérés l'estat auquel ils étoient auparavant la guerre, et celui où ils sont à cette heure : et quant et quant, vous jugerez de quoy a servi, depuis quatre ans, la perte de la vie d'un million d'hommes, la dépense d'une miniere d'or, la ruine du peuple de France, que l'on a consentie à meilleur marché et plus aisément que s'il eût été question de la défaite des Ottomans,

ou de joindre à notre couronne toutes celles de la chrétienté.

Il est impossible que vous demeuriés immobiles après cela. Pour moi, je veux que cet escrit crie pour moi, par tout le monde, qu'aujourd'huy je suis aussy prêt à demander au roy mon seigneur, la paix, le repos de son royaume, et le mien, que j'ay fait jamais. J'avois, au commencement de ces armées, le respect de ma conscience et mon honneur, que j'ai toujours supplié très-humblement sa majesté de laisser entiers.

Les guerres n'ont rien diminué de cela; mais elles n'ont rien ajouté aussy sur quoy je puis me rendre difficile.

On m'a souvent proposé de changer de religion; mais comment? la dague à la gorge. Quand je n'eus point eu de respect à ma conscience, celuy de mon honneur m'en eût empesché par maniere de dire: Qui ouït jamais parler que l'on voulût tuer un turc, un payen naturel; le tuer, dis-je, pour sa religion devant que d'essayer de le convertir? Encore estimé-je que le plus grand de mes ennemis ne me pense pas plus éloigné de la crainte et de la connoissance de Dieu qu'un turc; et cependant on est plus sévere

contre moy que l'on ne seroit contre ce barbare!

Que diroient de moy les plus affectionnés à la religion catholique, si, après avoir vécu trente ans d'une sorte, ils me voyoyent subitement changer ma religion sous l'espérance d'un royaume? Que diroient ceux qui m'ont vu et éprouvé courageux, si honteusement je quittois, par la peur, la façon par laquelle j'ay servi Dieu dès le jour de ma naissance? Voilà des raisons qui touchent l'honneur du monde. Mais, au fond, quelle conscience! avoir été nourri, instruit et élevé en une profession de foi; et, sans ouïr et sans parler, tout d'un coup se jetter de l'autre côté? Non, messieurs, ce ne sera jamais le roy de Navarre, y eût-il trente couronnes à gagner; tant s'en faut qu'il luy en prenne envie pour l'espérance d'une seule. Instruisés-moy, je ne suis point opiniâtre. Si vous me montrés une autre vérité que celle que je crois, je m'y rendray et feray plus; car je pense que je n'y laisseray nul de mon parti, qui ne s'y rende avec moy. Vous ferés un beau gain à Dieu, une belle conquête de conscience en la mienne seule; mais de nous contenter de paroles, et sans

raisons nous persuader qu'à la seule vue des armes nous devons être persuadés : jugés, messieurs, s'il est raisonnable.

Or, laissons cela. Si vous desirés mon salut simplement, je vous remercie ; si vous ne souhaités ma conversion, que pour la crainte que vous avés qu'un jour je vous contraigne, vous avés tort : mes actions résistent à cela. La façon de laquelle je vis et avec mes amis et avec mes ennemis, en ma maison et à la guerre, donne assez de preuve de mon humeur : les villes où je suis et où, depuis peu, je suis entré, en feront foi. Il n'est pas vraisemblable qu'une poignée de gens de ma religion puisse contraindre un nombre infini de catholiques à une chose à laquelle ce nombre infini n'a pu réduire cette poignée ; et si j'ay, avec si peu de forces, débattu et soutenu si long-temps cette querelle, que doivent faire donc ceux qui, avec tant et tant de moyens, s'opposeroient puissamment contre ma contrainte pleine de foiblesse ? Il n'y auroit point de prudence à cette procédure.

Il n'est pas question de cela à cette heure. Je ne suis point en estat de vous faire ny bien ny mal pour encore, Dieu mercy. Je ne

ne seray, s'il luy plait, jamais en cette espreuve, ni vous en cette peine. Nous avons tous un roy qui me laissera bien de l'appréhension quand il mourra de vieillesse. Ne nous tourmentons point de l'avenir bien éloigné, que nous oublïons le présent qui nous touche.

Dieu a fait voir au jour les fonds des desseins de tous ceux qui pouvoient remuer en cet estat: il a découvert les miens; aussy nul de vous, nul de la France les ignore. N'est-ce pas une misere qu'il n'y ait si petit ne si grand en ce royaume, qui ne voye le mal, qui ne crie contre les armes, qui ne les nomme la fievre continue et mortelle de cet estat, et néanmoins jusques icy nul n'a ouvert la bouche pour y trouver le remede? qu'en toute cette assemblée de Blois, nul n'ait osé prononcer ce sacré mot de paix, ce mot dans l'effet duquel consiste le bien de ce royaume? Croyés, messieurs, que cette admirable et fatale stupidité est un des plus grands présages que Dieu nous ait donnés du déclin de ce royaume. C'est la paix, c'est la paix qu'il faut demander à Dieu pour son seul remede, pour sa seule guérison;

qui en cherche d'autre, au lieu de le guérir, le veut empoisonner.

Je vous conjure donc tous par cet escrit, autant catholiques serviteurs du roy mon seigneur, comme ceux qui ne le sont pas; je vous appelle comme François; je vous somme que vous ayez pitié de cet estat, de vous-mêmes; que, le sappant par le pied, ne vous sauverés jamais que la ruine ne vous en accable. De moy, encore que me contraigniés par force à voir, à souffrir, à faire des choses que, sans les armes, je mourrois mille fois plutôt que de voir, de souffrir et de faire; je vous conjure de dépouiller, à ce coup, les misérables humeurs de guerres et de violences, qui dissipent et démembrent ce bel estat, et qui nous distrayent, les uns par force, les autres trop volontairement, de l'obéissance de notre roy; qui nous ensanglantent du sang des uns des autres, et qui nous ont déjà tant de fois fait la risée des estrangers, et à la fin nous feront leur conquête; de quitter, dis-je, toutes nos aigreurs pour reprendre les volontés d'obéissance et d'ordre, les esprits de concorde, par lesquels les moindres estats deviennent puissants empires.

S'il est loisible que, comme très-humble

et très-fidele sujet du roy mon seigneur, je dise quelque bon avis à ceux qui le conseillent, qui a jamais ouï parler qu'un estat puisse durer quand il y a deux partis dedans qui ont les armes à la main ? Que sera-ce de celuy-ci où il y en a trois ? Comment luy peut-on persuader de faire une guerre civile, et contre deux tout d'un coup ? Il n'y a point d'exemple, point d'histoire, point de raison qui lui promette une bonne issue de cela. Il faut qu'il fasse la paix et la paix générale avec tous ses sujets, tant d'un côté que d'autre parti, tant d'une que d'autre religion, ou qu'il rallie au moins avec luy ceux qui le moins s'écarteront de son obéissance ; et, à ce propos, qu'un chacun juge de mon intention. Voilà comme je rends le mal pour le bien ; comme j'entends l'animer contre ses sujets qui ont esté de cette belle ligue ; et vous savés tous, messieurs, néanmoins que quand je le voudrois faire, et, en sa nécessité, luy porter mon service (comme je le feray s'il me le commande) en apparence humaine, je traverseray beaucoup leurs desseins, et leur tailleray bien de la besogne.

J'appelle à cette heure tous les autres de

notre estat, qui sont restés spectateurs de nos folies; j'appelle notre noblesse, notre clergé, nos villes, notre peuple : c'est à eux que je parle ; qu'ils considerent où nous allons entrer, ce que deviendra la France, quelle sera la face de notre estat, si ce mal continue ; que fera la noblesse, si notre gouvernement se change, comme il fera indubitablement, et vous le voyés déjà; que deviendront les villes, quand, sous une apparence vaine de liberté, elles auront renversé l'ancien ordre de ce bel estat; quand elles auront toute la noblesse ennemie, le plat pays envieux et desireux quant et quant de les saccager, s'imaginant dans leurs coffres, dans leurs boutiques des richesses sans compte.

Que feront les principaux habitans qui tiennent tous les offices de la monarchie, ou aux finances, ou à la justice, ou à la police, ou aux armes, et compte chacun, entre leur fortune domestique, la valeur de leur estat ? cela est perdu si la monarchie se perd. Qui leur donnera ce libre exercice de la marchandise ? qui leur garantira leurs possessions aux champs ? qui tiendra l'autorité de leur justice? quels en seront leurs décrets?

qui commandera à leurs armes ? somme : quel sera leur ordre ? Pauvres abusés ! cette fureur pour un mois ou deux durera : tout ainsi que l'on dit que la fievre, pour un temps, nourrit le malade. Mais de penser que, sur des fondements de colere et de vengeance, on puisse establir une intelligence asseurée et une forme d'estat durable ; cela ne se peut, n'ayant jamais esté ny veu, ny lu qu'un estat se soit changé sans la ruine des villes qui en sont toujours les principaux appuis.

Et toi, peuple ! quand ta noblesse et tes villes seront divisées, quel repos auras-tu ? peuple ! le grenier du royaume, le champ fertile de cet estat, de qui le travail nourrit les princes, la sueur les abreuve, les métiers les entretiennent, l'industrie leur donne les délices à rechange ; à qui auras-tu recours quand la noblesse te foulera, quand les villes te feront contribuer ? Au roy, qui ne commandera ny aux uns ny aux autres ? Aux officiers de la justice ? où seront-ils ? A ses lieutenants ? quelle sera leur puissance ? Au maire d'une ville ? quel droit aura-t-il sur la noblesse ? Au chef de la noblesse ? quel ordre parmi eux ? Pitié, confusion, désordre,

miseres par-tout! et voilà le fait de la guerre. Ce n'est pas par oubli que je ne dis mot du clergé.

Mais je ne veux parler d'eux, craignant qu'ils ne m'advoüent, m'estimant plus leur ennemi que je ne suis. A la vérité, j'ay plus d'occasion de me plaindre de leur ordre que de tous les deux autres de la France; mais n'importe : il y a des gens de bien parmi eux. Quant à leur profession et leur religion, en quelque chose, je leur suis contraire, en nulle leur ennemi; en d'autres nous sommes d'accord, ne fût-ce qu'en ce qui touche la conservation des privilèges de l'église de France contre l'usurpation des papes. Quoy que ce soit, si j'avois avec eux toutes les prises du monde, je les mettrois sous le pied à cette heure, emporté par une plus forte considération, qui est celle du service de mon roy et du bien de cet estat. Cependant qu'espèrent-ils ? faire la guerre et payer leurs décimes au pays où ils ont le plus de crédit, aux lieux où j'ay puissance; je leur tiendray quasi tous; et à cela je ne puis remédier. Mais, à la longue, la dissention s'estant mise entierement, que peuvent-ils devenir? Qu'ils regardent quel chemin prennent nos villes, nos

peuples, notre noblesse; et qu'ils considerent, eux qui ont, ou doivent avoir la piété en recommandation, s'il n'y a rien qui y soit si contraire que les vices et débordements; s'il y a rien qui déborde tant les hommes, que la licence de la guerre civile : qu'ils jugent encore si eux, qui ne se sont enrichis et augmentés que par la paix, par l'ordre, par l'obéissance à nos roys, par la dévotion, n'iront pas désormais en diminuant par la guerre, les confusions, l'impiété et la mutine désobéissance.

Après avoir parlé à tout le monde en particulier, je dis encore ceci en général, soit que Dieu bénisse le dessein de notre roy, et qu'il vienne à bout de tous les mutins de son royaume, il est misérable, s'il faut qu'il les fasse tous punir comme ils le méritent. Quoi, punir une grande partie de ses villes ? une grande partie de ses soldats ? ce qui seroit trop. C'est un malheur, c'est une rage que Dieu a envoyée en ce royaume pour nous punir de nos fautes. Il le faut oublier, il le faut pardonner, et ne savoir non plus mauvais gré à nos peuples, à nos villes, qu'à un furieux quand il frappe, qu'à un insensé quand il se promene tout nud.

Soit au contraire, si ceux de la ligue se fortifient tellement qu'ils luy résistent, comme certes il y a apparence, que dirons-nous des François ? quelle honte que nous ayons chassé nos roys ? tache qui ne souilla jamais la robe de nos peres, et le seul avantage que nous avons sur tous les vassaux de la chrétienté.

Cependant, n'est-ce pas un grand malheur pour moy, que je sois contraint de demeurer oisif ? On m'a mis les armes en main par force : contre qui les emploierai-je à cette heure ? Contre mon roy ? Dieu luy a touché le cœur : il a pris la querelle pour moy. Contre ceux de la ligue ? pourquoi les mettrai-je au désespoir ? pourquoi, moy qui prêche la paix en France, aigrirai-je le roy contre eux, et osterai-je l'appréhension de mes forces, à luy l'envie, à eux l'espérance de reconciliation ? Et voyez ma peine; car si je demeure oisif, ou ils feront encore leur accord, et à mes dépens, comme j'ay veu deux ou trois fois advenir; ou ils affoibliront tellement le roy, et se rendront si forts, que moi, après sa ruine, n'auray gueres de force ni de volonté pour empescher la mienne.

Messieurs, je parle aussy à vous, que je

sais, à mon très-grand regret, n'être tous composés d'une humeur. Les déclarations du roi mon seigneur, et principalement ses dernieres, publient assez qu'il y en avoit entre vos députés, et quasi la plus grande partie, à la dévotion d'autre que de lui. Si vous avez tant soit peu de jugement, vous croyés avec moi que je suis en grand hazard; aussi est le roy, aussi est le troisieme parti, aussi êtes-vous et en gros et en détail. Nous sommes dans une maison qui va fondre, dans un bateau qui se perd, et n'y a nul remede que la paix : qu'on s'en imagine, qu'on en cherche tant d'autres que l'on voudra.

Pour conclusion donc, moy, meilleur (je le puis dire) et plus intéressé en ceci que vous tous, je la demande au nom de tous, au roy mon seigneur. Je la demande pour moy, pour ceux de la ligue, pour tous les François, pour la France. Qui la fera autrement, elle n'est pas bien faite. Je proteste de me rendre mille fois plus traitable que je ne fus jamais, si jamais j'ai esté difficile. Je veux servir d'exemple aux autres par l'obéissance que je montre à mon roy. Mais après vous avoir tant et tant de fois protesté

et déclaré ce qui est de mon devoir et de notre profit commun, je declare donc à la fois :

Premierement, à ceux qui sont du parti du roy, que s'ils ne se rangent avec moy, s'ils ne s'accordent à cette sainte délibération, non de faire la guerre à la ligue ou à ceux de Lorraine ; non à Paris, à Orléans ou à Toulouse; mais à ceux qui empescheront la paix et l'obéissance due à cette couronne, qu'ils seront seuls coupables des malheurs qui arriveront au roy et au royaume. Et moy, au contraire, déchargé de ce blâme, et de la foi que j'ay à mon prince, duquel, autant que j'ay pu, j'empesche et empescherai le mal, veuille ou non.

Et quant à ceux qui retiennent encore le nom et le parti de la ligue, je les conjure, comme françois, (je leur commanderois volontiers encore, comme à ceux qui ont cet honneur de m'appartenir, et de qui les peres eussent reçu ce commandement à beaucoup de faveur, je m'en asseure; si ce n'est de cette façon, je le feray néanmoins après le roy, comme le premier prince et le premier magistrat de France :) qu'ils pensent à eux, qu'ils se contentent de leur

perte, comme je fais des miennes ; qu'ils oublient le particulier pour le public ; qu'ils donnent leurs passions, leurs querelles, leurs vengeances et leurs ambitions au bien de la France, leur mere, au service de leur roy, à leur repos et au nôtre : s'ils font autrement, j'espere que Dieu n'abandonnera point tant le roy, qu'il n'acheve en luy son ouvrage, et qu'il ne luy donne envie d'appeller ses serviteurs près de luy, et moy le premier qui ne veux autre titre, et qui y allant pour cet effet, auray assez de force et de bon droit pour l'assister et luý aider à oster du monde leur mémoire, et de la France leur patrie.

Finalement, après avoir fait ce qui est de mon devoir en cette si solemnelle protestation que je fais, si je reconnois les uns ou les autres ou si mal endormis, ou si mal affectionnés, que nul ne s'en émeuve, j'appelleray Dieu à témoin de mes actions passées, à mon aide pour celles de l'avenir.

Et vray serviteur de mon roy, vray françois digne de l'honneur que j'ay d'être premier prince de ce royaume, quand tout le monde en auroit conjuré la ruine, je proteste devant Dieu et les hommes,

qu'au hazard de dix mille vies, j'essayerai tout seul de l'empescher.

J'appelle avec moy tous ceux qui auront ce saint désir, de quelque qualité et condition qu'ils puissent estre, espérant que, si Dieu bénit mon dessein autant comme je montre de hardiesse à l'entreprise, autant aurai-je de fidélité après en avoir veu la fin, rendant à mon roy mon obéissance, à mon pays mon devoir, et à moi-même mon repos et mon contentement, avec la liberté de tous les gens de bien.

Et cependant jusqu'à ce qu'il ait plu à Dieu donner le loisir au roy mon seigneur, de pourvoir aux affaires de son estat, y remettant la paix, qui y est si nécessaire, je déclare, comme celui qui ai cet honneur, de tenir le premier lieu sous son obéissance; que si, en son absence je ne le puis si bien servir que je l'établisse par-tout son royaume, je ferai au moins en partie, aux lieux où j'auray plus de pouvoir, reconnoitre son autorité. Et pour cet effet, je prends en ma protection et sauve-garde tous ceux de quelque condition et qualité qu'ils soient, tant de la noblesse, de l'église, que des villes, que le peuple, qui se voudront unir avec

moy en cette bonne résolution, sans permettre qu'à leurs personnes et biens il soit touché en maniere quelconque, en autre sorte qu'en temps de pleine paix, et que par les loix du royaume on a accoutumé d'y toucher.

Et bien que, plus que nul autre, j'aye regret de voir les différends de la religion, et que plus que nul autre j'en souhaite les remedes, néanmoins reconnoissant que c'est de Dieu et non des armes et de la violence qu'il les faut attendre ; je proteste devant luy, et à cette protestation j'engage ma foi et mon honneur, que, par sa grace, j'ay conservé jusqu'ici entiers, que tout ainsi que je n'ay pu souffrir que l'on m'ait contraint en ma conscience, aussi ne souffrirai-je ny ne permettray jamais que les catholiques soient contraints en la leur ny en leur exercice libre de la religion. Déclarant en outre, qu'aux villes qui avec moy s'uniront en cette volonté, qui se mettront sous l'obéissance du roy mon seigneur et la mienne, je ne permettray qu'il soit innové aucune chose, ny en la police ny en l'église, si non en tant que cela concernera la liberté d'un chacun. Prenant derechef tant les personnes

que les biens des catholiques, et spécialement des ecclésiastiques, sous ma protection et sauve-garde. Ayant de long-temps appris que le vray et unique moyen de réunir les peuples au service de Dieu, et établir la piété en un estat, c'est la douceur, la paix, les bons exemples, non la guerre ny les désordres; et que par les désordres, les vices et les méchancetés naissent au monde.

Fait à Chatelleraut, le 4 mars 1589.

Il n'est pas possible de douter que ce manifeste ne soit de la propre main de Henry. On y retrouve par-tout l'expression de son ame loyale et tendre, et le cachet de son style original. Il fut publié peu de tems avant la réunion des deux rois. Le traité était près de se conclure. Henry connaissant l'incertitude et le caractère soupçonneux du roi de France, sentit qu'il était nécessaire, pour le convaincre et le ramener sans retour, de déclarer ses propres intentions à la face de la France et de l'Europe, et de donner, pour ainsi dire, le bilan de sa conscience.

LETTTRE XLII.

.... 8 Mars 1589.

A Corisandre.

Mon cœur, Dieu me continue ses bénédictions : depuis la prise de Chatelleraut j'ai pris l'isle Bouchard, passage sur la Vienne et la Creuse, bonne ville et aisée à fortifier. Nous sommes à Montbason, six lieues près de Tours, où est le roy; son armée est logée jusqu'à deux lieues de la nôtre, sans que nous nous demandions rien. Nos gens de guerre se rencontrent et s'embrassent au lieu de se frapper, sans qu'il y ait tresve et commandement exprès de ce faire. Force de ceux du roy se viennent rendre à nous, et des miens nul ne veut changer de maître. Je crois que sa majesté se servira de moy; autrement il est mal, et sa perte nous est un préjugé dommageable. Je m'en revais à Chatelleraut prendre quelques maisons qui y font la guerre. Dites à Castille qu'il se haste de se mettre aux

champs. C'est à ce coup qu'il faut que tous mes serviteurs fassent merveilles ; car par raison naturelle, avril et may prépareront la ruine d'un des partis. Ce ne sera pas du mien, car c'est celui de Dieu. Mon ame, le plus grand regret que j'aye en l'ame, c'est de me voir si éloigné de vous, et que je ne puis vous rendre témoignage que par escrit de l'amour que j'ay et auray toute ma vie pour vous. Ce 8 mars, de Montbason. Je vous prie, envoyés-moy votre fils.

Henry n'était pas encore réuni au roi de France. Il s'approcha de Tours, après les premières ouvertures que lui fit ce prince. Ses vieux capitaines huguenots le retinrent quelque tems dans la défiance, et l'empêchèrent d'aller voir Henry III, *duquel ils craignaient*, disaient-ils, *qu'en un tems où une trahison lui était si nécessaire pour se tirer du labyrinthe où l'action de Blois l'avait jetté, il ne voulût acheter son absolution au prix de la vie du roi de Navarre.*

On pouvait d'autant moins se fier à la parole du roi de France, qu'il y avait souvent manqué : aussi Henry hésita-t-il long-tems à passer le Cher pour se réunir à ce prince ; et lorsqu'il franchit cette rivière il ressemblait, comme l'ont remarqué les historiens du tems, à César, passant le Rubicon. Mais César allait combattre contre sa patrie, et Henry défendait la sienne.

LETTRE XLIII.

.... 15 Mars 1589.

A la même.

MON cœur, j'ay fait un voyage de huit jours vers le Berry, où je n'ay esté inutile, ayant pris miraculeusement le chasteau d'*Argenton*, place plus forte que Leytoure, défait une troupe de cinquante hommes choisis de la ligue qui la venoient secourir, réduit bien 300 gentilshommes ligueurs, les uns à porter les armes avec moy, les autres promis de ne bouger, et ont pris sauve-garde; les autres contraints de ne bouger de chez eux, de peur qu'on leur prenne leurs maisons: j'ai pris aussy *Leblanc* en Berry, et dix ou douze autres forts. Cela s'appelle cent mille écus de rente de revenu.

Je me porte très-bien, dieu mercy, n'aimant rien comme vous au monde. J'ai reçu votre lettre: il n'a fallu gueres de temps à la lire. Bon soir, mon ame, je vous baise

millions de fois. C'est le 15 mars, à Chatelleraut.

Henry venait d'envoyer au roi de France M. de Sully, afin de conclure avecce prince indécis le traité commencé dès l'an 1586. Le jour où Sully apporta au roi de Navarre la nouvelle de la conclusion de ce traité, ce prince venait de prendre Chatelleraut. *Je ne veux plus*, dit-il, *prendre ses villes, puisqu'il traite de bonne foi avec moi.* Il renvoya son ami à Henry III, qui s'était avancé jusqu'à Montrichard, où il signa tous les articles. Sully à son retour ne trouva plus Henry à Chatelleraut; il était parti pour Argenton, sachant que la ligue y avait des intelligences. Il marcha en hâte et arriva si à propos, qu'il en délogea les ligueurs, avant qu'ils eussent reçu le secours qu'ils attendaient. Il y mit pour gouverneur Beaupré. Sully visita le château, et fit un état des munitions de la place.

LETTRE XLIV.

.... Mars 1589.

A la même.

Jeré n'a pu estre despêché à cause de ma maladie, dont je m'en vais dehors, dieu mercy. Vous oyrés parler bientôt de moy, à d'aussy bonnes enseignes que Nyort. Si vous voulés dire vray, cette dame qui estoit venue estoit bien fascheuse; je crois qu'elle vous a bien importunée. Je ne puis gueres escrire. Certes, mon cœur, j'ay veu les cieux ouverts; mais je n'ay esté assez homme de bien pour y entrer. Dieu se veut servir de moy encore. En deux fois vingt-quatre heures, je fus réduit à estre tourné avec le linceuil; je vous eusse fait pitié. Si ma crise eût demeuré deux heures à venir, les vers auroient fait grand chere de moy. Sur ce point me vient d'arriver nouvelles de Blois. Il estoit sorti 2,500 hommes de Paris pour secourir Orléans, menés par St.-Pol; les troupes du roy les ont taillés en pieces, de

façon qu'on croit qu'Orléans sera pris dans douze jours. M. le duc du Maine ne s'esmeut gueres; il est en Bourgogne. Je finis parceque je me trouve mal. Bon jour, mon ame.

Henri IV, après s'être emparé du château de la Garnache et ensuite de Niort, qu'il prit par escalade à la suite d'un combat sanglant, se rendit à Saint-Hermine, en bas Poitou; apprenant que la Garnache était assiégée par le duc de Nevers, il partit de St.-Hermine pour aller au secours du château. C'était au mois de janvier. Duplessis-Mornay conduisait sa troupe: Henry marchait à pied, en chassant. Il s'échauffa, et fut saisi d'un mal de côté avec fièvre, ce qui l'obligea de s'arrêter dans la premiere maison qui se rencontra. Elle appartenait à un gentilhomme, nommé la Motte-Frélon. Duplessis-Mornay prit sur lui de faire saigner Henry: ce qui sauva la vie à ce prince.

LETTRE XLV.

.... 30 Avril 1589.

A M. Duplessis.

M. Duplessis, la glace a été rompue, non sans nombre d'avertissements que si j'y allois j'estois mort. J'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu, lequel par sa bonté ne m'a pas seulement préservé, mais fait paroitre au visage du roy une joye extrême; au peuple un applaudissement non pareil, même criant *vivent les roys*! de quoi j'estois bien marri. Il y a eu mille particularités que l'on peut dire remarquables. Envoyés-moi mon bagage, et faites avancer toutes nos troupes. Le duc de Mayenne (1) avoit assiégé Châ-

(1) L'entrevue se fit au Plessis-les-Tours, où Henry se rendit en passant la rivière. Quelques-uns des siens le détournaient de se rapprocher d'un prince dont la foi n'était pas sûre : « Dieu me dit que je passe, » leur répondit-il, et que je voie; il n'est en la puis- » sance de l'homme de m'en garder; car Dieu me » guide et passe avec moi, je suis assuré de cela, et » si me fera voir mon roi avec contentement, et

teau-Renaud. Sachant ma venue, il a levé le siége, sans sonner que la sourdine, et s'en est allé à Montoire et Laverdin. Demain vous saurez plus de nouvelles. Adieu. Du fauxbourg de Tours, où est le quartier de notre armée, ce 30 avril 1589.

Votre très-affectionné maitre et meilleur ami.

« trouverai grace devant lui ». *Journal de Henry III.*

Mayenne et Daumale avaient fait une attaque sur les faubourgs de Tours, où il fut commis des horreurs. La réunion de rois fit faire retraite aux princes Lorrains; Henry, toujours alerte, voulait les poursuivre, mais le roi de France l'en empêcha, disant, qu'il n'était raisonnable de hasarder un double Henry contre un Carolus. *Ibid.*

En passant la Loire pour se réunir au roi de France, Henry publia une déclaration dans laquelle on lit ces mots : « Déclarons que n'avons et ne reconnoissons » pour ennemis que ceux qui se sont proclamés ou» vertement ennemis du royaume, qui ont, en tant » qu'en eux est, éteint et effacé le nom du roi, du » souverain magistrat à nous donné de Dieu, paravant » sacré à notre maison .... Nous sommes résolus » d'employer nos vie, moyens et pouvoir au réta» blissement de l'autorité du roi notre souverain » seigneur, etc. » A Saumur, 21 avril 1589.

LETTRE XLVI.

.... 18 Mai 1589.

A Corisandre.

Mon ame, je vous escris de Blois, où il y a cinq mois que l'on me condamnoit hérétique et indigne de succéder à la couronne, et j'en suis à cette heure le principal pilier. Voyés les œuvres de Dieu envers ceux qui se sont fiés en lui; car y avoit-il rien qui eust tant d'apparence de force qu'un arrest des estats? Cependant j'en appellois devant celuy qui peut tout (ainsy font bien d'autres) qui a reveu le procès, a cassé les arrests des hommes, m'a remis en mon droit, et crois que ce sera aux dépens de mes ennemis: tant mieux pour vous. Ceux qui se fient en Dieu et le servent, ne sont jamais confus : voila à quoy vous devriés songer. Je me porte très-bien, dieu mercy, vous jurant avec vérité que je n'aime ny honore rien au monde comme vous; il n'y a rien qui n'y paroisse, et vous garderay fidelité jusqu'au

tombeau. Je m'en vais à Boisjeancy, où je crois que vous oyrés bientôt parler de moy; je n'en doute point, d'une ou autre façon, je fais estat de faire venir ma sœur bientôt; résolvés-vous de venir avec elle. Le roy m'a parlé de la dame (1) d'Auvergne; je crois que je lui fairay faire un mauvais sault. Bon jour, mon cœur, je te baise un million de fois. Ce 18 mai; celui qui est lié avec vous d'un lien indissoluble.

(1) On sait que Corisandre s'était flattée d'épouser un jour le roi de Navarre, quoiqu'il fût marié à Marguerite de Valois; et peut-être Henry, dans ces momens où l'amour ne refuse rien, avait-il entretenu les espérances de sa maîtresse. Il était bien déterminé au divorce, qui était admis par l'église réformée. C'est à cette pensée que se rapporte l'expression : *Je lui fairay faire un mauvais sault.* Il l'appelle *la dame d'Auvergne*, parce que Marguerite était retirée, depuis quelques années, au château d'Usson, où elle se livrait aux plus affreux dérèglemens. Henry III, qui l'avait aimée au point que, dans ces jours de fange, on soupçonnait entre le frère et la sœur quelque chose de criminel, essaya de la réconcilier avec son mari. Vous voyez comment la proposition fut reçue.

Cette lettre est du 18 mai 1589; Henry aime à se reposer sur les changemens arrivés dans sa situation.

Il avait refusé de se rendre à Blois, aux états tenus en 1577 : il savait alors que Henry avait signé la ligue le 12 décembre 1576. Le 5 octobre 1577, les deux rois avaient fait la paix : mais elle fut presqu'aussitôt troublée. En octobre 1578, la reine mere, Catherine de Medicis, vint à Nérac, sous le prétexte de ramener à Henry *Marguerite de Valois* sa femme, mais pour *pratiquer* les partisans du roi de Navarre. Les lettres au B. de Batz, nous donnent quelques détails sur ce qui se passa à cette époque. En février 1579, la paix fut conclue à Nérac; mais Henri fut obligé de se battre dans les années suivantes. Les Guises prirent les armes en 1585.

Dans cette lettre, Henry fait remarquer à Corisandre combien les circonstances sont changées à son avantage ; mais il attribue ce changement à Dieu, comme il a coutume de lui rapporter toutes les actions de sa vie. Ce sentiment parait même dans toutes ses lettres à ses maîtresses : il était tout à-la-fois galant et pieux.

LETTRE XLVII.

.... 20 Mai 1589.

A la même.

Vous entendrés de ce porteur l'heureux succès que Dieu nous a donné au plus furieux combat qui se soit fait de cette guerre : il vous dira aussy comme messieurs de Longueville, de Lanoue et autres, ont triomphé près de Paris. Si le roy use de diligence, comme j'espere qu'il le faira, nous verrons bientôt les clochers de Notre-Dame de Paris. Je vous escrivis il n'y a que deux jours par Petit-Jean. Dieu veuille que cette semaine nous fassions encore quelque chose d'aussy signalé que l'autre ! Mon cœur, aimés-moy toujours comme vostre, car je vous aime comme mienne : sur cette vérité, je vous baise les mains. Adieu, mon ame : c'est de Boisjeancy, le 20 may.

Le combat dont il est question dans cette lettre, se livra sur une colline entre Châteaudun et Beau-

jency. M. de Châtillon, fils de l'amiral, était chef de la troupe ; il reçut, ainsi que M. de Sully, une blessure dangereuse. Les ligueurs furent vaincus, mais le combat fut sanglant, et la victoire coûta cher. Henry apprenant cet évènement se rendit en hâte à Beaujency, où il visita les blessés, et leur donna les éloges que méritait leur bravoure.

Cette journée est appellée, dans les mémoires de Sully, *le combat de Saveuse.*

« Pour 300 chevaux ou environ, de chaque côté, » *est-il dit*, il ne se fit jamais un plus furieux et opi- » niâtre combat, où il demeura sur la place près de » deux cents des ennemis. A la fin d'icelui, il tomba » la plus violente pluie qu'il est possible de voir ».

LETTRE XLVIII.

Pluviers, 24 Juin 1589.

A la même.

VRAIMENT, j'appréhende de vous escrire, car vos lettres me témoignent que n'y prenés p s beaucoup d plaisir. Dieu bénit de plus en plus mes labeurs : nous prîmes hier Pluviers, et crois qu'Étampes suivra de près. Ce porteur vous contera si bien comme tout va, que j'aurois peur de vous ennuyer pour vous en escrire les discours. Peguilhen, lieutenant de votre fils, a envoyé vers M. d'Espernon, pour demander pour luy la compagnie : je m'y trouvay et en rompis le coup : pourvoyés-y, car le roy faira servir ladite compagnie, ou icy, ou auprès du mareschal de Choiseul. Votre homme n'est encor venu pour le faict de l'évesché. Quoi que me fassiés, si n'aimé-je ni honoré-je rien que vous au monde : sur cette vérité, je vous baise les mains un million de fois.

De Pluviers, ce 24 juin.

Les deux rois réconciliés marchèrent ensemble, et s'emparèrent de plusieurs villes. Pluviers est du nombre. Étampes fut pris, comme l'avait prévu Henry. Dourdan se rendit : Poissy résista, fut pris et pillé : Pontoise capitula, après un siége de douze jours. Le 30 juillet, Henry III s'empara de St.-Cloud, où il logea, et fut assassiné : Henry IV s'établit à Meudon.

LETTRE XLIX.

Du camp devant Pontoise, 4 Juillet 1589:

A la même.

J'ATTENDS votre fils qui n'est loin : toutes fois ce qu'il a à faire est le plus dangereux ; il s'accompagnera de quelques troupes qui me viennent. Nous sommes devant Pontoise, que je crois que nous ne prendrons pas. On l'a attaqué contre mon opinion ; les plus vieux ont esté crus ; j'ay peur qu'ils rêvoient. Hautefort fut tué hier ; qui est perte pour la ligue. Les ennemis, et nous, avons esté en bataille tout cejourd'hui pesle-mesle, la riviere entre deux : leurs troupes ne sont pas égales aux nôtres, ni en nombre ni en bonté. L'Isle Adam s'est rendue aussy, qui est un pont sur la riviere d'Oise ; j'y vais loger demain : il n'y aura plus d'eau entre M. de Mayenne et moy ; il est à St.-Denis ; nous nous joindrons aux Suisses dans six jours. Messieurs de Longueville et de Lanoue les menent ; bien que nous soyons jour et nuit à cheval, si est-ce que nous trouvons

cette guerre bien plus douce; l'esprit y est plus content. Devant hier je fis voir mes troupes au roy, passant sur le pont de Poissy, je luy montrai douze cents maistres, et quatre mille harquebusiers. Mon cœur, j'enrage quand je vois que vous doutés de moy, et de dépit, je ne tasche point de vous oster cette opinion. Vous avés tort, car je vous jure que jamais je ne vous ay aimée plus que je fais, et aimerois mieux mourir que de manquer à rien que je vous aye promis; ayés cette créance, et vivés asseurée de ma foy. Bon soir, mon ame; ce 4 juillet, du camp de Pontoise.

Après s'être emparé d'Etampes, le roi de France, arrivé devant Pontoise, y fut joint par le duc de Longueville qui, ayant réuni les troupes de Champagne, les Suisses et Lansquenets, que conduisait le sieur de Sancy, avait à sa disposition une armée d'environ vingt mille hommes.

Quoique Henry témoigne des craintes sur le succès de ce siége, cependant la ville de Pontoise se rendit le 25 juillet, paya une grosse somme d'argent, et délivra les plus séditieux, *pour leur faire recevoir* une punition exemplaire.

Lorsque Henry écrivit cette lettre, les vingt mille hommes amenés par le duc de Longueville n'étaient pas encore arrivés; ils ne parurent que le 24, veille du jour où la ville capitula.

LETTRE L.

.... 9 Septembre 1589.

A la même.

MON cœur, c'est merveille de quoy je vis au travail que j'ay : Dieu aye pitié de moy et me fasse miséricorde, bénissant mes labeurs comme il a fait, en dépit de beaucoup de gens. J'ay pris hier Eu : les ennemis qui sont fort au double de moy à cette heure, m'y pensoient attraper. Ayant fait mon entreprise, je me suis rapproché de Dieppe, et les attends à un camp que je fortifie ; ce sera demain que je les verray, et espere, avec l'aide de mon Dieu, que s'ils m'attaquent, ils s'en trouveront mauvais marchands. Ce porteur part par mer ; le vent et les affaires me font finir, en vous baisant million de fois.

Ce 9 septembre, dans la tranchée, à Arques.

Cette lettre est écrite le 9 septembre 1589, le lendemain de la prise d'Eu.

Henry

Henry était roi de France. Voici la première lettre que nous ayons trouvée de sa main, depuis le grand jour de son avénèment au trône; mais il en avait sûrement écrit d'autres.

A deux lieues de Dieppe, entre deux côteaux séparés par la petite rivière de Béthune, est le Bourg d'Arques, au bas de l'un de ces côteaux; sur le haut de la même colline, était le château d'Arques.

Narration sur la Journée d'Arques.

.... 22 Septembre 1589.

Le samedy, 16 de ce mois de septembre 1589, l'ennemi s'estant apparu et venu loger le long des ruisseaux, entre Arques et Dieppe, le roy sortit des fauxbourgs du Polet avec cinquante chevaux, pour les recognoistre; lui-mesme attaqua l'escarmouche avec quarante chevaux, en laquelle son cheval fut blessé d'un coup d'harquebusade. En mesme temps, M. le mareschal de Biron sortit d'Arques avec environ deux cents chevaux et trois cents harquebusiers, sur huict cents des ennemis qu'il mit en route, en laquelle en demeura quatre cents et plus; et cinquante salades firent fuir M. de Nemours et le chevalier d'Aumale plus de demy-lieue, et outre le logis dudit de Nemours, qui estoit à St.-Aulbin.

Les jours suivans se sont passés avec quelques légeres escarmouches et combats en petit nombre, jusques au jeudy 21 de ce mois, auquel l'ennemi parut dès la Diane,

faisant advancer environ cinq cents chevaux vers une petite tranchée, à trois cents pas du logis dudit sieur de Nemours, et estant environ mille pas du retranchement que le roy vouloit deffendre ; il fit sortir quatre-vingts salades commandées par le sieur de Rambures.

Le roy, Lorges et Maligny baillerent sur lesdits cinq cents chevaux qui estoient reistres et lorrains, et les repousserent fuyants jusques près de leur gros, dont en partit autres cinq cents pour les soutenir.

Le roy fit advancer contre eux encore quarante chevaux des siens, conduits par le sieur de Montaler, lesquels et les quatre-vingts dudit sieur de Rambures firent tourner le dos auxdits mille chevaux des ennemis, favorisés de la trouppe du roy, qui estoit ferme derriere eux.

Pendant ce combat, les lansquenets des ennemis se rallioient, et vindrent entrer dans la premiere tranchée du roy, qui estoit gardée d'environ quinze cents harquebusiers françois et deux cents lansquenets. Et combien que lesdits lansquenets des ennemis peussent endommager les gens du roy, allans cy-devant déclarez, si ne tirerent-ils

point, au contraire firent toujours signe de se vouloir rendre, demandans à parler au roy pour luy faire le serment, qui fut cause qu'ils entrerent en ladite premiere tranchée.

Le roy vint parler à eux assez mal accompagné, estant toutes fois bien armé, qui ne se fit cognoistre à eux. Quoy voyans, lesdits lansquenets prierent qu'on les fît parler à monsieur de Biron, et, pour asseurance de leur dire, mirent les picques bas, lesquelles toutes fois ils reprindrent sy tost que ledit sieur de Biron se fut approché à cent pas près d'eux, et, descouvrans leur trahison, se ruerent sur ledit sieur de Biron, tuerent le comte de Roussi, desvestirent la pluspart des harquebusiers françois qui gardoient ladite premiere tranchée, et, en se retirans, emmenerent avec eux les deux cents lansquenets du roy qui estoient à la garde de ladite tranchée. Le colonnel desdits lansquenets s'approcha de la trouppe du roy, et, l'ayant recogneu ayant une hallebarde en la main, demanda au roy s'il estoit pas rendu à monseigneur; mais le roy le serra de si près, l'espée à la main, que force fut audit colonnel de se rendre à sa majesté.

Cependant le duc de Mayenne ayant gagné, à la faveur desdits lansquenets, les premières tranchées, et avec tout son gros ost s'advançoit vers le second retranchement, qui fut cause que le roy, ayant avec soy quatre cents chevaux, se résolut d'aller à la charge, et premier demanda à M. de Montpensier le secourir; en laquelle charge luy et sa trouppe firent si bien, que l'ennemi fut contraint de reculer.

Après le combat, arriva ledit sieur de Montpensier, accompagné du sieur de Chastillon, qui firent, avec la trouppe du roy, environ mille chevaux; ce que le duc de Mayenne ayant recogneu, et se voyant endommagé du canon qui tiroit tant dudit retranchement que du chasteau d'Arques et d'une montagne prochaine, il sortit hors ladite premiere tranchée, en désordre, ayant laissé sur le champ plus de trois cents chevaux morts, et entre iceux le vicomte de Tavannes, le baron de St. André, Sagonne, et plusieurs autres chefs et seigneurs de qualité; les sieurs marquis de Canillac, de Belin et Tremblecourt prisonniers, et environ quatre-vingts ou cent gentilshommes, desquels on ne sçait les noms; et, au dire

dudit sieur de Belin, il est demeuré sur la place trois ou quatre mestres de camp et dix-huict ou vingt capitaines, et a opinion que le duc de Mayenne est blessé, parce qu'autrement il eût exécuté son dessein, qui estoit de planter son canon sur la premiere tranchée, que les lansquenets avoient gagnée par leur trahison.

Le roy, non content d'avoir chassé l'ennemi hors de ses tranchées, fit sortir son canon hors son retranchement, et, l'ayant laissé sur ladite premiere tranchée, en tira plusieurs vollées sur l'ennemi, lequel il eût deffait entierement cette journée, s'il eût eu avec luy, lors de la charge, ledit sieur de Montpensier et ledit sieur de Chastillon; et tient-on que ledit duc de Mayenne n'aura pas la hardiesse de faire un autre effort, ses troupes estant en tel effroy, qu'elles fuyent devant celles du roy, encore qu'elles soyent le double en nombre.

On ne sait quel est l'auteur de cette pièce très-peu connue. Son authenticité, l'intérêt du fait, la naïveté du récit, sont les motifs qui nous ont engagés à la joindre à ce recueil. Elle est probablement d'un témoin

oculaire, et semble, sous un double rapport, être un monument précieux du seizième siècle : d'abord, comme pièce authentique, elle appartient à l'histoire, ensuite elle donne une idée du style des écrivains de ce tems.

LETTRE LI.

Cette lettre, vaguement datée, est certainement du mercredi 14 Novembre 1589.

A Corisandre.

Mon cœur, ne doutés pas que je ne prenne bien garde à moy ; mais ma principale asseurance est en Dieu, qui me gardera par sa grace. Votre fils sera icy la nuit, et tout guéri. Nous sommes devant Vendosme, que j'espere prendre demain, et veux nettoyer les environs de Tours devant que d'y aller. Il n'est pas croyable, les menées qui se font par-tout. Je dis dedans moy-même, le diable est déchaisné : Dieu sera sur tout; par conséquent mes affaires iront bien, car j'ay en luy toute ma fiance. Soyés toujours asseurée de ma foy, elle est inviolable. Bon jour, mon ame ; je m'en vais aux tranchées; je vous baise un million de fois. Nos reistres sont entrés en Champagne, c'est-à-dire les trois mille et cinq cents lansquenets ; car la grande levée n'y viendra qu'en juin. Dans

deux jours, j'y envoye le mareschal d'Aumont pour les employer en Lorraine, jusqu'à ce qu'ayant fait mes affaires à Tours, je les puisse aller joindre, qui sera à la my-décembre, et pense vous pouvoir asseurer que, vers la fin de janvier, je seray dans Paris. Adieu.

Ce mercredy.

Averti que le duc de Mayenne voulait surprendre Tours, et que son armée était à Vendôme, Henry était parti le 28 avril 1589, à la pointe du jour, avec 400 *maîtres* et mille arquebusiers à cheval; il fit dix grandes lieues; mais apprenant que le roi de France l'appelait à son secours, il tourna bride en toute diligence et alla loger à Maillé-sur-Loir, à deux lieues de Tours, après avoir demeuré 24 heures à cheval; le dimanche, dernier jour d'avril, les deux rois se virent dans une allée du Plessis-les-Tours.

Étant à Châteaudun, Henry envoya sommer Vendôme de se rendre. La ligue s'était emparée de cette ville l'année précédente, ainsi que du grand conseil du roi; *ce qui lui estait d'autant plus déplaisant et à cœur, que cette ville estait de son ancien patrimoine.*

Il resta trois jours à Châteaudun pour donner aux habitans de Vendôme le tems de se rendre; sur l ur refus, il partit le 14 novembre. Le même jour, il fit investir la ville et le château. Le 15, il coucha à Mellay, village près de Vendôme; le vendredi et le

samedi se passèrent à reconnaître les lieux. Après avoir tiré 120 coups de canon, les soldats entrèrent dans le château par une brêche, et se jettèrent avec les fuyards dans la ville. *Maillé-Bénéhard*, gouverneur, eut la tête tranchée à côté du cordelier *Jessé* ou *Chessé*, qui fut pendu comme séditieux. La ville fut pillée. Les jours suivans, Henry s'empara des châteaux de Lavardin et de Montoire, dont il ne reste plus que des ruines. Lavardin est un village, et Montoire une ville assez commerçante. Le roi prit ensuite Château-du-Loir, d'où il se rendit à Tours.

Chronologie novennaire, année 1589.

LETTRE LII.

.... 8 Janvier 1590.

A la même.

Mon ame, depuis le partement de Lyceran, j'ay pris les villes de Seez, Argentan et Falaise, où j'ay attaqué Brissac et tout ce qu'il avoit amené de secours pour la Normandie. Je pars demain pour aller attaquer Lyzieux, en m'approchant du duc de Mayenne, qui tient assiégé Pontoise. Mes troupes sont crues depuis le départ de Lyceran de bien six cents gentilshommes et deux mille hommes de pied; de façon que, par la grace de Dieu, je ne crains rien de la ligue. J'ay fait la cène la nuit que je ne pensois pas faire en Normandie, il y a un an. Je vous dépescheray, dans trois jours, un de mes laquais par mer, car je suis sur le bord. Certes, je fais bien du chemin, et vais comme Dieu me conduit, car je ne sçais jamais ce que je dois faire au bout: cependant mes faits sont des miracles; aussy

sont-ils conduits du grand maitre. Je n'aime rien que vous, et en cette résolution je mourrai, si vous ne me donnez occasion de changer. Je me porte bien, dieu mercy, fort à votre service. Adieu, mon menon.

De Falaise, ce 8 janvier.

En achevant cette lettre, ceux de Bayeux m'ont apporté les clefs, qui est une très-bonne ville.

Après avoir été forcé par les ducs de Nemours et de Mayenne à lever le siége de Paris, le roi va prendre en très peu de tems les villes d'Etampes, de Vendôme, du Mans et d'Alençon. *De la façon qu'il y allait*, dit Perefixe, *et que se défendaient les chefs de la ligue, il eût reconquis tout le royaume en moins de quinze mois, s'il n'eût point manqué d'argent.*

Il passe l'hiver de 1589 à 1590 en Normandie, et prend nombre de villes importantes : Falaise, Domfront, Bayeux, Lizieux, Verneuil, Honfleur, etc.

C'est dans ce tems qu'il prit Meulan, où il monta dans un clocher avec Sully, pour observer l'armée ennemie. Les assiégeans ayant pointé une batterie contre ce clocher, ils en ruinèrent si bien les degrés, que Henry et son ami furent obligés d'en descendre, à l'aide d'une corde et d'un bâton passé entre leurs jambes. Le roi fit dresser aussi-tôt quatre pièces de canon pour leur rendre la pareille.

Tous ces avantages précédèrent de peu de tems la bataille d'Ivry.

LETTRE LIII.

......, 16 Janvier 1590.

A la même.

Mon cœur, vous n'avés pas daigné m'escrire par Bycode. Pensés-vous qu'il vous sied bien d'user de ces froideurs ? je vous en laisse à vous-même le jugement. J'ay esté très-aise de sçavoir de luy le bon estat auquel vous estes. Dieu vous y maintienne, et me continue ses bénédictions comme il a fait jusqu'icy. J'ay pris cette place (1), sans tirer le canon, que par mocquerie, où il y avoit mille soldats et cent gentilshommes; c'est la plus forte que j'aye réduite en mon obéissance, et la plus utile, car j'en tireray soixante mille escus. Je vis bien à la huguenote; car j'entretiens dix mille estrangers et ma maison de ce que j'acquiers tous les jours, et vous diray que Dieu me bénit tellement, qu'il n'y a que peu ou point de

(1) Lizieux. *Voyez la Chron. noven.*

maladies en mon armée, qui augmente de jour à autre. Jamais je ne fus si sain, jamais vous aimant plus que je fais. Sur cette vérité, je te baise, mon ame, un million de fois.

De Lyzieux, ce 16 janvier.

Obligé de lever le siége de Paris, Henry IV alla soumettre la Normandie.

Les rançons qu'il imposait aux villes prises, et les deniers qu'il pouvait tirer des tailles, ne suffisaient pas, à beaucoup près, pour entretenir ses troupes en corps d'armée. C'est pourquoi, pendant 4 ou 5 ans, il fut contraint de faire la guerre d'une façon extraordinaire. Quand ses troupes avaient servi quelques mois et consumé leur paie, il les renvoyait dans leur quartier, tant pour préserver leur pays des invasions de la ligue, que pour se refaire. Quand les gentilshommes volontaires avaient dépensé leur argent, il leur donnait congé: ses manières affables et franches les rappelaient bientôt auprès de lui, lorsqu'ils avaient recouvré quelques fonds.

LETTRE LIV.

.... 29 Janvier 1590.

A la même.

Mon cœur, j'ay achevé mes conquestes jusqu'au bord de la mer. Dieu bénisse mon retour comme il a fait le venir. Il le faira par sa grace, car je luy apporte tous les heurs qui m'arrivent. J'espere que vous oyrés bientôt parler de quelques-unes de mes saillies : Dieu m'y assiste par sa grace. Le légat, l'ambassadeur d'Espagne, le duc de Mayenne, tous les chefs des ennemis sont assemblés à Paris. Les oreilles me devroient bien corner, car ils parlent bien de moy. Je reçus hyer de vos lettres par l'homme de Revignan; je fus très-aise de sçavoir votre bon estat; pour moy, je me porte à souhait, vous aimant plus trop qu'autrement. J'ay failli estre tué trente fois à ce bordel: Dieu est ma garde. Bon soir, mon ame, je m'en vais plus dormir cette nuit, que n'ay fait depuis huit jours. Je te baise un million de fois. Ce 29 janvier.

Après la mort de Henry III, arrivée au mois d'août précédent, Henry consulta son conseil, pour savoir où il devait aller en levant le siége de Paris. Il y eut trois avis différens; le premier était de repasser la Loire; le second de remonter le long de la Marne; et le troisième de descendre en Normandie, pour s'assurer de quelques villes dont les gouverneurs n'étaient point attachés à la ligue, et y joindre le secours d'Angleterre, que la reine Elizabeth avait promis. Il s'attacha au dernier avis. Pont-de-l'Arche et Dieppe se rèndirent, et lui envoyèrent leurs clefs. Cette lettre est écrite quelques mois après la bataille d'Arques, et peu de tems avant celle d'Ivry.

L V.

.... 1590.

Mons. de Sully, s'étant jetté dans Passy, y fut assiégé par le baron de Rosny, son parent, qui tenait pour la ligue, et qui lui écrivit une lettre ainsi conçuë :

« Monsieur mon cousin, vous n'estes pas » fin de vous estre fourré dans une bicoque, » à la descente d'une armée telle que la » nôtre, contre laquelle vous ne sçauriés » tenir un jour. Néanmoins, désirant de » vous gratifier, regardés de quelle sorte » vous voulés sortir de là ; car je m'y accom- » moderay pour votre honneur ».

Sully reçut en même tems une lettre du roi.

« Je viens, *lui disoit Henry*, d'avoir « advis què l'armée des ennemis vient pas- » ser la riviere à Mantes ; ils ne faudront » pas de vous attaquer. Je sçais bien que » votre place n'est pas en estat de résister, » si n'y avés fort travaillé; partant advisés » à vous; car estant soldat et capitaine, » ou le devant estre, je remets en votre » disposition de prendre votre parti à propos, » et me tenés averti de tout ».

Sully répondit à son parent :

« Qu'il le remercioit de ses courtoisies ; » que l'armée du roy, prête à le secourir, » et les gens qui l'accompagnoient, don- » noient à son honneur un autre conseil ».

Les ennemis n'attaquèrent point Passy, et M. de Sully reçut le lendemain cette autre lettre de Henry.

« Mon amy, je ne pensay jamais mieux » voir donner une bataille que ce jourd'huy; » mais tout s'est passé en légeres escar- » mouches, et à essayer de loger chacun à » son avantage. Je m'assure que vous eussiés » eu regret, toute votre vie, de ne vous y » estre pas trouvé. Partant, je vous avertis » que ce sera pour demain ; car nous sommes » si près les uns des autres, que nous ne » nous en sçaurions dédire. Je vous conjure » donc de venir et d'amener tout ce que vous » pourrez, sur-tout votre compagnie, car je » la connois et m'en veux servir. Adieu, » mon amy ».

LETTRE LVI.

...... 14 Mars 1590.

Lettre de Henry IV aux ambassadeurs et autres seigneurs estrangers, sur le sujet de la bataille d'Ivry.

MONSIEUR, il a pleu à Dieu m'accorder ce que j'avois le plus désiré, d'avoir moyen de donner une bataille à mes ennemis, ayant ferme confiance qu'en estant là, il me feroit la grace d'en obtenir la victoire, comme il est advenu cejourd'huy. Vous avés ci-devant entendu comme, après la prise de Honnefleur, je leur vins faire lever le siége qu'ils tenoient devant la ville de Meulan, et leur présentay la bataille, qu'il y avoit apparence qu'ils deussent accepter, ayant dès-lors en nombre deux fois autant de forces que j'en pouvois avoir. Mais, pour espérer le pouvoir faire avec plus de seureté, ils voulurent différer jusques à ce qu'ils eussent joint quinze cents lances que leur envoyoit le prince de Parme, comme ils ont fait depuis

quelques jours, et dès-lors ils publierent partout qu'ils me forceroient au combat, en quelque lieu que je fusse, et en pensoient avoir trouvé une occasion fort advantageuse de me venir rencontrer au siége que je faisois devant la ville de Dreux; mais je ne leur ay pas donné la peine de venir jusques là; car sitôt que je fus adverti qu'ils avoient passé la riviere de Seine, et qu'ils tournoient la tête de devers moy, je résolus de remettre plutôt le siége, que de faillir de leur venir au-devant. Et de fait, ayant sçeu qu'ils estoient à six lieues dudit Dreux, j'en partis lundy dernier, 12me. de ce mois, et vins loger à la ville de Nonancourt, qui estoit à trois lieues d'eux, pour y passer la riviere. Le mardy, je vins prendre le logement qu'ils vouloient pour eux, et où estoient déjà arrivés leurs mareschaux des logis: je me mis en bataille dès ce matin à une fort belle plaine, à une lieue, près de celuy qu'ils avoient fait le jour précédent, où ils parurent aussi-tôt avec toute leur armée, mais si loin de moy, que je leur eus donné l'avantage de les aller chercher si avant, et me contentay de leur faire quitter un village qui estoit proche de moy, duquel ils s'estoient saisis. Enfin, la nuit

nous contraignit chacun de se loger; ce que je fis aux villages les plus proches. Ce jourd'huy ayant fait de bon matin recognoistre leur contenance, et m'ayant esté rapporté qu'ils s'estoient représentés, mais encore plus loin qu'ils n'avoient fait hyer, je me suis résolu de les approcher de si près que, par nécessité, il se faudroit joindre, comme il est advenu sur les entre dix et onze heures du matin, que les estant allé chercher jusques où ils estoient plantés, dont ils n'ont jamais advancé que ce qu'ils ont fait de chemin pour venir à la charge. Après avoir esté tiré quelques volées de canon de part et d'autre, la bataille s'est donnée, en laquelle Dieu a voulu faire cognoistre que sa protection est toujours du côté de la raison; car, en moins d'une heure, ayant jetté toute leur colère en deux ou trois charges qu'ils ont faites et soutenues, toute leur cavalerie a commencé à prendre parti, abandonnant leur infanterie qui estoit en très-grand nombre; ce que voyant, leurs Suisses ont eu recours à ma miséricorde, et se sont rendus les colonels, capitaines, soldats et tous leurs drapeaux: les lansquenets et François n'ont pas eu le loisir de prendre cette résolution, car il en

a esté taillé en pieces plus de douze cents des uns et autant des autres, le reste prisonnier ou mis en route dans les bois, à la mercy des paysans. De leur cavalerie, il y en a de neuf cents à mille de tués, et de quatre à cinq cents de démontés ou prisonniers, sans les blessés, et ce qui s'est noyé au passage de la riviere de Dure, qu'ils ont passée à Ivry pour la mettre entr'eux et nous; le reste des mieux montés s'est sauvé à la fuite, mais ce a esté avec très-grand désordre, ayant perdu tout leur bagage. Je ne les ai point abandonnés qu'ils n'ayent esté près de Mantes, où l'on me vient d'advertir qu'on leur a fermé les portes. Si cela est, il n'en demeurera pas un, et espere que la victoire sera entiere, qui est déjà, dieu mercy, bien advancée. Leur cornette blanche m'est demeurée, et celui qui la portoit, prisonnier, douze ou quinze autres cornettes de leur cavalerie, deux fois autant de leur infanterie, toute leur artillerie, infinis seigneurs prisonniers, et de morts un grand nombre, mesme de ceux de commandement, que je ne me suis pas encore amusé de faire recognoistre; mais je scais que entr'autres, le comte d'Egmont, qui estoit général de

toutes lesdites forces qui leur estoient venues de Flandres, y a esté tué. Leurs prisonniers disent tous que leur armée estoit de quatre mille chevaux, et douze à treize mille hommes de pied, dont je croys qu'il ne s'est pas sauvé le quart de tout cela. Quant est de la mienne, elle pouvoit estre de deux mille chevaux et huit mille hommes de pied; mais, de cette cavalerie, il m'en arriva depuis que je fus en bataille, le mardy, plus de six cents chevaux; mesme la derniere troupe de la noblesse de Picardie qu'amenoit le sieur de Humieres, qui estoit de trois cents chevaux, arriva qu'il y avoit demi-heure que le combat estoit commencé. C'est un œuvre miraculeux de Dieu, qui m'a premierement voulu donner cette résolution de les attaquer, et puis la grace de la pouvoir si heureusement accomplir. Aussy à luy seul est la gloire, et de ce qui en peut, par sa permission, arriver aux hommes. Elle est deue aux princes, officiers de la couronne, seigneurs et capitaines, et à toute la noblesse qui s'y est trouvée, et y est accourue avec telle ardeur, et s'y est si heureusement employée, que leurs prédécesseurs ne leur ont point laissé d'exemples plus beaux de leur générosité, qu'ils

en laisseront, en ce fait, à leur postérité. Comme j'en suis grandement content et satisfait, j'estime qu'ils le sont de moy, et qu'ils ont veu que je ne les ay voulu employer en lieu dont je ne leur aye aussy ouvert le chemin. Je suis toujours à la poursuite de la victoire avecques mes cousins le prince de Conty, duc de Montpensier, comte de St. Pol, grand-prieur de France, mareschal d'Aumont, de la Trimouille, et les sieurs de la Guiche, de Givry et plusieurs autres seigneurs et capitaines, mon cousin le mareschal de Biron estant demeuré au corps de l'armée pour y attendre de mes nouvelles qui iront, comme j'espere, toujours prospérant. Vous entendrés, par ma prochaine dépesche, qui de bien près suivra cette-cy, plus amplement les particularités de cette victoire, dont je vous ay bien voulu cependant donner ce mot d'advis, pour ne vous différer pas plus longuement le plaisir que je sçais que vous en recevrés. Je vous prie aussy d'en faire part à tous mes autres bons serviteurs de de-là, sur-tout d'en faire rendre graces à Dieu.

Du camp, le 14 mars 1590.

Quoique la piece que nous donnons ici ait été adressée par Henry IV aux ambassadeurs, cependant elle n'est pas très-connue : ce qui est assez étonnant. Elle montre l'activité de ce prince, aussi infatigable qu'adroit et courageux : il n'oubliait rien de ce qui pouvait hâter le gain de sa cause. Il était essentiel de prévenir ses ennemis, et d'instruire les ambassadeurs des puissances étrangères ; c'est ce que Henry ne négligea pas de faire. Du champ de bataille il écrivait à ses amis, aux étrangers, à sa maîtresse. Il était tout à-la-fois aux affaires politiques, à l'amour, à l'amitié. Après un combat il informait ses amis de l'évènement, et comme il le disait à Sully, il écrivait *le pied à l'étrier.*

Ce fut la veille de cette bataille qu'il écrivait à la belle Gabrielle. « Si je suis vaincu, vous me connoissés » assés pour croire que je ne fuiray point ; mais ma » dernière pensée sera pour Dieu, et l'avant-dernière » pour vous ».

C'est au moment où se livra la bataille d'Ivry qu'il fit cette harangue si connue. « Vous estes François, je » suis votre roi : voilà l'ennemi. Puis prenant son » casque, orné de plumes blanches : « Enfans, dit-il, gardés bien vos rangs. Si l'étendard vous manque, » voici le signe du ralliement ; suivés mon panache, » vous le verrés toujours au chemin de l'honneur et » de la victoire ». — On ne menerait-on pas les Français avec de telles paroles ?

Les Suisses s'étant rendus, demandèrent un certificat

de leur bonne conduite. Voici celui que leur donna Henry.

« Nous, etc. certifions que les deux régimens des
» Suisses qui étaient sous la charge des colonels *Phiffer*,
» du canton de Lucerne, et *Berlinghen*, du canton
» d'Ury, ne se sont rendus à nous, qu'après qu'ils ont
» été abandonnés des autres forces de l'armée, même
» de la cavalerie que nous avions entierement fait
» tourner en fuite, ensemble les autres gens de pied,
» sans que lesdits Suisses ayent reculé de leur place
» de bataille, rompu leurs rangs, ni montré aucune
» apparence de vouloir fuir ou laisser les armes,
» jusqu'à ce que nous les avons fait assurer de les
» recevoir à mercy, laquelle ils ont accepté, comme
» la raison de guerre leur permettait, étant dénués
» de toute assistance, et le fort de notre armée encore
» entier et prêt de les assaillir. En témoins de quoi
» nous avons signé la présente de notre main, et à
» icelle fait mettre le cachet de nos armes ».

A Mantes, le 14 mars 1590.

Henry *fit bailler à chaque soldat Suisse un écu en argent.*

Les deux colonels promirent par écrit de remettre à leur gouvernement les vingt-quatre enseignes des deux régimens... «Nous promettons, *est-il dit dans cet écrit*
» *que nous avons*, à sadite majesté, le roi très-chrétien,
» Henry IV du nom, qu'au plutôt que nous pourrons,
» après notre arrivée, nous présenterons et délivrerons
» au nom de sadite majesté à nosdits seigneurs et
» supérieurs lesdites vingt-quatre enseignes de nos
» régimens qui avaient été par nous rendues à sa-

» dite majesté, et qu'elle a fait remettre en nos mains,
» à condition de les donner de sa part en présent
» à nosdits seigneurs, quoiqu'elles lui appartinssent
» par le droit de la guerre. Promettons et jurons en
» outre d'entretenir et observer la paix perpétuelle
» qui est entre la couronne de France et les ligues de
» Suisse, etc. »

LETTRE LVII.

.... 20 Mars 1590.

A M. de Luxembourg.

Mon cousin, le courrier, présent porteur, que vous avés dépesché vers moy, a eu tant de difficultés à s'y pouvoir rendre seurement, que, lorsqu'il y est arrivé, il m'a trouvé à la veille d'une bataille avec mes ennemis, comme de fait elle a été donnée deux jours après, qui fut le mercredy 14 de ce mois, estant parti du siége que je tenois devant Dreux, pour les venir rencontrer en chemin, sur l'avis que j'avois, qu'après avoir recueilli en Picardie le secours qui leur estoit fraichement venu des Pays-Bas, d'environ quinze cents lances et quatre à cinq cents harquebusiers à cheval, ils avoient passé la riviere de Seine pour me venir faire lever le siége, se vantant par-tout qu'ils me contraindroient de combattre ou de me retirer. S'ils avoient volonté du premier, ils ont connu que j'en désirois et cherchois l'occasion,

comme Dieu me l'a mise en la main, et m'a donné la résolution, me confiant de sa bonne et sainte assistance en ma juste cause, d'en tenter la décision cette fois, nonobstant des forces amassées de diverses nations et endroits, excédant de beaucoup en nombre celles que j'avois avec moy. J'estime que vous avés déjà pu entendre que la victoire m'en est demeurée par l'entiere défaite de l'armée desdits ennemis, les chefs desquels ont pratiqué ce que, à fausses enseignes, ils m'avoient auparavant voulu attribuer, comme ils ont fait coutume d'entretenir leurs partisans de semblables vanités, et ne doute que encore ils ne fassent tout ce qu'ils pourront pour leur cacher ou déguiser la vérité de ce qui est advenu, au moins à ceux qui sont plus éloignés; car, quant à ceux qui sont proches, l'effet que les uns en sentent, et que les autres connoissent approcher d'eux, la leur fait voir à découvert. Et, afin que vous soyez éclairci du succès de ladite bataille et de l'ordre qui y a esté tenu, je vous envoye un discours qui a esté fait pour en représenter au vray les particularités, qui, outre le contentement que ce vous sera d'en avoir la certitude, vous servira

pour en faire part où vous verrés estre à propos. Le même jour de la bataille, mon cousin le mareschal de Biron reçut un bref du pape, que le cardinal Caëtan lui a envoyé avec une lettre qu'il luy a escrite, par laquelle il montre le désir de parler à luy, ce que je luy ay permis. — Du 25 mars 1590.

Après la bataille d'Ivry, le premier soin de Henry IV fut d'écrire à ses partisans, et même aux étrangers, pour les instruire de la victoire qu'il avait remportée. Nous avons entre les mains un grand nombre de ces lettres; mais comme elles roulent toutes sur le même sujet, nous ne les rapporterons pas.

LETTRE LVIII.

...... 24 Mars 1590.

Lettre de M. le mareschal de Biron à M. du Haillan, contenant ce qui s'est passé à la bataille d'Ivry.

Mons. du Haillan, mon bon amy, je vous prie m'excuser et me pardonner si je ne vous ay escrit après cette bataille, d'autant que j'ay esté beaucoup empesché à la conduite de l'armée, et depuis à des conseils fréquents où nous demeurions trois heures le matin et quatre après disner, où le roy me donnoit charge d'assister toujours, d'autant que, après une si grande bataille et victoire, il se présente beaucoup d'affaires, à quoy il faut pourvoir. Le roy m'a fait cet honneur, et me donne toutes fois grandes peines, de me commander d'y avoir l'œil. Vous aurés déjà entendu, par un bref discours que l'on dépescha, comme l'effet s'est passé; on en a fait un autre plus long, et a-t-on dit à celuy qui le fait qu'il soit véritable, ayant esté

rabroué trois ou quatre fois. Tant y a que le roy a gagné une très-grande victoire contre ceux qui pensoient l'emporter à pied levé; et diray qu'il n'a combattu qu'avec les deux parts de sa cavalerie, et quasi point de gens de pied, et le demeurant qui restoit a toujours tenu ferme, qui a esté une des principales causes de la victoire, d'autant qu'aucun des nôtres qui n'avoient accoustumé de se repaitre de tels morceaux, prindrent un peu le large; mais ils se r'adviserent, et vindrent se joindre à la troupe que je menois; à sçavoir : deux bataillons de Suisses, de deux ou trois mille harquebusiers, mon régiment qui pouvoit estre de deux à trois cents chevaux, deux cent cinquante reistres, et les sieurs de Humieres et de Mouy qui arriverent, estant aux mains à l'avant-garde, avec cent cinquante chevaux : il se trouva enfin qu'il se vint joindre à moy plus de mille chevaux. Le roy y fit très-valeureusement; car, avec sa cornette et son régiment, il alla charger sept escadrons de gens de cheval, valons et reistres, et en danger qu'il ne se fut avancé, comme il fit, que la troupe de M. le mareschal d'Aumont eût esté renversée et mise en route et ses chevaux légers,

légers, comme il y en eut beaucoup qui allerent par trop loin. Les ennemis s'étonnerent de me voir marcher toujours ferme vers eux en gros ost, qui leur fit perdre la victoire. Le roy y fit très-bravement, généreusement et hardiment, autant qu'il se peut et quasi trop, car il se retourna n'ayant que trente chevaux, et se vint retirer vers moy, et, pour poursuivre la victoire, prit la troupe desdits sieurs de Humieres et de Mouy, mon fils l'accompagnant toujours avec quatre coups d'espée qu'il avoit ; à sçavoir, deux petits au visage, d'où il sortoit beaucoup de sang; mais il s'en va guéry, et un au bras et l'autre à la main. Il estoit dédié avec deux cents chevaux pour marcher au costé du roi, et peu devant pour donner, par le flanc, à ceux qui chargeroient sa majesté, ou le couvrir s'il estoit besoin. Il est si heureux, que sa majesté a contentement de son service, le louant plus qu'aucuns envieux ne voudroient. Je ne peux dire autre chose, sinon qu'il y a beaucoup de gens de bien qui ont accompagné le roy : l'on me met de ceux qui ont part à la victoire, encore que je n'aye combattu. Le roy, poursuivant les ennemis, en défit plusieurs par les chemins jusqu'au

bourg d'Ivry, qui est long et a trois ponts: les ennemis s'embarrasserent dans iceluy, ne pouvant passer; ils firent des barricades, et rompirent un pont qui fut cause de leur ruine entiere: car le roy, voyant ce, alla à Anet passer la riviere de Dure, et me manda que je fisse haster des gens de pied pour aller dans ledit bourg; ce qui fut promptement exécuté, et pense qu'il y fut tué quatre cents hommes de cheval, qui est plus que si l'on avoit tué en campagne quatre mille hommes de pied. Outre ce, il fut tué plusieurs hommes de pied de toutes nations, qui s'estoient sauvés en partie à bonne heure; l'on prit quatre pieces d'artillerie, et tout leur bagage où il y en avoit de précieux et de l'argent. Le roy, ayant passé à Anet, poursuivit la victoire jusques auprès de Mantes, et coucha à Rosny.

Les villes de Vernon et de Mantes se sont rendues au roy, comme aussy d'autres. Nous attendons des canons et des munitions que l'on avoit envoyé querir auparavant; car les munitions nous faillirent à Dreux; nous sommes attendans pour faire quelque grand dessein. M. de Longueville, avec six ou sept cents chevaux, s'est joint avec nos reistres en Champagne.

Le saint pere m'a envoyé un bref authentique, et le légat une lettre à quatre pieces; le tout honorablement. Je ne sçais si je m'aboucheray avec M. le légat, comme il montre désirer.

Excusés cette lettre qui est à bastons rompus, et faite à deux matinées, pour ce que l'on ne me donne pas de loisir, et hyer, de quatorze heures de jour, je n'en peux demeurer qu'une en mon logis, embarrassé d'une infinité d'affaires. Le roy va envoyer querir son conseil, qui est à Tours, pour le mettre en cette ville de Mantes. Vous serés près du roy, et nous nous verrons plus souvent. Je suis après pour gagner deux mois pour m'aller reposer, et je crois que le meilleur seroit pour toujours et aller prier Dieu, puisqu'il m'a fait cette grace d'avoir vescu si longues années avec grande réputation dedans et dehors le royaume, et mesme en cette derniere bataille, dont le roy se loue infiniment de moy et a grand contentement de mon fils. Je suis esté en six batailles; j'ay eu six arquebusades; j'ay vendu, sans les bois, six mille livres de rente, et servy six roys. Il est temps de me retirer: nous en deviserons plus amplement, mais que nous

nous voyons. L'on dit que M. de Villeroy sera icy aujourd'huy ou demain; et, sur ce, je me recommande affectueusement à vos bonnes graces, priant le Créateur vous avoir en sa sainte garde.

Du camp de Mantes, le 24me. mars 1590.

Votre bien affectionné ami, BIRON.

Comme nous ne croyons point qu'il soit déplacé d'offrir dans cet ouvrage quelques pièces propres à donner une idée de Henry IV, nous présentons ici une lettre du maréchal de Biron : c'est d'ailleurs un monument historique. Nous répondons de son authenticité.

M. du Haillan, dans sa réponse, remercie le maréchal de sa lettre *qu'il a eu*, dit-il, *assez d'affaires par l'espace de trois ou quatre jours, de montrer, chacun la voulant lire et en avoir copie.* Il le félicite *de s'être trouvé sur des vieils ans en ceste tant signalée bataille, et de voir son chef chenu couronné d'une si belle verte couronne de triomphe. Il l'exhorte à se trouver encore en une bataille définitive de ce différent, qui serait un nombre septenaire accompli et parfait.*

LETTRE LIX.

Sully avait été grièvement blessé à la bataille d'Ivry. Alité, presque mourant à Passy, il apprend que Mantes capitule; il fait faire à la hâte un brancard *de branches d'arbres sans peler, accommodé de cercles de poinçon*, et se met en route pour aider de ses conseils ce bon maître qu'il ne pouvait plus aider de son bras. Henry alla au devant du malade. On ne peut lire, sans une vive émotion, l'entretien de ces deux hommes, uniques dans leur espèce.

» Mon ami, *dit le roy*, je suis très aise
» de vous voir avec un beaucoup meilleur
» visage que je ne m'attendois pas, et auray
» encore une plus grande joye, si vous
» m'assurés que vous ne courés point for-
» tune de la vie, ny de demeurer estropié:
» car, pour les autres coups, ce ne sont
» qu'autant d'accroissemens de gloire, et
» par conséquent de contentement, lesquels
» font supporter patiemment toutes les
» douleurs de playes, comme je l'ay moy-
» mesme éprouvé, d'autant que le bruit

» courant que vous aviés eu deux chevaux
» tués entre les jambes, esté porté par terre,
» saboulé et petillé aux piés des chevaux
» de plusieurs escadrons, et matrassé et
» charpenté de tant de coups, que ce seroit
» grande merveille, sy vous en réchappiés,
» ou pour le moins ne demeuriés mutilé
» de quelque membre ».

« Sire, *répond Sully*, votre majesté
» m'apporte autant de consolation qu'elle
» m'honore excessivement, de témoigner
» un sy grand soin de moy : aussy n'ay-je
» point de paroles proportionnées à mes res-
» sentimens, ny condignes aux louanges
» que méritent vos vertus. Et partant,
» laissant les choses à moy impossibles, je
» luy diray pour réponse à ce qu'elle desire,
» savoir : que j'ay recognu une tant visible
» assistance de la main paternelle de Dieu,
» parmi tant de diverses fortunes, et bonnes
» et mauvaises, qui m'ont esté occurentes
» pendant la bataille, que la délivrance des
» uns et la gloire des autres en appartient
» à luy seul, qui a conduit favorablement
» les coups que j'ay reçus ; m'a tiré d'entre
» les pieds de plus de deux mille chevaux

» qui m'ont passé sur le ventre ; et (ce
» crois-je) planté un poirier dans cette
» campagne, avec les branches sy basses,
» qu'elles m'ont garanti d'un coup, duquel
» j'ay vu tuer le pauvre Feuquières. Quant
» à mes playes, elles sont, grace à Dieu,
» en si bon estat, combien qu'elles soient
» fort grandes, et sur tout celle de la
» hanche, qui vient sortir au petit ventre,
» que j'espère dans deux mois, au plus tard,
» me trouver assez fort et dispos pour en
» aller encore autant chercher pour votre
» service, avec telle affection que je vou-
» drois estre asseuré d'en recevoir autant
» à mesme prix ».

Sur quoy le roy repartit : « Brave soldat
» et vaillant chevalier, qui sont à mon
» advis les titres plus glorieux qu'on puisse
» donner à un homme d'honneur faisant
» la profession des armes, j'avois toujours
» eu très-bonne opinion de votre courage,
» conçu de bonnes vertus ; mais vos actions
» signalées en une tant importante occasion,
» et votre réponse grave et modeste, qui
» attribue tout à Dieu, a surmonté mon
» attente, ayant bien jugé, comme c'est

» aussy mon advis, qu'il n'y a rien si mal
» séant à un homme de qualité, que d'user,
» de vaines jactances pour les choses si-
» gnalées qu'il peut avoir faites, esquelles
» son honneur et sa profession l'obligeoient;
» et partant en présence de ces princes,
» capitaines et grands chevaliers qui sont
» ici près de moy, vous veux-je embrasser
» des deux bras, et vous déclarer à leur
» vue vray et franc chevalier, non tant
» de l'accolade, tel que je vous fais à
» présent, ni de St. Michel, ni du St. Esprit,
» que de mon entiere et sincère affection,
» laquelle, jointe aux longues années de
» vos fideles et utiles services, me font
» vous promettre que je n'auray jamais
» bonne fortune, ni augmentation de gran-
» deur, que vous n'y participiés; et craignant
» que ce trop parler préjudiciât à vos playes,
» je m'en retourne à Mantes: et adieu, mon
» ami, portés-vous bien, et vous asseurés
» que vous avés un bon maître ».

LETTRE LX.

.... 1590.

A Corisandre.

Mon cœur, il n'est rien survenu de nouveau depuis le partement de Maraval, sinon que ce qui restoit des Walons s'en sont retirés en Flandres, sans que le duc de Mayne ait eu pouvoir de les arrêter. Les reistres en ont fait de mesme, qui ont esté presque tous dévalisés par les leurs mesmes. Le légat veut traiter à cette heure de la paix. Il ne se parle plus d'excommunication. Croyés que je ne m'endormiray pas en sentinelle. Je me porte très bien, dieu mercy, vous aimant comme le pouvés souhaiter. Vous auriés pitié de moy sy me voyiés, car je suis sy accablé d'affaires que j'en succombe sous le faix. Aimés-moy comme celui qui ne changera jamais de volonté envers vous : c'est assés dire; je baise un million de fois vos beaux yeux.

Il est impossible de donner à cette lettre une date certaine, puisqu'il n'y est fait mention d'aucun évènement important. Cependant comme il y est question du Légat, et qu'il y eut avec cet envoyé du Pape des conférences en 1590, nous présumons que cette lettre est de cette année.

Henry avait été excommunié plusieurs fois. La première par Sixte-Quint. Il y répondit, et envoya afficher au Vatican sa protestation. Cet acte hardi lui gagna l'estime du Pape, qui se connaissait en hommes; il méprisait au contraire Henry III, dont il disait: *Il fait tout ce qu'il peut pour être moine, et moi j'ai fait tout ce que j'ai pu pour ne l'être pas.*

HARANGUE.

Réponse de Henry IV, en 1590, au Cardinal de Gondi, et à l'Archevêque de Lyon, députés des ligueurs.

« Je ne suis point dissimulé : je dis rondement et sans feintise ce que j'ay sur » le cœur. J'aurois tort de vous dire que je » ne veuille point une paix générale : je » la veux, je la desire. Pour avoir une bataille je donnerois un doigt, et pour la » paix j'en donnerois deux. J'aime ma ville » de Paris, c'est ma fille ainée ; j'en suis » jaloux. Je veux luy faire plus de bien, » plus de grace, plus de miséricorde qu'elle » ne m'en demande. Mais je veux qu'elle » m'en sache gré et qu'elle doive ce bien » à ma clémence et non au duc de Mayenne, » ni au roy d'Espagne. S'ils luy avoient » moyenné la paix et la grace que je luy » veux faire, elle leur devroit ce bien, » elle leur en sauroit gré, elle les tiendroit » pour libérateurs, et non point moy ; ce

» que je ne veux pas. C'est chose trop pré-
» judiciable à ma ville de Paris, que de
» différer plus long-tems la capitulation.
» Il est déja mort tant de personnes de
» faim, que si elle attend encore huit ou
» dix jours, il en mourra dix ou vingt
» mille, ce qui seroit une estrange pitié.
» Je suis le vray pere de mon peuple ; je
» ressemble à cette vraie mere de Salomon.
» J'aimerois quasy mieux n'avoir point de
» Paris, que de l'avoir tout ruiné et dissipé
» après la mort de tant de pauvres per-
» sonnes. Ceux de la ligue ne sont pas ainsy :
» ils ne craignent point que Paris soit dé-
» chiré, pourvu qu'ils en ayent une partie :
» aussy sont-ils Espagnols ou Espagnolisés.
» Vous, M. le Cardinal, en devés avoir
» pitié ; ce sont vos ouailles ; de leur moindre
» goutte de sang serés responsable devant
» Dieu ; et vous aussy, M. de Lyon, qui
» estes le primat par dessus les autres
» evesques. Je ne suis pas bon théologien,
» mais j'en sçais assés pour vous dire que
» Dieu n'entend point que vous traitiés
» ainsy le pauvre peuple qu'il vous a re-
» commandé, et cela pour faire plaisir au
» roy d'Espagne, et à Bernardin Men-

» dozze (1) et à M. le Légat (2) : vous en
» aurés les pieds chauffés en l'autre monde.
» Eh ! comment voulés-vous croire me con-
» vertir à votre religion, si vous faites si
» peu de cas du salut et de la vie de
» vos ouailles ? C'est me donner une pauvre
» preuve de votre sainteté; j'en serois trop
» mal édifié ».

(1) Ambassadeur d'Espagne.

(2) Le cardinal Cayétan, envoyé par Sixte-Quint à la ligue, avec plénitude de pouvoirs.

Pendant le second siége de Paris, en 1590, le Cardinal de Gondi, archevêque de Paris, et l'archevêque de Lyon, vinrent demander à Henry une trève. Ils étaient envoyés par les ligueurs. Le roi les reçut dans le cloître de St. Antoine-des-Champs, le 6 août, entre midi et une heure.

Les harangues de Henry IV, ses réponses au clergé, aux parlemens, aux ligueurs, aux ambassadeurs, sont des chefs-d'œuvre et des monumens de sa franchise, de sa bonté et de son courage. Chaque mot porte sentence : ce ne sont point des discours préparés. Il répondait sur-le-champ, et les circonstances développaient sa sensibilité. Il avait l'éloquence de l'ame, et bien rarement il écrivait ces discours, que les auditeurs recueillaient avec soin. Voilà pourquoi les versions ne sont pas les mêmes, et offrent de légères différences.

LETTRE LXI.

.... 13 Maï 1590.

A Corisandre.

Mon ame, je vous prie de trouver bon (si le malheur vouloit que M. de Turenne mourust) que je ne donne pas l'estat que que demandés à votre fils. Ce n'est chose propre pour luy, et ce seroit le rendre inutile. Depuis qu'ils sont à cette charge, elle est si cagnarde, que c'est la peste d'un jeune homme. Vous me l'avés donné, laissés-le moy nourrir à ma fantaisie, et ne vous donnés peine de luy. J'en auray tel soin que vous cognoistrés combien je l'aime pour l'amour de vous. J'en ay parlé à Labasse, et de vos autres affaires. Je suis en colere quand vous croyés qu'il ne me faut que vouloir. Je vous jure qu'estant roy de Navarre, je n'ay point éprouvé les nécessités que je fais depuis un an. Je suis devant Paris, où Dieu m'assistera : le prenant, je pourrois sentir des effets de la couronne.

J'ay pris le Pont Charenton et St. Maur à coups de canon, et pendu tout ce qui estoit dedans. Hyer j'ay pris les fauxbourgs de Paris de force. Les ennemis perdirent beaucoup, et nous peu. Bien est vray que M. de Lanoue y fut blessé, mais ce ne sera rien. Je fis brusler tous leurs moulins, comme j'ay fait de tous les autres costés. Leur nécessité est grande, et faut que dans douze jours ils soient secourus, ou ils se rendront. J'envoye querir votre fils, car je crois qu'il se fera quelque chose de beau icy devant. Je retiens Castille pour huit jours. Je me porte très bien, dieu mercy, et vous aime plus que vous ne faites moy (1). Dieu me donne la paix, que je puisse jouir de quelques années de repos. Certes, je vieillis fort. Il n'est pas croyable les gens que l'on met après moy pour me tuer ; mais Dieu me gardera. Je suis fort fidelement servi, et vous diray que les ennemis me feront plustot mal que peur. Sur cette vérité, je te baiseray, mon cœur,

(1) Ce ne sont plus les protestations d'amour éternel dont Henry, d'ailleurs, n'était pas très-avare: c'est même ici le langage du reproche, avec une saveur d'amertume; mais Henry était à 200 lieues de Corisandre, et il avait vu Gabrielle.

un million de fois, les mains, la bouche et les yeux.

A Chelles, ce 13 may.

Cette lettre est écrite devant Paris, et au second siége de cette ville, commencé au mois de mai 1590. Henry comptait forcer cette ville, qui fut réduite aux dernieres extrémités. Sensible aux malheurs de ses habitans, Henry leur laissait arriver des convois de farine; mais comme ils étaient insuffisans, la famine était extrême. Par sa bonté, ce prince différa de prendre cette ville. Il donna au duc de Parme le tems d'arriver; il se présenta en effet le 30 août suivant, et Henry IV fut forcé de lever le siége.

Ce fut cette année que commencèrent les infidélités de Henry IV envers Corisandre. (Voyez le précis que nous donnons des amours de ce Prince.)

Il a plus de peine depuis qu'il est roi de France, qu'il n'en eut dans la Navarre. Il était persécuté pour changer de religion, et sentait qu'il fallait finir par là. C'était un tourment de plus qu'il n'avait point encore éprouvé. Il se détermina enfin, en disant « qu'un royaume valait bien une messe »; mot fâcheux, qui dut coûter beaucoup à son cœur, et qui jette quelques nuages sur sa gloire.

LETTRE

LETTRE LXII.

.... 15 Juillet 1590.

A la même.

Vous aurés de mes nouvelles par Lavye, pour qui j'ay fait en votre faveur chose de quoy il est content. St. Denys et Dammartin se sont rendus. Paris est aux abois, de telle façon que cette semaine il lui faut une bataille ou des députés. Les Espagnols se joindront mardy au gros duc; nous y voirons s'il aura du sang au bout des ongles. Je mene tous les jours votre fils au combat, et le fais tenir fort sujet auprès de moy. Je crois que j'y auray de l'honneur. Castille enrage que son régiment ne vient point. Je vis hier des dames qui venoient de Paris, qui me conterent bien des nouvelles de leurs miseres. Je me porte très bien, dieu mercy, n'aimant rien au monde comme vous. C'est chose de quoy je m'asseure que ne douterés jamais. Sur cette vérité, je vous baise, mon ame, un million de fois vos beaux

yeux que je tiendray toute ma vie plus chers que chose du monde.

Ce 15 juillet.

Cette lettre doit être de l'année 1590. Paris fut assiégé en 1589 par les deux Henry. Mais l'assassinat du roi de France fit lever le siége. Le second siége de cette capitale commença au mois de mai 1590. Henry venait d'assiéger infructueusement la ville de Sens; Corbeil, Meulan, Lagny et St.-Denys se rendirent.

Le duc de Parme fit lever à Henry IV le siége de Paris, le 30 août 1590.

Ce fut pendant ce siége que Henry fit connaissance avec l'abbesse de Montmartre, dont il devint amoureux. (Voyez le précis de ses amours.) C'est dans le cours de cet été que commença sa passion pour Gabrielle d'Estrées, et que finit probablement celle qu'il avait eue pour Corisandre.

LETTRE LXIII.

.... 1592.

Combat d'Aumale (1).

Voyant le danger que couroit Henry, inférieur en nombre à ses ennemis, *ses amis grommeloient tout haut*, et prierent Sully de lui en vouloir parler; ce qu'il fit en ces termes : « Sire, ces messieurs qui » vous aiment plus que leur vie, m'ont prié » de vous dire qu'ils ont appris des meil- » leurs capitaines et de vous plus souvent » que de nul autre, qu'il n'y a point d'en- » treprise plus imprudente et moins utile » à un homme de guerre, que d'attaquer, » étant foible, à la tête d'une armée ».

A quoy Henry répondit : « Voilà un dis- » cours de gens qui ont peur : je ne l'eusse » pas attendu de vous autres. — Il est vray, » répartit Sully, mais seulement pour votre » personne, qui nous est si chere, que s'il » vous plait vous retirer avec le gros qui

(1) En Normandie, sur les confins de la Picardie.

» a passé le vallon , et nous commander
» d'aller pour votre service ou votre con-
» tentement , mourir dans cette forest de
» piques , vous recognoitrés que nous n'a-
» vons point de peur pour nos vies , mais
» seulement pour la vôtre. — Je le crois,
» reprit Henry , et encore choses plus géné-
» reuses de vos courages : mais aussy croyés
» de moy que je ne suis pas si étourdi
» que vous estimés ; que je crains autant
» ma peau qu'un autre, et que je me reti-
» reray si à propos, qu'il n'arrivera aucun
» inconvénient ».

Henry IV fut assez dangereusement blessé à ce combat, dont on peut lire le détail dans les historiens.

LETTRE LXIV.

...... 3 Septembre 1593.

Lettre d'Henry IV à Sully.

Sully ayant obtenu du roi la permission d'aller passer quelque tems chez lui, reçut au bout de 15 jours la lettre suivante de Henry IV.

« Mon amy, je ne vous avois donné congé » que pour dix jours, et néanmoins il y en » a quinze que vous estes parti. Ce n'est » pas votre coutume de manquer à ce que » promettés, ni d'estre paresseux. Partant, » revenés-vous-en me trouver : c'est chose » nécessaire pour mon service. J'ay plu- » sieurs choses à vous dire, et s'en présente » tous les jours une infinité, sur lesquelles » je seray bien aise de prendre vos avis, » comme j'ay fait sur beaucoup de choses, » dont me suis bien trouvé. Partant, partés » en diligence et me venés trouver à Fon- » tainebleau. Adieu, ce 3 sept. mil cinq » cent nonante-trois ».

LETTRE LXV.

De Senlis, 8 Mars 1594.

Au même.

« Mon ami, vous éstes une beste d'user
» de tant de remises et apporter tant de
» difficultés et ménagés en une affaire de
» laquelle la conclusion m'est de si grande
» importance, pour l'établissement de mon
» authorité et le soulagement de mes peuples;
» ne vous souvient-il plus des conseils que
» vous m'avés tant de fois donnés; m'allé-
» guant pour exemple celui d'un certain
» duc de Milan, au roy Louis XI, au tems
» de la guerre nommée du bien public,
» qui estoit de séparer par intérêts parti-
» culiers tous ceux qui estoient ligués contre
» luy sous des prétextes généraux, qui est
» ce que je veux essayer de faire main-
» tenant, aimant beaucoup mieux qu'il m'en
» coute deux fois autant, en traitant sépa-
» rément avec chacun en particulier, que
» de parvenir à mêmes effets, par le moyen
» d'un traité général fait avec un seul chef

» (comme vous savés bien des gens qui me
» le vouloient ainsy persuader) qui pût,
» par ce moyen, entretenir toujours un
» parti formé dans mon estat : partant, ne
» vous amusés plus à faire tant le respec-
» tueux pour ceux dont il est question,
» lesquels nous contenterons d'ailleurs, ny
» le bon ménager, ne vous arrêtant à de
» l'argent : car nous payerons tout des mêmes
» choses que l'on nous livrera, lesquelles s'il
» falloit prendre par la force, nous coute-
» roient dix fois autant. Comme donc je
» me fie du tout en vous, et vous aime
» comme un bon serviteur, ne doutés plus
» aussy à user absolument et hardiment de
» votre pouvoir, que j'authorise encore par
» cette lettre, en tant qu'il en pourroit avoir
» besoin, et conclués au plutôt avec M. de
» Villars. Mais assurés si bien les choses,
» qu'il n'y puisse arriver d'altération, et
» m'en mandés promptement des nouvelles;
» car je seray toujours en doute et en im-
» patience jusqu'à ce que j'en aye reçu. Puis
» lorsque je seray roy paisible, nous userons
» des bons ménages dont vous m'avés tant
» parlé, et pouvés vous asseurer que je n'é-
» pargneray travail, ny ne craindray péril

» pour élever ma gloire et mon estat en
» leur plus grande splendeur. Adieu, mon
» ami : de Senlis, ce 8 mars mil cinq cent
» quatre vingt quatorze ».

Cette lettre fut écrite à Sully, dans le tems qu'il traitait avec M. de Villars. Ce dernier, sujet à des emportemens, reçut fort mal l'ami de Henry IV; mais écoutons-le lui-même.

« Ah! morbleu, Monsieur, dit-il à Sully, où allés-
» vous ainsi réveillé et tout plein de réjouissance? par
» le sangbieu, vous n'en estes pas encore où vous
» pensés, et devant que le jeu se départe, il n'y aura
» peut-estre pas à rire pour vous, au moins si je vous
» traite comme vous mérités. Mais quoique c'en soit,
» vous estes bien loin de votre compte, et votre roi
» de Navarre aussi : car, par le corpsbieu, il a chié au
» panier pour moi, et s'il n'a point d'autre valet que
» de Villars, croyés qu'il sera mal servi ». Lors prenant le traité que portait Sully, il le déchira et le jetta au feu, disant : « Allés jarnibieu, allés, voilà vos beaux
» articles au feu, et ne m'en parlés jamais d'un seul,
» si vous ne voulés que je vous fasse un mauvais parti.
» M'avoir voulu assassiner, testebieu ? m'avoir voulu
» oster l'honneur et la place ? parbieu, c'est trop : et
» encore vous, morbieu, que j'aimois de tout mon cœur,
» et en qui je me fiois plus qu'en homme de France,
» à cause de la prud'homie que l'on publioit estre en
» vous; mais, parbieu, je le vous rendray bien, et à votre
» prince de Béarn. — Et lors, sans dire plus une seule

parole, il se mit en, clopinant, à se promener au grand pas parmi la chambre.

« Hé bien, monsieur, répondit Sully, en avés-vous » assés conté à tort et à travers ? Vous devés estre » bien satisfait en vous-même d'avoir ainsi fait l'enragé, » sans que personne vous aye contredit dans vos » extravagances. Mais si ne vous en irés-vous pas sans » réplique ; car, quant à moi, pour vous en dire la » vérité, je ne me saurois imaginer autre cause, ny » fondement en vos paroles furieuses, pleines de » menaces et d'offenses envers le roy et moy, sinon » que vous cherchés quelqu'apparence de prétexte » pour rompre votre foy et votre parole connue : vous » avés déchiré et bruslé votre nom et votre signature ; » mais je rendray votre dessein inutile, et feray voir » par ma loyauté et prud'homie, que c'est à tort que » vous avés eu réputation d'estre excellent en ces deux » qualités ».

Les éclaircissemens venus, Villars s'appaisa, et le traité fut conclu. Sully en instruisit Henry, qui lui fit la réponse suivante.

LETTRE LXVI.

Senlis, 14 Mars 1594.

Réponse d'HENRY IV à SULLY.

« MON amy, j'ay veu tant par votre
» derniere lettre que par vos précédentes,
» les signalés services que vous m'avés
» rendus, pour la réduction entiere de la
» Normandie en mon obéissance ; lesquels
» j'appelerois volontiers des miracles, si je
» ne savois bien que l'on ne donne point
» ce titre aux choses, tant journalieres et
» ordinaires, que me sont les preuves par
» effet de votre loyalle affection, laquelle
» aussy je n'oublieray jamais. Je serois très
» aise de pouvoir faire promptement le
» voyage auquel vous me conviés ; car la
» personne et l'ouvrage le méritent, mais une
» autre chose de non moindre importance
» me retient icy attaché, à laquelle même
» je seray bien aise que vous participiés.
» Partant, je vous prie, après néanmoins
» que vous aurés si bien affermi votre traité,

» que votre absence n'y puisse apporter
» d'altération, venés me trouver vers le
» vingtieme à Senlis, où le 21ème de ce
» mois à St.-Denys, afin que vous veniés
» aider à crier *vive le roy* dans Paris, et
» puis nous en irons faire autant à Rouen.
» Montrés cette lettre au nouveau serviteur
» que vous m'avez acquis, afin qu'il voye
» que je me recommande à lui, sache que
» je l'aime bien, et que je sais priser et chérir
» les braves hommes comme lui. Adieu,
» mon ami. De Senlis, ce 14 mars 1594.

M. de Villars ayant lu cette lettre, dit à Sully : « Par
» dieu, ce prince est trop gentil et courtois de se sou-
» venir de moi et d'en parler en si bons termes, aussi
» m'en ressenté-je tellement obligé, que j'en rendray
» des témoignages arrivant près de lui ; et quant aux
» seuretés pour ce que vous avés traité avec moi, n'en
» cherchés point d'autres que celle de ma foi que je
» vous ai donnée, et n'ayés crainte qu'il y soit rien
» changé pour votre absence ». — Depuis cette époque,
M. de Villars resta toujours fidèle à Henry IV. Lorsqu'il se présenta au roi quelques tems après, il
fléchit le genou devant lui. Henry l'ayant promptement relevé, lui dit : « Monsieur l'Amiral, c'est
» devant Dieu qu'il faut user de cette submission, et
» non devant un roi de France, qui ne désire nulle

» qualité plus haute que de père envers ses sujets, et » de vrai ami entre ses vrais serviteurs». A quoi Villars répondit, qu'il ne s'était pas mis à genou devant lui en qualité de monarque des François, mais de vrai roi de toutes vertus, entre lesquelles la valeur et la clémence marchaient à la tête.

HARANGUE.

Réponse de HENRY IV *aux députés du Clergé.*

« JE recognois que ce que vous avés dit
» est véritable ; mais je ne suis pas auteur
» de tous ces maux : ils estoient introduits
» avant que je fusse venu. Pendant la guerre
» j'ay couru où le feu estoit le plus allumé,
» pour l'étouffer. Maintenant que nous
» sommes en repos, je feray ce que veut le
» tems de la paix. Je sçais que la religion
» et la justice sont les colonnes et les fon-
» dements de ce royaume ; et quand elles
» n'y seroient point, je les y voudrois esta-
» blir, mais pied-à-pied, comme je fais en
» toutes choses. Je feray en sorte, Dieu
» aidant, que l'église soit aussy bien qu'elle
» estoit du tems de Louis XII ; mais il faut,
» par vos bons exemples, que vous répariés
» ce que les mauvais ont détruit, et que la
» vigilance recouvre ce que la nonchalance

» a perdu. Vous m'avés exhorté de mon » devoir, je vous exhorte du vôtre. Faisons » bien vous et moy : allés par un chemin » et moy par l'autre; si nous nous rencon- » trons, ce sera bien fait. Mes prédécesseurs » vous ont donné des paroles avec beaucoup » d'appareil; et moy avec ma jaquette grise, » je vous donneray des effets. Je suis tout » gris par le dehors, mais tout or au » dedans ».

Lorsque la paix fut conclue, les députés du clergé vinrent trouver Henry IV; ils le haranguèrent et lui firent une peinture, malheureusement trop fidelle, des désordres qui règnaient dans l'église. Henry leur fit la réponse que nous rapportons ici. Il ne leur dissimula pas qu'il les croyait en partie cause des maux sur lesquels ils gémissaient.

On voit par ce discours que Henry avait pour principe d'agir avec prudence, d'éviter toute précipitation, et d'aller, comme il le dit lui-même, *pied-à-pied*. C'était une leçon qu'il donnait au clergé qui, dans ce tems, *allait*, dit l'Étoile, *un peu vîte en besogne*.

LETTRE LXVII.

. . . . 1594.

Siége de Laon.

NOTRE intention étant de rapporter tout ce qui peut faire connaître Henry IV, nous allons présenter au lecteur des circonstances sur le siége de Laon, rapportées par Sully, que nous transcrirons des mémoires originaux de ce ministre, en nous donnant bien de garde d'imiter l'abbé de l'Ecluse, qui en a altéré totalement la simplicité.

Sully arriva près du roy, qu'il trouva au lit, à cause qu'il s'étoit fait étuver et oindre » les pieds, qu'il avoit tout écorchés et » pleins d'ampoules par dessous, pour avoir, » tout le jour de devant et le long de la » derniere nuit passée, couru et tracassé par » les penchants et déclins de cette mon- » tagne sur laquelle est assise la ville de » Laon, pour visiter les tranchées, la plus- » part desquelles il avoit ordonné de faire » plus larges et plus profondes ». Henry

embrassant Sully, luy dit : « Soyés le bien
» venu, et m'asseurés que n'avés pas esté peu
» étonné de me trouver ainsy dans le lit,
» vous qui me cognoissés de longue main,
» et savés assés que ce n'est pas ma cou-
» tume de dormir en semblables occasions,
» et encore moins de faire l'accouchée dans
» un lit lorsqu'il faut travailler et user de
» diligence ; mais j'ay tant tracassé cette
» nuit passée, par les lieux aspres et pré-
» cipiteux de cette montagne, pour visiter
» le travail d'un chacun, que je ne me puis
» quasy soutenir, et afin que ne pensiés
» pas que je fasse le douillet, je vous veux
» montrer mes pieds. — Lesquels ayant
» aussi-tôt tirés hors du lit, Sully les vit
» enveloppés de serviettes, et quasy tout
» couverts d'emplâtres, faisant voir plu-
» sieurs fentes et crevasses toutes tantouil-
» lées de sang et de grosses cloches. — Et
» pour vous faire cognoitre, ajouta le roy,
» que je n'ay pas entrepris cette pénible
» besogne sans besoin, et en rapporter utilité,
» il faut, lorsque vous serés un peu reposé,
» qu'alliés voir tout ce qui a esté fait en nos
» attaquements, depuis votre partement, et
» que vous m'en disiés votre avis, comme

j'y

» j'y ay déja envoyé pour le même effet
» plusieurs de ceux que j'ay estimés, qui
» s'y connoissoient, ou qui sont curieux,
» comme vous, de s'instruire en toutes sortes
» d'expéditions et de faciendes, lesquels re-
» viendront bientôt. — Pour ce que le roy
» estoit couché sur une paillasse et deux
» matelats bas sans aucun bois de lit, il fit
» apporter un carreau pour Sully ».

O

DISCOURS

Fait au roy HENRY IV*, à Amiens, le 21 août* 1594, *par M*e. LEONARD DRIOT, *l'un des députés pour la capitulation de la ville de* BEAUVAIS (1).

SIRE, le prince est l'image de Dieu ; il est pere de son peuple et de ses sujets. Dieu est tout bon, tout benin, tout misericordieux ; le pere aime son enfant d'un amour extrême, qui surpasse toute autre affection.

Dieu eslargit ses biens, fait luire son soleil sur les bons et mauvais : il tend les bras à ceux qui l'ont offensé, et quand ils se convertissent à luy, leur remet et efface toute leur offense, et retire son couroux.

Si l'enfant se siste de son pere, abandonne sa maison par debauche et desobeissance, puis après il retourne en la maison

(1) Tout ce qui suit a été copié exactement dans les archives de l'hôtel-de-ville de Beauvais. On s'est même fait un devoir de conserver scrupuleusement l'ancienne orthographe, les défauts de ponctuation et toutes les petites incorrections du manuscrit original.

du pere, le pere l'embrasse et reçoit en ses bonnes graces.

Il est avenu par nos péchés ou par quelque malheur, que le peuple de France, contre son naturel, sest desuny d'avec son roy et votre majesté, sire. Dieu qui donne les royaumes, vous a donné le plus beau de ce monde, et vous a remply de graces et vertus, entre lesquelles la clémence dont il vous a doué a eu tant d'effets, que de rompre et changer les cœurs endurcis envers vous, ce que la force et violence n'eût pust faire : c'est pourquoy vos très humbles sujets, le clergé, ville et habitans de Beauvais, s'asseurans de trouver en vous pareille douceur que les autres villes, nous ont chargés de venir vers votre majesté, et la supplier très humblement d'oublier le passé, et les recevoir en vos bonnes graces ; et usant de votre benignité royalle, leur accorder le contenu au cayer que nous vous présentons de leur part.

Le roy ayant oy les deputés, le dimanche 21 aout 1594, et la harangue cy-dessus, avec bonne affection, les remit au landemain pour la réduction de la ville, auquel jour le roi, aiant diné, les fit appeller dans son cabinet; et après leur avoir fait entendre qu'il avoit conclud et signé leurs articles, leur fit un discours sur l'authorité de son estat, et sur l'obeissance que ses sujets luy doivent, en cette sorte :

Messieurs, puisqu'il a plu à Dieu m'appeller à cette dignité royalle que je tiens aujourd'huy, et m'establir en icelle son lieutenant, pour regir et gouverner son peuple françois, je veux en tout et partout l'imiter; et comme il n'est pas Dieu de vengeance, et oublie les offenses à luy faittes par nous autres, en se reconciliant à luy, aussy veux-je, mes amis, oublier tout ce qui a été fait par vous et autres mes sujets, à l'encontre de moy, combien quils m'aient tant offensé que de vouloir atempter à ma propre personne, et s'allier de princes étran-

gers et de nations etrangeres, et ruiner moy et mon estat; vous remettant tout ce qui pouroit avoir été dit et attenté à l'encontre de moy et mon estat, sans que jamais il me souvienne de vos delits passés, et prie Dieu vous pardonner comme je vous pardonne, et de ne me jamais aider, si jamais je m'en souviens aucunement, et que jen prenne vengeance generalle ou particuliere. Je vous prie, mes amis, considerer ma douceur et clemence, qui ouvre ses bras pour vous recevoir comme mes sujets et serviteurs. Reconnoissés votre roy legitime, et non bastard, que Dieu vous a donné, afin quil vous gouverne avec telle douceur, qu'à jamais Dieu soit beny et loué, et vous et nous ne retombions en ces miseres passées, où il est journellement blasphémé, et sa crainte mise sous le pied, son honneur offensé par les violements, bruslements et autres cruautés et mechancetés, lesquelles la guerre amene, et si elle duroit encore longtems, vous verriés le pauvre peuple françois en telle ignorance, quil perdroit du tout la connoissance de Dieu, et la memoire de le servir et honorer; au lieu qu'autrefois l'on a vu de tout tems les François

passer toutes autres nations, soit en vertu ou en armes, par les bonnes instructions que mes anciens, rois de France, leur ont fait donner ; vous voiés par faute de laquelle la justice perdue, et les mechants qui n'ont crainte d'jcelle, vivre selon leurs passions. Croiés, mes amis, qu'avec la fidélité que je me promets en vous, je retabliray cette bonne justice, et la rendray florissante par un juste jugement : j'etabliray de si bons precepteurs à toute la jeunesse francoise, que l'honneur en vollera jusqu'aux confins d'Jnde. Je nay autre desir que votre grandeur ; et pouvés vous assurer que mon travail sera pour vous agrandir et vous faire flourir sous mon regne.

Jay vu ce matin les articles de votre traité, lesquels jay signé, et vous prie de les recevoir selon ma volonté déclarée, en marge de chacun diceux, sans vous arreter que je nay limité qu'à trois lieues à lentour de vous (1), ou jay deffendu à

(1) Par l'art. Ier. de ses cahiers, la ville de Beauvais avait demandé qu'il ne fût fait aucun exercice de la religion prétendue réformée, non seulement dans leur ville et dans l'étendue du balliage, mais encore dans toutes les prévôtés qui y ressortissaient. La prohibition fut bornée à la ville et aux trois lieues circonscrites.

toutes personnes de faire exercice de la religion pretendue reformée, et que ne vous deviés formaliser, eu egard que vous savés bien que jay à faire à beaucoup de personnes, et quil faut que je contente un chacun; mais vous pouvés vous asseurer, et vous promets par mon Dieu, que avant quil soit deux ans, moyennant sa grace, vous vivrés, et tous ceux de mes royaumes, sous une seule (1) église catholique, apostolique et romaine, et que je scauray bien manier les Huguenots, desquels jay été 22 ans chef, avec telle douceur que je les reduiray tous au giron de la vraye église, remerciant mon Dieu de m'en avoir donné la connoissance, et vous tous devés le remercier et prier de me donner la grace effectuer ce

(1) On ne soupçonnera point Henry IV d'avoir été intolérant et persécuteur. Tout ce que Dieu a donné aux hommes, il savait qu'il le devait à ses sujets. Son vœu était cependant, comme on le voit ici, qu'il n'y eût en France qu'une seule religion, c'est-à-dire un seul culte public; car aux yeux du Prince, la religion n'est que cela. Il ne peut ignorer que parmi ses sujets il y a des hérétiques. Il cherchera à les faire instruire, et ne les persécutera point; mais il ne doit à ses peuples que ce qui doit les unir, et non ce qui peut les diviser.

que dessus. Outre les trois lieues cy dessus, où je fais deffense de faire exercice de ladite religion, je vous donne encore l'étendue de mon bailliage et siege presidial, où il ne sera fait aucun presche qu'au lieu où il souloit etre fait depuis l'edit de l'an 1567. Si est-ce en petit nombre, et crois encore quil sen fera si peu dexercice, que n'aurés occasion den murmurer ; et si d'un plein saut, avec les armes, je voulois abbattre ladite religion, ce seroit remettre mes etats en plus grand trouble qu'il n'a pas encore été, et aurois affaire aux Huguenots et aux Espagnols, tellement que ce seroit vous meme qui en sentiriez les premiers, car vous scavez de certain que les Huguenots tiennent plus de 200 villes en mes royaumes, et si elles etoient revoltées, il seroit impossible de 12 et 20 ans les reduire. Je connois leur nature, et suis certain quils se reduiront pour vous faire entendre leur estat, et quils ne feront si grande difficulté à se reduire : jay en mon royaume de Bearn deux provinces joignantes l'une à lautre, separées d'une fort petite riviere, en l'une desquelles ne sest jamais fait, pendant mon regne, aucun presche, ains ont vecu selon leglise

catholique, apostolique et romaine; et dans lautre ne s'y est jamais dit aucune messe, sans que pour cela les habitans de lune ou l'autre se fussent jamais fait tort d'un sol à lautre; et si ay eu telle justice en mes armées que jay menées, que jamais mes soldats nont pillé un homme, et les peuples passent en telle sureté, quils ont porté leur argent à la main. Et quand jauray tout reduit, vous verrés mes deux royaumes vivre en toute concorde; la justice si bien reglée, qu'on ne fera durer les procès éternellement, comme on fait aujourdhuy. En mon pais de Bearn, j'ay si bien reglé les juges, que le plus long procès ne dure que trois mois au plus, et ne sont si hardis de prendre epices des procès qu'à la plus juste raison qu'il est possible, ce qui est chose bien agréable au peuple; et quand mon estat sera paisible, ce sera la premiere chose où je mettray la main, connoissant bien que le plus grand soulagement en tems de paix, est la justice bien (1) etablie sur vous.

(1) Un mot de ce Prince suffit pour donner aux Souverains la plus belle, la plus juste, la seule idée peut-être qu'ils doivent se former de leur pouvoir.

Quant au scrupule que vous dites avoir, que notre saint pere le Pape ne ma donné l'absolution, je voudrois que vous fussiés certains de tout ce qui s'est passé entre sa sainteté et moy, et ceux qui sont auprès de moy, et ceux que jay envoié aupres de luy : je m'asseure que vous vous metteriés hors de doute. Vous vous pouvés asseurer que jay part en ses prieres et benedictions, telles quil appartient à son fils ainé comme je suis. Et si mon estat etoit bien asseuré, et que jeusse le moyen de aller vers luy, avec telle compagnie, pour le sauver des menaces du roy dEspagne, jen ay bonne envie, sitot que je lauray rendu paisible ; et vous connoitrés quil na tenu et ne tient à luy, ainsy quil la fait entendre au cardinal de Gondy, au dernier voyage. Si Dieu me prête vie dix ans, vous verrés comme je scais bien soutenir leglise, et planter sa sainteté à Rome avec mon epée, et non à la façon de lEspagnol, qui le met avec argent. J'accuse mes predecesseurs

En quoi, disait ce Monarque, *suis-je différent du reste de mes sujets, sinon en ce que j'ai la force de la Justice à ma disposition.* Leçon de morale, de politique et de droit public, etc. p. 122.

dune grande lacheté , d'avoir laissé perdre ce beau titre destre le pillier du chef de léglise , et la premiere nomination quils avoient anciennement du saint pere à Rome; mais jay bonne envie de la recouvrer, et de ne rien laisser perdre de votre authorité francoise. J'ay si souvent nouvelles de sa sainteté, que je n'ay occasion de laccuser, et vous connoitrés la verité avant quil soit longtems , et que je suis meilleur catholique que l'Espagnol , qui na que son ambition devant les yeux. Il ne me sera jamais reproché que pour m'agrandir jaye permis la huguenoterie, et fait défenses de exercer la religion catholique, comme il a fait, quelque grand catholique qu'on veuille dire quil soit; ès etats derniers tenus en Flandre , il a permis à tous ceux qui le voudroient reconnoitre pour chef souverain , le libre exercice de la religion huguenotte , avec defenses de faire exercice d'autre religion. N'est-ce pas la un tour de roy bon catholique ? Et depuis mon avenement à la couronne, il a scu despecher deux papes en 15 jours , qui n'etoient a son appetit : pourquoy n'aura-t-il pas eu cette hardiesse vers sa sainteté , puisquil a commis telle

execrable mechanceté en sa femme fille de France, sous pretexte de quelque jalousie ? Je vous laisse à penser, et il ny a que le Dieu vivant qui scache combien jay eu de grandes affaires du vivant du feu roy mon frere, et depuis il ny a homme vivant qui scache dire combien jen ay eu d'empechemens ; et on me reproche que jay aposté des etrangers dans le royaume. Combien que jen eusse le pouvoir, je nay jamais porté les armes contre mon feu frere ; je nay été que sur la deffensive, et me suis gardé des entreprises qui sétoient faites contre moy. Lon vous a fait entendre que je faisois venir des Turcs : jay toujours eu la crainte de Dieu devant les yeux. Si javois mandé des infideles, je vous le confesserois, bien quils se soient offert a moy ; et si je n'avois eu la crainte de Dieu, pour la haine que jay de lEspagnol, attendu le mal quil ma fait, je prendrois une armée de diables pour le deffaire.

Au regard des benefices de votre diocese, croyés que je les maintiendray comme les autres de mes royaumes, et que je ne donneray point des benefices, quels quils soient, à mignons, baladins et autres tels quels

gens de qui la cour de mon feu frere etoit batie, et jamais cela ne me sera reproché, ains à gens qui en seront dignes, et metteray telle réformation que, soit eveque ou quelque prelat que ce soit, fera la charge de sa vocation et residence actuelle pour vous instruire en lamour et crainte de Dieu; et vous puis asseurer que je nauray jamais mignons, et naurez jamais la peine de venir vous plaindre de tels gens.

Pour l'exemption de tailles que me demandés, et que je ne vous charge point à l'avenir dimpôt, subsides, emprunts et autres telles levées, je ne suis point roy pour ruiner mon peuple. Vous serez remis et maintenus en tous vos anciens privileges dun coté et d'autre que je connois et vous qui affectionnés de servir vers moy et votre roy, et vous promets que je ne feray autres levées ni emprunts, car vous ruinant c'est ma ruine meme. Mais sil avient que je sois pressé de mes ennemis, je recourreray à vous, et me jetteray en vos bras.

Vous demandés que nayez aucun gouverneur ni garnison, et quil ne soit bati en votre ville et faubourgs, chateaux, citadelle ou forteresse. Je vous promets que

vous n'aurés autre gouverneur que votre capitaine, selon que vous avez de tout tems, et naurez autre garnison que celle que vous voudrés vous meme; et ne veux autre chateau, forteresse ou citadelle, que le cœur de vous autres, lesquels etant bien remis à mon service, j'etime quil sera impossible à mes ennemis de l'ebranler seulement. Je nay envie de vous envoyer gens darmes ni aucuns de mes gardes, parce que je ne veux aucune garde pour mon corps, que les habitans des villes ou je sejourneray, lesquels par la hantise quils auront auprès de moy, connoitrent toutes mes actions : mais, mes amis, je suis mary quil faut quil vous soit reproché que vous avez mis ma ville de Beauvais entre les mains de lEspagnol mon capital ennemy. Ne deviez vous pas connoitre quil faut quils soient chassés de France? et cette belle couronne de preference que vous avez perdue, il faut que dautres l'aient gagnée sur vous, qui de tout temps avez été renommés detre si fideles serviteurs à vos roys! Je deplore pour vous ce reproche, et suis mary si navez emporté cette gloire: toutefois je vous prie de la regagner par bons services que me ferés cy après, et

croyés toujours que je suis votre roy , et ayez souvenance de ma clemence et misericorde que recevez , et que je naye occasion de vous hair.

Or, messieurs , acceptés ce que je vous offre , car je scais bien reconnoitre les bons et les mechants ; ceux qui en ont essayé vous le témoigneront ,et ceux qui ont essayé de ma douceur et de ma clemence , vous témoigneront le meme : je suis bon roy , et ne me laisse commander par mes sujets comme mes predecesseurs , ains leur commande et veux quils mobeissent Le feu roy craignoit les siens , et en avoit peur ; mais moy je ne les crains ni redoute , et nay peur d'eux ny de mes ennemis ; et cest la maladie de laquelle jay ete guery dès la licence de mes ennemis que jay veu devant moy en grande multitude ; ils savent bien que je neust jamais une seule peur dans l'ame , ains scavent bien que quand ils mont voulu opprimer , je les ay pansé (1) de la main si doucement quils ny sont retournés depuis.

(1) Ce mot signifie ici flatté, carressé de la main.

Lon vous à fait entendre quès villes qui se sont rendues sous mon obeissance, jay chassé les habitans de ladite ville, et ruiné tous leurs moyens : tant sen faut ; ains en quelque lieu, en quelque ville que jay reduite, je nay mis autres personnes dehors que celles que les habitans m'ont im portuné faire, faisant entendre en leur presence, que sils demeuroient, quils seroient toujours en trouble et sedition ; toute fois ce na été que pour trois mois, lesquels passés, ils pourront retourner avec leurs femmes en leurs biens, et les ay pris en ma sauve garde. Alors que jarrivay à Mantes, je sçavois trois ou quatre pensionnaires de lEspagnol, que j'eusse fait prendre si jeusse creu les habitans ; toutefois ne les ay éloigné que pour trois mois, et parce qu'ils m'ont connu, ils sont aujourdhuy aussy affectionnés à mon service qu'aucuns d'eux, et la preuve en est ladite ville de Mantes.

Lorsque jentray a Paris, vous scavez que je pardonnay à tous les Seize, et leur permis de demeurer sils vouloient, ou de se retirer en lieu de mon obeissance. Je tenois le coutellier qui avoit fait le couteau pour me tuer, lequel le reconnut, et mavoua que

cest

c'est qu'il n'avoit pas eu occasion de s'en servir ; toutefois, ayant plustot la douceur et clémence devant les yeux, que la rigueur de justice, je lui pardonnay ; pareillement aux autres qui confesserent tout le fait, et leur remis à tous, sous la fidelité qu'ils me jurerent; et toutefois n'a esté tenue par un petit *Boucher* prédicateur, que l'argent espagnol poussoit. Vous me demandés que je ne fasse sortir personne de ma ville de Beauvais : je vous le promets, et pardonne à ceux qui plus m'ont offensé ; et si Godin (1) me veut reconnoitre comme son roy, je le reconnoitray comme mon serviteur, et sous sa fidelité, je l'embrasseray et le recevray en ma protection.

(1) Soit fureur et fanatisme, soit qu'il ne voulût pas perdre les pensions que lui faisait l'Espagne, ce misérable, qui ne pouvait douter de la sincérité de Henry, se retira à Bruxelles, où il mourut. Il n'y a plus aucun de ses parens à Beauvais, ou personne n'ose l'avouer.

LETTRE LXVIII.

D'Auxerre, 12 Juin 1595.

A M. de Rosny.

Mon ami, vous savés mieux que nul autre, (car vous y avés esté souvent employé) si je n'ay pas fait tout ce qui m'a esté possible pour vivre en bonne intelligence avec mon cousin le comte de Soissons, et s'il m'a jamais esté possible de tenir, deux mois durant, cet esprit-là en bonne humeur : je ne doute pas qu'il n'aye du courage, car il en est de la race, ni même qu'il n'aye de bonnes intentions ; mais il les ménage si mal, et prend son temps si mal à propos, qu'il se fait plus de tort qu'à nul autre ; de quoy, en l'occasion qui se présente, le jugement n'en sera pas fort difficile à faire à tous ceux qui sçauront que mondit cousin, le comte de Soissons, a mis en avant une question suffisante pour diviser, voire dissiper mon armée, consistant à sçavoir si ce n'estoit pas mon intention que, comme Grand-Maitre

de France, il commandât, après moy, à toutes mes armées, et sur-tout en celle que j'estois près de former, par préférence à mesdits cousins Connestable et Mareschal; vous qui les connoissés pouvés juger si ce sont gens pour souffrir ce passe-droit. Sur quoy j'ay fait dire et remontrer tout ce qu'il m'a esté possible à mondit cousin le comte de Soissons; voire lui ay usé les mêmes prieres que s'il eût esté mon fils ou mon frere; mais tout cela n'a pu empescher qu'il ne m'ait quitté et emmené tout ce qu'il a pu de sa compagnie, quasy (ainsy se peut-il dire) à la veille d'une bataille ou apparence de quelque signalé combat; car vous qui me connoissés de longue main, et vous estes trouvé près de moy en tant de combats et de fortunes de guerre, ne douterés nullement, je m'en asseure, que, si les ennemis s'approchent, je ne reculeray pas, sur-tout si ce sont Espagnols, n'y ayant rien de plus doux que d'élever les humbles et abaisser les orgueilleux. De toutes lesquelles choses j'ay bien voulu donner avis à mon conseil qui est à Paris, et encore à vous en particulier, afin que vous fassiés bien comprendre ce qui se passe à mon cousin le prince de Conti,

et sollicitiés les autres de prendre garde aux comportements de ceux qui témoigneront quelque mécontentement : priant Dieu, mon amy, qu'il vous ait en sa garde. Du camp près Auxerre, ce 12 juin 1595.

Le roi s'étant acheminé avec ses troupes vers le Lyonnois, M. le Comte de Soissons eut une telle brouillerie avec lui, qu'il le quitta et s'en revint à Nogent. C'est à cette occasion que Henri IV écrivit la lettre qu'on vient de lire.

HARANGUE

Du roy HENRY IV *à l'Assemblée générale des Notables convoqués à Rouen en* 1596.

SI je voulois acquérir titre d'orateur, j'aurois appris quelque belle et longue harangue, et la prononcerois avec assez de gravité (1); mais, messieurs, mon désir tend à deux plus glorieux titres, qui sont de m'appeller libérateur et restaurateur de cet estat. Pour à quoy parvenir je vous ai assemblés. Vous sçavés à vos dépens, comme moy aux miens, que, lorsque Dieu m'a appellé à cette couronne, j'ay trouvé la France non-seulement quasy

(1) En étudiant Henry IV, ce prince dont l'éducation commencée par le travail, fut perfectionnée par les contradictions et l'adversité, on devine qu'il ne haïssait point les occasions d'éclat, où il pouvait laisser lire dans son ame, et mettre au jour ses idées. Il se persuadait aisément qu'on l'aimait, parce qu'il sentait qu'il en était digne. Il ne faut point de courage à un père pour paraître au milieu de sa famille, et c'est presque toujours une fête pour lui que de la rassembler.

ruinée, mais presque toute perdue pour les François. Par grace divine, par les prieres, par les bons conseils de mes serviteurs qui ne font profession des armes, par l'espée de ma brave et généreuse noblesse (de laquelle je ne distingue point mes princes, pour estre notre plus beau titre, *foi de gentilhomme*) par mes peines et labeurs, je l'ai sauvée de perte; sauvons-la à cette heure de ruine. Participés, mes sujets, à cette seconde gloire avec moy, comme vous avés fait à la premiere. Je ne vous ay point appellés, comme faisoient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver mes volontés; je vous ay fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, bref, pour me mettre en tutelle entre vos mains; envie qui ne prend guere aux roys, aux barbes grises, aux victorieux : mais le violent amour que je porte à mes sujets, l'extrême désir que j'ay d'ajouter deux beaux titres à celui de roy, me fait trouver tout aisé et honorable. Mon chancelier vous fera entendre plus amplement ma volonté.

LETTRE LXIX.

.... 4 Juin 1597.

A M. de Rosny.

Mon amy, une autre fois je vous donneray plus de loisir pour estre plus long-temps chez vous; mes affaires m'appellent en diligence à mon armée, et je vous fais ce mot, le pied à l'estrier, pour vous prier, incontinent la présente reçue, de vous en venir icy pour aider à faire mes affaires; car j'y ay besoin de tels gens que vous, et c'est à ce coup qu'il faut que vous me fassiés paroitre votre affection. Adieu, mon amy.

A Paris, ce 4 juin.

LETTRE LXX.

.... 8 Juillet 1597.

Au même.

Mon amy, je vous fais ce mot par Guichard, l'un de mes valets de chambre, pour vous dire qu'incontinent et au plus tost qu'il vous sera possible, vous donniés ordre, suivant ce qui avoit été résolu avant mon partement de Paris, que les quatre mille escus destinés pour mon artillerie soyent envoyés icy; car, à faute de cela, je prévois beaucoup de mal, s'en estant allés d'aujourd'huy cinq canonniers, et les autres officiers ne voulant servir sans argent. Donnés aussy ordre à ce qu'il faut pour mes escuries; c'est pitié de voir comme je suis de ce côté-là; comme aussy à ce qui est nécessaire pour mes habillements, d'autant que je suis tout nud; et il me semble qu'il n'est pas raisonnable que, m'employant, comme je fais, pour le salut de la France, je sois ainsy traité. Je vous recommande ces trois choses-là, et vous

prie de les affectionner, si vous m'aimés et désirés me faire service agréable. Adieu, mon amy.

Au camp devant Amiens, ce 8me. jour de juillet 1597.

LETTRE LXXI.

.... 21 Septembre 1597.

A Corisandre.

Madame, j'ay bien reconnu que vous avés esté par de-là, où vous vous estes employée pour mon service. Aussy je sçavois bien que votre présence y estoit très-nécessaire. Depuis 15 jours en de-çà, les forces de France et d'Espagne se sont affrontées, et Dieu a voulu que ces bravaches s'en sont retournés avec honte. Le cardinal vient pour secourir cette place furieusement, et il s'en est retourné honteusement sans rien faire. Demain nous entrons dans la place, et incontinent après je me remets aux champs avec mon armée pour employer ce reste de mois et le prochain. Si Dieu bénit mon labeur, comme l'espere et l'en prie, nous aurons de quoy les braver. Je mande à Grammont, puisqu'il n'est plus nécessaire par de-là, de me venir trouver; car il peut toujours apprendre près de moy, et mon na-

turel est de l'aimer. J'ay une extrême envie de faire un tour en Anjou et en Bretagne, pour ranger le duc de Mercœur à la raison. Adieu, madame, je vous baise les mains.

Ce 21 septembre, au camp d'Amiens.

Signé Henry.

« Pendant que Henry IV s'amusait à rire et à baller, » advinrent à Paris les piteuses nouvelles de la surprise » d'Amiens par les Espagnols ». Trente s'étaient déguisés en paysans qui menaient vendre des noix au marché. Ils entrèrent, causèrent de l'embarras dans les rues, dont leurs compatriotes profitèrent pour s'introduire dans la ville.

Henry, affligé de cette nouvelle, dit : « C'est assez » faire le roi de France, il est temps de faire le roi » de Navarre ». Il partit peu de jours après, et alla établir son camp devant Amiens, dont il s'empara le 25 septembre de la même année 1597.

Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, était cantonné en Bretagne à la tête de la ligue, où les principales villes et la noblesse tenaient son parti. Il s'était mis dans la tête de se faire duc de Bretagne. Henry exécuta le projet qu'il forme dans sa lettre, de marcher contre ce duc. Mais il y eut une suspension d'armes, et le duc mourut le 8 mars 1602.

LETTRE LXXII.

...... Du 22 Septembre 1597.

A la même.

MADAME, j'ay commandé absolument au comte de Grammont, votre fils, que je veux que le sieur Deschaux, mon conseiller et aumonier ordinaire, soit reçu dans ma ville de Bayonne en qualité d'évêque, et où je l'envoye, m'asseurant que ledit Deschaux s'acquittera bien et duement de sa charge, et, pour votre particulier, qu'il vous servira ez occasions que vous le voudrés employer, nonobstant toutes les impressions que l'on vous a voulu donner de luy; au contraire, lesquelles je vous prie de vouloir effacer pour l'amour de moy. Ce que me promettant, Dieu vous ait, madame, en sa sainte garde. Ce 22 septembre, devant Amiens.

HENRY.

Au bruit de la prise d'Amiens par les Espagnols, Henry courut assiéger cette ville, comme on l'a vu dans la note précédente.

Cette lettre ne traite que d'affaires particulières. On doit y remarquer combien Henry a changé de style. Corisandre n'est plus *sa chère maîtresse*, *son cœur;* il y avait long-tems qu'il ne l'aimait plus, et depuis l'année 1590, plusieurs femmes avaient succédé à la vicomtesse de Louvigny.

LETTRE LXXIII.

.... Du 25 Septembre 1597.

A M. DE LA GUICHE.

MONS. de la Guiche, les Espagnols sont sortis de ma ville d'Amiens au matin, suivant la capitulation que je leur avois accordée ; le cardinal n'ayant eu le courage ny le pouvoir de la secourir dans les six jours accordés aux assiégés par ladite capitulation, qui estoit principalement pour l'y convier et luy en donner le loisir, encore qu'il ne fût qu'à sept lieues d'icy avec son armée, avec laquelle il s'est depuis retiré en Artois, où je m'en vais le chercher pour prendre revanche des maux que luy et les siens ont faits en mon royaume, dont j'espere que Dieu me fera justice. Cependant j'ay bien voulu vous donner avis de la sortie desdits Espagnols et de ma délibération, afin que vous en fassiez rendre graces à Dieu, comme il est accoutumé, par toutes les villes de votre gouvernement, et en ferez part aussy à tous

mes bons sujets et serviteurs; priant Dieu, M. de la Guiche, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Escrit au camp de la Magdeleine, devant Amiens, le 25 septembre 1597.

Cette lettre était adressée à M. de la Guiche, chevalier des deux ordres de sa majesté, conseiller en son conseil d'état, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant général pour sa majesté en la ville de Lyon, pays de Lyonnais, Forès et Beaujolais.

Le Cardinal dont il est parlé, est *Albert d'Autriche*.

LETTRE LXXIV.

.... 5 Octobre 1597.

A M. le comte DE CHIVERNY, *chancelier.*

MONSIEUR le chancelier, sur ce que j'ay esté adverti que l'on fait quelque difficulté en mon conseil, à l'érection du siége présidial que j'ay ordonné estre faite en mon comté d'Armagnac, en ma ville de Leictoure, je vous ay bien voulu faire ce mot pour vous dire que c'est chose que je veux; et que j'ay accordé la finance qui proviendra des offices de cette érection, au sieur de Fontrailhas, au payement de certaines dettes, èsquelles je luy ay cy-devant (comme comte d'Armagnac) esté condamné par arrest de ma cour de parlement de Paris. Tenés donc la main à l'exécution de ma volonté, et que personne que vous, le sieur de Rosny et le secrétaire, qui faudra qui en fasse les dépesches, ne le sachent pour plusieurs considérations, mesmement pour ce que ma sœur veut

veut que je luy donne la finance qui proviendra desdits estats, et brûlés cette-cy après l'avoir veue, laquelle n'estant à autre fin. Je souhaite, etc. Ce 5me. octobre, à Monceaux.

LETTRE LXXV.

.... 11 Octobre 1597.

A M. de Rosny.

Mon amy, sur ce que j'ay esté adverti que ma marmite est prête de tomber et donner du nez en terre (ce qui me viendroit fort mal à propos en ce lieu et en cette occasion), s'il n'y est promptement pourveu, attendu mesmement que, durant le siége d'Amiens, la dépense de ma maison a monté plus que l'on ne pensoit, et qu'il n'y a moyen qu'en prenant l'argent du marc d'or, qu'ont payé ceux qui ont esté pourvus des estats que j'ay fait créer; je vous ay bien voulu faire ce mot de ma main, pour vous dire qu'en créant lesdits offices, je n'ay pensé à faire les affaires d'autruy, ains les miennes. C'est pourquoy je veux que l'argent provenu dudit marc d'or, soit employé au payement des dépenses faites en ma maison, et avancées par ceux qui m'ont servi en cette occasion;

à quoy vous tiendrés la main comme chose que je veux et que j'affectionne. Sur ce, Dieu vous ait, mon amy, en sa sainte garde.

Ce 11 octobre, au camp de Beauval devant Dourlans.

LETTRE LXXVI.

La Flèche, 19 Mai 1598.

Au même.

Mon ami, je vous fais ce mot et vous envoye ce courrier exprès pour vous dire qu'au partir de Rennes, pour vous rendre à Paris, vous preniés votre chemin droit à Tours, où vous me trouverés, d'autant que j'ay nécessairement à parler à vous pour chose qui importe à mon service; dudit Tours je vous meneray avec moy en poste en Paris. Adieu, mon ami.

Ce mardy au soir 19me. may, à la Flèche.

LETTRE LXXVII.

...... 12 Septembre 1598.

A Sully.

Mon ami, j'ay esté adverti que ceux qui vous veulent mal font courre un bruit que vous faites composer un livre, par lequel l'on me conseille que, pour mettre tel ordre en mon royaume qu'il seroit besoin, qu'il faut que je chasse M. le connestable, M. le chancelier, y en appellant d'autres en leur lieu, à l'imitation d'un de mes prédécesseurs qui s'en trouva bien, et que l'on décrit en ce livre celuy qui le luy conseilla et le poussa à ce faire, de votre humeur et façon de faire : ce que je vous ay bien voulu mander et vous prier de m'escrire ce qui en est, vous en enquerrant bien, particulierement dudit le Luat ; car ces artifices-là, desquels se pensent servir vos ennemis pour vous faire de mauvais offices, seroient trop grossiers et ne le pourroient sur moy qui vous aime. Continués seulement à me bien servir et

fidellement, et laissés parler ces gens-là qui, lassés de médire, ne vous porteront envie que pour ce que vous ferez bien. Je vous despêche ce laquais exprès pour ce sujet-là.

Adieu. Ce 12 septembre, à Fontainebleau.

LETTRE LXXVIII.

.... 15 Octobre 1598.

A M. de Rosny.

Mon ami, je ne doute nullement que le bruit qui a couru de ma maladie ne vous ait affligé, et que l'on ne l'ait fait plus grande, et causé d'autre cause qu'elle ne s'est trouvée, mais Dieu soit loué que j'en suis tantôt guéri, et que la fièvre m'ayant pris sur les six à sept heures du soir dimanche, ne m'a laissé que ce matin par une grande sueur qui me l'a emportée du tout : ce qui me mettoit en peine, estoit que depuis vingt ans fièvre ne m'avoit tant duré (si non qu'à la Motte-Frélon, quand j'eus cette grande pleurésie) et que je me voyois tellement abattu, contre mon naturel ordinaire que vous connoissés, et avec cela si chagrin, que tout me déplaisoit. Aujourd'hui je me suis levé pour diner, et puis remis au lit pour me reposer, et espère me lever pour souper. Si cette nuit je me trouve mieux

que je n'ay fait la derniere, (car elle m'a esté extrêmement fâcheuse) je m'habillerai demain et sortirai un peu dehors, pour prendre l'air et me promener. Si je n'eusse hier pris de la casse qui m'a extrêmement purgé, j'estois peut-estre plus long-tems malade.

Je seray très-aise de vous voir dimanche; amenés avec vous MM. d'Incarville et Châtillon, mais nuls autres; que si quelques uns veulent venir avec vous, ne vous en chargés; au contraire, dites leur que je vous ay défendu d'en amener aucuns, et que vous venés seulement pour me voir sans me parler d'affaires pour qui que ce soit. L'on me vient parler de force auditeurs des comptes, morts; j'ay fait réponse que je n'y voulois nullement entendre, quelques offres que l'on m'ait faites : je vous prie, courons-en la suppression. Vous verrés avant partir, M. le Chancelier, et saurés de lui s'il a rien à me mander, et lui dirés que je trouve un peu estrange de ce que, contre ce que je lui avois escrit, touchant l'érection du siége présidial de Leictoure, de n'en parler à personne, il en a communiqué à quelques autres de mon conseil qu'à vous, et qu'il y

fait de la difficulté après mon commandement. Faites que je n'oye plus parler de cette affaire, et que je ne lui en escrive plus ny à vous. Adieu, mon ami, asseurés tout le monde de ma guérison. Ce jeudi à sept heures du soir, 15 octobre, à Monceaux.

Le roi fut tellement malade à Monceaux, que, pendant plusieurs jours, on désespéra de sa santé. C'était alors qu'il disait à Sully : « Mon ami, je n'appréhende nullement la mort, comme le savés mieux » que personne, m'ayant veu en tant de périls, dont » je me fusse bien pu exempter ; mais je ne nieray » point que je n'aye regret de partir de cette vie, sans » élever ce royaume en la splendeur qui m'était pro» posée, et avoir témoigné à mes peuples, en les sou» lageant et déchargeant de tant de subsides, et les » gouvernant amiablement, que je les aimais comme » s'ils étaient mes enfans ».

LETTRE LXXIX.

.... 6 Novembre 1598.

Au même.

Mon ami, celle-ci sera la réponse à la vôtre, du 29 du passé, que plustot vous eussiés eue sans ma rencheute. Je commenceray, avant de vous dire que je me porte un peu mieux, dieu mercy, mais non si bien, et cette derniere maladie m'a rendu tout chagrin. Je fais tout ce que mes médecins veulent, tant j'ay envie de guérir.

Vous aurés veu M. de Schomberg, et entendu ce que sur votre brouillerie avec M. d'Épernon, je luy ai commandé de vous dire ; je suis d'avis que vous vous racommodiés avec lui, et que vous vous montriés doux à chacun, fors ès choses où il ira de mon service, asseuré que je ne vous abandonneray, et vous feray voir comme votre service m'est agréable. Continués donc à me bien servir, et croyés en ce fait là vos amis : adieu. Ce 6 novembre, à Monceaux, au soir.

LETTRE LXXX.

.... 8 Novembre 1598.

Au même.

Mon ami, incontinent la présente reçue, montés à cheval pour me venir trouver, et soyés ici à ce soir à quelque heure que ce soit, car je veux parler à vous pour chose qui importe à mon service ; apportés avec vous les offres de ceux qui veulent faire le parti du sel, les mémoires là dessus, et le dernier contrat d'adjudication fait aux derniers marchands. Adieu, ce lundi à une heure après midy, 8me. novembre, à Saint-Germain-en-Laye.

HARANGUE

Faite par Henry IV *aux gens de sa cour de parlement de Paris, le* 8 *janvier* 1599.

« Vous me voyés en mon cabinet où je viens
» parler à vous, non point en habit royal
» ni avec l'espée et la cappe, comme mes
» prédécesseurs, ny comme un prince qui
» veut parler aux ambassadeurs estrangers,
» et les reçoit avec un habit royal, mais
» vêtu comme un pere de famille, en pour-
» poinct, pour parler familierement à ses
» enfants. Ce que j'ay à vous dire, c'est
» que je vous prie de vérifier mon esdict
» que j'ay accordé à ceux de la religion.
» Ce que j'en ay fait, c'est pour le bien de
» la paix. Je l'ay faite au dehors, je la
» veux au dedans de mon royaume; vous
» me devés obéir, quand il n'y auroit con-
» sidération que de ma qualité ou des obli-
» gations que m'ont tous mes sujets, et
» particulierement vous de mon parlement.
» J'ay remis les uns en leurs maisons, dont
» ils estoient bannis, les autres en la foy
» qu'ils n'avoient plus. Si l'obéissance estoit

» deüe à mes prédécesseurs par leurs sujets,
» à l'exemple de celle que leur avoient
» rendue leurs peres, il m'est deü autant
» ou plus de dévotion, d'autant que j'ay
» rétabli l'estat, Dieu m'ayant choisy pour
» me mettre au royaume, qui est mien par
» héritage et par acquisition. Les gens de
» mon parlement ne seroient en leurs siéges
» sans moy. Je ne me veux vanter, mais
» je veux bien dire que je n'ay exemple à
» imiter d'autre que de moy-même : je scay
» bien que l'on a fait des brigues au par-
» lement, que l'on a suscité des prédica-
» teurs séditieux, mais je donneray bon
» ordre contre ces gens-là, et ne m'en at-
» tendray pas à vous. C'est le chemin qu'on
» prend pour faire les barricades, et venir
» par degrés a l'assassinat du roy ; je me
» garderay bien de tout cela, je couperay
» la racine à toutes les factions et à toutes
» les prédications factieuses, et feray
» accourcir tous ceux qui les susciteront.
» J'ay sauté sur des murailles de villes, je
» sauteray bien sur des barricades (1).
» Ne m'allegués point tant la religion

(1) En prononçant ces mots, Henry IV montra de sa main la hauteur des barricades.

» catholique, je l'aime plus que vous, je suis
» plus catholique que vous, je suis fils
» aysné de l'église, il n'y a pas un de vous
» qui puisse prendre ce titre. Vous vous
» abusés si vous pensés estre bien avec le
» pape, car j'y suis mieux que pas un de
» vous, ny que vous tous ensemble : quand
» je l'entreprendray, je vous feray déclarer
» tous hérétiques, pour ne m'obéir pas.
» J'ay plus d'intelligences à Rome que vous.
» Vous avés beau faire, je sauray ce qu'un
» chacun de vous dira. J'ay des serviteurs
» qui me déclareront tout. Je sçays ce qu'il
» y a en vos maisons, tout ce que vous
» faites, tout ce que vous dites, tout ce
» que vous pensés. J'ay un petit démon
» qui me le révele. Ceux qui ne veulent
» que mon esdict passe, veulent la guerre,
» je la déclareray demain à ceux de la
» religion, mais je ne la feray pas. Vous
» irés tous avec vos robbes longues, et
» ressemblerés la procession des capucins,
» qui portoient les mousquets sur leurs
» habits. Il vous fera beau voir! quand
» vous ne voudrés vérifier l'esdict, vous me
» ferés aller au parlement : vous serés in-
» grats quand vous m'aurés créé cet ennuy.

» J'appelle à tesmoin ceux de mon conseil, » qui ont trouvé l'esdict bon et nécessaire » pour l'estat de mes affaires, M. le Con- » nestable, M. le Chancelier, M. de Believre, » de Sancy, de Sillery, de Villeroy, je l'ay » fait par leur advis et celuy des ducs et pairs. » Il n'y a pas un d'eux qui s'osast dire pro- » tecteur de la religion catholique, ny qui » osast nier qu'il ne m'ait donné cet advis: » je suis le seul conservateur de la religion. » Je dissiperay bien ces bruits qu'on veut » semer. On s'est plaint à Paris que je » voulais faire des levées de Suisses, ou » autres amas de troupes : si je le faisois, » il en faudroit bien juger, et seroit pour » un bon effect, par la raison de tous mes » déportements passés; tesmoin ce que j'ay » faict par la reconquête d'Amiens, où j'ay » employé l'argent des esdicts que vous » n'eussiés passés, si je ne fusse aller tenir » mon lict de justice. La nécessité m'a faict » faire cet esdict : par la même nécessité » j'ay autrefois fait le soldat : on en a parlé; » je n'en ay pas fait le semblant. Je suis » roy maintenant, et parle en roy; je veux » estre obéi. A la vérité, la justice est mon » bras droict ; mais si la gangrene est au

» bras droict , le gauche le doict couper.
» Quand mes régiments ne me servent plus
» de rien , je les casse. Que gagnerés - vous
» quand vous ne voudrés vérifier l'esdict ,
» aussy bien le feray-je passer. Les prédi-
» cateurs ont beau crier, comme fait le
» frere de M. de Sillery, à qui je veux
» parler en cette compagnie.

Ce disant, sa majesté appella le sieur de Sillery et luy dit : « Je vous avois bien
» adverty qu'on m'avoit faict plainte de votre
» frere ; c'est un capucin, et vous avois
» commandé de l'advertir qu'il se retînt et
» et qu'il fût sage : vous m'aviés dit qu'il
» n'avoit presché comme on disoit; je l'avois
» creu au commencement, et ne s'en estoit
» point trouvé de preuve, mais il estoit vray,
» et enfin il s'est eschappé à St. André, où
» mon procureur général l'a ouy prescher
» séditieusement contre l'esdict, et cela m'a
» esté révélé comme il falloit , mais j'ay
» sceu certainement ce qu'il a dit : on le
» veut excuser et qu'il est emporté du zele
» et sans dessein , mais soit par occasion
» ou autrement, c'est toujours mal faict ,
» et ce zele inconsidéré mérite chasti-
» ment ».

Cette

Cette plainte finie, sa majesté se tourna vers les gens de son parlement et leur dit :

« Je prends bien les avis de mes servi-
» teurs : lorsqu'on m'en donne de bons, je
» les embrasse ; et si je trouve leur opinion
» meilleure que la mienne, je la change. Il
» n'y a pas un de vous qui, quand il me
» voudra venir trouver et me dire : *Sire,*
» *vous faites une chose qui est injuste à*
» *toute raison*, que je ne l'escoute fort
» volontiers. Il ne faut plus faire distinction
» de catholiques et de huguenots : il faut
» que tous soient bons François, et que les
» catholiques convertissent les huguenots,
» par l'exemple de leur bonne vie. Je
» suis roy berger qui ne veux répandre le
» sang de mes brebis, mais je veux les
» rassembler avec douceur.

» Il n'y a pas un de vous qui ne me
» trouve bon quand il a affaire de moy,
» et n'y en a pas un qui n'en ait affaire une
» fois l'année ; et toutesfois à moy, qui vous
» suis bon, vous m'estes mauvais. Si les
» autres parlements, pour avoir résisté à ma
» volonté, ont esté cause que ceux de la
» religion ont demandé des choses nouvelles,
» je ne veux que soyés cause de nouveautés

» par vos refus. L'an 1594 et 1595, quand » je vous envoyay une déclaration de l'esdict » de l'an 1577, sur la provision des offices, » j'avois promis que je ne pourvoyerois » aucun de ceux de la religion des estats » en la cour de parlement, et que je pren- » drois bien garde de ne mettre aux charges » principales des personnes dont je ne fusse » bien asseuré, et qui se comporteroient » au contentement des catholiques. Depuis » ce temps-là le temps a changé les affaires; » et toutesfois j'auray bonne asseurance de » ceux que je mettray aux charges, qu'ils » se gouverneront comme ils devront. Ne » me parlés point tant de la religion ; tous » ces grands catholiques, écclésiastiques » criards, que je donne à un d'eux mille » escus ou quatre mille livres de rente, ne » diront plus mot. Je juge le mesme des » autres qui veulent parler contre l'esdict. » Il y a des meschants qui monstrent fuir » le péché, mais c'est par crainte de la » peine, au lieu que les bons craignent pour » l'amour de la vertu. J'ay appris autre- » fois ces deux vers latins,

Oderunt peccare mali formidine pœnæ,
Oderunt peccare boni virtutis amore.

» il y a plus de vingt ans que je ne les ay
» redits qu'à cette heure. Pour Dieu, que
» ceux que je connois qui haissent le péché,
» luy portent la haine pour l'amour de la
» vertu, ou bien je chastieray ceux qui le
» haïront par la crainte de la peine, et
» par après ils me remercieront du chasti-
» ment, comme le fils le pere. Je n'avois
» pensé à vous mander qu'hier fort tard;
» je ne veux rien avoir de vous par menaces.
» Considérés que l'esdict dont je vous parle,
» est l'esdit du feu roy; il est aussy le
» mien, car il a esté fait avecques moy:
» aujourd'huy qu'on le confirme, je ne
« trouve pas bon que je doive avoir une
» chose en intention et en recevoir l'autre;
» et si quelques autres l'ont fait, je ne veux
» pas faire comme eux. La derniere parole
» que vous aurés de moy, c'est que vous
» suiviés l'exemple d'obéissance de M. de
» Mayenne: on l'a voulu susciter de faire
» des menées contre ma volonté; il a res-
» pondu qu'il m'estoit trop obligé, et tous
» mes sujets aussy, entre lesquels il seroit
» toujours de ceux qui exposeront leur vie
» pour me complaire: et si le chef de la
» ligue a parlé ainsy, combien plus ceux

» qui, pour le vous dire encore, j'ay remis
» en foy, que doivent-ils faire au prix?
» Donnés à mes prieres ce que ne voudriés
» donner aux menaces : vous n'en aurés
» point de moy; faites ce que je vous com-
» mande, vous ne le ferez pas seulement
» pour moy, mais aussy pour vous et pour
» le bien de la paix ».

Nous donnons ici cette harangue, dont on ne connaît que quelques extraits rapportés par l'auteur d'une collection de pièces *pour servir à l'histoire de notre tems*, imprimée en 1613. Ce recueil, qui n'a jamais été réimprimé, est devenu extrêmement rare.

Voici la harangue entière, et telle que Henry IV la prononça. Le roi savait qne le parlement voulait lui faire des remontrances sur l'édit de Nantes.

Lorsque les membres furent rassemblés, Henry IV avant de commencer son discours leur dit : « Devant
» que de vous parler de ce pourquoy je vous ay
» mandés, je vous veux dire une histoire que je viens
» de ramentevoir au mareschal de la Chastre, incon-
» tinent après la St. Barthelemy, en l'an 1572. Nous
» estions qui jouyons aux dez sur une table, où nous
» vismes paroistre des gouttes de sang; je les essuyai
» par deux fois; à la troisieme, voyant qu'elles reve-
» noient, je dis que je ne jouerois plus, et que
» c'estoit un augure contre ceux qui l'avoient res-
» pandu. Le mareschal de la Chastre s'en souvient
» bien; feu M. de Guise estoit de la trouppe ».

Après ce petit préambule, Henry prononça cette harangue, où brillent également la franchise, le courage et la bonté.

Par cette historiette que le prince conta d'autant plus adroitement, qu'il semblait n'avoir l'air que de vouloir s'entretenir avec les membres du parlement, avant de commencer ce qu'il avait à leur dire, il leur rappellait indirectement tous les maux causés par les guerres de religion, et la catastrophe la plus sanglante. C'était leur faire craindre de pareils maux, s'ils s'obstinaient à blâmer un édit, fondé sur la justice et l'indulgence.

Comme toutes les révolutions se ressemblent par quelques circonstances, on peut toujours faire entr'elles des rapprochemens qui paraissent assez singuliers. Cette *harangue* peut en fournir plus d'un.

On s'est pendant quelque tems servi d'une expression employée par Henry dans ce discours, et ceux qui en faisaient usage, n'avaient lu à coup sûr ni la vie ni les lettres de ce monarque, qu'ils enveloppaient dans l'anathême de tous les rois.

LETTRE LXXXI.

.... 1599. Sans date de mois.

A M. de Rosny.

Mon ami, je suis bien marri de votre affliction, laquelle je viens d'apprendre par celle de M. Dulaurens, auquel j'ay commandé de vous aller trouver en diligence, et apporter tout ce qu'il sait et est de son art pour la conservation et santé de votre fils, ne vous aimant pas si peu que, si je pensois que ma présence y fût nécessaire, je ne vous allasse rendre ce témoignage de mon affection. Hyer je vous aurois despêché un courrier, par lequel je vous mandois de vous rendre icy avec M. le chancelier demain ou mercredy au plus tard, pour ce que je voulois avoir votre advis sur quelques despêches apportées par Sainte-Catherine du président Jeannin : mais la maladie de votre fils fait que je trouve bon que vous différiez votre partement encore pour deux jours, voire davantage, s'il en est besoin ; ce que vous ferez entendre à M. le chancelier, comme aussi je lui escris. Adieu, mon ami.

LETTRE LXXXII.

.... 1599.

Au même.

Mon ami, puisque ma présence est nécessaire avec mon conseil, comme je vois par votre lettre, je partiray demain, iray coucher à Essone, et jeudy je seray à Paris. Quant à ce que vous me mandés, « que c'est lorsque vous servés le mieux, c'est à cette heure-là que l'on juge sinistrement de vos actions », c'est chose qui arrive, je ne diray pas souvent, mais toujours, que ceux qui manient les grandes affaires sont sujets à cela, et plus par envie que par pitié; vous savés moy-même si j'en suis exempt, et d'une religion et d'autre. Ce que vous avés à faire, c'est que, comme je prends conseil de vous en toutes mes affaires, vous preniés conseil de moy aux vôtres quand elles importeront tant soit peu, comme du plus fidele ami que vous ayez au monde, et du meilleur maitre qui fut jamais.

Nous n'offrons ces lettres au lecteur, que comme des témoignages de la bonté de Henry IV, quoiqu'elles n'ayent rapport à aucun évènement intéressant, elles servent à faire connaître le caractère admirable de ce prince. Elles sont de 1599, sans date de mois.

LETTRE LXXXIII.

.... 1600.

Au même.

Mon ami, vous avés bien deviné; car M. de Savoye se mocque de nous : partant, venez en diligence, n'oubliés rien de ce qui est nécessaire pour luy faire sentir sa perfidie. Adieu. De Chambéry, ce lundy.

Cette lettre est en réponse à celle que Sully venait d'écrire à Henry IV. Se défiant du duc de Savoie, et le croyant de mauvaise foi dans le traité qu'il allait conclure avec Henry, ce ministre avait vainement prévenu le roi de ne pas trop croire à la sincérité de M. de Savoie. Il lui avait écrit : « Je vous supplie très-» humblement de m'excuser si je contrarie vos opi-» nions; car je sais de science que M. de Savoie ne » veut que tromper (à quoi beaucoup de gens qui » sont près de vous ne lui nuisent pas) et ne de-» mande qu'à gagner l'hyver. C'est pourquoi j'avan-» cerai toutes choses, et me rendrai près de vous dans » quinze jours, bien fourni de tout ce qu'il faut pour » vous empêcher de recevoir ni honte ni dommage ».

LETTRE LXXXIV.

.... 26 Juillet 1600.

Au même.

Mon ami, il y a deux jours que j'ay reçu la vôtre, à laquelle je n'ay fait aucune réponse pour ce que je pensois partir demain et en estre moy-même le porteur. J'ay esté bien aise d'avoir reconnu par icelle le soin que mes serviteurs ont de moy, et l'appréhension qu'ils ont eue de mon mal, et vous particulierement. Mais je vous diray que je vis asseuré d'une chose, c'est que qui a la garde d'Israël pour soy ne doit rien craindre; que c'est luy qui jusques à icy a eu soin de moy, et qu'il me continuera encore cette même faveur, puisque je ne désire vivre que pour faire droit à tous et tort à personne, et soulager mes peuples. J'estois résolu de partir demain matin et m'en aller coucher à Cosnes pour arriver le lendemain à Moulins, comme hyer je l'escrivis à Villeroy; mais des causes que je vous diray m'ont

retenu icy. Je partiray mardy matin sans faute pour me rendre à Moulins mercredy, de quoy vous vous pouvés asseurer et en asseurer les autres, leur faisant part de celle-ci. Cependant je vous prie de faire en sorte qu'à mon arrivée à Moulins, je trouve tellement mes affaires ébauchées, que je n'y séjourne que cinq ou six jours au plus pour me rendre incontinent à Lyon. Adieu, mon ami. Ce dimanche 26 juin, à quatre heures du soyr, à Fontainebleau.

LETTRE LXXXV.

.... Au commencement de 1601.

Au même.

Mon ami, je vous avois donné dix jours pour votre voyage de Beaugy ; mais ayant reçu des lettres d'importance de Buzenval, que je désire vous faire voir, et sçavoir ce qu'il vous semble du dessein que l'on me mande en icelles, vous me ferés plaisir de venir ce soyr coucher en ce lieu de Puizeaux, où vous n'avés que faire de rien apporter, ayant fait donner ordre pour votre logis, auquel j'ay envoyé mon lit de chasse, et commandé à Cocquet de vous tenir un souper prêt et votre déjeuner de matin, car je ne vous retiendray pas davantage. Adieu, mon ami que j'aime bien.

LETTRE LXXXVI.

.... 1601.

Lettre d'ELISABETH, reine d'Angleterre, au Roi.

MONSIEUR, mon très-cher et bien aimé frere, j'avois toujours estimé les conditions des souverains estre des plus heureuses et des moins sujettes à rencontrer des contradictions à leurs justes et légitimes désirs; mais notre séjour en deux lieux si proches l'un de l'autre, commence à me faire croire que ceux des hautes, aussi bien que des médiocres qualités, rencontrent souvent des épines et des difficultés, puisque, par certains égards et respects, plutôt pour satisfaire à autrui qu'à nous-mêmes, nous sommes tous deux empeschés de passer la mer; car je m'estois promis ce bonheur et contentement de vous baiser et embrasser des deux bras, comme estant votre très-loyale sœur et fidelle alliée, et vous ce mien très-cher frere que j'aime et honore plus que chose du monde,

duquel (afin de vous dire le fond de ma pensée) j'admire les vertus incomparables, et, sur toutes, sa valeur aux armées et ses civilités et courtoisies entre les dames. Aussi que j'ay quelque chose de conséquence à communiquer à vous, que je ne puis escrire ny confier à aucun des vôtres, ny des miens pour maintenant : je prie Dieu, mon très cher et bien aimé frere, qu'il vous continue ses saintes graces et bénédictions. C'est votre plus affectionnée sœur et loyale amie,

ELIZABETH.

Henry IV reçut pendant son séjour à Calais, cette lettre de la reine Élisabeth, qui était à Douvres. Inquiet du sens des derniers mots, il envoya Sully à Douvres. Les projets d'Élisabeth étaient 1°. de faire la guerre à l'Autriche. Mais le ministre de Henry lui répondit que son maître n'était pas assez fort, même en se réunissant à l'Angleterre ; 2°. d'établir une balance entre toutes les puissances de l'Europe ; et 3°. de donner une protection égale aux trois principales religions dominantes en Europe.

On ne sera peut-être pas fâché de voir le portrait des Anglais tracé par Sully, à un second voyage qu'il fit en Angleterre. Voici ce qu'il écrivait à Henry....
« J'ai estimé fort à propos et agréable à votre ma-
» jesté que je lui représente en peu de paroles ce
» que j'ai reconnu de l'humeur et du naturel de cette

» nation, laquelle, comme c'est un peuple enclos et
» posé par la nature, au milieu des flots impétueux
» et des ondes variables et inconstans de ce grand
» océan, aussi est-il merveilleusement inégal et dis-
» proportionné en ses délibérations et en lui-même,
» produisant quasi en même tems des actions tant
» différentes de ses paroles, que si l'on n'estoit per-
» suadé par l'expérience, il seroit impossible de croire
» qu'elles procédassent toutes d'une même personne
» et d'un même esprit : car estant poussés et mus d'une
» fierté et outrecuidance naturelle, ils reçoivent faci-
» lement toutes leurs imaginations et fantaisies pour
» vérités, et la fin de leurs desirs et affections pour
» certitudes et événemens infaillibles, sans les avoir
» mesurés et balancés avec la seureté requises en icelles,
» et sans avoir jugé par quelles voies et par quels
» chemins, ils peuvent parvenir à la possession de ce
» qu'ils souhaitent si ardemment ; en sorte que la
» moindre objection ou difficulté les fait, incontinent
» et le plus souvent sans raison pertinente, départir
» de ce qu'ils avoient, ce leur sembloit-il, si sagement
» et si utilement conclu et arrêté, et qui étant par
» après bien épluché et examiné par les maximes
» d'état, se reconnoît plutôt procéder d'une pure ar-
» rogance et simple nonchalance, que d'un conseil
» bien digéré.... Ces considérations me donnent
» crainte de vous pouvoir conseiller de faire un solide
» fondement sur telles amitiés, et y bastir votre gran-
» deur et la seureté de votre état ».

Mémoires des sages Economies d'état écr. de Sully, 1.re partie, p. 304, édition de 1652.

LETTRE LXXXVIII.

.... 29 Septembre 1601.

A M. de Rosny.

Mon ami, il est impossible de croire comme ma femme se porte bien, vu le mal qu'elle a eu : elle se coîffe d'elle-même et parle déjà de se lever; même elle va jusqu'à sa garde-robe : elle a un naturel terriblement robuste et fort. Mon fils se porte bien aussy, dieu mercy, qui sont les meilleures nouvelles que je puis mander à un serviteur fidele et affectionné, et que j'aime. Vous savez comme ma femme a gagné Monceaux, puisqu'elle m'a fait un fils; c'est pourquoy je vous prie d'envoyer querir le président Forget, et conférer avec luy de cette affaire-là, et adviser des moyens et de la seureté qu'il y faut tenir pour mes enfants.

Comme j'achevois cette-cy, j'ay reçu la vôtre. Je crois, comme vous, ce que vous me mandés de la faveur que Dieu m'a faite de me donner un fils; et que vous et tous les

les gens de bien de mon royaume et qui m'aiment s'en réjouissent avec moy. Hyer, revenant de courre un cerf que je faillis, j'ouis tirer le canon de Paris. Adieu, mon ami. Ce 29 septembre, à Fontainebleau.

LETTRE LXXXVIII.

.... 1602.

Au même.

Mon ami, notre homme est venu, qui fait fort le retenu et le prudent; venés en diligence, afin que nous avisions à ce que nous avons à faire. Adieu, je vous aime bien.

Il est question dans cette lettre du maréchal de Biron. On peut se faire une idée du caractère de Henry IV, par la manière dont il se conduisit envers lui. Nous allons l'extraire des mémoires de Sully. Dès que ce ministre se fut rendu à l'invitation du roi, ce prince lui dit : « Mon ami, voilà un malheureux » homme que le mareschal; c'est grand cas que j'ay » envie de luy pardonner, oublier ce qui s'est passé » et lui faire autant de bien que jamais : il me fait » pitié, et mon cœur ne se peut porter à faire du » mal à un homme qui a du courage, duquel me » suis si long-temps servi, et qui m'a été si familier. » Mais toute mon appréhension est que, quand je luy » auray pardonné, qu'il ne pardonne ni à moy » ni à mes enfants, ni à mon estat, car il vit avec » moy comme un homme qui a quelque chose de

» malin dans le cœur. Je vous prie, voyés-le, il est
» votre parent et fait mine d'estre votre ami, encore
» qu'en son ame il vous haïsse merveilleusement,
» d'autant qu'il dit que vous l'avés affiné par vos belles
» paroles. Ne laissés pas néanmoins de parler à luy
» comme à cœur ouvert, mais avec discrétion, et
» en sorte qu'il ne puisse pas juger que nous savons
» tout, et que nous avons des preuves contre luy
» suffisantes pour le convaincre, car il croit que nous
» ne savons rien, d'autant que *Lafin* luy a dit à l'oreille
» en arrivant : *mon maistre, courage et bon bec, ils ne*
» *savent rien*. Néanmoins s'il s'ouvre à vous, asseurés-
» le qu'il peut en toute fiance me venir trouver ;
» moyennant qu'il ne me céle rien, je lui pardonne
» de bon cœur, comme je vous en donne ma foy
» et parole ».

On sait que Biron s'obstina à ne rien avouer, et l'histoire nous a transmis les détails de sa condamnation et de sa mort.

LETTRE LXXXIX.

…………… 1603.

Au même.

Mon ami, je me sens si mal, qu'il y a grande apparence que le bon Dieu veut disposer de moy. Or, estant obligé, après le soin de mon salut, de penser aux ordres nécessaires pour asseurer ma succession à mes enfants, les faire régner heureusement, à l'avantage de ma femme, de mon estat, de mes bons serviteurs, et de mes pauvres peuples que j'aime comme mes chers enfants, je désire conférer avec vous de toutes ces choses avant que d'en rien résoudre. Partant, venés me trouver en diligence sans en rien dire à personne, ny donner aucune allarme; faites seulement semblant de vouloir venir au presche à Ablon, et y ayant fait secrettement trouver des chevaux de poste, rendés-vous ce jour même en ce lieu.

Le Roi était tombé malade à Fontainebleau, d'une rétention d'urine si grande, que les médecins désespéraient de sa vie. C'est dans cet état qu'il écrivit la lettre qu'on vient de lire.



LETTRE XC.

.... 1604.

Brouilleries avec madame DE VERNEUIL.

HENRY, s'entretenant avec Sully au sujet de madame de Verneuil, lui dit :

« Mon ami, je vous confesseray qu'outre » ce que je vous ay dit des causes de la » mauvaise humeur où vous aviés jugé que » j'estois, que je vis hyer au soyr madame » de Verneuil, de laquelle je me séparay » fort mal et en grande colere pour trois » causes principalement : la premiere, pour » ce qu'elle veut maintenant faire la fine, » la rusée et la renchérie avec moy, comme » sy c'estoit par dévotion et scrupule de » conscience, ce que je crois procéder plus- » tôt de quelques nouvelles amourettes avec » de certaines gens dont j'ay entendu parler, » dont la condition me déplait ; la seconde, » pour ce que, luy ayant parlé des advis que » j'ay eus de ses intelligences avec son » frere et les autres feseurs de menées contre

» ma personne et mon estat, elle m'a ré-
» pondu avec une fierté merveilleuse et mine
» dédaigneuse, voire soutenu que tout cela
» estoit faux absolument; mais qu'à mesure
» que je vieillissois, je devenois si défiant
» et soupçonneux, qu'il n'y avoit plus moyen
» de vivre avec moy, et que le plus grand
» bien et faveur que je luy pourrois faire,
» seroit de ne la plus voir en particulier,
» pour ce que de cela n'en tiroit-elle aucun
» avantage, et ne laissoit pas de l'accabler
» de haine et d'envies, et sur-tout de celles
» de ma femme, qu'elle m'a nommée d'un
» tel nom, que je me suis pensé échapper à
» luy donner sur la joue; la troisieme,
» touchant la priere que je luy ay faite de
» me rendre cette promesse de mariage; sur
» quoy elle m'a insolemment répondu que
» je pouvois bien la chercher ailleurs, pour
» ce que d'elle ne l'aurois-je jamais. A cause
» duquel refus et de toutes ces autres procé-
» dures nous avons eu plusieurs contestations
» pleines d'aigreur, et finalement me suis
» séparé d'elle en jurant que je luy ferois
» bien trouver cette promesse : et néanmoins
» il me fasche d'user de violence contr'elle,
» pour ce qu'elle est d'agréable compagnie

» quand elle veut, a de plaisantes rencontres,
» et toujours quelque bon mot pour me faire
» rire, ce que je ne trouve pas chez moy,
» ne recevant de ma femme ny compagnie,
» ny réjouissance, ny consolation, ne pou-
» vant ou ne voulant se rendre complaisante
» et de douce conversation, ny s'accommo-
» der, en aucune façon, à mes humeurs et
» complexions; faisant une mine si froide
» et si dédaigneuse, lorsqu'arrivant du de-
» hors je viens pour la baiser, caresser et
» rire avec elle, que je suis contraint de la
» quitter là de dépit, et de m'en aller cher-
» cher quelque récréation ailleurs: ma pauvre
» cousine de Guise estant tout mon refuge
» lorsqu'elle est au Louvre, encore qu'elle
» me dise bien quelquefois mes vérités, mais
» c'est de si bonne grace, que je ne m'en
» offense nullement et ne laisse pas de rire
» avec elle; et partant désirerois-je bien
» lorsque vous venés parler à ma femme
» d'autres affaires, que vous prissiés l'oc-
» casion à propos pour luy parler de tout
» cela, sans qu'elle connût que ce fût tout
» exprès, ny que cela vînt de moy, et luy
» remontrassiés le tort qu'elle se fait de
» vivre avec moy de la façon que je vous

» ay dite, en l'asseurant que, si elle vouloit
» croire votre conseil, qu'elle me divertiroit
» facilement de beaucoup de visites, que
» vous saviés bien qui la faschoient ».

Ce fut quelque tems après cette conversation, que madame de Verneuil fut arrêtée pour avoir pris part à une conspiration, ainsi que nous l'avons rapporté dans le précis des amours de Henry IV.

LETTRE XCI.

.... 10 Avril 1604.

A M. de Rosny.

Mon cousin, mandés-moy en quel estat sont mes affaires, et s'il est nécessaire d'y faire intervenir mon authorité, ou si même elles auroient besoin de ma présence : car encore que je me donne du bon tems en ce lieu que je ne trouvay jamais si beau, et que j'y prenne un grand plaisir à la chasse, et que mes médecins mesmes me conseillent, pour la confirmation de ma santé toute entiere, de demeurer encore quelques jours dans ce bel et bon air, et y continuer mes exercices avant les chaleurs, néanmoins sachant bien mettre différence (comme c'est chose que je dois) entre les choses qui regardent le bien de mes affaires, ma gloire, mon honneur et le soulagement de mes peuples, que vous savés que j'aime comme mes chers enfants, et celles qui ne concernent que mes aises, plaisirs et passe-

tems, et toujours préférer les premieres aux autres, je ne manqueray de m'en retourner à Paris, sitôt que vous jugerés à propos que je dois le faire pour un si bon sujet. Mais aussy vous priay-je de ne me mander pas sans besoin, et d'ébaucher si bien toutes choses, que je ne sois pas longuement retenu à Paris, car vous devés autant aimer ma santé que mes affaires, puisque vous dites si souvent que de ma vie dépend le salut de mon estat. Adieu, mon cousin que j'aime bien. De Chantilly, ce 10 avril.

Cette lettre est une de celles qui peignent le mieux Henry IV, qui sacrifiait en général ses plaisirs à ses devoirs. Sully lui ayant répondu *qu'il était nécessaire qu'il s'en revînt pour terminer et conclure une infinité d'affaires qui demeuraient indécises par son absence*, Henry partit aussi-tôt.

LETTRE XCII.

.... 12 Mai 1604.

Au même.

Mon amy, j'escrivis hier à ma femme, mais de sa grace elle n'a daigné me répondre, s'excusant sur ce que je luy avois mandé que je la verrois aujourd'huy de bonne heure, ce qu'elle ne devoit faire : cela m'a fait résoudre de ne partir encore d'aujourd'huy d'icy, mais ce sera pour demain, et arriveray à Fontainebleau de bonne heure. Je reçus hier matin une lettre d'elle que je reconnus de votre style, non du sien ni de celuy de M. de Sillery. Elle est estrange, et si vous ne la luy remontrés elle le deviendra encore d'avantage; car quand je me ressouviens des propos qu'elle me tint avant-hier, cela ne peut qu'ils ne me pesent et me tiennent au cœur, et m'empêchent de me bien porter de l'esprit; car du corps fort bien, dieu mercy.

Hier je fus à St.-Germain voir mes enfants,

où je trouvay mon fils se portant bien; mais ma fille avoit esté tellement malade, que c'est un miracle de ce qu'elle n'est morte. Elle se porte maintenant mieux, mais non qu'elle puisse bouger encore de quinze jours de St.-Germain, ce qui m'a fait résoudre de ne les point faire venir à Fontainebleau. Hier ma cousine, la comtesse de Soissons, accoucha d'un fils, qui a esté un grand contentement à son mary et à elle. Je le vis peu de temps après luy, faisant le stoïque, me disant que les prospérités ne l'élevoient point, comme aussy les adversités ne l'abaissoient nullement, et qu'il estoit toujours luy-mesme en l'une et l'autre fortune. Adieu, mon amy, ce mercredy à 9 heures du matin, 12me. may, à Paris.

Henry IV avait promis à la reine de ne plus voir madame de Verneuil. Mais cette princesse apprenant que son mari continuait de voir sa maîtresse, laquelle même tenait des propos injurieux sur elle, fut piquée et ne répondit à Henry que verbalement: le roi crut qu'elle *l'avait fait par mépris et dédain*, et écrivit à Sully la lettre qu'on vient de lire.

LETTRE XCIII.

A Chantilly, 13 Mars 1605.

Au même.

MON cousin, mandés-moy par le retour de ce courrier si mes affaires sont en estat, qu'il faille que je haste mon retour : car selon cela je me conduiray : ici il fait très-beau et y passe bien mon temps, me portant très-bien, dieu mercy, car je n'ay aucun ressentiment de rhume, de goutte, ni de chose du monde : vous le jugerés ainsy à mon visage qui est très-bon : je me couche entre dix et onze, et me leve à sept heures, dors bien et mange de même, qui sont les meilleures nouvelles que je vous puis mander ; si vous en savés quelques-unes, mandés-les moy par le retour de ce courrier. Adieu, mon cousin.

Ce samedy 13 mars, à Chantilly.

LETTRE XCIV.

.... 15 Mars 1605.

Au même.

Mon cousin, j'aurois besoin de plus de temps et de loisir que je n'en ay maintenant, pour répondre aux discours, raisons et plaintes de votre lettre, du 13 de mars. C'est pourquoy je remettray à vous en parler à la premiere vue et loisir ; et cependant je vous conseillerois de prendre le même conseil que vous me donnés, lorsque je me mets en colere de ceux qui blasment mes actions, qui est de laisser dire et parler le monde, sans vous en tourmenter et faire toujours de mieux en mieux ; car par ce moyen vous montrerés la force de votre esprit, ferés paroitre votre innocence, et conserverés ma bienveillance, de laquelle vous pouvés estre autant asseuré que jamais.

Adieu, mon cousin. De Chantilly, ce 15 mars 1605.

Cette lettre était en réponse à des plaintes que faisait Sully contre ses ennemis. La conduite de Henry IV, qui usait de moins de familiarité qu'il n'avait coutume, appellent Sully son *cousin*, au lieu de le traiter d'*ami*, inquiéta le ministre. Mais à la première entrevue il retrouva l'ami dans le roi.

LETTRE

LETTRE XCV.

.... 1608

Au même.

Mon ami, je ne pensois vous despêcher mon cousin de Rohan qu'à ce soyr; mais ayant appris de ma femme, au retour du promenoir, que Mme. de Sully estoit accouchée d'un fils, j'ay hasté son partement pour vous asseurer que, comme je crois que nul de mes serviteurs n'a eu plus de joie de la naissance de mon fils d'Anjou que vous, aussy veux-je que vous croyiés que je surpasse en aise tous vos amis, de la naissance de votre fils. Vous aurés bien la tête rompue de cajoleries; mais l'asseurance de mon amitié vous sera plus solide que toutes leurs paroles. Je fais icy mes recommandations à l'accouchée. Renvoyés-moy M. de Rohan demain au matin.

ITINÉRAIRE

DE HENRY IV.

Pour mettre le lecteur à même de juger de l'infatigable activité de HENRY IV, nous lui présentons l'Itinéraire de ce prince, extrait de celui des rois de France. Il ne commence que du jour où il parvint à la couronne.

1589.

2 AOUT, à Meudon.
4 Au camp de St.-Cloud.
Meulan.
Gisors.
Clermont en Beauvoisis.
Compiègne.
23 Au camp du Pont St.-Pierre.
Pont St.-Pierre.
Darnetal.
Dieppe.
Darnetal.
Eu.
Tréport.
Arques.
16 Septembre, au Pollet.
17 Arques, où il gagne trois combats.
21 La Maladrerie (près d'Arques.)
Dimanche 24, Dieppe.
5 Octobre, camp de Dieppe.
Eu.
Gamaches.
17 Tours.
Dieppe.
21 Parc de Dieppe.
Meulan.
Bagneux, près Paris.
1er. Novembre, prend les Faubourgs de Paris.
Montlhéry.
5 Devant Étampes.
13 Prend Etampes.
Prend Janville.
A Blois.
Châteaudun.
14 Part de Châteaudun.

15 Couche à Mellai (village près de Vendôme.)
Prend Vendôme.
Lavardin (à 3 lieues de Vendôme : il y avait alors un Château.)
Montoire.
Château-du-Loir.
Couche à Tours.
27 Novembre, couche à Yvray-l'Evêque.
28 Au camp devant le Mans : couche à l'Abbaye de la Couture.
5 Décembre, au camp du Mans.
Prend Beaumont, Tuvoi, Sablé, Laval.
Château-Gontier.
10 St.-Quentin.
15 Camp d'Alençon.
16 Prend Alençon et va à Laval.
Prend Argentan, Domfrond.
Prend Falaise.
Lisieux.
Ponteau-de-Mer.
Pont-l'Evêque.
Bayeux.
Honfleur.
Toucques.
26 Au camp d'Alençon.

1590.

5 Janvier, au camp devant Falaise.
13 Tours.
18 Au camp devant Lisieux.
23 Février, Meulan, dont il fait le siége.
Ravitaille Meulan.
28 Couche devant Dreux.
3 Mars, assaut donné à Dreux.
7 Lève le siége le 13me. jour.
Couche à Mottelle.
12 Nonancourt.
13 Plaine de St.-André; couche à Foutrainville.
14 Gagne la bataille d'Ivry.
Passe l'Eure à Anet; couche à Rosni.
Mantes.
21 Au camp de Mantes.
1er Avril à Corbeil.
7 et 11 Prend Meulan.
Moret, Crecy et Provins.
13 Au camp de Nangis.
Prend Montereau.
18 Avril, Bray.
Prend Nogent-sur-Seine.
Prend Méry.
Pâques, tente Sens.
29 Au camp de Brai-sur-Seine.
Parle à l'Evêque de Ceneda, aux environs de Brai.
Prend Lagny.

9 Mai, couche à Chelles.
10 Prend le Fauxbourg St-.Martin.
Prend le pont de Charenton et St-.Maur.
Au camp de Gonesse.
Gisors.
Au camp d'Argenteuil.
Chelles
7 Juin, fait dix-huit lieues, et arrive à Crecy.
8 Manque les Fauxbourgs de Laon.
15 Aubervilliers, Quartier.
Devant Montfaucon.
Montmartre.
27 Au camp d'Aubervilliers.
5 Juillet, prend Saint-Denys.
18 Au camp de St- Denys.
25 Au soir, à Montmartre.
28 Au camp de St.-Denys.
28 Dit jour, prend l'Abbaye St.-Germain.
Abbaye St.-Antoine, à un mille de Paris.
Le lendemain devant le Fauxbourg Saint-Germain.
Prend le château de Nantouillet.
20 Août, au camp de Mantes.
25 Hermitage près Chaillot.
29 Chaillot.
31 Campe à Chelles.
1er. Sept. en bataille dans la plaine de Chelles, avec 21,000 hommes.
8 Plaine de Bondy : attaque inutilement le fauxbourg St.-Germain.
Gonesse : lève le siége de Paris.
15 Mantes.
Senlis.
Creil.
20 Octobre, au camp devant Clermont.
22 Au camp devant Gisors.
Prend Clermont en Beauvoisis.
Gisors.
Saint-Pere.
3 Novembre, au camp d'Escouis.
4 Part d'Escouis.
Compiègne.
10 Au camp de Cœuvres.
15 Château-Thierry.
18 Attichy.
20 Attichy.
24 Au matin, au camp de Viergy.
24 Au camp de Fere.
26 Bazoches.
Longueval; couche à Pontars.
29 Bat l'arrière-garde du duc de Parme.
A l'artere de Guise.
Crecy.
10 Décembre, au camp de St.-Quentin.

Senlis.
26 Au camp de St.-Denys.
29 St -Denys.

1591.

2 Janvier, à Senlis.
3 Au camp de Mèlo.
6 Bulles.
17 Senlis.
18 Senlis.
20 Manque de surprendre Paris par la porte St.-Honoré.
Était à l'entrée des fauxbourgs.
Journée des farines.
22 Au camp de Sommeuze.
27 Au camp de Senlis.
8 Février, au camp de Vernon.
Brie.
Devant Provins.
11 Etampes.
Led. jour devant Chartres.
12 Au camp d'Ably.
14 Ably.
20 Mars, au camp devant Chartres.
9 Avril, au camp de Chartres, jusqu'au 19 dudit mois.
20 Prend Chartres.
22 Chartres.
26 Senlis.
Vernon.
Château-Gaillard, rendu.
20 Mai, Senlis.
27 St.-Denys.
6 Juin, Louviers.
11 Au camp de Vernon.
14 Juin, au camp d'Andely.
27 Au camp de Magny.
30 Au camp de Mantes.
4 Juillet, Mantes.
13 Mantes.
26 Au camp de Compiègne.
30 Au camp de Noyon.
Devant Noyon, avec 7600 hommes.
Prend d'assaut l'abbaye de St.-Barthélemi.
1er. Août, au camp devant Noyon.
19 Noyon rendu au Roi.
Ledit jour à Chartres.
25 Au camp de Noyon.
27 Noyon.
4 Septembre, Mantes.
12 Chaulny.
17 La Capelle.
Ledit jour, Chartres.
20 Maubert.
28 Au camp de Maubert.
Sedan.
1er Octobre, Attigny.
3 Au camp de Grand-Pré.
Ledit jour : combat devant Verdun.
4 Prend Mont-Faucon.
5 Attigny.
9 Baieulle.
20 Au camp de Sedan.

23 St.-Denis.
Novembre, Chartres.
26 Neuf-Chatel.
2 Franqueville.
1er. Décembre, Vernon.
3 — 11 Au camp devant Rouen.
12 Au camp de Darnetal, près Rouen.
18 A onze heures du soir, à Darnetal.
Darnetal, prend l'église de St.-André, devant la porte St.-Hilaire.
19 Trepigny.
Ledit jour, au camp de Darnetal, devant Rouen.

1592.

1-9 Janvier, au camp de Darnetal.
15 Gisors.
18 Gournay.
5 Février, est blessé au combat d'Aumale, enlève les quartiers des ducs de Mayenne et d'Aumale, et du comte de Chaligny.
11 Ossy.
21 Au camp de Bussi.
25 Dieppe.
6 Mars, au camp d'Aumerville.
9 Au camp de Blangy. devant le bois de Turinge, près du fort Sainte-Catherine.
17 Au camp, devant Rouen.
27-31 Au camp devant Roüen.
Entre dans Rouen, par la porte Beauvoisine.
3-11 Avril, au camp devant Rouen.
Dieppe.
20 Henry IV, surpris par la marche du duc de Parme, qui fait en six jours ce qui lui en avait coûté vingt, lève le siége de Rouen, et décampe de Darnetal.
Ledit jour, 20 avril, au camp de Gouy.
Bans.
30 Gagne le combat d'Yvetot.
2 Mai, au camp de Varicarville.
3 Ne peut pas forcer le duc de Mayenne à un combat décisif.
Campe à Yvetot.
Bat les ligueurs, et Ranuce, prince de Parme.
Bat 600 ligueurs, et s'empare d'un bois. Le combat dure 13 heures.
8 Bat la cavalerie de Basta, et lui enlève son bagage.

17 Au camp de Clavi.
20 Au camp de Buhy.
22 Henry IV ne s'apperçoit que très-tard que le duc de Parme passe la Seine; il s'empare du fort du comte de Bossu.
1er. Juin, Mantes.
16 Au camp de Gisors.
17 Gisors.
28 Au camp devant Senlis.
Châlons.
Juillet, St.-Denys.
9 Dannemary
15 Juillet, Châlons.
16 Au camp de Sommepy.
24 Donchery.
25 Au camp de Donchery.
Ledit jour, Damnery.
Août, devant Epernay.
Bat un secours qui veut entrer dans Epernay.
6 Août, Compiègne : couche à Senlis.
8 Epernay lui est rendu.
2 Septembre, des Cordeliers
Assiége Provins.
4 Au camp de Provins.
Pastoureau de la Rochette lui rend Provins.
Secourt le fort de Gournay.
Argenteuil.
Pont de l'Arche.
6 Jouy.
Ledit jour, à Jouy.
9 Noyon.
St.-Denys.
Chartres.
Octobre, camp de Champs.
15 Attigny.
16 Octobre, St.-Denys en France.
23 - 25 St.-Denys.
11 Novembre, St.-Denys.
22 Au camp d'Etampes.
Novembre, Etampes.
28 Missy.
30 Au camp devant Rouen.
12 Décembre, Noyon.
29 Chartres.

1593.

17 Janvier, au camp de Suippe.
18 Chartres.
29 Chartres.
25 Février, Saumur.
26 Tours.
4 Mars, Chartres.
21 Tours.
29 Chartres.
8 Avril, Mantes.
23 Au camp de Gouy.
Vers Noyon.
16 Mai, Mantes.
9 Juin, Mantes.
26 Au camp de Dreux.
29 Juillet, St.-Denys.

31 A la Villette, entre St.-Denys et Paris.
Août, St.-Denys en France
Septembre, au camp Chaulny.
10 Fontainebleau.
12 Noyon.
Aux déserts de Fontainebleau.
23 Fontainebleau.
Chartres.
22 Octobre, St.-Denys.
27 Mantes.
17 Novembre, Lignerolles, près Pathay, en Beauce.
20 Chartres.
3 Décembre, Mantes.
7 et 8 Vernon.
26 Mantes.

1594.

4 Janvier, Mantes.
25 Février, Chartres.
27 Sacré à Chartres.
22 Mars, entrée dans Paris.
Avril, St.-Germain-en-Laye.
3 Mai, Paris.
8 St.-Germain-en-Laye.
10 Paris.
11 St.-Germain-en-Laye.
16 Paris.
Juin, au camp devant Laon.
6 Paris.
8 Au camp de l'abbaye de St.-Vincent de Laon.
9 Paris.
12 Au camp devant Laon
8 Août, Laon.
12 Cambray.
17 Amiens.
23 Paris.
24 Compiègne.
31 Paris.
7 Septemb., Monceaux.
17 Paris.
7 Octobre, St.-Germain-en-Laye.
9 Paris
12 A St.-Germain-en-Laye.
20 Octobre, Paris.
25 St.-Germain-en-Laye.
30 Paris.
Décemb. St. Quentin.
14 Amiens.
15 Paris.
18 Paris.

1595.

10 Janvier, Paris.
30 Avril, Fontainebleau.
4 Mai, Fontainebleau.
Mai, Troyes.
28 Mai, prend Dijon.
5 Juin, Victoire de Fontaine-Française.
9 Juillet, Dijon.
Juillet, à la Commanderie de la Romaigne.
18 Août, Paris.
23 Lyon.
1er. Octobre, Paris.

Octobre, Pontoise.
15 Novembre, Paris.
Novembre, au camp devant la Fere.
20 Paris.
30 Au camp de Travecy, devant la Fere.
9 Décembre, Paris.
Décembre, Chaulny.
20 Folembray.

1596.

5 Janvier, Coucy.
11 Folembray.
22 *Idem.*
Coucy.
11 Février, Folembray.
Paris.
20 Au camp de Servais
Dernier février, au camp devant la Fere.
Mars, au camp de Tours.
12 Paris.
14 Au camp de St.-Seny.
26 Paris.
6 Avril, au camp de Travecy, près de la Fere.
Mai, Paris.
16 Au camp devant la Fere.
22 Paris.
Juin, Abbeville.
Juillet, Amiens.
15 Monceaux.
Septembre, Meaux.
25 St.-Germain-en-Laye.
Rouen
17 Novembre, au camp d'Aunay.

1597.

Janvier, Rouen.
4 Paris.
17 Rouen.
24 Février, Paris.
22 Mars, Angers-sur-Somme.
4 Avril, Pecquigny.
14 Paris.
St.-Germain-en-Laye.
10 Mai, Paris.
11 Juillet, au camp devant Amiens.
31 Paris.
6 Août, au camp devant Amiens.
7 Paris.
16 Au camp devant Amiens.
31 Paris.
3 Septembre, au camp devant Amiens.
18 Paris.
15 Octobre, au camp de Beauvais.
Au camp de Doullens.
7 Novembre, St.-Denys.
8 Novembre, Paris.
30 St.-Germain-en-Laye.

1598.

3 Janvier, Paris.

Février, Toury (Orléannois.)
Mars, Tours.
Au pont-de-Cé.
19 Angers.
15 Avril, Nantes.
16 Mai, Rennes.
5 Juin, Paris.
30 St-Germain-en-Laye.
31 Juillet, Monceaux.
12 Août, Paris.
19 St.-Germain-en-Laye.
23 Paris.
11 Sep., Fontainebleau.
17 Paris.
4 Octobre, Monceaux.
12 Monceaux.
Passe à Paris, couche à Saint-Germain.
19 Paris.
Novemb. Monceaux.
Décembre, Paris.
12 St.-Germain-en-Laye.
31 Paris.

1599.

11 Janvier, Paris.
2 Mars, Monceaux.
Entre Pantin et la Chapelle, et ensuite à la chasse.
Couche à Fontainebleau.
27 Fontainebleau.
28 Avril, Paris, couche à Paris.
Dîner à Monceaux, ensuite à Issuire, St.-Germain-en-Laye, Fontainebleau.
Mardi de la semaine sainte, Melun.
Vendredi saint, abbaye de la Saussaye.
12 Mai, Fontainebleau.
27 A Paris.
Juin, au bois de Malesherbes.
Chenaut.
Au Hallier.
Châteauneuf.
Veille de la St.-Jean, Orléans.
25 Juin, Paris.
Marcoussis.
5 Juillet, Paris.
Couche à Blois.
Couche à Paris.
Blois.
Chenonceaux.
Amiens.
2 Août, Blois.
Été, Fontainebleau, Malesherbes.
Septembre, Paris.
Couche à Orléans.
Octob. Fontainebleau.
Fin de l'automne, Monceaux.
11 Novemb. Monceaux.
19 Paris.
9 Décemb. St.-Germain-en-Laye.
Blois.
26 Paris.

1600.

20 Janvier, Paris.

10 Mai, Fontainebleau.
2 Juin, Paris.
20 Moulins.
9 Juillet, Lyon.
15 Juillet, Lyon.
14 Août, couche à Grenoble.
18 Août, dîne à Barraux, et couche aux Marches.
Septembre, Grenoble.
10 Sept. capitulation de Charbonnières, après 637 coups de canon.
9 Octobre, Annecy.
Chambéry.
12 Octobre, à Beaufort devant Conflans.
Couche à Saint-Pierre-d'Albigny.
Dîne au château de Miolans, couche à Chamoix.
Charbonnières.
Grenoble.
Couche à la Rochette.
Dîne à Grenoble, et couche à St.-André-de-la-Côte
Couche à Grenoble.
Chambéry.
Aix.
Nicy.
Couche à Foverges.
Couche à Beaufort.
Dîne au-dessus du col de Cornette, à l'abri d'un rocher pour se garantir de la neige, et couche à Beaufort.
Couche à St.-Pierre-d'Albigny.
Passe par les batteries de Montmélian, couche à Chambéry.
Couche à Moustiers.
A la vallée de Saint-Maurice, couche à Moustiers.
Chambéry.
Fort Sainte-Catherine.
Fin de l'année, couche à Lyon.

1601.

3 Janvier, Lyon.
Roanne.
Va par eau à Briare.
Couche à Fontainebleau.
Dîne à Villeneuve, couche à Verneuil,
Couche à Paris.
Nemours.
Couche à Fontainebleau.
Couche à Paris.
16 Février, Paris.
Monceaux.
Verneuil.
Couche à Calais.
15 Avril, Fontainebleau.
17 Paris.
27 Mai, Fontainebleau.
12 Juin, Paris.
13 Juillet, St-Germain-en-Laye.
15 Paris.

13 Août, St-Germain-en-Laye.
24 Paris.
4 Septembre, Calais.
4 Octob. Fontainebleau.
31 Paris
14 Novemb. St.-Germain-en-Laye.
15 Paris.
19 St.-Germain-en-Laye.
Novembre, Paris.

1602.

3 Janvier, Paris.
22 Mars, St.-Germain-en-Laye.
Avril, Blois.
Carême, couche à Fontainebleau.
Vers Pâques, Blois.
20 Mai, Poitiers.
Tours
Fête-Dieu, Blois.
Orléans.
Fontainebleau.
21 Juin, Paris.
Juillet, Paris.
Idem. St.-Maur-des-Fossés.
25 Paris.
Été, St.-Germain.
Septemb. Monceaux.
Paris.
10 Verneuil.
12 Paris.
6 Nov. Fontainebleau.
Décembre, Paris.
9 Fontainebleau.
17 Paris.

1603.

3 Janvier, Paris.
Metz.
Lendemain de Pâques, couche à Nondin.
Jour d'après, Nancy.
Avril, Fontainebleau.
28 Paris.
1er. Juin, Fontainebleau.
23 Paris.
Juillet, St-Germain-en-Laye.
Idem, Villers-Cotterets.
12 Paris.
Termes.
Nanteuil.
Soissons.
Paris.
14 Août, St.-Germain-en-Laye.
25 Rouen.
14 Septembre, Caën.
2 Octobre, Paris.
17 Fontainebleau.
3 Décembre, Paris.

1604.

5 Janvier, Paris.
4 Août, Fontainebleau.
7 Septembre, *idem.*
17 Paris.
23 Octob. Fontainebleau.
Après la Toussaint, Paris.

24 Novembre, Paris.
Décemb. St.-Germain-en-Laye.
31 Paris.

1605.

6 Janvier, Paris.
11 Mai, Fontainebleau.
Mai, Paris.
19 Juillet, Monceaux.
4 Août, St.-Germain-en-Laye.
16 Août, Paris.
14 Septemb. aux déserts de Fontainebleau.
22 Octobre, Paris.
Fontainebleau.
Limoges.
Maison-Fari.
Naussay.
Aubigny.
Montargis.
Fontainebleau.
Fin de l'année, Paris.

1606.

15 Janvier, Paris.
Sur la fin du carême, assiége Sedan;
Jour de Pâques, Donchery.
Vendredi, entre à Sedan, et y couche.
Couche à Mousson.
Couche à Busancy.
Couche à Villers-Cotterêts.
Couche à Paris.
Mai, couche à Fontainebleau.
Mai, aux déserts de Fontainebleau.
Mai, Paris.
27 Juillet, Monceaux.
Villers-Cotterêts.
3 Août, Paris.
Septembre, couche à Fontainebleau.
13 Sept., Fontainebleau.
Couche à Montargis.
Vers la Toussaint, Couche à Fontainebleau.
Novemb., aux déserts de Fontainebleau.
9 Décembre, Paris.

1607.

12 Janvier, Paris.
Avril, Fontainebleau.
Idem, Paris.
11 Mai, Fontainebleau.
31 Paris.
Juillet, Monceaux.
Couche à Chantilly.
Eté, Fontainebleau.
Août, St.-Maur.
31 Paris.
St. Germain.
Chemeau.
Beaumont.

1608.

4 Janvier, Paris.
29 Fontainebleau.
8 Avril, Paris
31 Fontainebleau.
A la Pentecôte, Paris.
12 Juin, Paris.
23 Fontainebleau.
8 Juillet, St.-Germain.
1er. Août, Paris.
Ledit jour, Monceaux.
Paris.
8 Septemb., Monceaux.
22 Paris.
22 Oct. Fontainebleau.
23 Paris.
Fontainebleau.
Nemours.
Fontainebleau.

1609.

1er. Janvier, Paris.
16 Paris.
16 Avril, Fontainebleau.
Carême, Fontainebleau.
28 Avril, Paris.
Mai, Fontainebleau.
23 Fontainebleau.
16 Juillet, Paris.
27 Août, Monceaux.
3 Septembre, Paris.
12 Septembre, Paris.
7 Octobre, Paris.
14 Fontainebleau.
26 Paris.
A la Toussaint, Paris.
3 Décembre, Paris
A la fin de l'année, Fontainebleau.

1610.

2 Janvier, Paris.
1er. Mai, Paris.
12 Couche à St.-Denys.
13 Couche à Paris.
14 Assassiné à Paris.

APPENDICE.

Jusqu'ici, dans une correspondance soutenue, on a vu, en la personne de Henry IV, l'homme d'esprit, l'écrivain original, le galant chevalier, l'amant adorable dans l'inconstance même, l'homme de bien, l'ami généreux, le maître indulgent, le grand capitaine, le bon roi. Entre tant de perfections, on cherchera peut-être celle du bon père, et on la trouvera dans le morceau qui suit.

C'est un récit naïf des circonstances qui ont précédé et accompagné la naissance du premier fils de Henry IV. Ce récit est fait par le témoin le plus sûr, par la sage-femme de Marie de Médicis. Il était comme perdu dans un fatras (*) d'observations techniques, qui n'a été imprimé qu'une fois, et qui est devenu extrêmement rare. On croit faire au public un vrai présent, en retirant de l'oubli cette partie intéressante.

La Royne m'ayant, de sa grace, eslue pour son élévatrice (1), de préference sur la dame Dupuis que le Roy cognoissoit pour ce

(*) *Cet ouvrage est intitulé* : « Observations de Louise Bourgeois, *dite* Boursier, sage-femme de la Royne, mere du Roy ». *La troisième partie a pour titre* : Récit véritable de la naissance de Messeigneurs et Dames, les enfans de France, in-8°. Paris, 1622.

(1) Sage-Femme.

qu'elle avoit servi feu madame la Duchesse(1), mais dont sa dite majesté la Royne n'avoit agréable le visage ancien et les manières fascheuses; j'attendois qu'on me vinst querir et ordonner pour Fontainebleau, remettant l'affaire à la volonté de Dieu. Le Roy debvoit faire un autre petit voyage, et la veille dont il partit, il dit à la Royne : « Hé bien, ma mie, vous sçavez où je vais demain, je retourneray, Dieu aydant, assez à temps pour vos couches. Vous partirez après moi pour aller à Fontainebleau, vous ne manquerez de rien qui vous soit nécessaire: vous aurez Madame ma sœur, qui est de la meilleure compagnie du monde, qui recherchera tous les moyens qu'elle pourra pour vous faire passer le temps; vous avez madame la Duchesse de Nemours, grande princesse, superintendante de votre maison; madame la Marquise de Guercheville, votre dame d'honneur; madame Conchine, votre dame d'atours; madame de Montglas, qui sera la gouvernante de l'enfant que Dieu vous donnera; et vos femmes de chambre

(1) Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort.

ordinaires.

ordinaires. Je ne veux point qu'il y ait ni princesse, ni dame, autres que celles-là, à votre accouchement, de peur de faire naître des jalousies, aussi que ce sont tant d'advis, que cela trouble ceux qui servent. Vous avez monsieur du Laurens, votre premier medecin, le signor Guide, votre medecin ordinaire; madame Dupuis, votre sage-femme..... ». La Royne commença à branler la teste, et dit: « La Dupuis? je ne me veux servir d'elle ». Le Roy demeure fort estonné. « Comment, ma mie, avez-vous attendu mon département pour me dire que vous ne vouliez pas madame Dupuis? Eh! qui voulez-vous donc? — Je veux une femme encore assez jeune, grande et allègre, qui a accouché madame d'Elbœuf, laquelle jay veue à l'hostel de Gondy. — Comment, ma mie, qui vous l'a faicte voir? est-ce madame d'Elbeuf? —Non, elle est venue de soy. — Je vous asseûre que mon voyage, ni affaires que j'aye, ne me mettent en peyne comme cela. Que l'on m'aille chercher monsieur du Laurens ».

Arrivé, le Roi lui dit ce que la Royne avoit dit, et la peine où il en estoit: « Sire, dit monsieur du Laurens, je la cognois bien, elle sçait quelque chose, elle est femme d'un

chirurgien ; il y a longtemps que chacun sçait que la Royne n'a pas agréable de se servir de madame Dupuis, et même je m'estois informé, des bons medecins de cette ville, quelle femme nous pourrions bailler à sa majesté, et ils m'ont nommé celle-là ». Le Roy demanda : « Où estiez-vous tous ? — En une consultation que nous avons faicte pour la femme de monsieur le Président de Thou, qui est fort malade. — Ce n'est pas assez, dit le Roy, allez promptement la treuver, qu'elle vous nomme une douzaine de femmes de qualité qu'elle ait servies. »

Monsieur du Laurens vint donc chez nous; je lui escrivis environ une trentaine de femmes, des dernières que j'avais accouchées; je le fis conduire chez six ou sept qui estaient en couche, dont il y avait madame Arnauld l'intendante, madamoiselle Perrot la conseillère, niepce de monsieur de Fresne secretaire d'estat, madamoiselle le Meau, femme de l'Intendant de monsieur de Rheims, madamoiselle de Pousse-mote, femme d'un secretaire du roy, madame Fressard, une riche marchande : il fut aussi parler à madame la Duchesse d'Elbeuf, puis retourna me dire qu'il estoit deüement informé, et

qu'il alloit bien resiouïr le Roy et la Royne, et me dit ce qui s'estoit passé entre le Roy et elle sur ce sujet. Sitost que le Roy fut party, la Royne luy commanda de me venir treuuer le lendemain matin, pour me commander d'estre à son leuer : Il m'auoit dit qu'estant à la porte de la chambre de la Royne, ie demandâsse la première femme de chambre de la Royne, nommée madamoiselle de la Renoüillere, et que ie luy dîsse, que i'allois là de sa part : elle me regarda, et me dit, « ma mie, vous estes bien-heureuse d'auoir gaigné les bonnes graces de la Royne, sans les auoir méritées ». La Royne estoit leuée qui l'appella : Renoüillere, qu'y a-t-il là ?—Madame, c'est vostre sage-femme que vous avez choisie. — « Ouy ie l'ay choisie, ie la veux, ie ne me trompai iamais en chose que i'aye choisie, qu'elle s'approche ». Elle me regarde, et se prit à rire, avec une couleur vermeille qui luy vint aux ioües : elle me dit que le lendemain ie l'allâsse voir une heure plus matin, pour la voir au lict, et craignant que ie ne l'eûsse pas entendüe, luy commanda de me le dire, et aussi que l'on allast commander au tapissier de tenir un lict prest pour moi, et qu'elle me dist que ie tînsse mon coffre prest pour partir auec

elle, dans trois ou quatre iours; cependant que ie ne manquâsse tous les matins de l'aller voir auant son leuer. I'eus aussi charge de ladite Damoiselle, de tenir un garçon prest pour me seruir, et qu'ayant apresté mon coffre, ie l'enuoyâsse à la garderobbe de la Royne, pour le faire charger auec l'autre bagage. Ie fus donc le lendemain, selon le commandement qui m'en auoit esté fait, où i'eus l'honneur de voir la Royne au lict et parler à elle, et luy dire mon advis de l'enfant que ie croyois qu'elle auroit, à cause qu'elle me le demanda : elle desiroit de m'enhardir auprès de sa Majesté, et faire que ie la peûsse entendre, car elle m'entendoit fort bien, ie fus advertie par madamoiselle de la Renoüilliere, la veille du partement, d'aller le lendemain à telle heure. Ie fus mise dans le carrosse de la Royne, dans lequel estoient madame la Marquise de Guercheville, auec madame Conchine, chacune à une portière, et maistre Guillaume, le fol du Roy, que l'on mit du costé du coche ; l'on me commanda de me mettre au derrière. A la disnée, l'on me fit aller treuuer la Royne dans sa chambre, iusques à ce qu'elle allast disner, l'on me mena disner auec les femmes de chambre,

puis l'après disnée l'on me ramena dans la chambre de la Royne, où l'on me dit que ie fisse tousiours ainsi. Le voiage de Fontainebleau se fit en deux iours; la couchée du premier iour fut à Corbeil, en une hostellerie, où il n'y auoit qu'une meschante petite chambre basse de plancher, bien estouffée, pour la Royne; l'on mit coucher les femmes de chambre et moi, dans ce qui estoit marqué pour cabinet de la Royne; il n'y auoit, entre son lict et le mien, qu'une petite cloison de torchis. Le matin i'eus l'honneur d'estre à son réveil : le disné fut à Melun, au logis de monsieur de la Grange-le-Roy, où il n'y auoit aucuns meubles, et sur-tout il n'y auoit que de grosses pierres au lieu de chenets. L'on auoit fait du feu; encor que ce fût sur la fin d'Aoust, il ne faisoit pas trop chaud; il auoit esté mis un fagot, et trois grosses busches au feu : la Royne qui y auoit le dos tourné estant debout, ces busches vindrent à esbouler, qui estoient extrêmement grosses. I'estois au costé du iambage de la cheminée, ie me iette à bas, pour arrester une grosse busche ronde qui alloit tomber sur les talons de la Royne, qui l'eût infailliblement fait tomber en

arriere : Voila le premier service que i'eus l'honneur de luy rendre, et au Roy qu'elle portoit. Arriuant à Fontainebleau, ie suyuis la Royne en sa chambre, d'où ie ne bougeois que pour manger et dormir, madamoiselle de la Renoüilliere me dit de la part de sa majesté « qu'arriuant son accouchement, ie ne m'estonnâsse d'aucune chose que ie peûsse voir? qu'il se pourrait faire que quelques personnes faschées de ce qu'elle m'auoit prise, me pourraient dire ou faire quelque chose pour me fascher ou intimider; cela arriuant, que ie ne me souciâsse nullement; que ie n'auois affaire qu'à elle, et qu'elle n'entreroit iamais en doute de ma capacité ; que je fisse d'elle, ainsi que de la plus pauure femme de son royaume, et de son enfant, ainsi que du plus pauure enfant».Souuent la Royne me demandait ce que ie pensois qu'elle deust auoir, ie l'asseurois que ie croyois qu'elle auroit un fils, et véritablement ie diray ce qui le me faisoit croire.

Ie voyois la Royne si belle, et avec un si bon teinct, l'œil si bon que, selon les preceptes que tiennent les femmes, ce deuoit estre un fils; mais le plus fort et asseuré iugement que i'en auois, estoit que Dieu nous monstroit

qu'il vouloit restaurer la France, ayant rendu bon Catholique notre Roy, le maistre marié, et la Royne grosse, auant que personne eust eu le temps de le desirer : voyant que tout cela estoit de grands œuures de ses mains, ie croyois qu'il les parferoit, nous donnant un Dauphin. La Royne demeura enuiron un mois à Fontainebleau, avant le retour du Roy ; pendant lequel temps, Madame, sœur du Roy, faisoit tout ce qui luy estoit possible pour desennuyer la Royne, et luy faire passer le temps ; elle faisoit des ballets ; elle accompagnoit la Royne à la chasse, (s'entend pour la voir,) elle estait dans sa litière, et Madame en son carrosse. Le premier iour qu'elles y furent, Madame voulut que i'entrâsse dans son carrosse auec elle, de peur que la Royne qui estoit sur son terme n'eust besoin de moy, ce que ne vouloit permettre madame la marquise de Guercheville, tellement que i'estois là attendant que cela fûst accordé entr'elles : Madame me commandoit d'entrer, madame de Guercheville me disoit, « ne le faites pas »; enfin Madame le gaigna, et me fit dire par madame de Guercheville que i'obéîsse à Madame, où tout le long du chemin elle

me parloit du desir qu'elle auoit de voir la Royne heureusement accouchée, me demandant ce que j'en pensois, quel enfant ie croyois qu'elle auroit? Combien qu'elle eust bien desiré un Dauphin, l'espérance qu'elle auoit que Dieu en donneroit plusieurs au Roy et à elle, faisait que, la voyant bien accouchée, elle seroit extrêmement contente, quoy que ce fût; car elle l'aymoit parfaitement. Ie redoutois en moi-mesme que la Royne n'eûst des coliques en accouchant, à cause que l'on m'auoit dit qu'elle auoit mangé tout une quantité de glace, melons, raisins, et alberges et pauis. Ie supplié sa Majesté de ne plus manger de melons, elle me le promit, pourueu que l'on ne luy en seruît plus: I'en prié son maistre-d'hostel, et mesmes ie luy ramenteus souvent. Huict iours auant l'accouchement, le Roy arriua de Calais où il estoit allé, dont la Royne, Madame, et toute la Cour furent grandement resiouïs. I'en auois une joie meslée d'une crainte, à cause que ie n'auois point eu l'honneur d'avoir esté veuë de sa Majesté, et que ie sçauois que tout ce qui est du monde est incertain: bien est vray, que i'auois une grande confiance à la Royne, qui me faisoit

l'honneur de me tesmoigner de la bien-veillance. Pour ce jour, ie ne fus point l'après disnée en la chambre de la Royne, à cause de l'arriuée du Roy. Le lendemain, mon deuoir fut de me trouuer à son resueil, comme i'auois de coustume, où après l'auoir veüe, je m'estois retirée à quartier. Le Roy arriua, qui demanda à la Royne, « ma mie, est ce cy vostre sage-femme » ? elle dit qu'ouy : le Roy me voulant gratifier, « ma mie, ie croy que elle vous seruira bien, elle m'a bonne mine ». Ie n'en doute point, ce dit la Royne. Madamoiselle de la Renoüillere dit au Roy, « la Royne l'a choisie ». — Ouy, dit la Royne, ie l'ay choisie, et diray que ie ne me trompai iamais en chose que j'aye choisie, ainsi qu'elle auoit des-ja dit au Louure. Le Roy me dit, « ma mie, il faut bien faire, c'est une chose de grande importance que vous auez à manier » : ie luy dis, i'espere, Sire, que Dieu m'en fera la grace. — Ie te croy, dit le Roy, et s'approchant de moi, me dit tout plein de mots de gausserie, à quoy ie ne lui fis aucune response; il me toucha sur les mains, me disant, « vous ne me répondez rien » ? Ie luy dis, ie ne doute nullement de tout ce que vous me dites, Sire » : c'estoit, qu'estant aux couches de

madame la Duchesse, madame Dupuis viuoit auec une grande liberté auprès du Roi : Le Roy croyoit que toutes celles de cet estat fûssent semblables. L'après disnée ie retournay en la chambre de la Royne, comme ie soulois faire auant l'arriuée du Roy, laquelle fut incontinent pleine de Princes et de Princesses, de Seigneurs et Dames : entre autres, monsieur le Duc d'Elbeuf, qui me voyant me vint parler et me dit : « ma bonne amie, i'ay une grande ioye de vous voir icy » ; le Roy lui dit, « comment mon cousin ? vous cognoissez donc la sage-femme de ma femme » ? oüi, Sire, elle a releué ma femme dont elle s'est bien treuuée ». Le Roy fut à l'instant dire à la Royne, « ma mie, voila mon cousin d'Elbeuf qui cognoist vostre sage-femme, il en fait estat, cela me resiouit, et m'en a donné de l'asseurance grande ». Le lendemain ie fus au resueil de la Royne, comme de coustume, laquelle me dit qu'elle croioit auoir une fille, à cause que l'on tient que les femmes grosses d'un fils amaigrissent sur la fin de leur grossesse. Ie lui dis qu'il n'y auoit règle si estroite où il il n'y eust exception, et que cela ne me feroit point changer d'aduis, elle me dit : « Si-tost que je serai accouchée, ie connoistrai bien, en vous

voiant, quel enfant ce sera ». Ie suppliay sa Majesté de croire que, en me voyant, elle ne s'y pourroit rien cognoistre, quoi que ce fûst, d'autant qu'il estoit grandement dangereux à une femme venant d'accoucher, d'auoir ioye ni desplaisir, qu'elle ne fûst bien deliurée, et que la ioie et la tristesse auoient un mesme effect, qui estoit capable d'empescher une femme de déliurer; que ie la suppliois de ne s'en point informer; que je ferois triste mine, encor que ce fûst un fils, afin qu'elle ne s'en estonnast ». Le Roy entra sur l'heure, qui vouloit sçavoir de quoi nous parlions, la Royne lui dist de quoi : Le Roy respondit que, si c'estoit un fils, que ie ne le dirois pas doucement, mais que ie crierois tant que je pourrois, et qu'il n'y a point de femme au monde, qui en une telle affaire eust pouuoir de se taire. Ie suppliay sa Majesté de croire que ie me sçaurois taire, puisqu'il y alloit de la vie de la Royne, qui estoit la chose principale, et qu'outre ce, il y alloit de l'honneur des femmes, que i'estois obligée de soustenir, et qu'à l'effect sa Majesté le cognoistroit. Madamoiselle de la Renoüilliere, première femme de chambre de la Royne, dont i'ay ci deuant parlé, me

demanda que je lui fisse un signal, si tost que la Royne seroit accouchée, afin d'avoir l'honneur de le dire la premiere au Roy. Le signal fut que, la Royne estant accouchée d'un fils, ie deuois baisser la teste en signe que tout alloit bien, si c'eust esté une fille ie la deuois renuerser en arriere. Gratienne, qui estoit une femme de chambre de la Royne, me demanda aussi un signal : à laquelle ie dis que ie l'auois promis à madamoiselle de la Renoüilliere, qui, si elle sçauoit que je l'eûsse donné à un autre, ne me le pardonneroit iamais. Elle m'aimoit, et me parloit librement ; « comment, dit elle, serois tu bien si beste de ne pouuoir contenter deux de tes amies à la fois ? Ie sçais que tu dois de l'honneur à Madamoiselle de la Renoüilliere, à cause de son aage et de sa qualité, et à moi de l'amour, à cause de celui que ie te porte ; fais, au nom de Dieu, que i'aie le premier signal, afin que ie l'aille dire au Roy ». Ie lui dis que ie ne sçauois de quelle façon i'en pourrois venir à bout, sans estre apperceüe de Madamoiselle de la Renoüilliere, elle me dit qu'elle ne vouloit point que je receûsse de desplaisir en l'obligeant, et pour faire qu'elle ne s'en apperçeût, que ie lui dîsse tout

haut, si tost que la Royne seroit accouchée d'un fils : *ma fille, chauffe-moi un linge.* Le lendemain, estant au resueil de la Royne, sa Majesté me fit l'honneur de me dire elle mesme ce qu'elle m'auoit fait dire par Madamoiselle de la Renoüillière, il y auoit desia quelque temps, touchant la confiance qu'elle auoit en moi, et que ie ne m'estonnâsse d'aucune chose que l'on me peût dire, ni de quelque mine que l'on me fît, dautant que ie n'auois affaire qu'à elle.

La nuict du vingt-septiesme septembre à minuict, le roy m'enuoia appeller, pour aller voir la Royne qui se trouuoit mal ; i'estois couchée dans la garde-robbe de la Royne, où estoient les femmes de chambre, où souvent, pour rire, on me donnoit de fausses allarmes : me treuvant endormie, tellement que ie croiois que ce fust de mesme, m'entendant appeller par un nommé Pierrot, qui estoit de la chambre, il ne me donna pas le loisir de me lacer, tant il me hastoit. Entrant en la chambre de la Royne, le Roy demanda, « est-ce pas la sage-femme » ? on lui dit, qu'ouy.—Il me dit, venez, venez, sage-femme, ma femme est malade, recognoissez, si c'est pour accoucher, elle a de grandes

douleurs »? Ce qu'aiant recognu, ie l'asseuray qu'ouy. A l'instant le Roy dit à la Royne, « ma mie, vous sçauez que ie vous ay dit par plusieurs fois le besoin qu'il y a que les Princes du sang soient à votre accouchement. Ie vous supplie de vous y vouloir résoudre; c'est la grandeur de vous et de votre enfant ». A quoi la Royne lui respondit, qu'elle auoit esté tousiours resoluë de faire tout ce qu'il lui plairoit. — « Ie sçais bien, ma mie, que vous voulez tout ce que ie veux : mais ie cognois votre naturel qui est timide et honteux, que ie crains que, si vous ne prenez une grande résolution, les voiant, cela ne vous empesche d'accoucher, c'est pourquoi derechef, ie vous prie de ne vous estonner point : puis que c'est la forme que l'on tient au premier accouchement des Roynes ».

Les douleurs pressoient la Royne, à chacune desquelles le Roy la tenoit, et me demandoit s'il estoit temps qu'il fît venir les Princes, que i'eûsse à l'en aduertir, d'autant que cet affaire-là estoit de grande importance qu'ils y fûssent. Je lui dis que ie ny manquerois pas, lors qu'il en seroit temps. Enuiron une heure après minuict, le Roy vaincu d'impatienc ede voir souffrir la Royne

et croiant qu'elle accoucheroit, et que les Princes n'auroient pas le temps d'y venir, il les enuoia querir, qui furent Messeigneurs les Princes de Conti, de Soissons, et de Montpensier. Le Roy disoit les attendant, « si iamais l'on n'a veu trois Princes en grand' peine l'on en verra tantost : ce sont trois Princes grandement pitoiables et de bon naturel, qui voiant souffrir ma femme voudroient pour beaucoup de leur bien estre bien loing d'ici. Mon cousin le Prince de Conti ne pouuant aisément entendre ce qui se dira, voiant tourmenter ma femme, croira que c'est la sage-femme qui lui fait du mal. Mon cousin le Comte de Soissons, voiant souffrir ma femme, aura de merveilleuses inquiétudes, se voiant réduit à demeurer là. Pour mon cousin de Montpensier, ie crains qu'il ne tombe en foiblesse, car il n'est pas propre à voir souffrir du mal ». Ils arriuerent tous trois auant les deux heures, et furent enuiron demi-heure là. Le Roy aiant sçeu de moi que l'accouchement n'estoit pas si proche, les enuoia chez eux, et leur dit, qu'ils se tînssent prests quand il les enuoiroit appeller : monsieur de la Riuiere premier medecin du Roi, monsieur du Lau-

rens, premier de la Royne, monsieur Heroüard aussi medecin du Roy, le Seigneur Guide, second medecin de la Royne, auec monsieur Guillemeau, chirurgien du Roy, furent appellez pour voir la Royne, et aussitost se retirerent en un lieu proche. Cependant la grand chambre ou ovalle de Fontainebleau, qui est proche de la chambre du Roy, estoit preparée pour les couches de la Royne, où estoit un grand lict de velours de cramoisi rouge accommodé d'or, et tout près le lict de trauail : aussi les pauillons, le grand et le petit, qui estoient attachez au plancher, et troussez, furent destroussez. Le grand pauillon fut tendu, ainsi qu'une tente, par les quatre coins auec cordons; il estoit d'une belle toille de Hollande, et auoit bien vingt aulnes de tour, au milieu duquel il y en auoit un petit de pareille toille, sous lequel fut mis le lict de trauail, où la Royne fut couchée au sortir de sa chambre. Les Dames que le Roy auoit résolu qui seroient appellées à l'accouchement de la Royne, comme i'ay dit ci-deuant, furent mandées. Il fut apporté sous le pauillon une chaise, des sieges plians, et des tabourets pour asseoir le Roy, Madame sa sœur,

sœur, et Madame de Nemours : la chaise pour accoucher fut aussi apportée, qui estoit couuerte de velours cramoisi rouge. Sur les quatre heures du matin, une grande colique se mesla parmi le trauail de la Royne, qui lui donna d'extrêmes douleurs, sans auancement. De fois à autre, le Roy faisoit venir les medecins veoir la Royne, et me parler, ausquels ie rendois compte de ce qui se passoit. La colique trauailloit plus la Royne que le mal d'enfant, et mesme l'empeschoit. Les medecins me demandèrent : « Si c'estoit une femme où n'y eust que vous pour la gouuerner, que lui feriez-vous ? — Ie leur proposay des remedes qu'ils ordonnerent à l'instant à l'apoticaire, lequel leur en proposa d'autres à la façon d'Italie, qu'il disoit qu'en pareil cas faisoient grand bien. Eux sçachant l'affection qu'il auoit au seruice de sa Majesté, et que, si le remede ne faisoit tout le bien que l'on en esperoit, il ne pouvoit faire aucun mal, le firent donner. Il y auoit deux anciennes et sages Damoiselles Italiennes, qui estoient à la Royne, lesquelles auoient eu plusieurs enfans, et s'estoient treuvées à plusieurs accouchemens en leurs païs. La Royne auoit eu pour agréable qu'elles se

treuuâssent à son trauail , pour lui seruir comme ses femmes de chambre. Les reliques de Madame sainte Margueritte estoient sur une table dans la chambre, et deux religieux de sainct Germain des Prez , qui prioient Dieu sans cesser.

Le Roy dit, qu'il ne vouloit que personne donnast son aduis que les medecins, selon que ie leur aurois rapporté, et que nous en serions conuenus ensemble ; tellement que ie peus dire, qu'en lieu du monde, ie n'ay eu telle tranquillité d'esprit, pour le bon ordre que le Roy y auoit apporté, et l'asseurance que m'auoit donnée la Royne. Il arriua que, pour combattre cette insupportable colique, il fallut plusieurs grands remèdes, à quoi la Royne ne résista nullement : car aussi-tost que le Roy ou les medecins lui en parloient, elle en estoit contente, pour desagréables qu'ils fussent, ne voulant en rien se rendre coupable de mal. C'est pourquoy plusieurs femmes sont souvent cause par leur opiniastreté, que les choses leur succèdent mal, pour elles et pour leurs enfans. Le mal de la Royne dura vingt et deux heures et un quart : elle auoit une telle vertu, que c'estoit chose admirable : elle discerna bien ses dou-

leurs premières, et les dernières d'auec les autres, où estoit ceste mauvaise colique, selon que ie lui fis entendre. Pendant un si long temps qu'elle demeura en trauail, le Roy ne l'abandonna nullement, que, s'il sortoit pour manger, il enuoyoit sans cesse sçavoir de ses nouuelles; Madame sa sœur en faisoit de mesme. La Royne craignoit, deuant que d'accoucher, que monsieur de Vendosme n'entrast en sa chambre pendant son mal, à cause de son bas âge; mais elle sentant le mal n'y prit pas garde : il me demandoit à toute heure si la Royne accoucheroit bientost, et de quel enfant ce seroit; pour le contenter, ie lui dis qu'oui; il me demanda derechef quel enfant ce seroit, « ie lui dis, que ce seroit ce que je voudrois : et quoi, dit-il, n'est-il pas fait » ? Ie lui dis qu'ouy, qu'il estoit enfant, mais que i'en ferois un fils ou une fille, ainsi qu'il me plairoit. Il me dit, « sage-femme, puis que cela dépend de vous, mettez y les pieces d'un fils» ? Ie lui dis: «si ie fais un fils (Monsieur) que me donrés vous ? « — Ie vous donrai tout ce que vous voudrez, plustot tout ce que i'ay : » — Ie ferai un fils, et ne vous demande que l'honneur de vostre bien-veillance, et

que vous me vouliez tousiours du bien ». Il me le promit et me l'a tenu. Il arriva bien, pendant cette longueur de temps, que ceux que la Royne avoit iugé qui desiroient de me troubler, dirent quelque chose, et firent quelque mine, dont ie ne m'estonnai non plus que de rien; d'austant que ie voiois que, veu le bon courage de la Royne, tout succederoit à bien, et qu'elle se fioit du tout en moi, comme elle m'auoit dit. Lors que les remèdes eurent dissipé la colique, et que la Royne alloit accoucher, ie voiois qu'elle se retenoit de crier, ie la suppliay de ne s'en retenir, de peur que sa gorge ne s'enflât ? le Roy lui dit :« mamie, faites ce que votre sage-femme vous dit, criez de peur que votre gorge s'enfle », elle auoit desir d'accoucher dans sa chaise, où estant assise, les Princes estoient dessous le grand pauillon, vis à vis d'elle. I'estois sur un petit siège devant la Royne, laquelle estant accouchée, ie mis monsieur le Dauphin dans des linges et langes dans mon giron, sans que personne sceût, que moi, quel enfant c'estoit. Ie l'enueloppai bien, ainsi que i'entendois à ce que i'auois affaire.

Le Roy vint auprès de moi, ie regarde

l'enfant au visage, que ie vis en une grande foiblesse de la peine qu'il auoit endurée. Ie demande du vin à monsieur de Lozeray, l'un des premiers valets de chambre du Roy, il apporta une bouteille, ie lui demande une cuillier, le Roy print la bouteille, qu'il tenoit, ie lui dis : « Sire, si c'estoit un autre enfant ie mettrois du vin dans la bouche, et lui en donnerois, de peur que la foiblesse dure trop ». Le Roy me mit la bouteille contre la bouche, et me dit: « faites comme à un autre » I'emplis ma bouche de vin, et lui en soufflay; à l'heure mesme il reuint, et sauoura le vin que ie lui auois donné. Ie vis le Roy triste et changé, s'estant retiré d'auprès de moy, d'autant qu'il ne sçauoit quel enfant c'estoit, il n'auoit veu que le visage, il alla vers l'ouuerture du pauillon du costé du feu, et commanda aux femmes de chambre de tenir force linges, et le lict prest. Ie regarday si ie verrois madamoiselle de la Renoüilliere pour lui donner le signal, afin qu'elle allast oster le Roy de peine ; elle bassinoit le grand lict : ie vis Gratienne à qui ie dis: « ma fille, chauffez moy un linge » ; alors ie la vis aller gaye au Roy, lequel la repoussoit, et ne la vouloit pas croire, à ce qu'elle me dit depuis ; il lui

disoit que c'estoit une fille,qu'il le connoissoit bien à ma mine; elle l'asseuroit bien que c'estoit un fils, que ie luy en auois donné le signal : il lui disoit : « elle fait trop mauuaise mine : — Sire, elle vous a dit qu'elle le feroit ». — Il luy dit qu'il estoit vray, mais qu'il n'estoit pas possible qu'aiant eu un fils, ie la peusse faire telle : elle lui respondit : « il est bien possible, puis qu'elle la faict ». Mademoiselle de la Renouillière entra, qui vit le Roy se fascher auec Gratienne : elle vint à moy, ie lui fis le signal, elle me demanda à l'oreille, ie lui dis à la sienne que ouy ; elle détroussa son chapperon, et alla faire la reuérence au Roy, et lui dit que ie lui auois fait le signal, et mesme lui auois dit à l'oreille; la couleur reuint au Roy; il vint à moy à costé de la Royne, et se baissa, et mit la bouche contre mon oreille, et me demanda « sage-femme, est-ce un fils ? » Ie lui dis qu'ouy :— ie vous prie, ne me donnez point de courte-ioye, cela me feroit mourir. Ie desueloppe un petit monsieur le Dauphin, et lui fis voir que c'estoit un fils, que la Royne n'en vit rien ; il leua les yeux au ciel, aiant les mains iointes, et rendit graces à Dieu. Les larmes lui couloient sur la face,

aussi grosses que de gros pois. Il me demanda si i'avois fait à la Royne, et s'il n'y auoit point de danger de lui dire ? Ie lui dis que non, mais que ie suppliois sa Majesté que ce fût auec le moins d'émotion qu'il lui seroit possible ; il alla baiser la Royne, et lui dit « ma mie, vous auez eu beaucoup de mal, mais Dieu nous a fait une grande grace, de nous avoir donné ce que nous lui auions demandé: nous auons un beau fils ». La Royne à l'instant ioignit les mains, et les leuant auec les yeux vers le ciel, ietta quantité de grosses larmes, et à l'instant tomba en foiblesse : ie demandai au Roy à qui il lui plaisoit que ie bâillâsse monsieur le Dauphin : il me dit « à madame de Montglas, qui sera sa gouuernante ». Mademoiselle de la Renouilliere le prit et le bailla à madame de Montglas. Le Roy alla embrasser les Princes, ne s'estant apperçu de la foiblesse de la Royne, et alla ouurir la porte de la chambre, et fit entrer toutes les personnes qu'il trouua dans l'anti-chambre et grand cabinet : ie croy qu'il y auoit deux cens personnes ; de sorte que l'on ne pouuoit se remuer dans la chambre pour porter la Royne dans son lict.

I'estois infiniment faschée de la voir ainsi.

Ie dis qu'il n'y auoit aucune apparence de faire entrer ce monde icy, que la Royne ne fût accouchée; le Roy m'entendit, qui me vint frapper sur l'espaule, et me dit »tais-toy, tais-toy, sage-femme, ne te fasche point, cet enfant est à tout le monde, il faut que chacun s'en resioüisse»(il estoit dix heures et demie du soir, le Ieudy xxvij. Septembre mil six cens vn, iour de S. Cosme et S. Damian, neuf mois et quatorze jours après le mariage de la Royne.) Les valets de la chambre du Roy et de la Royne furent appellez, qui portèrent la chaize près de son lict auquel elle fut mise, et alors l'on remedia à sa foiblesse : et lui ayant rendu le seruice que ie deuois, ie fus accommoder monsieur le Dauphin, que madame de Montglas me remit entre les mains, où monsieur Heroüard se trouua, et commença delà à le servir, il me le fit lauer entièrement de vin et d'eau, et le regarda par-tout auant que ie l'emmaillotâsse. Le Roy amena les Princes et plusieurs Seigneurs le voir. Pour tous ceux de la maison du Roy et de la Royne, le Roy leur faisoit voir, et puis les enuoioit pour faire place aux autres. Chacun estoit si resiouy qu'il ne se peut

exprimer; tous ceux qui se rencontroient s'embrassoient, sans avoir esgard à ce qui estoit du plus ou du moins. I'ay entendu dire qu'il y eust des Dames qui, rencontrant de leurs gens, les embrassèrent, estant si transportées de ioye qu'elles ne sçauoient ce qu'elles faisoient. Aiant acheué d'accommoder mondit Seigneur, ie le rendis à Madame de Montglas, qui l'alla monstrer à la Royne, qui le vit de bon œil, et par son commandement fut conduit en sa chambre par madite Dame de Montglas, monsieur Heroüard et toutes les femmes qui deuoient estre à luy; où aussi-tost qu'il y fut, sa chambre ne désemplissoit nullement, n'estoit qu'il estoit sous un grand pauillon où l'on n'entroit pas sans l'adueu de madite Dame de Montglas. Ie ne sçay comment l'on eust peu faire, le Roy n'y auoit pas si tost amené une bande de personnes, qu'il en ramenoit une autre. L'on me dit que par le bourg, toute la nuict ce ne furent que feux de ioye, que tambourgs et trompettes, que tonneaux de vin deffoncés pour boire à la santé du Roy, de la Royne, et de monsieur le Dauphin. Ce ne furent que personnes qui prinrent la poste pour aller, en divers pais, en porter la

nouuelle, et par toutes les Provinces et bonnes villes de France. A l'instant que la Royne fut accouchée, le Roy fit dresser son lict attenant du sien, où il coucha tant qu'elle se portast bien. La Royne craignoit qu'il n'en receust de l'incommodité, mais il ne la voulut iamais abandonner. Ie treuvay le lendemain après-disner monsieur de Vendosme qui estoit seul à la porte de l'antichambre, qui tenoit la tapisserie pour passer dans le cabinet, par où l'on passoit pour aller chés monsieur le Dauphin, et estoit arresté fort estonné. Ie lui demanday « hé quoi ! Monsieur, que faites-vous là ? » il me dit « ie ne sçay, il n'y a guères que chacun parloit à moy, personne ne me dit plus rien ». C'est, Monsieur, que chacun va voir monsieur le Dauphin qui est arriué depuis un peu ; quand chacun l'aura salué, l'on vous parlera comme auparauant ». Ie le dis à la Royne qui en eust grand pitié, et dit : « voila pour faire mourir ce pauure enfant, (et commanda-t-elle que l'on le carressast autant ou plus que de coustume) c'est que chacun s'amuse à mon fils, et que l'on ne pense pas à lui ; cela est bien estrange à cet enfant ». La bonté de la Royne a tousiours esté merueilleusement

grande. Le vingt neuviesme dudit mois, ie fus pour voir monsieur le Dauphin ; son huissier Bira m'ouurit la porte, ie vis la chambre pleine, le Roy, madame sa sœur, les Princes et Princesses y estoient, à cause que l'on vouloit ondoier monsieur le Dauphin; ie me retiray, le Roy m'apperçeust, et me dit, « entrés, entrés, ce n'est pas à vous à n'ozer entrer, » il dit à Madame et aux Princes, » comment! i'ay bien veu des personnes, mais ie n'ay iamais rien veu de si résolu, soit homme soit femme, ny à la guerre ny ailleurs, que cette femme-là; elle tenoit mon fils dans son geron, et regardoit le monde auec une mine aussi froide que si elle n'eust rien tenu; c'est un Dauphin, qu'il y a quatre vingts ans qu'il n'en estoit nay en France ». (Sur ce ie lui repliquai) i'auois dit à vostre Majesté, Sire, qu'il y alloit beaucoup de la santé de la Royne.— Il est vray, ce dit le Roy, ie ne l'ai aussi dit à ma femme qu'après que tout a esté fait, et si la ioie l'a fait esmouuoir : iamais femme ne fit mieux qu'elle a fait; si elle eust fait autrement, c'estoit pour faire mourir ma femme. Ie veux doresnauant vous nommer *MA RÉSOLUE* ». Le Roy me fit l'honneur de me faire

demander, si ie voulois estre la remueuse de monsieur le Dauphin, et que i'aurois pareils gages que la nourrice. Ie fis supplier sa Majesté d'auoir agréable, que ie ne quitâsse point l'exercice ordinaire de sage-femme, pour me rendre tousiours plus capable de seruir la Royne, qu'il y auoit là une honneste femme qui l'entendoit fort bien. Ie demeurai auprès de la Royne pour la seruir en sa couche enuiron un mois, puis huict iours après, attendant le retour de sa Majesté à Paris, qui m'avoit fait commander de l'attendre.

ADDITIONS.

On a pris soin de n'insérer dans ce recueil que des lettres écrites de la main même de Henry, que des paroles sorties de sa bouche. Les lettres inédites ont été pour la plupart transcrites sur les originaux.

C'est, pour ainsi dire, l'histoire, *par lettres*, du règne de Henry IV, comme on a fait l'histoire *par médailles* du règne de Louis XIV ; avec cette différence, que l'éloge de Henry sort de son cœur même, de ses vertus, de ses hauts faits, du charme de son caractère ; que les sentimens de l'amour, de l'estime, de l'admiration, naissent dans l'ame du lecteur, et ne sont pas suggérés par un panégyriste adulateur, ou intéressé ; tandis que ces médailles de Louis, frappées pour des victoires qu'il n'avait pas remportées, pour des évènemens auxquels il n'a eu d'autre part que de régner, quand ils arrivaient ; ces médailles, dis-je, consacrent les faits de l'histoire, mais ne gardent que l'effigie matérielle du héros prétendu.

Voici quelques morceaux nouvellement recouvrés par une plus ample recherche. Ils offrent autant d'intérêt que les précédens, et ne sont pas moins authentiques. S'ils ne se trouvent pas dans la série de leur date précise, il sera facile au lecteur de suppléer à cette légère inexactitude, et nous osons croire qu'il ne regrettera pas sa peine.

DISCOURS

Du Roy de Navarre (1) à HENRY *III, en l'abordant au Plessis-lès-Tours.*

.... Juillet 1589.

SIRE, embrassez votre cousin : servés-vous pour vostre défense de celui que vous avés offensé par la guerre : vous avés dressé la pointe de vos armes contre moy pour l'amour de la religion : toutefois, cette mienne piété, en celui mesme qui n'auroit point de religion, sembleroit merveilleuse, me rendant la sauve-garde de mon Seigneur, duquel j'ay reçu du déplaisir. Acceptés cette affection serviable ; permettés cette main droicte estre joincte avec la vôtre. Nos cérémonies ne sont point semblables, mais pourtant nous n'avons qu'un seul Dieu ; d'un milliasse de serviteurs que vous aviés, à peine vous en est demeurée une poignée à vostre service :

---

(1) Voyez ci-dessus la note sur la Lettre XLV, page 134.

ma foy vous clame Roy , et votre résolution me fait amy du Roy. Les peuples à venir ne passeront cecy sous silence. Les estrangers sont assis au trône royal , et vous fuyés vos subjects jusques aux frontières de votre royaume ; vous ne perdriés pas cette couronne tout seul ; votre royauté et ma vie prendroient fin en un même jour ; ou , si , je vous survis , votre majesté vivra en moy , et jamais personne ne règnera par dessus les Roys.

LETTRE

De Henry IV au duc de Nemours.

.... Août 1590.

Vous avés fait assés paroistre votre valeur et générosité, en la défense de Paris, jusques-ici ; mais de vous opiniastrer davantage, sous une vaine attente de secours, il n'y a aucune apparence : et si vous me contraignés de tenter la force, vous pouvés penser qu'il ne sera lors en ma puissance d'empescher qu'elle ne soit ruinée, pillée et saccagée. Encore, quand le secours que vous attendés viendroit, vous scavés qu'il ne peut passer jusqu'à vous sans une bataille; laquelle, devant que me donner, ny me présenter, votre frere se souviendra de la dernière; et quand bien Dieu me desfavoriseroit tant pour mes péchés que je la perdîsse, votre condition seroit encore pire, pour n'avoir voulu recognoistre votre Roy légitime et naturel, de tomber sous le joug et domination des Hespagnols, les plus fiers et cruels

du

du monde. Partant, je vous prie vous souvenir de ce qui s'est passé, et jetter les yeux sur ce qui peut advenir, et me recognoistre pour tel que devés; vostre Roy et bon ami

HENRY.

Charles Emmanuel de Savoye, duc de Nemours, était gouverneur de Paris, pour la ligue, et soutint vigoureusement le premier siége, en 1590. Il ne comptait pas se battre pour les intérêts de l'Espagne, mais bien pour son compte. C'était un prince rempli de courage et d'ambition, digne frère des Guises, qui espérait se faire une principauté souveraine au milieu de la France déchirée.

Sa mère, Anne d'Est, veuve de François, duc de Guise, assassiné à Orléans, avait épousé Jacques de Nemours, le plus bel homme de son siècle.

Le fils, après que Henry IV eut levé le siége de Paris, courut à Lyon, faire de nouveaux mouvemens. Les habitans, revoltés par sa hauteur, prirent les armes, le firent prisonnier, et l'enfermèrent à Pierre-Encise, d'où il s'échappa au mois de juillet 1594. Les victoires de Henry IV, l'entière pacification de la France, firent perdre à Nemours ses présomptueuses espérances. Il tomba dans une maladie de langueur, et mourut à Annecy, le 14 août 1595. Étienne Pasquier raconte fort naïvement, qu'il aima mieux mourir que de devoir la vie à un médecin huguenot.

DISCOURS

De Henry IV, aux Députés des Églises réformées, convoqués à Mantes le 12 Novembre 1593.

Messieurs, je vous ai mandés pour trois raisons. La premiere, pour vous faire entendre de ma propre bouche, que ma conversion n'a apporté aucun changement à mon affection envers vous. La seconde, pour ce que, mes subjets rebelles faysans contenance de vouloir entendre à quelque paix, je n'ay voulu que ce fûst sans vous appeller, afin que rien ne se fîst à votre préjudice, comme vous en avés esté asseurés par la promesse que firent lors les Princes et officiers de ma couronne, lesquels jurerent en ma présence qu'il ne seroit rien traicté en la conférence de paix contre ceux de la religion. La troisieme, qu'ayant esté adverty des plaintes ordinaires, touchant la misere des églises de plusieurs provinces de mon royaume, je les ai voulu entendre volontiers pour y pourvoir.

Au reste , vous croirés que je n'ai rien plus à cœur que de voir une bonne union entre tous mes bons subjets , tant catholiques que de la religion. Je m'asseure que personne ne l'empeschera. Il y aura bien quelques brouillons malicieux qui le voudront empescher ; mais j'espere les chastier. Je vous asseure que les catholiques qui sont auprès de moi, maintiendront cette union, et je serai caution que vous ne vous désunirés point d'avec eux. J'ai ce contentement en mon ame, qu'en tout le temps que j'ai vescu, j'ai faict preuve de ma foi à tout le monde. Nul de mes sujets ne s'est fié en moy, que je ne me sois encore plus fié en luy. Je reçois donc vos cahiers, et vous ordonne de députer quatre d'entre vous, pour en traicter avec ceux que je choisirai de mon conseil, auxquels je baillerai ceste charge. Cependant, si quelques-uns d'entre vous ont affaire de moi, ils pourront venir me trouver en toute liberté.

Henry avait fait abjuration dans l'Église de Saint Denis, le dimanche 25 juillet 1593, et en ayant fait part à tous les parlemens, les Réformés qui, jusques là, avaient formé le plus grand nombre de ses

partisans, commencerent à s'allarmer avec d'autant plus de raison, que les catholiques, glorieux d'avoir reconquis le roi, recommençaient à persécuter sourdement. On peut voir, dans les mémoires du tems, les plaintes que le calvinisme élevait de tous les points de la France. Henry qui voulait la paix et la félicité commune, contenait les uns, rassurait les autres, et tenait d'une main ferme la balance entre tous. *Voyez* (page 252) *sa harangue au parlement de Paris, pour l'enregistrement de l'édit de Nantes.*

A MADAME,

Catherine de BOURBON, sa sœur.

Du camp près Dijon, ce Jeudi 8 Juin 1595.

MA chere sœur, tant plus je vais en avant, et plus j'admire la grace que Dieu me fit au combat de lundy, où je pensois n'avoir desfait que 1200 chevaux, mais il en faut compter deux mille. Le connestable de Castille y estoit en personne avec le duc de Mayenne, qui m'y virent et m'y cogneurent tousjours fort bien, ce que je sçays de leurs trompettes et prysonniers. Ils m'ont envoyé demander tout plein de leurs capitaines, Italiens et Hespagnols, lesquels n'estant point prysonniers, fault qu'ils soyent des morts qu'on a enterrés; car je commandai le lendemain qu'ils le feussent. Beaucoup de mes jeunes gentilshommes, me voyant par tout avec eux, ont faict feu en ce rencontre, et y ont montré de la valeur beaucoup, et du courage, entre lesquels j'ay remarqué

Grammont, Termes, Boissy, la Curée, et le Marquis de Mirabeau, qui, fortuitement s'y trouverent sans autres armes, que de leurs hausse-cols et gaillardets, et y firent merveilles. Aussy y en eut-il d'autres qui ne firent pas si bien, et beaucoup qui firent très-mal. Ceux qui ne s'y sont pas trouvés, y doivent avoir un regret ; car j'y ay eu affaire de tous mes bons amys, et vous ay veue bien près d'estre mon héritiere. Je suis à ceste heure devant le chasteau, que les ennemis après avoir joinct leurs forces, font estat de secourir encore une fois. Mais Dieu leur en a desjà osté un grand moyen, et m'a donné un si grand pied sur eux, qu'ils auront tous besoin de se défendre et non de m'affoiblir, quand j'aurai passé vers eux, comme je me délibere.

Je me porte bien, dieu mercy, vous aymant comme moy même.

Il s'agit ici de la bataille de Fontaine-Française, la dernière que Henry ait eu à livrer en rase campagne. Mayenne, qui y avait été battu en personne, ne tarda pas à négocier sa réconciliation. Le roi lui accorda une trève au mois de septembre ; et le 31 janvier 1596, Mayenne, accompagné de six

gentilshommes seulement, vint à Monceaux se jetter aux pieds de Henry, qui le serra dans ses bras.

Dans une autre lettre du même jour 8 juin, Henry écrit à sa cour « que moins de 200 chevaux ont empesché, et sans aucun ruisseau entre-deux, une armée de dix mille hommes de pied, et deux mille chevaux, d'entrer en ce royaume ».

A la même.

.... 30 Août 1597.

Ma chere sœur, vous aurés les premieres nouvelles de l'heureux succès que Dieu m'a donné aujourd'hui. Il estoit venu mille chevaux des ennemis, conduits par tous leurs vieux capitaines, pour cognoistre le logis de leur armée, et le moyen de secourir Amiens. Avec deux cents chevaux et cent cinquante carabiniers, je les ay desfaits, n'ayant perdu que deux arquebusiers à cheval. Il y a trois cens des ennemis morts et plus, deux cornettes prises. Les noms des prisonniers ne se peuvent savoir que demain. Il est minuit, et ne fais que venir. Faites part à mes bons serviteurs de ces bonnes nouvelles; je vous baise cent mille fois les mains.

Du camp près Amiens.

Amiens, où les Espagnols étaient entrés par surprise, le 11 mars, fut rendu a Henry IV, par capitulation, le 25 septembre. Les ennemis y perdirent Herman-Tellès Portocarrero, l'un de leurs plus vaillans capitaines.

Les mémoires de Sully racontent, d'une manière bien piquante, combien le roi avait été affecté de la perte de cette ville, où l'Espagnol était entré avec un sac de noix.

Le roi, est-il dit, venait d'y envoyer deux cents mille écus, et vingt cinq canons; mais à son retour de Rouen à Paris, nouvelles lui furent apportées que les Espagnols avaient surpris Amiens; sur quoi, voyant que tous ceux à qui il parlait, avec un extrême déplaisir, d'un tel malheur, ne faisaient que hausser les épaules, sans lui donner aucun conseil, il envoya quérir M. de Sully, en grand'haste, et sitost qu'il le vit entrer en sa chambre où il se promenoit, il le vint prendre par la main et lui dit : ha! mon ami, Amiens est pris. — Comment, pris ? Sire. Hé hé! vrai Dieu, qui l'a pris ? — Les Espagnols, et cela par le plus grand malheur du monde, et la bêtise et lâcheté de ceux qui estoient dedans. — Il est donc bien vrai, sire, qu'il est pris ? — Cela n'est que trop vrai; mais quel remede y savés vous ? — Je n'en sçais point d'autre que de le reprendre. — Il est vrai, mais comment et par quel moyen ? car vous savés bien que ce que nous avions commencé de préparer pour un siége, a esté pris avec la ville d'Amiens : mais néanmoins encore vous sçais-je bon gré, faisant cognoistre par là que vous n'estes pas destitué d'espérance ni de courage; mais ce n'est pas assés, il faut recouvrer les choses nécessaires pour l'entreprendre; et partant, faites là paroistre votre bon esprit, prévoyance, et diligence, pour faciliter un long et grand siége. — C'est de quoi il ne faut point douter, Sire, et que les Espagnols ne manqueront pas de mettre

deux ou trois bons chefs pour y succéder les uns aux autres, et grand nombre de bons soldats. C'est pourquoi, puisque les choses nécessaires pour cet effet ne se trouveront pas dans votre cabinet, ni par les plaintes des uns, ni par les accusations et blasmes des autres, je n'ai plus que faire ici, je m'en vais travailler à tout ce que votre Majesté sçauroit desirer. — Allés, mon ami, je me fie bien en vous et en votre industrie, diligence et loyauté ».

Puis, se tournant vers les autres, quand Sully fut parti, il leur dit : « Voilà des gens tels que je les devois incessamment choisir, car cestuy cy fait toujours mieux qu'il ne le promet. Je le cognois dès son asge de douze ans, que son père me le donna, lorsque je n'estois encore que Prince de Navarre. Il ne m'a point abandonné depuis, ni n'a jamais désespéré de ma fortune, ni généralement de toutes mes affaires ».

DISCOURS

De HENRY IV à la famille du Maréchal de BIRON, accusé du crime de leze-majesté.

.... Juin 1602.

MESSIEURS, j'ai toujours reçu les requetes des amis du sieur de Biron en bonne part, ne faisant pas comme mes prédécesseurs, qui n'ont jamais voulu que, non seulement les amis et parens des coulpables parlâssent pour eux, mais non pas mesme les peres ni les freres. Jamais le Roy François ne voulut que la femme de mon oncle le Prince de Condé lui demandâst pardon. Quant à la clémence dont vous voulés que j'use envers le sieur de Biron, ce ne seroit miséricorde, mais cruauté. S'il n'y alloit que de mon intérêt particulier, je lui pardonneroys comme je luy pardonne de bon cœur, mais il y va de mon estat, auquel je doys beaucoup, et de mes enfans que j'ai mis au monde; car ils me pourroyent reprocher, et tout mon royaume, que j'ay laissé un mal que je cognoissois, si je venois à défaillir; il y

va de ma vie et de mes enfans, et de la conservation de mon royaume : je layrrai faire le cours de justice, et vous verrés le jugement qui en sera donné. J'apporterai ce que je pourrai à son innocence; je vous permets d'y faire ce que vous pourrés, jusqu'à ce qu'ayés cogneu qu'il soit criminel de leze-majesté ; car alors le pere ne peut solliciter pour le fils, le fils pour le pere, la femme pour le mary, le frere pour le frere. Ne vous rendés pas odieux à moy pour la grande amitié que vous lui avés portée.

Quant à la note d'infamie, il n'y en a que pour luy. Le connestable de St.-Pol (1), de qui je viens, le duc de Nemours (2), ce que j'ay hérité, ont-ils moins laissé d'honneur à leur postérité ? Le prince de Condé, mon oncle, n'eûst-il pas eu la tête tranchée le lendemain, si le Roy François (3) ne fût

---

(1) Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France, décapité en Grève le 19 décembre 1475.

(2) Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, décapité aux Halles, le 4 août 1477.

(3) François II mourut à Orléans, le 5 décembre 1560. Il avait fait arrêter le prince de Condé (Louis Ier.) accusé de conspiration. L'arrêt de mort était rédigé, l'échafaud dressé : la mort du roi lui sauva la vie.

mort ? Voilà pourquoi, vous autres qui estes parens du sieur de Biron, n'aurés aucune honte, pourveu que vous continuyés en vos fidelités, comme je m'en asseure. Et tant s'en faut que je vous veuille oster vos charges, que, s'il en venoit de nouvelles, je vous les donnerois. Voilà St. Angel, qu'il avoit esloigné de lui, parce qu'il estoit homme de bien. J'ai plus de regret à sa faute que vous mêmes; mais avoir entrepris contre son bienfaicteur, cela ne se peut supporter.

Biron fut condamné par arrêt du 20 juillet 1604, et exécuté dans l'intérieur de la bastille. Il était de la conspiration du comte d'Auvergne et de la marquise de Verneuil, qui ne tendait pas à moins qu'à livrer aux Espagnols la personne de Henry IV, et le royaume de France. Biron, pour récompense, devait épouser la sœur du roi d'Espagne, et avoir le duché de Bourgogne en propriété, sous l'hommage d'Espagne.

DISCOURS

De HENRY IV *à une assemblée de quelques Officiers de chacune des cours souveraines de Paris, et des principaux du Conseil d'État, Justice, Police et Finances.*

.... Décembre 1604.

MESSIEURS, j'estime que chacun de vous se souvient encore de l'estat misérable où estoient réduites les affaires de France, lorsqu'il plut à Dieu m'appeller à cette couronne; et que, le comparant à la condition présente, il loue et remercie en son cœur la bonté divine d'un si heureux changement, pour la perfection duquel vous savés combien librement j'ai exposé ma vie aux périls, et supporté toutes sortes de travaux, lesquels je tiens bien dignement employés, pourveu seulement que la mémoire vous en demeure: mais mon affection paternelle envers mes sujets ne me permet point de m'arrester en si beau chemin; ains me convie à employer derechef ma personne, et chercher

tous moyens pour rendre telle félicité plus durable, et faire en sorte que, malgré tous accidens, chacun puisse jouir à l'avenir, comme il fait à présent, des commodités publiques et privées, chose que je tiens très-difficile, s'il n'y est remédié par un bon ordre, et très-grande prévoyance, à cause de l'extresme pauvreté que je recognois au peuple de la campagne, lequel est celui qui nous fait tous vivre; car arrivant un changement de regne, ou quelques mouvemens de guerre en ce royaume, comment estimés vous qu'il soit possible de subvenir à telles dépenses extraordinaires, puisque tout le revenu d'iceluy, quelque excessives qu'en soient les impositions, peut à grand'peine porter les charges et dépenses du courant?

Lorsque les Rois mes prédécesseurs sont tombés en pareilles adversités, ils ont eu recours aux aliénations de leurs domaines, constitutions de rentes, création d'offices, augmentation de tailles, gabelles et impositions; mais maintenant toutes ces choses sont parvenues à tel excès, qu'il ne s'en peut tirer ni espérer aucune assistance. Quoi donc! faudra-t-il laisser dissiper l'estat, où l'assujettir aux étrangers? Je m'asseure que nul

de vous n'a le cœur si lasche que de l'endurer. Pour mon regard, je souffrirois plutost mille morts, et espere vous laisser des enfans pour rois, qui n'auront pas moins de courage.

Par quoi, ne sachant où prendre des moyens, tenés pour certain que l'on s'adressera au fond des rentes comme le plus facile. Et crains qu'enfin telles affaires continuant ou tirant à la longue, eux ou moi soyons contraints par la nécessité qui est la loy de toutes les loys, de faire banqueroute, non-seulemeut à cette nature de dettes, mais à tous créanciers de l'estat ; chose que je veux éviter de toute ma puissance, et l'éviterai infailliblement, si vous y contribués ce que l'ancienne fidélité des François me fait espérer de vous. C'est pourquoi, voyant que la paix et le repos universel que mes labeurs ont acquis à la France, nous promeut, ou plustot nous appelle à des consultations et occupations si louables et si justes, je me suis résolu, pour prévenir tels inconvéniens, d'entrer au rachapt et admortissement des rentes, engagement de domaine, suppressions d'offices, et diminution d'impositions, eu remboursant du sort principal les propriétaires

*A la Princesse d'*ORANGE(1)*, à Paris.*

.... Donchery, 2 Avril 1606.

MA cousine, je dirai comme fit Cæsar, *veni, vidi, vici*, ou comme la chanson :

Trois jours durerent mes amours,
Et sy finirent en trois jours ;

tant j'estois amoureux de Sedan. Cependant vous pouvés maintenant dire si je suis véritable ou non, ou si je savois mieux l'estat de cette place, que ceux qui me vouloient faire encroire que je ne la prendrois de trois ans.

M. de Bouillon a promis de me bien et fidelement servir, et moi d'oublier tout le

(1) Louise de Coligny, fille de l'amiral, veuve du beau Téligny, assassiné avec son beau-père dans la nuit St.-Barthélemy, avait épousé en secondes noces, Guillaume, Prince d'Orange. Henry l'appelle *ma Cousine*, non-seulement à cause de sa haute qualité, mais encore, mais sur-tout, pour l'affection qu'il conservait à l'illustre père, qui avait été son premier maître aux champs de l'honneur et de la vertu.

passé. Cela faict, j'espere vous voir bientôt, Dieu aydant; car aussitost que j'auray esté dans la place, et que j'aurai pourveu à ce qui est nécessaire pour mon service, je prends jà mon retour vers Paris. Et bonjour ma cousine.

Arsens qui vous rendra ceste cy, vous dira de mes nouvelles.

Le duc de Bouillon, qui avait été de la conspiration de Biron, et qui s'était échappé à propos, remuait les cours d'Allemagne, et s'était retranché dans la ville de Sédan, qui passait pour imprenable. Henry IV, impatient de tant d'intrigues, menaça, arma, se mit en campagne, et marcha sur Sédan. Bouillon, qui avoit juré de s'ensevelir sous les ruines de sa principauté, n'attendit pas l'évènement d'un siége. Il se livra au meilleur des hommes, qui, en lui rendant ses bonnes graces, se borna à mettre à Sédan une garnison Française.

Après avoir lu tant de Lettres de Henry IV, on ne sera pas fâché de voir un échantillon du style de ses maîtresses.

Lettre de GABRIELLE D'ESTRÉES *au Roi.*

Paris, 25 Janvier 1596.

JE meurs de peur, rasseurés-moi, en me disant comment se porte LE PLUS BRAVE du monde. Je crains que son mal ne soit grand, puisque autre chose ne devroit me priver de sa présence. Dis m'en des nouvelles, mon cavalier, d'austant que tu scays combien le moyndre de tes maulx m'est mortel.

Quoy que aujourd'huy j'aye reçu deux fois de vos nouvelles, je ne sçaurois dormir sans vous envoyer mille bonsoirs : car je ne suys pas douée d'une ladre constance. Je m'appelle la Princesse Constante, et je vis sensible pour tout ce qui vous touche; insensible à tout ce qui reste au monde.

« Le Mardy 23 Janvier, dit l'Estoile, la cour estant en Picardie, arriva un notable accident à la personne

du Roy, que Dieu préserva miraculeusement. Car estant allé visiter Madame sa sœur, dans son lit, malade, voilà le plancher de la chambre qui vint à sesbouler et fondre, de façon qu'il ne demeura rien d'entier que la place du lit de Madame, sur lequel, pour se garantir, fut contrainct le Roy de se jetter, tenant son petit César entre ses bras ».

LETTRE

De la Marquise de VERNEUIL *à* HENRY IV.

.... Juillet 1600.

SIRE, je suis réduite au malheur qu'un grand héros m'a toujours fait craindre !

Il faut pourtant que je confesse que je debvois ceste crainte à la cognoyssance de moi mesme, puisque si grand' différence de ma qualité à la vostre, me menaçoit tousjours du changement qui m'a précipitée du ciel où vous m'aviés élevée, en la terre où vous m'aviés treuvée.

Ce n'est pas, SIRE, qu'en ceste chuste mortelle je cognoysse qu'il y ait esté plus de ma fortune que du mescontentement qui n'a rien de commun avecques les œuvres du sort ; car ma félicité despendoit plustot de vous que de la puyssance du destin, auquel je n'attribueray point la cause de ma douleur, puisqu'il vous plaist qu'elle soit

le prix des vœux publics de la France pour vostre mariage. Douleur, à la vérité, que je suis contraincte d'avouer, non parce que vous devrés accomplir le vœu de vos subjects, mais parce que vos nopces sont les funérailles de ma vie, et qu'elles m'assubjectissent au pouvoir d'une cruelle discrétion qui me va bannir de votre royale présence, ainsi que de votre cœur, pour n'estre d'ores en advant offensée des œillades desdaigneuses de ceux et de celles qui m'ont veue au rang de vos bonnes graces, aymant trop mieux souffrir en liberté dans ma solitude, que respirer avec craintes en grand'compagnie. C'est une humeur que votre générosité a nourrye, et un courage que vous m'aviés inspiré, lequel ne m'ayant pas apprinse à m'humilier aux infortunes ni à leur fayre joug, ne peut permettre que je retourne à ma première condition.

Je ne vous parle ici que par soupirs, ô mon Roy, mon amant, mon tout; car pour mes autres plaintes secrettes, votre majesté les peut sourdement entendre de ma pensée, puisque vous cognoissés aussy bien mon ame que mon corps.

Or, Sire, en mon exil inévitable, il me

demeure ceste seule gloyre, que d'avoyr esté aymée du plus grand monarque de la terre, d'un Roy qui s'est voulu tant abbaysser que de donner le titre de maistresse à sa servante et subjecte; d'un Roy de France, dis-je, qui ne recognoist que celuy des cieux, et qui n'a rien icy bas égal à luy. Ce qui m'estonne, Sire, quand je consydère la splendeur de votre Majesté, c'est de ne me trouver qu'avec peyne dans mes ténèbres, et qu'il me semble que ce n'est qu'une prospérité imaginaire que celle là d'avoir eu aultres foys quelque part en votre bienveillance.

Je suys, toutes voyes, par trop frappée au vif de vos dernyères volontés, pour m'arrester par ceste faulse erreur; et mon souvenir m'esveille avecques trop de vyolence, pour long-temps sommeiller en cest agréable songe, que je croyrois plus advantageux que la vérité mesme de son object, qui, en mourant, a estouffé l'espérance que je nourrissoys sur votre parole.

Si c'est une action famylière aux Roys de garder la mémoyre de ce qu'ils ont aymé, souvienne-vous, Sire, d'une Damoyselle que vous avés possédée, et (ce qu'elle ne

pouvoyt souffrir que sur votre unique foy) qui a eu austant de pouvoyr sur son honneur, que votre royale majesté en a sur la vye, SIRE,

De votre humble servante, subjecte créature, (dirai-je) amante oublyée.

HENRYETTE DE BALZAC.

Au moment où cette lettre fut écrite, Henry, ou plutôt son courageux ami Sully, faisait négocier le mariage de Marie de Médicis, la seule Princesse catholique que le Roy de France pût épouser. La demande avait été faite dès le mois de Mai précédent, et accueillie avec transport. Tous les vrais serviteurs de Henry l'avaient provoquée et dirigée. La France entière en attendait impatiemment le succès. Le Roi avait près de 50 ans, et il fallait au trône un héritier légitime, sous peine de livrer de nouveau la France aux horreurs d'une guerre civile. Qu'on se figure ce que devenait la destinée de ce malheureux état, si le Roi eût été alors prévenu d'une mort soudaine, ainsi qu'il arriva dix ans après!... Les enfans de Gabrielle, déjà légitimés, et forts d'un parti du moment... ceux de la Marquise de Verneuil, se prévalant d'une promesse de mariage, surprise par leur mère.... Henry de

Condé, premier prince du sang, mais dont la légitimité était rendue plus que douteuse, tant par le procès criminel qui pesait sur sa coupable mère, que par l'antidate de sa naissance, que les mémoires du tems (*) reportent à onze mois après la mort de son père... Le Comte de Soissons, homme ambitieux et brouillon, s'armant de toutes les préventions populaires, pour déposter ce petit Condé, qui avoit à peine douze ans.... Le Dauphin d'Auvergne, bâtard de Charles IX, se présentant avec un prétexte, un parti, de l'audace et des moyens... L'aîné des Guises se rattachant aux prétentions de son père, à ses talens, à son nom adoré, à la protection de l'Espagne... Le Duc de Mayenne, peu disposé à céder à son neveu une place qu'il avait presque occupée.... Et voyez toutes ces graines de désordre jettées au sein d'une nation inconstante et légère, saignant encore de ses plaies, divisée par deux religions, dénuée de tout esprit public! voyez les nations voisines dévorant des yeux cette belle France, la poussant à se déchirer elle-même, dans l'espoir qu'il leur en reviendra quelque lambeau. L'esprit infernal de Philippe II, animait encore le cabinet de son fils, et promettait au sang d'Autriche la monarchie universelle. Le cauteleux Duc de Savoye, n'abandonnait pas l'espérance de

---

(*) Le Prince de Condé était mort à Saint-Jean-d'Angély, empoisonné par Charlotte de la Tremouille, le cinq Mars 1588. On prétendait que le posthume était né en Janvier 1589, quoique la famille produisît son acte de naissance, sous la date du premier Septembre précédent; et il y avait sur ce point de fait un procès criminel que Henry IV étouffa d'autorité. *Voyez les Mémoires de Sully.*

reprendre le Bugey, et de conquérir le Lyonnais et le Dauphiné. Le duc de Mercœur rêvait encore la souveraineté de Bretagne.

Et tous ces malheurs devaient finir, et ont fini réellement par la naissance d'un Dauphin.

TABLE

DES LETTRES.

propriétaires qui les ont acquises loyalement et de bonne foi, Mais avant que d'ouvrir aucun expédient, je desire prendre vostre conseil et recevoir vos advis communs. Et pour vous donner moyen de les former, je veux que, sans vacquer à autre affaire, soit publique ou privée, vous vous assembliés deux fois le jour, afin de trouver les expédiens les plus propres et advantageux pour faciliter cette mesme intention, lesquels j'escouterai volontiers et les approuverai, si l'exécution peut suivre la proposition; sinon, j'espère, moi mesme, vous faire des ouvertures qui ne seront à rejetter, ne desirant establir autre justice en cette affaire, que celle qui de droit se peut pratiquer entre deux particuliers.

Mais, quoi qu'il y ait, tenés pour arresté en vos esprits que je ne despartirai jamais d'une telle résolution, quelques difficultés et empeschemens que l'on y puisse apporter, d'austant que je le tiens non seulement juste et utile, mais tellement nécessaire, que la conservation de cet estat y est conjoincte et attachée.

Travaillés donc de cœur et de courage à un si bon affaire qui est pour vous mesme,

et pour le bien de tous en général, et chacun en particulier me fasse cognoistre combien il m'aime et desire faire service agréable ; vous souvenant que je n'oublierai jamais ceux qui auront bien ou mal procédé en cette occasion ; mais le recognoistray, chacun selon son mérite ; et que je veux estre esclairci de vos délibérations dans huit jours.

(Voilà peut-être les plus belles paroles qui soient sorties de la bouche de Henry IV ; on ne sait ce qu'on admirera le plus, de la droiture du sens, de la bonté du cœur, de la force de volonté, de la dignité familière du style.)

TABLE DES MATIERES.

A

B

C

D

E

F

G

H

P

S

T

U

Fin de la Table.

